



HAL
open science

Towards a multidimensional approach to linguistics variation

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. Towards a multidimensional approach to linguistics variation. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2012. tel-00766908v1

HAL Id: tel-00766908

<https://theses.hal.science/tel-00766908v1>

Submitted on 19 Dec 2012 (v1), last revised 20 Dec 2012 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Béatrice Akissi BOUTIN

Sous le parrainage de Madame le Professeur Françoise GADET

**Vers une approche pluridimensionnelle
de la variation**

Synthèse, volume 2 du dossier

présenté

en vue de l'habilitation à diriger des recherches

à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense

le 14 septembre 2012

Jury :
Michelle Auzanneau, Université Paris 5
Jacqueline Billiez, Université Grenoble 3
Paul Cappeau, Université de Poitiers
Jacques Durand, Université Toulouse 2
Françoise Gadet, Université Paris 10
Jérémie Kouadio N'Guessan, Université Cocody-Abidjan

Remerciements

Cette HDR elle-même est un remerciement à tous ceux qui m'ont fait progresser dans la recherche depuis ma thèse (et même avant).

Je remercie particulièrement Françoise Gadet pour m'avoir associée à plusieurs de ses projets et travaux, pour avoir parrainé ce long travail, pour sa disponibilité, son exigence et pour toutes ses autres qualités humaines.

Merci à Jacques Durand de m'avoir accueillie au sein de l'ERSS à Toulouse en 2004, de m'avoir continuellement stimulée et de m'avoir donné tout ce qu'il me fallait pour mener à bien tant de choses.

Merci à Jérémie Kouadio N'Guessan, Aby Sangaré et, maintenant, Firmin Ahoua, de m'accueillir depuis la même date au sein de l'ILA à Abidjan, et de m'avoir donné l'assurance de l'utilité de mon travail, notamment en me confiant l'encadrement et la collaboration de plusieurs doctorants et jeunes chercheurs.

Toute ma reconnaissance et ma gratitude aux membres du jury que je n'ai pas encore nommés, les professeurs Jacqueline Billiez, Paul Cappeau, Michelle Auzanneau, pour m'avoir fait l'immense plaisir et l'honneur d'expertiser ce document et de participer à cette soutenance.

Je ne peux citer ici tous ceux qui, par leurs qualités scientifiques et humaines, ont contribué à l'enrichissement de mes travaux, mais ils apparaissent d'une façon ou d'une autre dans les pages de ces volumes.

Je ne veux pourtant pas passer sous silence ma très grande reconnaissance pour leur soutien à Gisèle Prignitz, Chantal Lyche, Ambroise Queffelec, Patricia Nebout-Arkhurst, Ingse Skattum, Moussa Daff, Francis Cornish, Gabriel-Marie Guèye, Katja Ploog, Stefan Pfänder.

Un grand merci à tous ceux avec qui j'ai collaboré au long de ces dix dernières années, chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants de France, de Côte d'Ivoire, de Norvège, du Sénégal, du Canada, d'Afrique du Sud, du Congo, du Cameroun...

Je remercie aussi les gestionnaires et secrétaires des divers services dont je dépends ou qui m'ont permis la réalisation de mes projets.

Je remercie enfin ma famille et mes proches en France et en Côte d'Ivoire spécialement mes parents pour leur soutien indéfectible.

SOMMAIRE

Présentation	4
Notations.....	5
Liste des publications selon l'ordre de parution.....	8
Introduction	11
1^{ère} partie. Descriptions dans un français	13
1. Une vision globale de la langue qui dépasse les variétés et leurs bornages.....	14
2. Des points de comparaison.....	34
3. Comment rendre visible la micro variation et ce qu'elle révèle.....	48
4. Que dire des variations plus larges au sein de la langue.....	58
5. Alternances de présence et absence d'un élément lexical, grammatical ou phonologique	65
2^e partie. La recherche de la variation / méthodologie de l'enquête	74
6. Comment le corpus s'oppose au terrain.....	77
7. Comment le corpus réfère au terrain ou comment les objectifs déterminent le corpus.....	95
8. L'implication du chercheur et la participation des enquêtés.....	109
9. Quelques étapes dans la construction des données.....	121
3^e partie. Des explications pour la variation ?	138
10. Conscience et catégorisations.....	142
11. Contacts de langue.....	158
12. Mécanismes, fonctionnements et motivations.....	174
Conclusion	191

Présentation

L'exercice auquel je me livre dans ce deuxième volume est un travail de synthèse de mes travaux et activités de recherche après 2002. Durant ces années, j'ai mené de front des activités dans plusieurs domaines et je ne peux y faire référence de façon équivalente, bien que toutes fassent partie de mon itinéraire. Le rapport d'activités joint (premier volume) rend compte de ce que je n'aborde pas dans ce deuxième volume. Je me centre donc sur l'oral, sur la syntaxe, sur le domaine ouest-africain, pour aborder la dynamique de la variation linguistique. Mon but essentiel est de montrer l'imbrication de trois aspects de mes recherches : la description des faits, l'investissement sur le terrain et la réflexion théorique.

Selon la Note sur les nouvelles modalités d'organisation de soutenances d'Habilitation à Diriger des Recherches du Service d'organisation des soutenances de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, ce mémoire doit manifester le caractère original, l'ampleur et l'efficacité de ma démarche scientifique. Or, la variation n'est pas un sujet nouveau en sociolinguistique, l'approcher sous plusieurs angles non plus. Coexistent donc, sans doute, des éléments assez banals à côté de quelques autres plus originaux, tous avec un regard nouveau. J'ai en tête en écrivant ces pages, non seulement tout mon parcours personnel, mais aussi la progression scientifique durant le même temps des équipes dont je fais partie, ainsi que la formation des jeunes chercheurs, que je n'ai jamais dissociée de mes travaux.

Je suppose qu'il arrive souvent que ce genre de travail rétrospectif s'avère aussi très bénéfique pour l'auteur. Il m'a permis d'un côté d'être plus convaincue de certaines lignes directrices de la recherche en (socio)linguistique, et d'un autre côté de voir se dessiner quelques pistes et de poser un fondement pour de nouvelles orientations de travail.

Ce travail est une synthèse, donc concis par définition. Il est le bilan de ce que je vois essentiel lorsque je pose un regard sur une quinzaine d'années de recherche en linguistique, et que j'envisage un avenir où je pourrai en faire apprécier la valeur. Il contient aussi des nouveautés, dans la mesure où elles me permettent de dire ce que je crois essentiel. Je ne considère pas pour autant tout ce dont je ne parle pas comme superflu.

Le commentaire que je fais de mes travaux est rédigé avec le minimum de développement et le minimum d'exemples. Je ne peux non plus étendre autant que je le voudrais les démonstrations, et les références bibliographiques sont choisies parmi celles auxquelles je dois le plus. Il m'a été particulièrement difficile de ne pas citer continuellement Françoise Gadet.

Notations

• Exemples

Dans les exemples numérotés, j'utilise la police romaine pour le français. Un mot peut être en gras pour faciliter son repérage. Dans le texte, un mot objet d'étude (usage autonymique) est en italiques s'il est français, en italiques et gras s'il appartient à une langue africaine.

La ponctuation standard basique a été le plus souvent restituée : points et virgules, majuscules après un point. Lorsqu'elle ne l'est pas, les pauses sont notées (.).

Les mots inachevés sont notés : *leur tra/ leur leur salaire* ou : *un p/petit frigidaire*.

Les chevrons indiquent un chevauchement de paroles ; un point d'exclamation note un clic :

Souvent quand on n'a rien à faire on peut parler de <Ouais> politique mais ça nous intéresse pas quoi. Pour dire aller marcher ou bien ceci cela !!!

Les exemples en langues africaines sont en gras, pour distinguer l'écriture officielle africaine (UNESCO 1966, *Rapport final de Bamako*) de l'écriture latine du français ou du nouchi. L'orthographe officielle pour l'Afrique de l'Ouest emprunte des symboles à l'API (alphabet phonétique international) : **ɔ** et **ɛ** ; **j** et **c** sont des plosives palatales ; les voyelles nasales sont indiquées par un **n** suivant la voyelle (comme en français). Comme il est d'usage, les tons principaux haut et bas sont notés.

Sous les exemples peuvent figurer des étiquettes morphosyntaxiques en petites majuscules et des traductions du lexique en italique. Un équivalent sémantique de l'énoncé complet apparaît entre parenthèses, sans guillemets, avec une police romaine.

Lorsqu'un exemple en français ou en nouchi doit être explicité, il est hors de question qu'une traduction en français standard figure en-dessous, je donne alors un équivalent dans la rédaction ou en note.

Les sources des exemples sont notées entre parenthèses à la fin, par exemple :

PFC-CI/BF/SN/MA/CA réfèrent aux corpus **PFC** de **Côte d'Ivoire/ Burkina Faso/ Sénégal/ Mali/ Centrafrique** auxquels j'ai participé.
CIEL-CIT1 réfère au corpus **Ciel-f** de **Côte d'Ivoire**, 1^{er} enregistrement de **Travail**.
CFA-CI ; **PhonLex-CI** réfèrent aux corpus **CFA** et **PhonLex** de **Côte d'Ivoire**
Presse réfère aux Journaux ivoiriens
Internet réfère aux sites de nouchi et forums internet.

Les notations des étiquettes morphosyntaxiques concordent partiellement avec les ‘Leipzig Glossing Rules’ du Max-Planck-Institut :

PRF, IPFV	correspondent respectivement aux valeurs « accompli » et « inaccompli »
FUT, INJ, INT	correspond aux valeurs de futur, d'injonctif, d'intentionnel
COP	correspond à une copule
1/2/3, SG/PL	correspondent aux 1 ^e , 2 ^e et 3 ^e personnes du singulier et du pluriel
POS, NEG	correspondent respectivement à des morphèmes verbaux positifs et négatifs
POSTP	correspond à une postposition associée à un nom
PRES	correspond à un présentatif
INFINITIF	correspond à un verbe à l'infinitif
N, PRO	correspondent à un nom et à un pronom
DEF, DEM	correspondent aux morphèmes défini et démonstratif associés à des noms
J	correspond à un morphème de jonction de propositions
Q	correspond à une particule interrogative

• Références des articles et des corpus

Les corpus sont parfois dénommés par leurs sigles. Les développements de ces sigles sont les suivants, avec éventuellement les URL¹ :

PFC, ‘Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure’ (corpus disponible sur : <http://www.projet-pfc.net>)

CFA, ‘Contemporary French in Africa and the Indian Ocean’ (corpus disponible sur : http://www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/ingse_CFA)

CIEL-F, ‘Corpus international écologique de la langue française’ (corpus disponible sur : <http://www.ciel-f.org/>).

PhonLex, ‘De la phonologie aux formes lexicales : liaison et cognition en français contemporain’ (corpus non publiés)

Perception et caractérisation d’accents ouest-africains en français (test disponible sur : http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa/)

¹ Les grands projets dont ces corpus relèvent sont présentés dans le volume 1, *Curriculum vitae : Itinéraire scientifique et pédagogique*.

Les renvois aux travaux des auteurs cités se font d'une façon habituelle.

Les renvois à mes propres travaux publiés, comme auteur ou co-auteur, se font entre crochets par un numéro chronologique, tel qu'il apparaît dans le tableau des pages suivantes. Une lettre, indépendante du numéro, le suit : A pour un article de revue, C pour un chapitre ou une contribution à un ouvrage. Ce code est indiqué aussi dans le volume d'articles (Volume 3).

• Mise en page, icônes et images

Le texte comporte des approfondissements de plusieurs dimensions, et plusieurs fils de lecture sont possibles. Pour les faciliter tout en ne gênant pas une lecture suivie, j'ai choisi de garder une mise en page classique, et de recourir au surlignage pour les réflexions transversales. Je ne surligne un **terme** dont la notion est objet de discussion qu'à sa première occurrence dans une section. Les termes surlignés se trouvent dans l'index.

Je mets un terme emprunté en italiques pour signifier que je le prends à mon compte (sinon il reste entre guillemets).

Je place aussi des icônes pour donner des informations supplémentaires.



Une pastille facilite le repérage de la page d'un renvoi interne au volume.

Un margouillat indique que l'article ou le chapitre cités sont disponibles dans le volume d'annexes.



Des crocodiles croisés indiquent une définition.



Un toucan indique que l'exemple sonore est disponible sur le CD joint.

Ces photos proviennent de la collection du Musée des Civilisations d'Abidjan ; leur symbolisme s'inspire des proverbes akan, tels qu'ils sont commentés par Georges Niangoran-Bouah (1987).

Le toucan ne ment pas

Le margouillat qui veut s'asseoir a prévu comment disposer sa queue

Deux frères ont des points communs mais chacun garde bien sa tête et sa queue

La provenance des autres images empruntées est indiquée de la façon habituelle.

Liste des publications (selon l'ordre de parution)

La spécificité de ce tableau par rapport à la liste de mes travaux dans mon cv (Volume 1) est l'ordre chronologique, alors que la liste est d'abord organisée par types de publications dans le cv. La deuxième colonne permet de retrouver la numérotation du cv.

T : thèse
C : chapitre d'ouvrage
A : article de revue, avec comité de sélection ou sans comité de sélection

Pour C et A, j'inclus les contributions à des ouvrages et numéros de revues édités après un colloque.

[Numéro chronologique, type (Thèse/Article/Chapitre)], co-auteur, année, titre	N° (cv)	zone, langues	édition, domaine	travail
[1T] 2002. <i>Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire</i>	P1	CI, français, langues af.	Septentrion, SL, syntaxe	description
[2A] 2003. Des attitudes envers le français en Afrique	P15	CI, français	ESP, SL	général
[3A] 2003. La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France pour la complémentation verbale	P16	CI, français, dioula, baoulé	Sudlangues, syntaxe	description
[4A] 2004. PFC en contexte africain : Pré-enquête en Côte d'Ivoire	P39	CI, français	PFC, SL, methodo corpus	général
[5A] 2005. Les variantes des morphèmes de la subordination en phrase simple en français de Côte d'Ivoire	P17	CI, français, dioula, baoulé	Sudlangues, syntaxe	description
[6A] 2005. La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire	P18	CI, français, dioula, baoulé	RQL, syntaxe	description

[Numéro chronologique, type (Thèse/Article/Chapitre)], co-auteur, année, titre	N° (cv)	zone, langues	édition, domaine	travail
[7A] 2005. L'alternance de prépositions dans les constructions locatives en français en Côte d'Ivoire à la lumière du dioula et du baoulé	P19	CI, français, dioula, baoulé	CILL, syntaxe	description
[8A] 2006. Extension de <i>pour</i> « possessif » dans le lexique français de Côte d'Ivoire et contacts de langues	P20	CI, français, dioula, baoulé	F Af, syntaxe	description
[9A] 2006. Adpositions locatives en français de Côte d'Ivoire, en dioula et en baoulé	P21	CI, français, dioula, baoulé	Corela, syntaxe	description
[10A] 2006. Les écrivains ivoiriens défenseurs de la langue française ?	P40	CI, français	AUF, SL, syntaxe	description
[11A] 2006. Les corpus PFC - Afrique : questions de transcriptions et de codages	P41	CI, français	PFC, méthodo corpus	général
[12A] 2006. Choix méthodologiques liés à l'extension d'un corpus	P22	CI, français	Texto, méthodo corpus	description
[13A] 2006. Marge de variation dans le système phonémique du français (Côte d'Ivoire)	P42	CI, français	PFC, phono	corpus
[14A] 2007. <i>Là, même, aussi</i> , coordonnateurs d'attention	P43	CI, français	PFC, syntaxe	corpus
[15A] 2007. Extension of <i>pour</i> "possessive" in the French lexicon of Ivory Coast and contacts of languages	P23	CI, français, dioula, baoulé	Linguistik online, syntaxe	description
[16A] 2007. Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire	P24	CI, français, dioula, baoulé	F Af, syntaxe	corpus
[17A] 2007. <i>De et que</i> subordonnants, et variation en français	P26	Af, F, Canada	LINX, syntaxe	corpus
[18A] avec C. Lyche & G. Prignitz 2007. Les enquêtes PFC en Afrique	P30	CI-MA-BF, français	PFC, méthodo corpus	description
[19A] avec A. C. Brou-Diallo, J. Kouadio N'Guessan & P. Nebout-Arkhurst, 2007. La didactique du français, langue seconde en Côte d'Ivoire	P31	CI, français	PFC, didactique	corpus
[20A] 2007. Enfance mouvementée d'une future institutrice dans la Côte d'Ivoire des années soixante	P25	CI, français	PFC, didactique	corpus
[21C] 2008. Norme endogène ivoirienne et subordination	P2	CI, français	ENS, syntaxe	description
[22A] 2008. De la pertinence des variables pour l'étude de la variation	P27	CI, français	CMLF, SL	corpus
[23C] 2009. Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest)	P3	CI-MA-BF, français	Peter Lang, syntaxe	corpus
[24C] avec G. Turcsan, 2009. La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire	P9	CI, français, lang africaines	Hermès, phono	corpus
[25C] 2010. L'Afrique et les DROM : éléments de synthèse	P4	Af, français	Ophrys, didactique	général
[26C] 2010. Des études mouvementées dans les années soixante	P5	CI, français	Ophrys, didactique	corpus

[Numéro chronologique, type (Thèse/Article/Chapitre)], co-auteur, année, titre	N° (cv)	zone, langues	édition, domaine	travail
[27C] avec G. Prignitz, 2010. Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso) : parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga	P10	BF, français	Ophrys, didactique	corpus
[28A] 2010. Syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels dans trois langues en contact en Côte d'Ivoire	P28	CI, français, dioula, baoulé	JLC, syntaxe	description
[29A] avec M. Daff, 2010. L'intercompréhension au cœur des processus d'apprentissage bilingue	P32	général, franç, langues af.	F Af, SL	général
[30A] 2011. Introduction <i>Autour du verbe</i>	P37	Af, français	F Af, SL	général
[31A] avec K. Kouamé 2011. Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en <i>si</i> en français de Côte d'Ivoire et en <i>se</i> en baoulé	P33	CI, français, baoulé	F Af, syntaxe	corpus comparés
[32C] 2011. Y a-t-il lieu de rechercher un français panafricain ?	P6	CI-SN et Af, français	Oslo, SL	général
[33C] 2011. Peut-on parler d'un français ivoirien de l'élite ?	P7	CI, français	L'Harmattan, SL	général
[34C] 2011. Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : <i>que</i> et les particules énonciatives indicateurs de quelle parole ?	P8	CI-MA-BF, français	Academia Bruylant, syntaxe	corpus comparés
[35A] avec P. Boula de Mareüil, 2011. Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français	P34	CI-BF-MA-SN, français	JFLS, dialect. perceptive	corpus
[36A] 2012. Paul Wald et les français d'Afrique	P35	Af, français	L & S, SL	général
[37C] avec G.M. Gueye & R. Gess (à paraître). French in Senegal after three centuries: A phonological study	P11	SN, français, wolof	John Benjamins, phono	corpus
[38A] avec F. Gadet, Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français	P36	général, français	F Af, SL	général
[39C] avec C. Lyche, (à paraître). Ce que nous apprennent des locuteurs francophones non lecteurs sur la liaison	P14	CI, USA, français	Peter Lang, SL, phono	corpus
[40C] avec R. Beyom, G., Bordal, (à paraître). French in the Central African Republic: a speaker from Bangui	P12	RCA, français	OUP, didactique	corpus
[41C] avec R. Beyom, G. Bordal, (à paraître). Aspects of inter- and intra-speaker variation: Bangui (RCA)	P12	RCA, français	OUP, didactique	corpus
[42C] avec J.-M. Kouamé & P. Nebout-Arkurst, Contexte ivoirien de l'appropriation du français, langue d'enseignement	P29	CI, français	L'Harmattan, didactique	général
[43A] avec P. Boula de Mareüil, (à paraître). Perception et caractérisation d'accents ouest-africains en français	P37	CI-BF-MA-SN, français	PArole, dialect. perceptive	corpus

Introduction

La langue est hétérogénéité, multiplicité des façons de dire, et il est habituel de saisir cette diversité avec le concept de **variation**. Si j'ai recours ici à ce concept c'est surtout parce qu'il serait difficile de s'en passer et qu'il représente une avancée par rapport à une vision homogène de la langue, mais ce concept est problématique parce qu'il est étroit. En effet, la notion de variation évoque les contrastes qu'implique la multiplicité des formes possibles de langue en des points précis de la chaîne parlée, pour des effets (de sens) proches dans des situations similaires. Or, ceci n'est qu'un aspect de ce qu'Antoine Culioli (2005 : 110, 234) évoque par le « foisonnement », la « prolifération » des phénomènes linguistiques et des phénomènes de langage.



Attachées au concept de variation se trouvent des « **explications** » de tous ordres, qui, elles aussi, réduisent souvent la variation à quelques **corrélations**², plus qu'elles ne l'expliquent. Ce constat m'amène à poser une première question de fond concernant le statut de la variation de la langue : est-elle conséquence, ou condition de **fonctionnement** ? Les objectifs et les méthodes de travail en dépendent, tout comme la tournure que prendra l'« explication ». Je ferai plusieurs fois écho dans ce mémoire à la discussion dans les sciences humaines sur le comment et le pourquoi des objets, sur la possibilité des sciences de montrer autre chose que le comment, et sur ce que pourrait être le pourquoi. Dans tous les cas, l'usage que je fais des termes « explication/expliciter » n'est pas un usage fort, parce qu'on ne saurait l'avoir en sciences humaines et sociales. Ils pourront le plus souvent être remplacés par « description/décrire, analyse/analyser ».

Mon mémoire suit un plan thématique puisqu'il adopte tour à tour plusieurs approches de la variation, en même temps qu'il reflète aussi mes préoccupations et mes intérêts, plus ou moins dans l'ordre où ils sont apparus. Il comporte trois parties, qui ne sont pas équivalentes en type d'écriture et en nombre de pages : « expliciter » la langue par la langue (1^{ère} partie), tout en tenant compte de la contextualisation des productions, qui inclut la méthode de recueil ainsi que d'autres facteurs (2^e partie). Ce n'est qu'après avoir réfléchi sur de nombreux faits qu'on peut entrevoir quelques pistes pour, au mieux, tenter de les « expliciter », sinon les relier à d'autres phénomènes, linguistiques et non linguistiques (3^e partie). J'ai plus souvent donné la primauté aux formes linguistiques et à leurs explications ou analyses linguistiques

² Elles ne sont pas toujours en mesure d'aller au-delà d'attributions causales déjà élaborées avant la démarche scientifique. Voir les recherches de Denis James Hilton sur l'explication causale, notamment le chapitre 7 de l'ouvrage de Guy Politzer (2002) : « Le jugement de causalité et l'explication causale ».

plutôt qu'aux « explications » par des **facteurs** sociaux, qui sont pourtant essentiels à leurs élaborations. Ma motivation à décrire les fonctionnements de langue en eux-mêmes a été d'assurer une certaine solidité aux **faits linguistiques** au lieu de les importer précipitamment dans les domaines sociaux, anthropologiques, cognitifs. Parmi mes domaines de recherches privilégiés, la syntaxe me semble être le champ qui possède le plus d'interfaces avec les autres champs linguistiques et s'articule le mieux avec les champs de l'anthropologie sociale. Je n'évoquerai que brièvement à l'occasion la variation en phonologie et la didactique des langues.

Une approche qui tient compte de plusieurs niveaux d'**interaction**, à la fois entre des individus (ou des groupes), et entre le milieu et l'individu (ou le groupe) est parfois qualifiée d'**écologique**. L'emprunt par les sciences du langage d'une notion élaborée pour la biologie peut demander quelques ajustements et des chercheurs comme Salikoko Mufwene, Louis-Jean Calvet ou William Mackey ont d'ailleurs des façons très différentes d'utiliser le concept d'écologie pour les langues et le langage. Même si mon travail n'a pas pour premier enjeu de se positionner par rapport aux notions liées à l'écologie, il alimente à plusieurs moments une discussion sur ces sujets. Ainsi, dans un premier temps (1^{ère} partie), je chercherai à faire comprendre la langue en recherchant ses caractéristiques, un peu comme en biologie, on recherche la structure génétique d'une population.

Observer la langue pour elle-même n'exclut pas un regard sur le contexte des productions et sur la méthode de recueil (2^e partie). Une des acceptions de l'écologie est née de la prise de conscience des effets de l'activité humaine sur l'environnement. Cette approche fondée sur le respect du vivant et de ses équilibres avec son milieu ajoute une dimension éthique à la notion biologique d'écologie. Cette dimension éthique sera directement examinée lorsque je me pencherai sur les enquêtes et les méthodes de recueil et de documentation de corpus.

Enfin, les théories du **changement** linguistique qui reposent sur des facteurs différenciés par rapport au **système** de la langue (les facteurs intra-, inter- et extrasystémiques de Robert Chaudenson *et alii* 1993, par exemple) me semblent insuffisantes du fait qu'elles reposent sur une conception uniquement mécaniste de la langue. Les explications écologiques présentent des avantages par rapport aux premières en permettant l'étude de plusieurs ordres d'interaction, dont elles montrent en même temps la complexité. Cependant, les concepts d'individu comme de milieu, sur lesquels repose la notion écologique d'interaction, ne vont pas de soi dans le cas de la langue. Poser la première interaction dans la relation entre la langue et le locuteur ne tient pas compte de la communication, qui inclut de soi l'altérité.

L'individu ne peut être la langue seule, sans le locuteur ou sa communauté linguistique. Les explications du changement et, avant, de la variation et de la diversification, sont à chercher dans des interactions entre langue et cognition humaine (la **grammaticalisation** par exemple), ou entre les locuteurs et leurs **communautés** (les **normes** par exemple), sans oublier toutefois que la **conscience linguistique** est aussi une composante de l'écologie humaine (3^e partie).

Tout au long de ce document de synthèse, j'essaierai d'explicitier mes choix conceptuels et terminologiques, ce que j'entends par langue, système, corpus, enquête, explication, contact de langues... L'index des notions traitées (généralement en plusieurs fois) pourra aider le lecteur, ainsi que le dispositif de surlignage et d'icônes.

1^{ère} partie Descriptions dans un français

Plan de la partie

- 1 Une vision globale de la langue qui dépasse les variétés et leurs bornages
- 2 Des points de comparaison
- 3 Comment rendre visible la micro variation et ce qu'elle révèle
- 4 Que dire des variations plus larges au sein de la langue
- 5 Alternances de présence et absence d'un élément lexical, grammatical ou phonologique

Introduction à la première partie

Cette première partie retrace mes interrogations sur la manière de décrire une langue. Comme le titre le montre, je doute qu'on puisse décrire une langue en totalité, surtout à cause de la difficulté à lui trouver des **frontières**. Il s'agit toujours de décrire des faits qu'on rencontre dans une langue.

J'entends par **fait linguistique** un phénomène qui attire l'attention du linguiste parce qu'il présente un contraste de formes proches, correspondant à une distinction de structuration, de fonctionnement ou de valeur. Les faits sont repérables dans les productions linguistiques et ma méthode est donc prioritairement empirique. Même si j'essaie de donner des « explications » (qui répondent à la question : *qu'est-ce qui se passe ?*) les plus cohérentes possibles des observables et de rapprocher le maximum de faits, je ne cherche pas à démontrer un **système**³ où tout se tient, ni un principe de structuration globale inhérent à la langue, qui donnerait forme et unité à des éléments plus concrets.

Je trouve difficile à défendre l'idée que la langue est un système externe à l'homme, qui s'impose à lui comme un tout organisé dont les contraintes internes résultent de régulations autonomes. Nous ne savons pas actuellement jusqu'où la langue est un système, ou de quelle(s) nature(s) est ce système, ou encore quel est le rapport entre langue et système et entre langue et normes. Les règles de la langue fondent un système, qu'on peut concevoir de façon modulaire, mais les fonctionnements des *sous-systèmes* (Berrendonner *et al.* 1983) même les plus élémentaires ont des failles, des irrégularités qui pourtant sont aussi langue. L'aspect systémique de la langue n'explique donc pas toute la langue.



Tisserands à Korhogo

<http://www.stb-rl.com>

La langue est-elle plus qu'une structure mécanique complexe élaborée par l'homme ?

³ Pour les besoins de mon travail, j'utiliserai indifféremment les termes *système* et *structure*.

Une méthode structuraliste conçoit, le temps de l'étude, son objet comme une structure pouvant être étudiée de façon autonome. La méthode n'est pas légitime si l'objet d'étude, une fois abstraits les éléments connexes, n'est pas une structure. On peut toutefois faire l'hypothèse qu'il l'est, en attendant que les résultats jugent de la validité de l'hypothèse⁴.

Si on se place du côté des locuteurs, il est plus facile de considérer la langue comme l'élaboration d'un système à partir, d'une part, de l'hétérogénéité des données de langue à leur disposition et, d'autre part, de leurs compétences cognitives d'organisation de la réalité. Je suis partie de l'idée que la **langue** est un potentiel large, la totalité de ce qui est possible chez les locuteurs⁵. Au niveau d'un groupe, la langue apparaît comme un fonds (*pool*) où chaque locuteur puise et que chacun approvisionne, non pas constitué a priori par un système formel, mais par toutes les données de langues disponibles (données reçues et données produites).

As sociolinguists have insisted (Weinreich, Labov, and Herzog, 1968 ; Labov, 1982), people live in linguistically heterogeneous environments and both learn and use their language under these conditions. Furthermore, the widespread occurrence of bilingualism and diglossia show that people often know more than one grammatical system; and the striking phenomenon of intra-sentential code-switching reveals that, in using their knowledge, people may switch fluently between forms from different systems. [...] The study of language use is the study of the choices that people make among alternative forms in their **repertoire** of grammatical knowledge in formulating utterances. (Kroch 1989 : 202)

La langue s'appréhende chez le locuteur dans sa **communauté** ; elle est ce qu'il reçoit et produit comme langue. Dans ce cadre, il n'y a pas lieu d'opposer les langues partenaires d'une **aire communicative multilingue** (Gadet, Ludwig & Pfänder, 2008), ni l'utilisation de structures **standard** à celle d'autres structures de français, dans la mesure où l'exposition au français standard existe dans toutes les zones francophones.

Une vision globale de la langue demanderait qu'un supra-système puisse rendre compte de tout ou du maximum. Au niveau du locuteur, on peut concevoir plus facilement que des **représentations** abstraites s'élaborent en plusieurs modules, à des niveaux plus ou moins englobants, qui organisent ses compétences en matière de règles linguistiques, en lien avec d'autres compétences, notamment sociales et cognitives, et avec ses compétences

⁴ Certains domaines (phonologiques, morphologiques) de la langue passent pour se laisser mieux décrire comme systèmes que la syntaxe. Louis-Jean Boë rappelle que la phonologie, science d'un système qui semble si directement émerger de la matière (la *substance*, objet des sciences phonétiques), s'est développée de façon surtout *formelle* à ses débuts. Pourtant, l'insécabilité du signal acoustique en unités discrètes permutable est un fait devant lequel il a fallu se rendre. « Vouloir découper le signal de parole en segments correspondant à une chaîne de caractères symboliques discrets (sons ou phonèmes) ne peut aboutir qu'à des solutions *ad hoc* peu satisfaisantes » (Boë 1997 : 35), du moins d'un point de vue scientifique. Le repérage des unités comme segments est plus d'ordre cognitif que physique selon les observations actuelles. J'y reviendrai en 9.3 et 10.4.

⁵ Je profite ici de ce que le terme *langue* n'a pas été théorisé et est resté une « notion pré-scientifique, empruntée aux usages "ordinaires" » (Blanchet, Calvet & Robillard 2007).

pragmatiques à construire et à décoder des énoncés comme actes sociaux, différemment selon les situations et les motivations. Des tels systèmes intériorisés sont en mesure de « produire » de la **variation**. Le chercheur pour sa part les appréhende à partir des faits concrets hétérogènes de la réalité linguistique.

Je m'attache, dans cette première partie, aux diverses façons que j'ai eues de décrire la variation présente dans la langue. Après une discussion nécessaire des notions liées à la variation (1) et de quelques façons de rendre visibles des faits de variation (2), je montrerai comment les français et les langues ivoiriennes aident à la description ou à l'explication du français de Côte d'Ivoire. Je distinguerai d'abord pour cela deux types de variation : des spécificités circonscrites, qui attirent peu l'attention (3), et des variations qui ont plus d'ampleur (4). Je traiterai à part les alternances de présence et absence d'un élément comme un troisième type de faits (5). Mes exemples seront pris dans la syntaxe.

Chapitre 1. Une vision globale de la langue qui dépasse les variétés et leurs bornages

Malgré la vision globale de la langue que j'ai essayé d'avoir depuis la thèse, la question de savoir si des variétés existent et la question de leur bornage se sont posées à moi, ne serait-ce qu'à travers les exigences de certains éditeurs de mes travaux descriptifs du français. Il me semble donc nécessaire, dans ce premier chapitre, de poser quelques éléments de réflexion sur la variabilité de la langue en général, en discutant quelques notions plus ou moins couramment utilisées pour traiter de la variation : variable, variante, facteurs, co-variation, variétés, répertoire, continuum, basilecte, mésolecte, acrolecte. Ce premier chapitre procède donc à une approche de la représentation de la variation. J'illustre mon propos par le français de Côte d'Ivoire.

1.1 Variabilité et multiplicité des ressources de la langue

La variabilité de la langue, souvent réduite à des facteurs stylistiques et sociaux (ou socioéconomiques), est un phénomène plus vaste et complexe comme on le voit dès qu'on travaille sur l'oral. La notion même de **variation / variabilité**, empruntée à d'autres sciences, est inégalement adéquate pour les divers domaines de la langue (Gadet 1997 a et b, 2007). Je ne peux ici faire la revue de tout ce qui a déjà été dit, ni l'approfondir plus, ni le dire mieux. J'attire seulement l'attention sur l'insuffisance radicale des notions de variables et de covariance⁶ comme outils de travail sur la multiplicité des façons de dire dans une langue et, par extension, dans les langues.

La linguistique variationniste retient la notion de **variable** des théories des probabilités, où une variable aléatoire associe une valeur quantitative ou qualitative à chaque éventualité d'une même expérience aléatoire, autrement dit soumise au hasard.

Le terme variante est utilisé pour celui de valeur (qui, lui, recouvre en linguistique une notion sémantique ou relationnelle). Une variable se distribue alors en diverses variantes qui toutes ont un même rapport avec un élément constant, soit la valeur sémantique pour les variables

⁶ Ces notions ont été utiles à une certaine étape historique de la réflexion sociolinguistique (William Labov (1972 a et b)). Daniel Véronique (1979), Cécile Canut-Hobe (1996), Françoise Gadet (1997a, 2007 a) en particulier traitent de l'histoire de l'étude de la variation en linguistique.

morphologiques⁷, soit une relation purement distinctive avec les autres variables (ou valeur phonémique) pour les variables phonologiques. Par exemple, les prononciations apico-alvéolaire vibrée [r], dorso-uvulaire vibrée [ʀ], ou dorso-uvulaire dévibrée [ʁ] constituent des variantes d'une même variable, le phonème /r/ du français au Sénégal, lui-même distinct d'une autre rhotique, le phonème /l/, qui lui aussi a une variante assourdie lorsqu'il est précédé d'une consonne sourde dans un groupe consonantique (*peuple* réalisé [pøp̥l]) [37C]. Le problème en syntaxe (plus encore que pour le lexique) est qu'un item se construit en discours et que le sens est à appréhender dans un énoncé. Or, la valeur sémantique et pragmatique véhiculée par la structure d'un énoncé n'est pas univoque, n'étant pas déterminée uniquement par la forme syntaxique et lexicale. C'est donc l'absence d'une constante externe (du fait de l'équivocité des formes linguistiques) qui rend impossible de saisir diverses formes syntaxiques comme des variantes d'une même variable.

Il existe pourtant bien une multiplicité de formes pour dire des choses équivalentes ou proches (mais jamais totalement identiques) en termes de contenu et d'effet, à travers les systèmes et dans le même système. La **variabilité** de la langue, y compris chez un même locuteur, est une donnée fondamentale (Gadet 1997 b, Blanche-Benveniste & Bilger 1999). Elle ne concerne pas seulement les possibilités qu'un locuteur a de varier son langage selon les interlocuteurs et les situations de communication (variabilité stylistique/situationnelle), mais elle est le fonds qui permet la **reformulation**, l'intercompréhension, la traduction, jusqu'à la métaphore ou le proverbe qui tous sont des façons de dire ou de comprendre « la même chose ».

Deux énoncés différents par leurs formes peuvent donner accès au même sens ou concourir au même but pragmatique, mais inversement, deux énoncés de même forme lexicale et syntaxique peuvent avoir des sens ou effets divers, selon les situations et les connaissances partagées des interlocuteurs. Par exemple, lorsqu'un énoncé français est produit à partir de cultures différentes, il se voit investi de contenus socio-sémantiques divers, ce qui explique l'impasse dont parle Françoise Gadet :

Interlocuteur A: "j'ai isolé un phénomène typique du français d'Afrique (ou du français de XX)"

Interlocuteur B: "je le connais aussi dans mon lieu, qui n'a rien à voir avec l'Afrique"

Les deux types de réponses possibles, sans aucun doute justes, apparaissent néanmoins insuffisantes :

1) certes, le phénomène existe ailleurs, mais il y est moins fréquent ;

2) il existe ailleurs, mais avec un autre investissement socio-stylistique de la part des usagers. (Gadet 2011 : 252).

⁷ La valeur sémantique est à considérer en opposition avec les autres morphèmes du système.

Ainsi, la forte impression d'ivoirisation de la langue en Côte d'Ivoire pour des tournures comme *on dit quoi ?*, *kessia* ([*'kɛsjɑ*] *qu'est-ce qu'il y a ?*) ou un **là** postposé à une proposition ou à un syntagme nominal (exemples ci-dessous, voir aussi 12.2) se heurte à une impression de déjà vu pour le francophone de France, qui ne perçoit aucune « particularité » quand il les entend (ou le plus souvent les voit seulement transcrites).

(1)



(Presse : Gbich, caricature n°592)

(2) gban gban ils ont créé là, ils vont prendre drap⁸

Dans l'énoncé (2), extrait de la chanson *Gban gban* d'Alpha Blondy, la distance linguistique n'est pas si grande non plus. On ne retiendra que l'absence de **déterminant** en morphosyntaxe, et, concernant le lexique, une création à motivation onomatopéique et une expression idiomatique en *prendre* (une de plus). Absence de connecteurs et juxtaposition peuvent exister en discours dans toutes les langues.

La notion de variable n'est pas apte à organiser des unités syntaxiques parce que celles-ci sont prises dans des énoncés qui ne se caractérisent pas par un rapport au sens, ou par un effet pragmatique constant, par conséquent qui ne peuvent s'opposer à d'autres.

⁸ Un équivalent de cette phrase est : *à cause de la guerre qu'ils ont créée, ils seront humiliés un jour*. Les notions « prendre drap » et « humiliation » font partie des « intraduisibles ». Pour une réflexion philosophique de la notion d'« intraduisibles », voir Barbara Cassin (2004), ou Souleymane Bachir Diagne (2000).

La comparaison de plusieurs structures que l'on prend comme des variantes d'une même variable a souvent comme suite la recherche d'une co-variation avec des variables sociales, ou extra-linguistiques. Pourtant, les mêmes difficultés que dans le domaine linguistique apparaissent dans le domaine social : pour parler de variable, il faut une constante externe, et on ne peut ramener à une seule dimension des facteurs comme les attitudes face aux langues et variétés, les milieux sociaux ou même professionnels, dans la mesure où les sujets en ont plusieurs. En outre, même pris isolément, la plupart des facteurs sociaux ne peuvent être organisés en échelle ou hiérarchisation : les langues parlées par un locuteur, les professions ou le type d'habitat urbain, rural, etc. Cela explique sans doute la difficulté à trouver de meilleures variables sociales que les plus basiques et rudimentaires (âge, sexe, niveau d'études), mais cela pointe aussi les limites de toute cette méthodologie (Voir Cappeau & Gadet 2007 a : 105).

La notion de **corrélation** se heurte encore à la difficulté de trouver un même donné constant qui autorise la mise en parallèle d'une variable formelle et une variable sociale : les énoncés ne sont pas comparables surtout parce qu'on ne dit pas les mêmes choses quelles que soient les situations sociales de parole. Le résultat des études variationnistes et corrélationnistes ne peut que souffrir de ces approximations. La notion de variété en est un exemple.

1.2 Variation et variétés

Plus encore que la notion de variation, celle de **variété** a été justement controversée : il est très difficile d'en donner une définition satisfaisante en ce qui concerne la langue (Gadet 2008 a). De fait, le découpage en variétés de langue, même s'il part d'une observation des formes et de la constatation qu'elles sont diverses, se fait le plus souvent selon des critères non pas **internes** mais **externes** à la langue, en cherchant à associer à certaines formes de langue des facteurs stylistiques, sociodémographiques ou géographiques. Les questions essentielles, si l'on pose l'existence de variétés, sont celles de leur bornage et de leur spécificité : les délimitations peuvent-elles ou doivent-elles être opérées en partant des formes ou en partant des locuteurs et de tout critère susceptible d'établir des groupes de locuteurs ?

C'est en cela que la notion de variété franchit un pas de plus que celle de *variantes*. Comme le décrivent Berrendonner *et al.* 1983, s'il existe une bijection entre variantes de la langue et position sociale,

la fonction de chaque variante serait de connoter son corrélat, c'est-à-dire de signifier oppositivement la « position sociale » du locuteur qui l'emploie ». On arrive alors à la notion de cocarde en dialectologie : « telle variante "géographique" connote l'appartenance du locuteur à tel village et lui sert ainsi de cocarde signalant son terroir d'origine. [...] Se trouvent ainsi légalisées les notions de 'parler', 'idiolecte', et autres 'sociolectes' (Berrendonner et al. 1983 : 15 et 19).

Pour des variétés autres que françaises, Canut 2001 (Voir aussi Abolou 2008) montre que l'idéologie qui a sous-tendu la dialectologie africaine était divisionniste : cartes et atlas délimitent des zones de langues et dialectes qui appuient la thèse du morcellement africain en micro-communautés ethnolinguistiques, celle de territoires attribués à ces ethnies et celle de la nécessité d'une langue coloniale pour la construction des Etats-nations (Kouadio N'Guessan 2006 b). Ils tendent à reconstituer une époque aujourd'hui révolue, presque mythique (le 19^e s. d'avant la colonisation totale). A cette époque pourtant, des Etats existaient dont les territoires ne coïncidaient pas systématiquement avec les ethnies⁹. Le multilinguisme et la mobilité des populations existaient déjà, les frontières n'étaient pas définitives puisque les peuples migraient ou s'étendaient, et sur ces territoires vivaient des locuteurs d'autres langues, avec un droit d'exploitation du sol, d'élevage, de pêche, de commerce, d'asile, etc. Les découpages en ethnies ont pris pour unifié ce qui ne l'était pas et ont transformé en frontière ce qui était zone multiculturelle.

Si les **frontières** géographiques sont discutables en tant que barrières, les frontières sociales le sont plus encore (Auzanneau 1991). Je reviendrai sur les catégorisations socio-démographiques lorsque j'aborderai la représentativité des corpus (6.1), je souhaite ici montrer que la difficulté de borner des (variétés de) langues devrait inciter à rechercher ailleurs l'intérêt de l'étude de la variation linguistique. Je ne m'oppose donc pas frontalement à la notion de variété, mais je pense qu'il ne s'agit pas là d'une question proprement linguistique. Globalement, l'objet variété, comme l'objet **langue**, sont concevables et réfèrent à des réalités sociales, mais un décalage important existe déjà entre les désignations fondées sur une approche scientifique et celles fondées sur une approche spontanée des locuteurs (Canut 2001). Les frontières pourront toujours être remises en cause en tant que verrouillage puisque les zones prises (l'espace des formes conquis) dans la langue passent d'une variété à l'autre (Deulofeu 2001, Fournier 1998), d'une langue à l'autre, et que les lois phonétiques, les modèles de constructions et bien sûr le lexique des langues et variétés en contact s'influencent mutuellement. Du point de vue des formes, délimiter des variétés ou des langues pose des

⁹ Le concept même d'*ethnie* est des plus flous (Ki Zerbo 2003), les unités culturelle, linguistique, génétique, politique, territoriale ne se recoupent pas.

problèmes en partie semblables : c'est l'idée de systèmes clos, figés, contigus, associés à des communautés tout aussi fermées qui n'est pas appropriée à la réalité linguistique et sociale.

Berrendonner *et al.* 1983 démontrent que ces parallélismes sont sans cesse démentis par les faits, et on constate, en observant des corpus, que les interactions n'empruntent pas à une mais à plusieurs de ce qu'on croyait être des variétés (ou des dialectes, des langues). Le phénomène a peut-être été reconnu plus facilement par la communauté scientifique (occidentale) pour les français africains (Dumont 1990 : 153 ; Manessy 1994, Lafage 1996¹⁰) que pour les français en général (Gadet 2007 a et b), en tous cas décrit dans des termes différents.

Dans des communautés multilingues, il s'inscrit dans un comportement beaucoup plus vaste du mélange de langues. Le fait même de pouvoir, pour les locuteurs, mélanger des langues (ou des variétés) présuppose un **répertoire linguistique** global, dont la définition est à préciser, les utilisations qui en ont été faites depuis Gumperz 1964 étant disparates. Le répertoire linguistique est parfois conçu comme un composé de variétés linguistiques, régionales ou sociales, ou encore comme un ensemble de formes disponibles pour un individu donné à un moment donné. Dans les deux cas, la notion de répertoire linguistique n'apporte rien à celle de variétés.

Certains auteurs, en revanche, en ont une vision large et dynamique. Nicolai (2001 : 25) rappelle ainsi qu'« [i]l n'existe donc pas seulement un répertoire des codes linguistiques, mais une multiplicité d'autres répertoires concernant les usages, les attitudes, les comportements, et finalement toutes les activités potentiellement catégorisables



Dja ou *paquet*, avec ses poids à peser l'or. Niangoran-Bouah 1987, Vol 3, p. 32.

Ces poids font partie de deux systèmes d'écriture des peuples Akan, l'un graphique (signes et lettres), l'autre physico-plastique, où chaque pièce figurative est symbole de proverbes, de maximes, d'événements sociaux ou d'autres réalités. Ils forment le *dja*, réservoir de représentations du discours, pour divers usages socioculturels.

¹⁰ Par exemple : « Il n'est même pas certain qu'étudiants voire enseignants n'éprouvent pas souvent une certaine insécurité linguistique, notamment dans le maniement des registres, ce qui confère à quelques écrits une apparence de préciosité où alternent clichés, hypercorrections et effets de style inattendus » (Lafage 1996 : 597).

qui sont susceptibles d'être thématisées et négociées en situation, dans l'échange ». La définition des *verbal repertoires* est indissociable des notions à l'aide desquelles John J. Gumperz l'a élaborée, celles de communautés de discours, celle de convenances linguistiques (*linguistic etiquette*), ainsi que des typologies des rapports sociaux et des interactions.

Il est vrai que, pour Gumperz, le *répertoire linguistique* n'est pas un simple composé de formes linguistiques mais un ensemble de variétés qui constituent un tout comportemental. Cependant, il s'agit de *variétés de discours* (liées au type d'interaction et au statut des participants) et non de variétés de langues. Il utilise aussi la notion de variantes, mais ses exemples sont pris uniquement en phonologie et morphophonologie. S'il conserve les notions existantes de langues et variétés, il montre aussi que la possibilité de chevauchement des formes (*grammatical overlap*) participe éventuellement à la structuration même du répertoire. En effet, le caractère compartimenté ou au contraire fluide du répertoire est en relation avec la structure sociale de la communauté. Par ailleurs, l'habileté à manier plusieurs systèmes grammaticaux, à contrôler les convenances linguistiques selon plusieurs règles, s'acquiert parallèlement à l'apprentissage des règles de grammaire.

Pour que la notion de *répertoire linguistique* soit plus utile que celle de *variété de langue*, elle doit donc être comprise comme un tout, non clos, assorti d'une compétence à faire varier son discours *hic et nunc*, à l'ajuster en fonction des situations mais aussi à le formuler différemment dans la même interaction. Pour Robert Nicolai (2001 : 24), l'expression *répertoire linguistique* est « un « raccourci discursif » qui permet de nommer l'inventaire des possibles auquel l'individu ou la communauté est censé pouvoir se référer et trouver ses ressources pour adapter sa communication au contexte de son actualisation [...] dont les unités ne sont nullement inventoriées et ne sont probablement pas exhaustivement énumérables » (Voir aussi Nicolai 2007).

Cette compétence fait partie de compétences relationnelles et communicationnelles plus larges¹¹ (ou leur est associée) ; elle est sans doute à la base de tout apprentissage de savoirs. L'école initie à des **registres**¹² spécifiques (« soutenus » et écrits) et à des stratégies de discours sollicités propres à elle au départ, à l'intérieur de la salle de classe. Elle est aussi lieu d'extension de la **variation** dans d'autres registres dans le reste de l'établissement (Boyer (ed) 1997). Cependant, même avec peu ou aucune scolarité, les locuteurs (adultes et enfants) sont

¹¹ Françoise Gadet (1997) rapproche la grande souplesse des formes de l'interrogation en français et les enjeux importants qu'elles impliquent dans les interactions.

¹² J'utilise le terme scolaire puisque l'on a bien affaire à une notion scolaire (*niveaux* ou *registres de langue*) (Gadet 1997).

capables de percevoir la variation et de la produire (Blanche-Benveniste & Bilger 1999, Buson 2005, Lambert 2009, par exemple). Cette opération ne suppose pas qu'ils aient catégorisé toute la langue en variétés, mais qu'ils discriminent certains éléments comme indicateurs.

A l'intérieur d'une même interaction, certains thèmes occasionnent des variations appelées dans d'autres contextes diaphasiques. Par exemple, lorsqu'un locuteur parle de son travail, plusieurs facteurs facilitent une variation nourrie : l'habitude de ce thème, la passion dans la conversation favorisent l'aisance et la non surveillance, en même temps que peut être facilement activée la **norme professionnelle**, le jargon, les « stéréotypes de parole » ou éventuellement la langue soutenue qui va avec (Blanche-Benveniste & Bilger 1999).

En discutant les notions de **variété** et de **corrélation**, je ne nie pas l'influence des **facteurs** sociaux et individuels sur les productions linguistiques (6.1, 6.3) mais je critique seulement l'illusion qu'ils expliquent tout, ou même qu'ils expliquent quoi que ce soit. D'autres éléments, beaucoup plus complexes, sont plus pertinents (Gadet 1997 b, 2008, Blanche-Benveniste 1997) et en dernier ressort, les genres de discours, et les enjeux de l'interaction semblent être susceptibles d'occasionner de plus grandes régularités linguistiques (Gadet 2008 a, Pfänder & Ennis 2011). Cependant, s'il est hors propos de chercher des causes déterminantes à des événements contingents, il est encore plus délicat d'évaluer la probabilité d'**événements** que leur acteur veut improbables. Jean-Louis Dessales (2002), en s'inspirant de Claude Elwood Shannon, observe dans les conversations ce qu'il appelle le « comportement shannonien » : la « communication des événements saillants », ou du moins « inattendus », occupe une bonne part des conversations spontanées. L'auteur montre que l'improbabilité du fait rapporté est très importante pour l'acceptabilité conversationnelle des contenus, bien que d'autres paramètres entrent en jeu. Il me semble logique, que parallèlement au contenu, le fait de varier, de créer du nouveau, de l'inattendu dans la forme contribue à attirer l'attention recherchée. Par conséquent, à côté de facteurs qui opposent des styles ou des variétés par un jeu de divergences entre eux et de convergences à l'intérieur de chacun, il existe des principes de variation toujours divergents.

La façon prépondérante de parler du français en Afrique, tout en se privant toutefois de rendre compte de son dynamisme interne, est la tripartition en basilecte, mésolecte et acrolecte ; elle demande une discussion spécifique.

1.3 Basilecte, mésolecte, acrolecte et continuum

Je n'ai pas suivi l'approche qui a prévalu pendant plusieurs dizaines d'années pour le français en Afrique, celle des *variétés basilectales, mésolectales et acrolectales*, avec la notion associée de **continuum** entre ces variétés. Cette tripartition de la langue en variétés basse, moyenne et haute est souvent présentée comme déterminée par des critères sociolinguistiques : **l'acrolecte** est parlé par les élites, le **mésolecte** par les personnes scolarisées, le **basilecte** par le petit peuple et ceux qui ont acquis le français de façon informelle. Il est aujourd'hui possible de dépasser ce modèle, et même les auteurs qui le défendent conçoivent aussi que des critères comme le niveau d'études ou la position sociale ne suffisent pas à délimiter des variétés sociolinguistiques, toutefois sans parvenir à douter du modèle lui-même (Knutsen 2007, Queffelec 2001, Italia & Queffelec 2011).

Cette approche des langues date d'une quarantaine d'années, introduite par Derek Bickerton dans les années soixante-dix, qui propose en outre un modèle d'analyse implicationnelle. La mise en avant de ce système pour le français en Afrique vient de Gabriel Manessy ; il l'expose en 1983 au IV^e Colloque International des Études Créoles tenu à La Nouvelle-Orléans. En 1985, sous le titre « Français, créoles français, français régionaux » dans le *Bulletin du Centre des Plurilinguismes* (IDERIC) n° 7-8, il écrit :

La difficulté qu'on éprouve à décrire le français d'Afrique provient pour une bonne part de ce [...] qu'il se présente dans la réalité comme un continuum dont un des pôles est la langue très pure de nombreux écrivains ou intellectuels africains et dont l'autre se perd souvent dans une zone indécise où l'on a peine à distinguer ce qui est la réalisation approximative des structures françaises de ce qui ressortit aux langues de substrat. (Manessy 1994 : 97)

Il cite ensuite Laurent Duponchel 1974, pour des exemples qui seront continuellement repris par la suite¹³, mais qui sont discutables. Ces fameux exemples qui ont traversé 30 ans sont reproduits ici de Suzanne Lafage (1985) :

... A cet effet, nous nous sommes appuyée sur un exemple ivoirien observé par L. DUPONCHEL (1974a), une série d'énoncés ayant la même signification mais correspondant à des variétés différentes du français local (Tableau 9).

¹³ Par exemple par Jean-Louis Hattiger 1981 : 24-25, Suzanne Lafage (1985 : 95), Pierre Dumont (1990 : 47), Edith Bédard & Jacques Maurais 1983, Anne Moseng Knutsen (2007 : 44, en les reproduisant de Hattiger 1981)).

TABLEAU 9

COTE-D'IVOIRE	FRANCE	SUD-TOGO
1. Il serait nécessaire de déplacer ce véhicule	1. Il serait nécessaire de déplacer ce véhicule	1. Il serait nécessaire de déplacer ce véhicule
2. Il faut pousser l'auto	2. Il faut pousser l'auto	2. Il faut pousser l'auto
3. Faut l' pousser c't bagnole	3. Faut la pousser cette bagnole	
4. Faut pousser camion	4. Faut pousser l'auto	4. Faut pousser l'auto
5. Na ka pousser camion	5. N'y a qu'à pousser l'auto	5. Nya qu'à pousser auto-lâ
6. A kan ka mobili pousser		
7. Akan ka mobili nyoni		
8. énoncé en langue africaine		8. énoncé en éwé

Une des reproductions de l'échelle de Laurent Duponchel (1974, p. 24-25) :
celle de Suzanne Lafage (1985, p. 95)

L'un des énoncés français (le 3^e ci-dessous) n'existe pas dans la réalité ivoirienne pour la raison que Suzanne Lafage donne plutôt pour le Togo : la « langue familière » de la France métropolitaine n'est pas utilisée comme registre équivalent dans nos pays ; les énoncés dioula (les 6^e et 7^e ci-dessous) sont défectueux¹⁴. Lafage 1985 ne parle pas encore de continuum mais d'une « situation de continuité interlinguistique assortie de discontinuité intralinguistique ». Elle ajoute : « il y a en Côte d'Ivoire un glissement progressif de l'énoncé en langue soutenue jusqu'à l'énoncé en langue africaine, au point qu'il est difficile de situer la limite de ce qui est encore acceptable comme français de ce qui ne l'est pas. » (Lafage 1985 : 94-95).

Le modèle du continuum entre plusieurs variétés perdure probablement parce qu'il est très logique (Bagouendi-Bagere 2005, Italia & Queffelec 2011), mais, bien que commode, il est peu explicatif¹⁵. L'approche me semble peu pertinente d'un point de vue linguistique et partielle d'un point de vue sociolinguistique, avec une vision de la langue en arrière plan que je ne partage pas.

¹⁴ Ce sont pourtant ces énoncés qui ont été reproduits de nombreuses fois par la suite, et non ceux de Suzanne Lafage (1978 : 63-64) qui eux étaient justes : *aka kã ka mobili puse / aka kã ka mobili nyoni*.

¹⁵ Je n'entends pas par là qu'on puisse trouver un modèle (totalement) explicatif.

Du point de vue des formes linguistiques, l'acrolecte est facilement concevable puisqu'il correspond au français standard. Il n'est cependant pas facile d'attester des usages standard homogènes, y compris dans les milieux de hauts diplômés, tout comme en France (Voir 2.2)¹⁶. Ce français acrolectal, que j'ai souvent préféré appeler **officiel**, est réservé à des situations très **formelles** (discours, enseignement supérieur) mais ne constitue pas la langue unique d'un groupe.

Le basilecte est lui aussi facilement concevable du fait qu'il représente tous les usages de français les plus éloignés du standard. Il faut cependant immédiatement admettre qu'il n'est la langue unique d'aucun locuteur puisqu'on ne peut pas continuellement n'utiliser que de formes qui divergent du standard. Par ailleurs, associer basi, méso et acrolectes à des niveaux d'études n'a plus que l'intérêt de rappeler que le français standard s'apprend à l'école, ce qui est peu étonnant pour une langue seconde et même pour une **langue première**¹⁷ (Guerin 2007). Même ainsi, les basilectes devront être idéalisés pour arriver à en donner une apparence unifiée dans la mesure où les locuteurs ont des systèmes très instables et cherchent toujours à les améliorer.



Le mésolecte reste un fond hétérogène très vaste, dont chacun s'accorde à dire qu'il est très variable : il est en fait la langue dans sa réalité. À l'intérieur du mésolecte, qui couvre donc la grande majorité de la langue, l'organisation du continuum est très difficile à décrire de façon implicationnelle ou d'une autre façon et la démarche a été quasiment abandonnée. Même si certaines études ont tenté de calculer la distance de Levenshtein pour les continuums dialectaux (Heeringa & Nerbonne 2001), la méthode est déjà discutable pour la phonologie lexicale et inadaptée pour la syntaxe. Par conséquent, la notion de continuum reste une notion floue, qui apporte peu à l'analyse de la variation.

Du point de vue sociolinguistique, mon scepticisme face à cette tripartition de la langue rejoint tout d'abord celui face aux variétés diastratiques ou sociolectes. Comme le fait remarquer Salikoko Mufwene (2005, 2006), dans toute société stratifiée, on peut tenter de distinguer des élites, d'une part, des démunis d'autre part, et des classes moyennes entre ces deux pôles, on peut aussi tenter d'y faire correspondre des lectes (basi, méso et acrolectes) définis sur des critères linguistiques. Mais, outre que l'existence de personnes à la fois

¹⁶ Le manque d'études et de descriptions des façons de parler des milieux aisés ou de professions de haut niveau social n'aide pas à se faire une juste idée de ce qu'est un acrolecte (Voir une discussion à ce sujet dans Gadet 2007 et Paveau & Rosier (2008 : 318-325)).

¹⁷ J'utiliserai peu le concept « langue seconde », dont nous avons montré les limitations dans un travail collectif [19A]. Je reviens sur celui de langue première dans la section suivante 1.4.

proches d'un pôle social et du pôle linguistique opposé interdirait des corrélations aussi simplistes, on aura au mieux réussi à associer à quelques **fonctions** socialement éminentes une variété « haute » (plus ou moins idéalisée) et à quelques autres, particulièrement élémentaires, des variétés « basses ».

On parle de continuum linguistique dans le cas typique des régions à la fois créolophones et francophones où ces deux pôles linguistiques s'opposent et toute une série de faits tendent vers un ou l'autre pôle sans qu'on puisse établir de frontières ou interruption (Ledegen 2009, 2010 : 274). Le principal obstacle pour des pays multilingues est celui des deux dimensions puisqu'il faudrait concevoir autant de pôles que de langues. Un deuxième obstacle est posé par les variétés transversales et/ou qui ont des fonctions d'un autre ordre que des langues de communication ordinaires, qu'il est impossible de représenter sur un continuum à deux pôles ou même à deux dimensions. Un exemple est le **nouchi** en Côte d'Ivoire, qui a un peu plus de trente ans à Abidjan, et s'étend toujours. Il est essentiellement un argot, donc une langue en grande partie produite et élaborée délibérément. Mêlé de plusieurs langues, instable, il possède, comme tout système, ses règles propres, dans lesquelles les influences du français et du dioula véhiculaires de Côte d'Ivoire sont les plus notables¹⁸. Ses frontières sociolinguistiques dans l'univers ivoirien sont problématiques du fait qu'il est attribué à, et revendiqué par, plusieurs groupes. Jérémie Kouadio N'Guessan (2006) montre la difficulté à représenter un continuum sur un axe horizontal, du point de vue des formes :

le nouchi procède à la fois du dioula et du fpi, mais également [il] n'est pas trop éloigné du français local ivoirien qu'il commence d'ailleurs à irriter comme l'avait fait le fpi avant lui. (Kouadio N'Guessan 2006 : 188)

Le modèle du continuum linguistique, corrélé à celui d'un continuum social avec des pôles acro et basilectaux, est idéologiquement lié à une situation de post colonisation où le français est la langue qui sert à classer socialement les sujets selon leur rôle dans une économie et une culture superposées. Pourtant, toute l'activité sociale ne se réduit pas à ce qui se passe en français. D'un côté, il existe de nombreuses autorités (religieuses, associatives ou de chefferie traditionnelle) en Afrique dont le français empêche d'associer élites et acrolecte, et d'un autre côté, des personnes à l'aise en français standard parlent une langue africaine à la maison ou dans la rue.

¹⁸ J'en parlerai davantage en 6.2 et 10.2 (Voir aussi Newell 2009).



En plus de ces problèmes se pose donc celui du lien du continuum avec les langues africaines. Dans de nombreux travaux, on observe en effet que le pôle bas du français est relié à une langue africaine, le plus souvent **véhiculaire**, le dioula pour la Côte d'Ivoire. Les travaux cités plus haut souscrivent donc à l'idée que les locuteurs des seules langues africaines sont au bas de l'échelle sociale, comme le montre Mufwene (2005 : 79-89, 2006), et que tout mélange ou **changement** dans la langue ressortit de la **basilectalisation**. Cette façon de voir ne correspond pas à la réalité qui laisse une large part aux **mélanges de langues** quels que soient les registres et les locuteurs. Même les locuteurs monolingues francophones ivoiriens empruntent aux langues africaines, éventuellement aujourd'hui par le biais du nouchi. Tous les processus qui accompagnent le contact ne s'expliquent pas par la basilectalisation (Voir 11.1). Il serait beaucoup plus intéressant d'approcher l'articulation des langues africaines entre elles et avec le français au niveau des contraintes morphosyntaxiques, de l'influence des habitus phonologiques acquis dans une langue sur une autre langue, des compétences dans les différentes langues et des **représentations** sociales des langues. Gervy Goma-Malanda (2011), par exemple, montre qu'au Congo une meilleure compétence en kituba et en français va de pair avec une meilleure maîtrise des contraintes propres au mélange des deux codes, contrairement à ce que laissent penser certaines études socio-didactiques (Voir aussi Varro 2003, Hélot *et al.* 2008).

On n'est jamais arrivé à l'aide de variétés diastratiques, à rendre compte de la manière dont la langue est utilisée dans une communauté large (une métropole urbaine, un pays par exemple). La difficulté à cerner et à nommer des variétés ne prouve pas qu'elles n'existent pas, mais aide au moins à prendre conscience du risque d'élaborer un modèle trop éloigné de la réalité.

1.4 Une variété dans un ensemble

Bien que des difficultés de plusieurs ordres s'opposent à la description d'une « **variété** » il faut pourtant bien délimiter des objets d'étude dans un ensemble si vaste que le français, (ou que les langues dans un espace).

Des difficultés à la fois théoriques et méthodologiques s'opposent à la description d'une « variété » pour elle-même, isolée des autres. Tout d'abord, « une variété » n'existe pas de façon figée et indépendamment d'autres « variétés », mais est élaborée sans cesse par des locuteurs qui ont chacun une compétence plus large et participent, dans d'autres contextes, à d'autres variétés (Martinet 1953, Tabouret-Keller 2001). L'exhaustivité est donc inconcevable

79

(Voir 6.1). Ensuite, la variété n'est pas faite que de spécificités et la majorité des éléments linguistiques sont communs à plusieurs variétés. De ce fait, la description est délicate et se heurte facilement à des malentendus, par exemple lorsqu'un lecteur s'étonne de retrouver des faits présentés comme ceux d'un espace déterminé, qu'il sait exister dans d'autres variétés. Il est vrai que, d'un point de vue général, une description de la variation est en soi différentielle, mais d'un point de vue pratique, si on ne veut extraire que les énoncés qui seraient absents d'autres français (ce que demanderait une grammaire purement différentielle) on ne peut qu'obtenir une grammaire parcellaire et discontinue.

D'autres écueils sont possibles, qu'il convient d'éviter. D'un côté, la délimitation d'une variété linguistique ne peut avoir pour but de présenter un ensemble homogène de langue, autrement dit d'éliminer la **variation**, puisque la variation d'une langue n'est pas réductible à une somme de variétés et que, même avec ces restrictions, la langue offrira encore de la diversité (Gadet 2007a). D'un autre côté, du fait que les critères utilisés pour délimiter une variété seront toujours arbitraires même s'ils font l'objet d'un grand soin, la variété de langue ne pourra jamais être clairement délimitée, c'est-à-dire opposée à d'autres¹⁹. On ne peut évidemment pas découper des variétés dans une langue comme on peut découper une portion dans un gâteau, c'est-à-dire isoler une partie selon des critères spatiaux ou autres et l'expliquer par le découpage opéré. En d'autres termes, lorsqu'on extrait des **faits de langue**, il est important de les prendre comme des faits qui existent probablement ailleurs avant de les expliquer par des facteurs extralinguistiques de façon univoque.

173

Mon idée est plutôt que la réflexion sur toute variété de français (sur *tout français*) est une réflexion sur le français et plus généralement sur la langue, et qu'on peut trouver des faits similaires dans d'autres variétés de français, d'autres langues²⁰ [6A, 34C]. La notion de **variété**, défectueuse pour rendre compte de la langue, a néanmoins l'intérêt de bien circonscrire, à défaut d'une réalité, un champ d'étude clairement (dé)limité. J'ai pris ainsi le parti de dénommer des variétés circonscrites soit de façon géographique à travers des sources diversifiées (le français de Côte d'Ivoire chez les locuteurs qui l'ont comme langue dominante ; le français des wolophones [37C]), soit par un corpus archivé (PFC (Voir 7.1) ; les écrits littéraires ivoiriens de première génération [33C]), ou d'une autre manière. Le **corpus** est alors pris comme l'espace à interroger pour des questions préalables.

96

¹⁹ J'y reviendrai au chapitre 7.

²⁰ Cela peut venir d'une parenté linguistique, mais aussi d'une convergence des formes sans filiation commune, comme je le discuterai avec la question des contacts de langues, au chapitre 11.

Un dernier point à éclaircir concerne le fait de considérer différents les français d’Afrique parce qu’ils sont des « langues secondes », donc soumis à des processus d’interférences qui seraient distincts des autres processus d’évolution de la langue, propres aux « langues maternelles »²¹. Ce qui différencie pourtant les variétés européennes de français vient historiquement de facteurs semblables. La trace des premières langues en contact avec le français de l’époque est plus lointaine, mais les français actuels sont bien des legs des contacts linguistiques et d’autres facteurs. Si on ajoute à cela le fait que les résultats de processus divers se rejoignent souvent dans une convergence des formes, il n’y a plus lieu de séparer l’étude des français en Afrique et ailleurs [32C]. Mon but n’est donc pas de chercher si *le français de Côte d’Ivoire* garde son inscription dans *le français*, mais de montrer que son étude est une étude d’un français pouvant, la plupart des fois, servir pour d’autres français.



Je n’utiliserai plus par la suite les expressions « langues secondes » et « langue maternelle », qui sont, soit absentes du langage courant (et peu utilisées dans les travaux scientifiques africains, voir la note 17 de la section précédente), soit utilisées dans un autre sens :

(3) CIANK1G: Bon, ma langue maternelle, c’est le guéré <E1: Oui.>, mais, je connais, je connais pas trop les paroles. Mais quand on me parle, je comprends
 E1: Tu peux comprendre? <CIANK1G: Ouais> D’accord
 CIANK1G: Ensuite, ma langue paternelle, c’est le sénoufo, <E1: Ouais> mais là, je comprends (rire) absolument rien, hein (PFC-CI)

La notion de *langue première* remplacera au besoin celle de « langue maternelle ». La meilleure définition de *langue première* reste pour moi celle que donne Mwatha Musanji Ngalasso (de la langue maternelle) :



[La langue maternelle]. Celle-ci n’est pas forcément, comme on l’affirme souvent, la langue native de la mère mais celle du milieu où l’on est né et où l’on a verbalisé les premières expériences ; c’est [...] la langue la mieux maîtrisée, celle de la spontanéité du discours, de la familiarisation avec l’environnement socioculturel immédiat, de la familiarité avec les proches (parents, amis), de la communication avec son milieu. Elle est généralement, mais pas toujours [...], la langue de l’identification ethnique et de la connivence avec ceux qui connaissent la même histoire sur le même territoire. (Ngalasso 1990 : 18).

Pour le locuteur de (3), c’est le français, puisqu’il a déclaré auparavant avoir appris à parler en français (le guéré peut aussi avoir joué un rôle). Un locuteur peut avoir plus d’une langue première, très précocément apprises et qui lui ont servi dans sa toute première socialisation.

²¹ Il faudrait remonter à la linguistique historique et comparatiste du 19^e siècle pour expliquer la genèse de cette distinction, liée à l’idéologie de la langue pure : les changements par « héritage » ont été distingués à cette époque des changements par « emprunts ». Seuls les changements par « héritage » pouvaient assurer une filiation naturelle à une langue et lui permettre de conserver sa pureté, comme par parthénogénèse.

Conclusion du premier chapitre

Je fais appel à un apport externe pour terminer ce chapitre 1.1 qui montrait ma préférence pour une vision globale de la langue qui dépasse les questions des variétés et de leur bornage, sans toutefois pouvoir surmonter la difficulté de cerner et nommer des objets langues. Peut-être conviendrait-il, de dire le « français à la manière de X » et non pas le « français de X » comme font les Manouches (du Sud-Ouest de la France du moins). En effet les Manouches et les Roms disent parler *romanes* et non *romani*. Alors que *romani* est un nom, *romanes* est un adverbe signifiant, grâce au suffixe *-anes*, « à la manière rom, manouche ou voyageur » ou « *en tant que* Roms ... ». Il est intéressant de noter, par ailleurs, que parler de cette *manière* inclut non seulement la langue romani mais aussi le « jeu romanes » (Williams 2003 : 26, 36)²², qui passe par la maîtrise du français des Gadgé. Le « jeu romanes » est le jeu bilingue entre cette langue et le français ou entre le français voyageur et le français des Gadgé. La frontière identitaire n'étant pas tant entre les langues concernées qu'entre ce bilinguisme et le monolinguisme des Gadgé ou « paysans » (Voir Williams 2003). Ainsi, *la langue* n'apparaît pas d'abord comme *un* système mais à la fois comme compétence et comme pratique de plusieurs.



²² On peut rapprocher de ces réflexions sur *la langue* celles de Canut 2001 et Blanchet, Calvet & Robillard 2007.

Chapitre 2. Des points de comparaison

Dans ce deuxième chapitre sur l'approche descriptive des formes, je me centre sur diverses façons de présenter les faits de variations, qui ont pour points communs le recours à la comparaison, ou à l'opposition entre formes de français. Il est vrai que, d'un point de vue méthodologique et didactique, des points de comparaison facilitent la compréhension, sont nécessaires à cause de contraintes conceptuelles qui font qu'une réalité doit être présentée par rapport à d'autres existantes pour être mieux comprise. Pourtant, le gain de la comparaison en ce qui concerne la visibilité des faits ne compense qu'en partie la difficulté que pose le choix des points de référence (français standard, français d'ailleurs, langues en contact), ne serait-ce que pour le temps de la démonstration.

Un autre problème méthodologique se pose, que j'évoque dès maintenant mais sur lequel je reviendrai dans le deuxième chapitre. Mettre en lumière un français en tenant compte de sa variation demande d'avoir recours essentiellement à un corpus. Or, rapprocher des faits de ce corpus et d'autres faits qui ne proviennent pas de corpus entraîne un déséquilibre dans les données. Parfois, les faits ne sont disponibles qu'à travers leurs « explications », développées à partir des causes présumées. Une grande difficulté vient du fait que nous ne disposons pas actuellement de recueils de données en langues africaines comparables à des corpus de français référencés et annotés comme PFC, CIEL (Voir 7.1)²³, et que les données authentifiées manquent encore pour le français.

Le but de ce chapitre est de montrer les difficultés que posent les descriptions qui se limitent aux formes et ne s'autorisent donc que la comparaison à d'autres formes, ou ensembles de formes. Il existe pourtant actuellement des théories linguistiques qui tentent de décrire et d'« expliquer » la variation du français par des facteurs internes à la langue ou aux langues, tout en faisant le lien avec des facteurs cognitifs, culturels, communicatifs et autres, comme celle que présente Françoise Gadet (2007 b) dans le n° 57 de *LINX*, consacré aux *Etudes de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles*.

²³ Je reviens sur la qualité des corpus de français en 9.2 et sur le manque de corpus en langues africaines en 3.3.

2.1 Les descriptions de la variation du français

Au sein des analyses de l'oral, l'approche *polylectale* de Alain Berrendonner, Michel Le Guern et Gilbert Puech (1983), ou celle d'un supra système « permissif » de Henri-José Deulofeu ont le grand intérêt de mettre en évidence qu'il y a une marge de potentialité dans le système. Robert Chaudenson s'attache à montrer l'unité *panlectale* du français, en faisant l'hypothèse d'un modèle susceptible de décrire toute la variation, en diachronie comme en synchronie, et de classer les causes qui la déterminent. Pourtant, alors que les auteurs recherchent un modèle explicatif et présentent des typologies des variations, aucune approche ne prend en compte les phénomènes de contact au même titre que les autres données de variation.

Alain Berrendonner, Michel Le Guern et Gilbert Puech (1983) tiennent à rendre compte du **systemique** tout en considérant la variation comme un « mode d'organisation pertinent de certains modules de la langue » (p. 14). Les auteurs posent (p. 17) « comme principe théorique fondamental la priorité des explications intra-systémiques sur tout élément d'explication externe », notamment les études corrélationnistes. Refusant à la fois l'idée de langue comme système homogène et celle d'un rapport quelconque avec ce qui lui est extérieur, ils ne retiennent comme pertinent que le fait qu'« une langue est une polyhiérarchie de sous-systèmes, et certains de ces sous-systèmes offrent aux locuteurs des choix entre diverses variantes » (p. 20). Ils voient alors la tâche de la grammaire comme une recherche des « régulations imposées par le système » (p. 27). Les limites de la langue sont donc fixées uniquement de l'intérieur, par « pressions du système » et non de l'extérieur.

Cette conception de la langue close sur elle-même n'empêche pourtant pas une réflexion sur le **changement** en diachronie, vu comme un aspect de la variation polylectale. Les auteurs retiennent de Labov la notion d'hétérogénéité des systèmes comme lieu de concurrence entre les **variantes**. Ils considèrent en effet que les « lectes » (variantes dans un système ou d'un système, selon la définition p. 58) coexistent en perpétuelle opposition, sont continuellement créés et éliminés, ce qui est propice au changement en diachronie. Le changement peut avoir des **causes internes et externes**, les deux types pouvant également provoquer la naissance et la mort des lectes, « contribuer à la désorganisation du système aussi bien qu'à son harmonie » (p. 65)

Cependant, pour Alain Berrendonner, Michel Le Guern et Gilbert Puech (1983), la syntaxe n'est sensible aux facteurs externes qu'à travers les changements lexicaux ou phonologiques ;

elle dépendrait plutôt de facteurs internes : simplicité, régularité ou analogie, rendement. Cela est difficile à affirmer alors que les limites de ces facteurs « internes » sont facilement visibles. Ainsi, pour les auteurs, la généralisation de l'article (processus commencé en moyen français et achevé à la moitié du 17^e s.), et de **de** avant l'infinitif (17^e s. aussi) sont dus à des régularisations analogiques, et, autre exemple, la forme *je le fais lire Chomsky*, concurrente à *je lui fais lire Chomsky*, « s'explique » par une régularisation sur le même type que des structures à accusatif comme *je le fais venir* (p. 77-78 et 237-241). Toutefois, lorsque les auteurs avancent que l'analogie est à la source de ces changements, ils n'éclaircissent pas pour autant le fait que l'une des deux formes et pas l'autre a été généralisée²⁴. Le dernier exemple, en particulier, montre qu'on peut parfois dire plus que l'analogie. Pour expliquer le passage de *je lui fais lire Chomsky* à *je le fais lire Chomsky*, les auteurs donnent un autre modèle analogique où le clitique est ambivalent, le premier *me* étant accusatif et le second datif sans changement de forme : *il me fait venir*, *il me fait lire Chomsky*. Or le processus de rapprochement de ces formes à la « naissance des lectures²⁵ » laisse entendre plus que l'analogie : le mode de construction par paradigme semble primer sur une construction du clitique par transformation, comme ici la pronominalisation du complément datif.

Il me semble que la focalisation sur la **mécanique** de la langue, et la réduction sur ces trois facteurs, simplicité, régularité, rendement, qui sont du même ordre, est marquée culturellement et empêche une vision plus large, de motivations multiples dans le changement, comme je le montrerai dans la 3^e partie.

Dans le cadre des *Recherches sur le français parlé*, Henri-José Deulofeu conçoit au contraire « les systèmes linguistiques comme 'permissifs' à l'égard des réalisations possibles » (Deulofeu 1981 : 156), ce qui l'autorise à mettre en relation des analyses d'un très large éventail de données. Par exemple, au vu de l'extrême diversité des **relatives** du français parlé, l'auteur fait l'hypothèse forte d'un système permissif englobant toutes les variétés, mais exploité le plus souvent de façon restrictive par l'usage **normatif** qui repose sur une « conception étroite du système linguistique » pour en « préserver l'homogénéité » (1981 : 156). Ses recherches sur les phrases en **que** (Deulofeu 1999 : 156) montrent que la subordination n'en concerne qu'une partie, puisqu'elles ne sont pas toujours *régies* mais

²⁴ Il s'agit donc bien là d'une explicitation a posteriori d'un processus par un mécanisme, mais pas d'une explication de la cause ni du processus, ni du mécanisme, ni de son orientation. Alain Peyraube (2007) montre l'avantage de distinguer mécanismes et motivations (le comment et le pourquoi), j'y reviendrai dans la 3^e partie.

²⁵ Ces termes sont contenus dans le titre de la section des pages 77-83 où cet exemple est discuté, titre que Michel Le Guern reprend dans une note postérieure où il approfondit l'analyse de ce même exemple.

souvent *associées* (Deulofeu 1999 : 189)²⁶, *que* jouant parfois comme un coordonnant au sens large :

(4) [son cœur] croit aimer aussi parfois qu'il n'en est rien (Molière. Deulofeu 1999 : 164)

(5) et le quinze Août ca a été le Débarquement mais le Débarquement tous les jeunes se sont fait tuer pour nous défendre combien de morts il y a eu + que je suis resté enfermée dans une cave pendant dix à quinze jours et les gens à côté m'ont pas donné un verre d'eau (Marseille, femme 50 ans. Deulofeu 1999 : 177)

Cette marge de potentialité des utilisations de *que*, qui existe depuis l'époque classique (au moins) n'apparaît plus dès lors que la standardisation du français a fixé des frontières restrictives. On peut toutefois se demander comment des limites, qui existent tout de même dans les usages, s'établissent. En Côte d'Ivoire, par exemple, on n'utilise pas toutes les possibilités de constructions des phrases en *que* qui sont répertoriées dans les *Recherches sur le français parlé*, ou pas avec la même fréquence, ce qu'il est difficile de démontrer sans grands corpus. Par exemple, le *que* relatif universel ou subordonnant universel est moins notable en Côte d'Ivoire, et c'est plutôt son absence qui est plus saillante, ou son utilisation comme **particule énonciative** en début d'énoncé rapporté (Voir 2.3, 5.2, 12.2). Or, ces phénomènes existent aussi en France mais sont moins fréquents. Peu d'études ont été réalisées dans ce sens, et seule la norme ou l'idéologie du standard ont été pris en compte comme principes de restriction de la « permissivité » de la langue (par exemple Deulofeu (1981, 2001)). Les rapports avec la **norme** ne sont pourtant pas les seuls qui influent sur la langue pour la restreindre dans certaines situations et innover dans d'autres.

Robert Chaudenson propose d'inclure des **facteurs** inter et extra systémiques à côté de facteurs intra systémiques dans le modèle du « français zéro ». La notion de « français zéro » remonte à 1981, exposée par l'auteur en 1983 au Colloque de Linguistique et de Philologie romane d'Aix-en-Provence. Elle repose sur les notions de « **variabilité** », « **variante** » et « **variable** », définies selon la ligne structuraliste :

La notion de variabilité est liée au constat de l'existence, dans les diverses variétés de français envisagées et pour un signifié donné, de signifiants différents. Ces signifiants constituent les variantes et le signifié la variable. Celle-ci est bien entendu abstraite. (Chaudenson *et al.* 1993 : 14)

Ce « modèle de variabilité du français » a été élaboré à partir des variations de la langue observées chez des groupes de locuteurs natifs, aussi bien dans le temps (états antérieurs du

²⁶ Ce sont les termes de l'Approche Pronominale. Claire Blanche-Benveniste (1981 : 61-63) distingue « trois degrés dans la relation au verbe », fort, faible, et nul. Les deux premiers correspondent à une *rection*, alors que le dernier est une *association*.

français) que dans l'espace (états actuels du français à travers les espaces francophones) ou « interlectal » (à l'intérieur d'une variété de français)²⁷. Les variations affectent les mêmes zones du système avec une telle régularité que l'on peut distinguer des zones sujettes à variation par rapport à d'autres non sujettes à variation. L'ensemble de ces variables du français est appelé « français zéro ». La variation est imputable à des facteurs de trois ordres : extrasystémiques, intrasystémiques et intersystémiques [32C].



A partir de là, l'auteur propose un système permettant de classer les diverses variantes des français régionaux en quatre ensembles définis comme suit :

Un ensemble A regroupe les traits non sujets à variations. Ces traits sont majoritaires et constituent le « noyau dur »²⁸ de la langue (comme l'ordre des mots).

Un ensemble B se compose des variantes du « français zéro » très généralisées et non limitées à une variété de français (comme *si j'aurais su, je serais pas venu*, (Chaudenson *et al.* 1993 : 35)).

Un ensemble C se compose des variantes du « français zéro » spécifiques à une région francophone (comme *elle est dessus*, pour signifier qu'un appareil est sous tension, en Ontario (Chaudenson *et al.* 1993 : 36)). Ces variantes peuvent avoir une cause extérieure au système (comme une influence probable de l'anglais dans l'exemple cité), ce sont alors des « autorégulations extrasystémiques », ou être générées à partir des règles même du système, ce sont alors des « autorégulations intrasystémiques ».

Un ensemble D est constitué des variantes « hors français zéro », c'est-à-dire affectant le « noyau dur » de la langue (comme le pronom complément direct *y* dans la région grenobloise de *j'y sais pas, tu y veux ?* (Chaudenson *et al.* 1993 : 36)). Cet ensemble est le résultat de processus d'« autorégulations intersystémiques » et les interférences s'y manifestent de façon visible. Ce dernier ensemble est à la limite du français panlectal.

Pour l'auteur, le modèle est applicable sans difficulté aux français régionaux qui ont une certaine historicité tels que ceux d'Europe et d'Amérique. Il ne s'applique pas directement au français langue seconde, au français en cours d'appropriation (comme première langue ou langue étrangère) et aux créoles, qui constituent des « domaines périphériques ». Ces domaines permettent toutefois de faire la part entre les formes des français traditionnels

²⁷ Dans ce cas, il s'agit « de mettre au jour d'éventuelles corrélations sociologiques des locuteurs » (Chaudenson *et al.* 1993 : 15).

²⁸ Robert Chaudenson a contribué à faire connaître la notion de « noyau dur » qui avait été proposée aussi par Roman Jakobson ou André Martinet : le noyau dur, ou *hard core*, d'un système linguistique était différencié de ses points faibles ou *weak points* (Voir Gadet & Jones 2008 pour une critique).

imputables à des régularisations (comme *sontaient* pour *étaient*, *ils venont* pour *ils viennent*, que l'on retrouve chez des apprenants adultes et enfants autant que dans des variétés localisées²⁹) et les formes non issues d'une régularisation (comme *la voiture à mon père*), puisqu'elles ne sont pas directement produites par les apprenants (Chaudenson *et al.* 1993 : 38-39).

Au regard de la théorie, si les français en Afrique restent marginaux en ce qui concerne les systèmes, ils rejoignent les autres en ce qu'on peut les analyser avec la même grille des situations linguistiques basée sur les notions de « status » et de « corpus » (Chaudenson 2000 : 109-122 et 173-233). Un « status » élevé du français dans un pays se mesure par son statut de langue officielle, par l'étendue de ses emplois institutionnels dans les médias et dans le secteur économique privé et par sa suprématie sur les autres langues dans ses **fonctions**. Un « corpus » du français élevé se manifeste par des modes d'appropriation naturels (ou non institutionnels), sa **vernacularisation** ou sa **véhicularisation**, des taux élevés de compétence et d'utilisation (production et exposition à la fois) par rapport aux autres langues locales.

La principale opposition à la théorie vient de Salikoko S. Mufwene (2005), pour qui la mise en périphérie des créoles et des langues véhiculaires prive la théorie linguistique de leur apport sur l'importance de l'**écologie** d'une langue dans son évolution. Par ailleurs, les utilisations qui ont été faites du modèle de Chaudenson peuvent souffrir d'une division excessive entre les facteurs intra, inter et extrasystémiques alors que ces facteurs sont si enchevêtrés dans la réalité qu'on peut rarement « expliquer » un fait linguistique sans avoir recours aux trois à la fois.

2.2 Le français standard et plus

Les premières études sur le français en Afrique sont précieuses pour une perspective historique de la langue, mais elles posent toutes le problème de la comparaison avec le **français standard**. Elles ont été réalisées très tôt après les indépendances, dès la création du Centre de Linguistique Africaine de Dakar (CLAD, 1963) et des Instituts de Linguistique Appliquée (ILA) à Abidjan (1966) puis à Bangui (1975). De nombreux chercheurs coopérants français ont travaillé dans ces centres et y ont publié, ainsi que de jeunes chercheurs

²⁹ Ces formes et d'autres du même type existent dans certaines régions d'Amérique du Nord, mais aussi de France (Chaudenson *et al.* 1993 : 89, Beaulieu & Cichocki 2005). Je les entends aussi chez les Manouches de la région toulousaine.

africains³⁰. Après cette époque, la référence au standard a persisté, alors même que le français standard pose des problèmes référentiels et de définition³¹.

D'un côté, l'idée même d'un objet *standard* implique son caractère commun, basique, avec un fonctionnement omnivalent. D'un autre côté, pour le français, la mise en place du standard est allée de pair avec celle de l'idéologie du bon usage ou de la langue pure (Lodge 1993, 2007). Les communautés linguistiques francophones participent toutes de cet héritage et ont des **représentations** ambivalentes du français standard, à la fois comme référence haute et comme forme basique de langue, comme si une actualisation de la langue existait avant que joue tout ajustement situationnel ou stylistique. Le français standard est surtout le français tel qu'il est régi par la **norme** académique, ou encore la norme professionnelle des enseignants et autres professionnels de la parole formelle publique. Pourtant, contrairement à ce que la notion de 'standard' implique (l'omnivalence et la présence majoritaire dans la réalité linguistique), il est difficile d'attester dans la communication réelle le français standard tel qu'il est présenté dans les ouvrages de référence (du Grevisse aux manuels de FLE, qui proposent un français oral moins figé).

Il m'a semblé qu'on pouvait convoquer le français standard sans lui reconnaître un rôle de modèle exemplaire parmi les autres français et sans non plus le prendre pour le français **fonctionnel** par excellence en toute situation [17A]. Il est, de fait, une « forme d'actualisation de la langue parmi d'autres » (Guerin 2007 : 2303), fonctionnel quand aucun savoir partagé ne vient en aide à la langue pour l'interprétation des énoncés parce que la distance physique ou symbolique est maximale entre les partenaires de la communication³². Hormis ces cas particuliers de communication, les éléments qui forment le standard n'apparaîtront jamais tous ensemble dans une interaction et ne seront pas les seuls à apparaître. Dès lors, le standard, n'est qu'une forme théorique, résultant de tous ces éléments et uniquement d'eux, par rapport à laquelle tout autre français sera différent.

³⁰ Les premières publications sur le français en Afrique sont parues dans *Réalités africaines et langue française* (du CLAD) et les *Annales de l'Université d'Abidjan, série H*. En 1978, un accord de coopération entre l'ILA d'Abidjan et l'Institut de Linguistique Française (ILF, CNRS) permet la publication des *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique*, la fondation de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (OFCAN) et la création par Suzanne Lafage en 1979 d'un Bulletin (BOFCAN), qui deviendra *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, mis en ligne (CNRS - ILF - UMR 6039, Nice, <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>>).

³¹ Position qui se comprend pour des travaux à visée didactique. Je prends ici comme une maturation de la discipline linguistique l'abandon du français standard comme point de comparaison.

³² La **formalité** d'une interaction est autre chose, elle n'actualise pas forcément le français standard dans tous les pays francophones, ni nécessairement en France même.

Cependant, bien qu'il soit d'une part le plus connu et décrit et, d'autre part, la variété utilisée pour le discours (méta)linguistique écrit (Guerin 2007), des problèmes méthodologiques importants subsistent. Depuis les premières descriptions du français en Afrique, ces problèmes accompagnent toutes les études qui se réfèrent au français standard comme à une forme primordiale de langue à partir de laquelle les autres se forment. Avec une telle optique, elles parviennent rarement à dépasser une liste de spécificités par rapport à une idée franco-centrée du français, pour lesquelles finalement on ne fait que mesurer l'écart avec le français standard, ou le français tel qu'il était connu par le chercheur. L'expression 'français standard de France' que j'utilise quelquefois exprime, de plus, ma réticence à le confondre avec un français standard qui ferait l'unanimité des pays et régions francophones. En tant que modèle, le standard est différent en France et en Côte d'Ivoire, raison pour laquelle je préfère parler de **français officiel**.

Hormis ces travaux sur le(s) français en Afrique, d'autres travaux descriptifs sont disponibles, sur des français délimités par des chercheurs (français d'une certaine littérature de Meri Larjavaara, français classique de Nathalie Fournier (1998) ou Sophie Marnette (2001), français en Amérique (Patrice Brasseur (éd.) 1998 ; Patrice Brasseur & Anika Falkert (éds) 2005), français au Cameroun de Adeline Simo-Souop (2009), et plus généralement les français que la revue *Le français en Afrique* rend visibles. La référence à ces travaux pose moins de problèmes que celle au français standard, mais ils restent limités et on ne peut que constater les carences de travaux généraux sur un phénomène.

2.3 La comparaison avec les langues africaines en contact

Le recours aux langues africaines en contact comme points de comparaison pose le même genre de problèmes méthodologiques que le recours à des variétés de français et en pose d'autres. Il est cependant indispensable d'y recourir tant pour l'éclairage qu'elles apportent que pour l'approche globale de la **langue** ou du **répertoire** linguistique d'une **communauté**. On ne peut concevoir d'expliquer ce qui se passe dans un français « dans une relation de contact socialement, culturellement et linguistiquement dominante » (Gadet, Ludwig & Pfänder 2008 : 148) uniquement par le français. Ainsi, j'ai rarement décrit des faits de français en Côte d'Ivoire sans décrire aussi, quoique de façon moins approfondie, des faits correspondants en dioula ou en baoulé. Aucun **corpus** référencé et annoté n'étant disponible, ces descriptions ont été réalisées à partir de travaux linguistiques de spécialistes

(généralement à partir de corpus), et d'extraction de leurs exemples ou de constructions vérifiées par des linguistes locuteurs³³.

Se pose immédiatement la difficulté de faire référence, dans la même étude, à une langue (excessivement) documentée comme le français standard et à des langues dont on a encore que peu d'idée, peu décrites, avec peu de sources de données commentées. Pourtant, pour Denis Creissels, les données des langues africaines, même connues de façon fragmentaire, peuvent être immédiatement utilisées dans une approche réaliste tant que l'on n'entre pas dans des hypothèses trop abstraites (Creissels 2006 : 3, 7).

Des problèmes ont pu parfois apparaître au moment de la réception des rapprochements que je fais, les lecteurs étant sans doute habitués à une « explication » abusive par les **interférences**. Pourtant, la description que je donne ou transmets des **faits de langues** ivoiriennes a rarement argumenté en faveur d'un transfert simple de ces langues vers le français, mais a toujours éclairé aussi bien les lecteurs non compétents dans ces langues (Voir plus loin en 3.1 par exemple) que les lecteurs africains. Les rapprochements avec les langues africaines sont délicats et peuvent mener à des explications superficielles, comme celles qui suivent, sur **que** introducteur de paroles rapportées³⁴. Bernhard Pöll (2001 : 177) par exemple explique les discours rapportés introduits par *que* mais sans modification de temps et de personne ainsi : « Derrière ce phénomène se cache la possibilité que connaissent les langues africaines de pouvoir réaliser un contenu sémantique latent de certains verbes (en l'occurrence celui de *dire*) – ici en ajoutant un *que* qui peut être paraphrasé par 'en disant que' ». Les auteurs, qui invoquent des « habitudes africaines » méconnaissent parfois, paradoxalement, les langues africaines en contact et se contentent de *traduire que* par un verbe pour rétablir la syntaxe du français **standard**.

Gabriel Manessy (1994 : 195-196) avait donné une explication commune pour des phrases comme « il travaille qu'il est fatigué » et « le chauffeur me parle que je m'en vais à Sassandra (le chauffeur me dit qu'il s'en va à Sassandra) » en les rapprochant des « constructions sérielles » et en soulignant que, dans de nombreuses langues comme l'éwé ou le twi (langues kwa), une même forme joue les rôles à la fois du verbe *dire* et d'un équivalent de *que*, en éwé

³³ Avec Gabriel Guèye, nous avons décrit le français des locuteurs dakarois wolophones tel qu'il apparaît dans le corpus PFC-SN, en le comparant sur certains aspects avec le wolof décrit par les linguistes de l'équipe PFC-SN, notamment Mame Thierno Cissé. Pour le baoulé j'ai travaillé avec Jérémie Kouadio N'Guessan et Kouakou Kouamé, pour le dioula avec Kalilou Tétra, pour le bambara en correspondance avec Charles Bailleul.

³⁴ Je note par exemple dans le même ordre l'essai de rapprochement du *là* postposé au syntagme nominal en français (Voir 4.1) avec la postposition locative *lá/ná* du dioula par Anne Moseng Knutsen (2007 : 178-179). Je ne mets pas en cause ici les recherches de ces auteurs, mais montre surtout la difficulté de fournir des explications par les interférences, ou de les prendre comme mode unique d'explication.

bé. Il traduit l'éwé : *wó vá bé wó-á-dù nú* par *ils sont venus (wó vá) qu'ils mangeront (bé wó-á-dù nú)*, mais une traduction et un parallèle avec les équivalents français sont totalement insuffisants. Pour éviter des raccourcis comme pour approfondir des pistes, des analyses linguistiques qui contrastent les propriétés des morphèmes en comparaison dans les différentes langues sont indispensables.

Bien qu'il manque des études comparatives communes à plusieurs zones africaines, il est probable qu'on ne rencontre pas toujours un verbe, mais plutôt un nom prédicatif dans des positions qui correspondent à celle de *que* et de *dire* en français. En dioula *kó* et en baoulé *wàn* introduisent des paroles rapportées ou servent de marqueur de début d'énoncé, ils sont des prédicats non verbaux qui ont pour équivalents *affaire* ou *parole*. Dans les discours mixtes, ils alternent avec le verbe *dire*, ce qui néanmoins ne présume rien sur leur fonction verbale ou nominale. En (6) *kó* en dioula est équivalent à « on dit », en (7) *n'wàn yo* en baoulé est équivalent à « je dis » :



(6) *kó* le chauffeur n'a qu'à décharger (.) il peut dire ça il nous a déjà dit ça (.) *kó* il est où (CIEL-CI-T1)



(7) On dit les vieilles co- tu vois les femmes des (xx) (.) *n'wàn yo* (.) (CIEL-CI-F1)



(8) **Je dis** c'est pas blô hein non moi **je vais te dire** quelque chose si on partait en huitième de finale là **je dis** (.) peut-être que vous allez penser que c'est mon pays mais (.) on allait arriv- (CIEL-CI-F2)³⁵

Kó, par ailleurs, fonctionne aussi comme **subordonnant** en dioula véhiculaire. Les deux rôles syntaxiques³⁶ sont assumés tour à tour dans l'énoncé suivant :



(9) **a ko (ne) ma ko** la voiture était garée au parking (CIEL-CI-T1)

3SG *parole/dire* 1SG POSTP J

(Il m'a dit que la voiture était garée au parking)

Des rapprochements intéressants sont à faire avec le *que* en début d'énoncé, qui suffit à introduire un discours rapporté, sans intégration dans une construction complétive, et sans

³⁵ Les deux derniers exemples sont des énoncés inachevés dans le corpus.

³⁶ *Kó* est souvent présenté aussi comme un verbe dans la littérature, ce qui n'est pas exact pour le dioula vernaculaire. Il a un rôle d'équivalent de verbe dans le seul sens que les phrases en *kó* peuvent être remplacées, en dioula même et dans d'autres langues, par des phrases verbales. Les phrases en *kó* sont en fait des prédications non verbales de paroles rapportées comme l'exemple (9). *Kó* a deux propriétés qui le font pressentir comme un verbe : il peut introduire un discours rapporté ; en outre, le morphème qui le précède (qui a donc la position d'un complément de nom) est un nom ou un pronom qui peut donc être pris pour un sujet. Pourtant, *kó* ne peut recevoir de négation, ni aucun des morphèmes aspectuels associés aux verbes, et il peut être utilisé sans sujet. (Voir, par exemple, Dramane 1984 : 21-23) Toutes ses propriétés empêchent qu'on le considère comme un verbe.

verbe rapportant, attesté au Cameroun par Christine Onguene Essono en 2009 aux Journées d'étude *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus* de l'Université Paris Ouest Nanterre :

(10) Que je n'ai rien à faire avec l'argent pour acheter ça ?

(11) Que quand le kilométrage dépassait comme ça, vous-même vous n'aviez pas peur de couler votre moteur ? (Onguene Essono, 2009) [17A]



Que en tête de phrase existe aussi en France (tout comme *je dis*), mais il n'introduit pas de paroles rapportées d'un autre locuteur dans l'exemple qui suit.

(12) j'ai été réfugié tout et je suis allé à Pelissanne et remarque de Pélissanne nous sommes allés à Riez et de Riez nous sommes venus à Miramas **et que** depuis que nous sommes à Miramas je crois que là vraiment nous sommes dans un endroit que ça va bien (Arquier, 1,11. Deulofeu 1999 : 180)

Des rapprochements s'imposent aussi avec d'autres langues et d'autres contacts : Mufwene (2005 : 102) remarque, par exemple, que *dire* n'a pas développé une fonction de **complémenteur** dans les créoles français, alors que *say* dans les créoles anglais de l'Atlantique introduit une parole rapportée : *im tell me say im sister tall*.

Tous ces faits posent la question d'une **réanalyse** de *que*, dans le sens d'une sémantisation (Voir 12.2) et montrent l'éclairage que peuvent apporter les langues africaines et d'autres. L'attestation de faits similaires dans plusieurs langues ne prouvent toutefois ni la parenté, ni l'emprunt, ni dans quel sens une influence éventuelle a eu lieu [28A].



2.4 Rendre visible un français

Le *français de Côte d'Ivoire* n'existe pas, dans le sens que tout ce qui se passe dans « ce » français pourrait exister dans « un autre », quelle que soit la charge identitaire qu'on y mette actuellement. Il n'existe pas non plus si, pour exister, il doit être différent de tout ce qui se fait ailleurs, être borné par les frontières de la Côte d'Ivoire, censé demeurer intègre ou appelé à se stabiliser.

Il existe s'il est tout ce qu'on entend et utilise comme français en Côte d'Ivoire (éventuellement avec ses emprunts), tout ce que les gens s'accordent à reconnaître comme français (éventuellement de Côte d'Ivoire).



La position de Suzanne Lafage dans son *Lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité* est très éclairante³⁷. Loin de relever uniquement des particularités attestées chez les locuteurs érudits et nulle part ailleurs qu'en Côte d'Ivoire, elle ambitionne une « dispersion polylectale » (Lafage 2002 : LXIX-LXXII) en incluant des items de larges empanns diastratique et diaphasique, évalués par un jury compétent pour chaque **style**, et des items qui dépassent les frontières nationales. Son approche est certes différentielle, mais entretient en ligne de compte les moindres différences d'usages par rapport au français quotidien des locuteurs de l'hexagone (LXXX). Plus que de donner un inventaire³⁸, l'ouvrage défend une thèse : **appropriation** et **créativité** définissent mieux ce français que **véhicularisation** **vernacularisation**, pidginisation ou créolisation³⁹. Par ailleurs, la prise en compte de la dimension historique et de l'interpénétration des espaces culturels et sociaux évite une vision cloisonnée en plusieurs **variétés** de français en Côte d'Ivoire.

Outre l'adéquation du concept de *lexique français d'un espace*, je souhaite aussi relever comment l'**explication** est développée à tous les niveaux du *Lexique*, dans le plus grand respect des faits. Après avoir présenté ses principales données géographiques, sociales, linguistiques sur le pays, nécessaires pour une approche de la dynamique de l'appropriation du français, elle explique sa méthode de recueil et classement des données. Pour résumer, sa typologie fonctionnelle (Lafage 2002 : LXVI-LXIX) est basée sur le processus de formation du lexique et s'organise en quatre ensemble de formes selon la nature de la distance avec le **standard** :

- 1) formes n'ayant subi aucun écart, « attesté dans les dictionnaires de référence », mais devenues culturellement représentatives, comme *honnir* ou *onchocercose*, qui ne sont ni rares ni spécialisés en Côte d'Ivoire
- 2) formes attestées en français standard dont l'usage social est « déplacé », comme *animisme* ou *dot*, qui n'ont pas en Côte d'Ivoire les « définitions 'euro-centrées' figurant dans les dictionnaires de référence » (Lafage 2002 : LXVI)
- 3) formes de ce même français qui ont subi des transformations sémantiques, comme *graine* signifie prioritairement le fruit du palmier et *gendarme* signifie aussi un « oiseau (*Ploceus cucullatus* Müller) » (Lafage 2002 : LXVII)

³⁷ Voir aussi les deux excellents résumés de cet ouvrage, l'un de Claude Frey dans *Glottopol* (2004) et l'autre de Cécile Canut dans *Cahiers d'études africaines* (2006).

³⁸ Pourtant Suzanne Lafage résume son travail à l'élaboration d'un *inventaire*, et l'abrège IFCI (2002 : LXI).

³⁹ Gabriel Manessy a, pour sa part, largement développé ces notions, qui ne s'opposent pas, notamment dans le processus d'appropriation vernaculaire d'une langue véhiculaire (Manessy 1993, voir aussi 1994, 1995).

4) néologismes par formation locale (comme *compétir* à partir de *compétition*), **emprunt** (comme *aboki*, du haoussa, pour « restaurateur en plein vent ») ou hybridation (comme *dioulakro*, du dioula *jula* « commerçant » et du baoulé *-kro* « village » pour « quartier urbain où vivent surtout des personnes originaires du Nord » (Lafage 2002 : LXIX)).

Par la suite, chaque article est constitué de l'explicitation de la provenance et d'explications supplémentaires : prononciation(s), classe grammaticale, types d'usages et autres notations sociolinguistiques, définitions ethnolinguistiques. A leur tour, les articles construisent donc une encyclopédie naturelle et linguistique de la Côte d'Ivoire, ce qui est encore explication, cette fois ethno-géographique. Il n'y a sans doute pas de réalisation parallèle possible pour la syntaxe, mais je retiens du *Lexique français* la prééminence donnée aux pratiques des locuteurs avec une sélection des données brutes incluant la prise en compte des jugements, ainsi qu'à l'explication socio-sémantique ; j'y reviendrai dans la troisième partie.

Conclusion du deuxième chapitre

Alors que le premier chapitre tentait de donner une première représentation de la variation, en montrant l'insuffisance de certaines notions habituellement utilisées pour en traiter, le deuxième chapitre a montré les apports, mais aussi les limites méthodologiques de quelques approches. Ainsi, certains points de comparaison semblent être inaptes ou presque contre-productifs pour mettre au jour certaines spécificités de français : le français standard, les langues africaines quand elles sont convoquées de façon superficielle. Certaines approches semblent être trop vastes pour qu'on puisse cerner ce qui fait la spécificité des faits de langue, d'autres se limitent à certains groupes de locuteurs, les « natifs », ou s'inquiètent peu de dépasser les stricts mécanismes formels. Dans le cadre de l'approche des formes, qui est le mien dans cette première partie, la principale difficulté semble être l'impasse que pointe Françoise Gadet :

La question apparaît en effet ainsi trop simple parce qu'elle est posée dans des termes de formes, sans soucis de ce que les locuteurs font avec leur(s) langue(s). Ce primat des perspectives formalistes et immanentes sur les perspectives fonctionnalistes est d'ailleurs aussi le cadre dans lequel s'inscrivent les perspectives variationnistes avec la notion de variable. (Gadet 2011 : 254-255)

Chapitre 3. Comment rendre visible la micro variation et ce qu'elle révèle

Ma partie 1 a pour but la description des faits et, après avoir exploré quelques façons de rendre visible des faits de variation, je m'intéresse dans les chapitres suivants à la manière de décrire la langue et d'expliquer ce qui s'y passe en ayant recours uniquement à des données de langues, certes contextualisées. Mon idée est de montrer plusieurs accès qui permettent d'affronter les difficultés que posent les données. Je commence par des faits de micro-variation, en montrant comment d'autres formes de français ou des langues ivoiriennes peuvent, malgré les réserves exprimées dans le chapitre 2, aider à la compréhension du français de Côte d'Ivoire.

On a ainsi parfois des faits de petite envergure, un léger dépassement, une **extension** de ce qui existe dans d'autres français, au point que certains emplois sont difficiles à démontrer. Ils peuvent être interprétés par rapport au système français comme à celui d'une langue africaine. Ils sont sans doute responsables de ce que les auteurs perçoivent comme « africain », mais ont du mal à cerner avec des termes structurels :

Si l'on prend pour référence [...] le français tel qu'il est pratiqué en Afrique par des locuteurs compétents, la dichotomie entre lettrés et non lettrés s'estompe [...] il y a, dans la manière d'utiliser la langue quelque chose qui confère au discours africain, à quelque niveau qu'il se situe, une certaine spécificité dont l'analyse grammaticale ne paraît pas devoir rendre compte. (Manessy 1994 : 81)

Les deux constructions que je propose de décrire manifestent des réinvestissements de la langue dans le contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire, l'un est d'ordre sémantique, celui des syntagmes prépositionnels en *avec*, l'autre d'ordre grammatical, celui de *pour INFINITIF*. Avec la description syntaxique se pose le problème des exemples. Paul Cappeau (2010) se demande ce qu'est « un bon exemple (oral) » selon plusieurs points de vue, notamment en fonction de l'éclairage sur l'oral qu'ils apportent. Il se place pour cela du côté du linguiste qui cherche dans les corpus des exemples prototypiques de constructions propres à l'oral. C'est un peu ma position lorsque je tente de mettre en lumière des faits « caractéristiques » du français en Côte d'Ivoire. Je commence le sous-chapitre qui suit en montrant à la fois les particularités des emplois d'une construction, et la difficulté de trouver de bons exemples qui l'illustrent, qu'ils soient construits ou extraits de corpus⁴⁰.

⁴⁰ Dans la deuxième partie, je me pencherai davantage sur le rapport aux données et au terrain.

3.1 Avec *N*_{humain}

Il m'a été difficile de montrer ce qu'implique, pour le sens mais aussi pour la représentation de la « possession », certains emplois de *avec*, repérés en Côte d'Ivoire, mais qui semblent exister aussi au Sénégal (N'Diaye-Corréard 2006) ainsi que dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (IFA 1988 : 23)⁴¹. J'utilise les termes « possession/appartenance » parce qu'ils sont classiques mais ils ne sont pas adéquats. J'entends ici par « possession » non le fait d'être propriétaire de droit d'un objet mais les relations privilégiées qu'un individu entretient avec des objets, d'autres individus ou sa propre personne, qui constituent sa « sphère personnelle » (Creissels 2006, vol. 1 : 141-144 et vol. 2 : 97-99). Du point de vue de l'objet, il peut s'agir d'une « appartenance ». J'utilise dans la même idée détention, détenteur, localisation.



Pour cela, je suis partie de séquences construites, seulement dans le but de montrer la spécificité d'un emploi locatif de *avec* et faire émerger le sens. Ces séquences devaient être impossibles dans la plupart des français, de façon à ce que l'interprétation classique échoue et que la question de leur sens se pose au lecteur :

- (13) Awa a 5 000F avec Yao
- (14) Yao a acheté / eu une moto avec Issa
- (15) Le sac de ciment est resté avec Yao
- (16) Il a ses affaires avec son frère [6A]



L'ambiguïté ou l'inaccessibilité au sens est levée par la proposition d'un équivalent sémantique, dans un français plus largement accessible⁴². L'impossibilité d'un équivalent syntaxiquement proche montre que les valeurs de ces énoncés sont éloignées des interprétations les plus communes des français.

Un tel inventaire d'exemples est insuffisant pour montrer la réalité de ces constructions, le recours au corpus permet d'attester mais ne démontre pas beaucoup plus. Les corpus dont je dispose à présent peuvent permettre d'organiser ces emplois de *avec* et de les contraster avec d'autres emplois plus classiques.

⁴¹ Geneviève N'Diaye-Corréard (ed) (2006 : 217), par exemple, répertorie des exemples de *être avec* sous *être avec* l'équivalent : « être entre les mains de ». La syntaxe de ces emplois n'est pas analysée dans cet ouvrage ni dans celui de l'IFA, qui sont des travaux lexicographiques.

⁴² Des équivalents sémantiques sont ici : *Yao a les 5000F de Awa / Yao a acheté une moto chez Issa / Yao a gardé le sac de ciment / Son frère a ses affaires.*

Ainsi, l'existence en Côte d'Ivoire d'un cas particulier de l'utilisation locative de *avec N_{humain}* se présente comme une extension à la fois du comitatif *avec N_{humain}* et du locatif *avec N_{humain}* dans des énoncés comme :

(17) Je le dis parce que je travaille avec les Chinois (PFC-CI)

(18) Et puis, elle a suivi une formation avec l'ambassade du Canada (PFC-CI)

Des constructions en *avec N_{humain}* apparaissent dans une acception plus précise qu'un sens comitatif dans des séquences comme :



(19) [les chauffeurs de minicars de transport] Tous ceux-là, eux-mêmes, ils n'ont pas les papiers en règle. Voilà pourquoi, quand ils descendent de leur voiture, ils doivent forcément donner quelque chose. Sinon leurs pièces vont rester chez les gendarmes. Mais le gendarme aussi, il peut pas permettre que toi, ta pièce reste **avec** lui. Parce que lui aussi, son argent qu'on lui donne là, (rire) ça peut pas le suffire. Parce que ils ont tellement de, ils sont tellement, ils aiment la vie, comme on le dit. Donc, ils ont besoin de quelque chose à part leur tra/ leur leur salaire. (PFC-CI)



(20) Faut lui dire que tu m'as donné permis, permis même j'ai déposé quelque part même, où ça dire j'ai donné à quelqu'un mais la personne ne sait pas parce que j'ai mis dans ses documents ça y est au secrétariat là-bas elle sait pas que si j'ai mis ton permis là-bas même (.) le permis n'est plus **avec** toi (.) tu sais que tu m'as donné donc il faut lui dire ça (CIEL-CIT1)

Le premier énoncé est interprété comme : « il ne peut pas accepter l'idée de garder ta pièce (parce que tu ne lui as rien donné pour la récupérer) », et *avec* possède donc un sens proche de celui de l'« appartenance » large. Ce même sens est rendu aussi par *chez* dans : *leurs pièces vont rester chez les gendarmes*. Le deuxième énoncé ne pose de problème de compréhension pour aucun francophone.

Le sens de tels énoncés est facilement accessible et l'utilisation de *avec* reste proche du français standard. C'est plutôt le choix de verbes de localisation comme *être* ou *rester*, avec l'ordre des actants qu'il impose, qui peut sembler plus éloigné que l'utilisation de *avec*. Le français donne le plus souvent sa préférence pour un énoncé où le Thème apparaît en complément d'un verbe comme *avoir*, *garder*, qui ont pour sujet le Possesseur (Locatif).

Dans d'autres cas, l'interprétation classique aboutit à un contre-sens du fait des restrictions de sélection dues au sémantisme du verbe. Il en est ainsi des verbes qui pourraient admettre, dans d'autres conditions de discours, un syntagme prépositionnel comitatif en *avec*. Au contraire, si le verbe implique un transfert de biens, *avec N_{humain}* locatif fait du syntagme prépositionnel le détenteur d'origine des biens :

(21) Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre **avec** son père (Presse 14-18.01.1999)

(22) On demande de l'argent à quelqu'un **avec** qui on peut avoir quelque chose (Presse 17.12.1998)⁴³

Ce sens de *avec* n'est pas toujours facilement accessible même en recourant à un **corpus**. Dans l'exemple suivant, le sens de l'énoncé, évident en discours situé, n'est pas perceptible par le corpus seul ou se trouve trop loin des informations utiles.

(23) On s'est cotisé, on a acheté un faitout, moi j'ai acheté un p/petit frigidaire **avec** ma grande sœur et bon⁴⁴ (PFC-CI)



st qu'une fois bien établi ce sens de *avec* que pourront être introduites dans la description des séquences comme :

(24) EA: Bon, il y a un jeune qui vient, chaque soir on signe des cartes **avec** lui, <E2: Tontine> ouais tontine



E2: Vous faites la tontine?

EA: Ouais on signe **avec** lui jusqu'à, quand ça arrive (PhonLex-CI)

L'action dénotée, la tontine, est une épargne traditionnelle où les épargnants versent régulièrement une somme d'argent à un collecteur, l'acte étant signé. Avec une périodicité établie, chaque épargnant à tour de rôle reçoit la totalité de l'épargne de tous les participants. Dans ces séquences, *avec lui* n'est pas une glose de *on* (de sens « ensemble »), mais une localisation des signatures : elles sont apposées sur les cartes du collecteur.

Par ailleurs, les locuteurs des langues mandé (sauf du mandinka, Creissels 2006, vol. 2 : 98) font immédiatement correspondre à ces données de français les emplois d'une postposition équivalente à *avec* dans leur langue, qui montrent en même temps la préférence pour la construction où le détenteur se trouve en position complément et a un rôle de locatif, comme dans les exemples (13) à (24). Les langues mandé sont donc éclairantes dans la mesure où les emplois comitatifs français qu'on peut dire classiques de *avec* comme cet emploi qu'on peut dire nouveau peuvent correspondre à une seule et même postposition (Creissels 1991 : 360-362).

Ainsi, en dioula de Côte d'Ivoire, qui n'a pas de verbe de « possession » équivalent du verbe *avoir*, la prédication d'une « **appartenance** » se fait par une prédication locative avec le morphème *bé / té*, équivalent de *être*, respectivement positif et négatif, qui a pour sujet le Thème en question et pour complément un syntagme postpositionnel Locatif. Plus que de la

⁴³ Les équivalents sont : *Les modiques sommes qu'un élève refuserait d'accepter de son père. / On demande de l'argent à quelqu'un qui peut nous donner quelque chose (ou : de qui on peut avoir quelque chose).*

⁴⁴ Ici, l'étudiant a dit quelque temps avant qu'il a accueilli dans sa chambre deux amis comme colocataires. Il ne s'agit pas d'un achat commun avec sa grande sœur, mais celle-ci lui a vendu son réfrigérateur.

« possession », il s'agit du repérage d'un objet ou d'une personne dans la proximité ou la sphère personnelle (Creissels 2006) d'une autre personne.

L'une des postpositions possibles pour cela est *fè*. « *Fè* a comme signifié central l'idée de proximité, l'idée de personne dans la sphère de laquelle il se passe quelque chose. [...] la notion de proximité peut se concrétiser dans l'espace, dans le temps et se rapprocher d'une valeur de type instrumentale. De là découle son fonctionnement comme marque du complément d'agent » (Dramane 1984 : 77). Les phrases dioula suivantes contiennent des prédications d'« appartenance » (ou localisation d'un objet dans la sphère de quelqu'un) :

(25) **wári bé áwà fè** / **wári tɛ áwà fè**
argent être Awa POSTP / *argent être/NEG Awa POSTP*
 (Awa a de l'argent / est riche) / (Awa n'a pas d'argent)

(26) **wáá kélén bé áwà fè**
1000 être Awa POSTP (Awa a 5000F)

(27) **áwà tá wáá kélén bé àlí fè**
Awa POSTP 1000 être Ali POSTP (Ali a les 5000F d'Awa)

(28) **àlí kà mótó kélén sàñ ísa fè**
Ali PRF moto une acheter Issa POSTP (Ali a acheté une moto chez Issa)

La postposition *bóro* concurrence *fè* pour exprimer la « possession au sein de l'idée générale de localisation » (Dramane 1984 : 77). Cependant, du fait de son origine nominale proche, de sens « main », *bóro* implique une notion de droit de regard ou de responsabilité (que n'a pas nécessairement *fè*) dans des phrases comme :

(29) **wári bé áwà bóro**
argent être Awa POSTP (Awa a de l'argent / est riche)

(30) **den lóoru bé áwà bóro**
enfant cinq être Awa POSTP (Awa a cinq enfants)

Dans le même sens, *bóro* marque plus couramment un complément d'agent que *fè* :

(31) **dɛɛɛké fàrala yàó bóro**
chemise déchirer-PRF Yao POSTP (La chemise a été déchirée par Yao).

La différence de sens qu'on obtient en remplaçant *bóro* par *fè* dans ces énoncés, n'est pas directement perceptible en français parce que les deux ont un équivalent avec *avoir*. Par conséquent, si l'on compare les réseaux sémantiques de *fè*, de *bóro* et de *avec*, ils sont en

partie superposables du double point de vue syntaxiques et sémantiques puisqu'ils permettent des emplois locatifs, avec un sens dérivé d'« appartenance », le détenteur se trouvant en fonction de complément du verbe. Cependant, seuls *fê* et *avec*, coïncident dans des emplois tels que (13-24) et (25-28). Le recours à une langue africaine ici, attendu par les locuteurs de cette langue, donne un éclairage indispensable à la compréhension du phénomène en français de Côte d'Ivoire.

3.2 Pour INFINITIF

Pointer les spécificités des emplois de *pour* suivi d'un verbe à l'infinitif et ses compléments en français ivoirien n'est pas simple (Voir aussi 11.2). La première difficulté est de rendre visibles des « données trop subtiles » comme me l'a fait remarquer Françoise Gadet, la deuxième est de montrer leur utilité pour la recherche sur la jonction d'unités phrastiques et les notions de **subordination** et de **coordination**.

La plupart des lecteurs (européens) ne voient rien d'extraordinaire dans les énoncés présentés. On a pourtant là un investissement d'une structure syntaxique du français standard, uniquement dans ce qu'elle a de formel ou morphologique, par des propriétés syntaxiques et un effet de sens tout à fait différents de ce que peuvent capter des locuteurs non avertis. Ici encore comme pour *avec*, on constate la pauvreté du recours au sens, pourtant indispensable comme point de départ de l'exploration syntaxique⁴⁵.

La première difficulté vient du fait que les phrases en *pour INFINITIF* de Côte d'Ivoire ont la forme de celles avec un *pour* consécutif standard du type :

(32) moyen : nom ayant changé de catégorie grammaticale pour signifier *pouvoir, être capable de* (Kouadio N'Guessan 2006 a : 181)

Deux exemples tirés d'un même énoncé de CIEL-F (CIEL-CIT1) peuvent illustrer l'inégalité des occurrences pour ce qui est de la perception du sens par les non locuteurs du français ivoirien. Il me semble que les phrases dans lesquelles *pour INFINITIF* ressemblent à des apodoses à sens final ne leur posent pas de problème. Ainsi, la première occurrence de l'exemple (33) est perçue comme transparente et la deuxième opaque en Europe avec le même verbe *dire*, alors que les deux *pour* ont la même interprétation non finale en Côte d'Ivoire.

⁴⁵ Le recours au dioula ou au baoulé, qui possèdent des formes de prédicats complexes ou des jonctions de propositions organisées différemment du français, peut aider à ce que le lecteur se détache de l'interprétation qui lui est habituelle. Quelques exemples sont donnés en 11.2.

(33) On peut **parler pour dire** ah apprenti a parti avec quinze- son quinze-mille (.). Soit **tu as gagné dix-mille là pour dire** apprenti est parti avec quinze-mille donc maintenant on fait ça vingt-cinq-mille (CIEL-CIT1)

Pour est ici un simple coordonnant, qu'on peut gloser : *on peut parler et dire ah apprenti a parti avec quinze-mille [...] tu as gagné dix-mille là et tu dis apprenti est parti avec quinze-mille*⁴⁶. De la même façon, entre les deux exemples qui suivent, le premier est meilleur en tant qu'exemple (Cappeau 2010) [5A, 21C].



(34) [Au départ de la plage] On a pris coco pour partir
On a pris la voiture de Awa pour partir

Pour a le même rôle de coordonnant dans les deux, mais la première séquence est préférable comme exemple parce qu'elle ne permet pas une interprétation finale : **on a pris des cocos dans le but de partir* est a priori absurde. Le choix des exemples est toujours le fruit d'une mise à l'épreuve pour ne retenir que ceux qui ne pourront pas être interprétés dans un sens final. Pourtant, en choisissant des énoncés où un *pour* est nettement éloigné d'un subordonnant final, on se prive de séquences très courantes en français ivoirien comme *j'ai couru pour venir, tu es venu pour me manquer, il va pour revenir*.

Je retiens donc ici des exemples qui satisfont aux critères que je viens d'énoncer :

- (35) [Pour une sortie organisée] Dis-leur qu'ils n'ont qu'à prendre 300 pour venir (Oral 98)
 (36) Il faut pas voir lion qui a maigri pour dire que c'est chat (les apparences sont parfois trompeuses) (Internet 3/12/99)
 (37) [Récit de séquestration] Les gens peuvent me reconnaître et s'ils ne peuvent pas m'attraper, ils peuvent tirer sur moi pour partir (Presse 2000)

Les équivalents sémantiques sont : Dis-leur qu'ils apportent 300Fcf / Ils sont venus sans les 300F/ Il ne faut pas prendre un lion qui a maigri pour un chat / [...] ils peuvent tirer sur moi et partir.

Ces constructions *pour INFINITIF*, qui semblent peu singulières, remettent pourtant en cause le rôle de **subordonnant** de *pour*. Trois types de subordination peuvent être rapprochés des phrases étudiées : la subordination adverbiale, la subordination complétive à l'infinitif avec ou sans complémenteur et le syntagme verbal à l'infinitif complément des verbes de mouvement (*Guy est monté saluer Eve*). Les subordonnées complétives n'ont pas d'autonomie énonciative et sont des constituants du syntagme verbal principal (Muller 2002 : 371-393). La



⁴⁶ La difficulté pour interpréter le deuxième *pour dire* est, en fait, sa forme infinitive. J'explicite le phénomène structurel à la suite, mais j'insiste sur le sens parce que la démonstration syntaxique n'est accessible que s'il est saisi.

subordination adverbiale impose le même blocage énonciatif mais pas la contrainte de position postverbale. Les compléments à l'infinitif des verbes de mouvement présentent le même type de cohésion avec le verbe principal qu'un complément de lieu (Gross 1975 : 165-168 ; 237-242) ; leur position est contrainte après le verbe sans complémenteur en français⁴⁷ et ils ne peuvent recevoir de négation.

Des similitudes formelles entre les séquences *pour INFINITIF* et l'une de ces subordinations, adverbiale, n'impliquent pas une identité de rôle syntaxique et *pour INFINITIF* est en fait irréductible à tout type de subordination. Premièrement, les séquences *pour INFINITIF* n'ont pas les propriétés des subordonnées adverbiales finales : leur position non contrainte et leur inclusion dans la portée de la négation du premier verbe. Au contraire, les phrases obtenues par antéposition de *pour INFINITIF* perdent leurs propriétés sémantiques parce que l'interprétation finale devient obligatoire :

(38) *Pour venir, ils n'ont qu'à prendre 300 F

(39) *Pour partir, ils peuvent tirer sur moi

La portée de la négation du premier verbe détermine si les segments qui le suivent sont ou non ses constituants. Or, généralement, si le verbe qui précède les séquences *pour INFINITIF* est nié, seul son procès est nié :

(40) On n'a pas pris (de) coco pour partir

(41) Ils n'ont pas pris 300F pour venir

Ces énoncés sont interprétés en français ivoirien : On est partis sans prendre de coco, et Ils sont venus sans les 300F. On ne comprend pas : On a pris les cocos mais on n'est pas partis, et Ils ont pris les 300F mais ne sont pas venus. Or, si le procès du verbe à l'infinitif n'est pas nié par la négation du premier verbe, ces séquences *pour INFINITIF* ne sont donc pas des constituants du premier verbe.

Les séquences *pour INFINITIF* ont certaines des propriétés des compléments à l'infinitif des verbes de mouvement, même si le premier verbe n'est pas un verbe de mouvement : l'impossibilité de sujets différents, l'impossibilité de nier le deuxième verbe et celle de dissocier dans le temps les procès des deux verbes par l'insertion d'adverbes temporels qui les séparent, par exemple :

⁴⁷ Contrairement à l'espagnol qui demande le complémenteur *a* (*Salgo a comprar / Eva viene a descansar*) et à d'autres langues romanes, comme le montre Béatrice Lamiroy (1981, 1984).

(42) * Guy est monté aujourd'hui saluer Eve demain

(43) *Ils n'ont qu'à prendre 300 F aujourd'hui pour venir demain

Dans les deux cas, ces contraintes montrent la cohésion sémantique des deux syntagmes verbaux, donc l'unité du procès décrit par les deux verbes à la fois. Ces propriétés sémantiques sont compatibles avec la coordination, cependant la coordination d'unités phrastiques en français concerne des unités indépendantes et autonomes, ce qui n'est pas le cas des formes *pour INFINITIF*. Par conséquent, les phrases en *pour INFINITIF* n'ont que la morphologie apparente des phrases subordonnées, mais aucune de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques.

Le phénomène met en évidence la part non motivée de la syntaxe des langues puisqu'un joncteur lié de façon très stable à la subordination dans la plupart des français est investi par un autre mode de jonction plus proche de la coordination dans un français particulier. Cependant, un cadre théorique qui dépasse le français est nécessaire pour mieux percevoir la coordination opérée ici par *pour*, du fait que la coordination en français standard concerne des unités de même rang et n'introduit pas de dépendance formelle entre elles. Denis Creissels (2006) montre le déséquilibre qui existe entre les notions de subordination et de coordination, malgré leur apparente complémentarité pour couvrir les phrases complexes du français. Alors que la subordination fait référence à des procédés de toutes les langues qu'on peut regrouper sous une même définition, la coordination ne peut souvent être définie que négativement, comme une combinaison d'unités phrastiques irréductible à la subordination. Ce n'est que dans cet ouvrage de 2006 que l'auteur avance finalement à une définition positive de la **coordination** de propositions comme :

le reflet d'une opération sémantique de [...] construction d'un événement complexe non hiérarchisé [qui] suppose une relation naturelle entre les événements atomiques qui le constituent, successivité et simultanété étant les fondements les plus évidents qu'on puisse imaginer. (Creissels 2006 : 201)



Conclusion du troisième chapitre

Ce qui se passe pour *avec N_{humain}* et *pour INFINITIF* illustre tout d'abord l'arbitraire des formes dans les domaines lexical et syntaxique. On voit aussi comment des phénomènes à peine visibles et, de ce fait, difficiles à expliquer et à mettre en lumière, manifestent des réorganisations sous-jacentes de plus d'ampleur. Les différences avec d'autres français concernent la langue et mes démonstrations expliquent la langue par la langue. Au lieu de chercher une explication linguistique on pourrait évoquer la sémantaxe (G. Manessy 1994 : 189-202) ou toute autre théorie qui relie de façon déterministe langue et vision du monde, mais on ne serait pas plus avancés sur les propriétés de la langue. En revanche, Claude Muller, dans *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive Français – Langues voisines*, montre des contrastes parfois importants entre le breton, le basque, le français ou le castillan alors que les locuteurs ont « en gros les mêmes horizons, le même climat, une civilisation à peu près identique » (Muller 2002 : 12).

Néanmoins, le fait de pouvoir donner des explications linguistiques aux faits linguistiques ne signifie pas que la langue soit indépendante de facteurs socioculturels et d'autres : il s'agit là d'ordres différents.

Chapitre 4. Que dire des variations plus larges au sein de la langue

Dans ce chapitre je me penche sur des faits de **fonctionnement** de la langue qui sont récurrents, visibles, et qui impliquent un (ré)aménagement important, dans le sens qu'ils touchent des sous-systèmes qui sont réputés stables. Ces variations sont à observer en discours parce qu'elles touchent peu l'écrit. Avec ces variations se pose la question de ce qui fait **système** dans la langue : s'il est d'ordre structurel, elles amplifient le stock de paradigmes où le locuteur puise, tout en impliquant de multiples **changements** dans la structuration de la langue ; s'il est d'ordre fonctionnel, elles répondent à des stratégies pragmatiques, comme des constructions qui émergent de la mise en discours de besoins extralinguistiques.

Pour les deux exemples que je présente, le champ d'observation, qui est l'oral spontané sans visée normative, incline à garder une perspective fonctionnelle. Les deux concernent la **référentialité** : le déterminant zéro et les focalisateurs d'une part, les syntagmes prépositionnels sujets, d'autre part. Dans ces deux domaines, la variation syntaxique implique une **innovation** (par rapport aux autres français) dans les stratégies d'interprétation. On ne peut donc pas se limiter à décrire des formes sans montrer les opérations qu'elles permettent en discours, surtout pour celle, cruciale, de l'interprétation et notamment de l'identification des référents.

4.1 Absence de déterminants et focalisateurs d'attention

Deux de mes études prennent en compte l'absence de déterminant, qui constitue une variation dans un domaine plutôt stable dans les autres français en général, contrairement aux prépositions par exemple, réputées constituer une zone instable des français. La première étude [16A] a comme support des énoncés avec des syntagmes nominaux sans déterminant et recherche leur valeur, référentielle ou générique. L'autre [14A, 23C] recherche comment les opérations linguistiques de catégorisation d'une entité et d'identification d'un référent, qui font appel aux déterminants dans la plupart des français, peuvent être réalisées aussi en français ivoirien par d'autres procédés, par exemple à l'aide des particules énonciatives et adverbes focalisateurs (*là, même, aussi*). La première [16A] est une explication du système de la langue alors que la deuxième [23C] montre certaines de ses stratégies, mais les deux approches sont complémentaires. Par ailleurs, les deux types d'études pointent une distinction à faire entre les domaines sémantique et morphosyntaxique. Une forte syntactisation, comme



celle du déterminant en français standard, peut donner l'illusion que le système permet un accès automatique au sens, mais un contrôle d'ordre pragmatique est pourtant toujours nécessaire. Lorsque la **norme** linguistique ne prévoit pas la codification de toutes les valeurs sémantiques, la voie est libre pour que des stratégies pragmatiques soient privilégiées pour accéder au sens.

Un même fait linguistique, comme l'absence de déterminant ne peut être étudié de la même façon dans les langues comme le français où le caractère obligatoire du déterminant pour l'actualisation du nom en discours lui donne un statut syntaxique particulier, que dans les langues où il n'a pas ce rôle. Dans le premier cas, si le déterminant n'apparaît pas, il est interprété comme manquant, la stratégie référentielle est incomplète et le syntagme nominal reste abstrait en discours, au profit d'une représentation globale de l'action ou du procès. Au contraire, en français de Côte d'Ivoire, l'absence de déterminant, toujours possible y compris pour des syntagmes nominaux à référents spécifiques et des syntagmes nominaux anaphoriques, est déjà le point de départ minimal de l'actualisation du nom en discours. D'autres procédés prennent alors le relais pour focaliser et ainsi spécifier le référent.

On aurait tort, pour une langue (ou un français) dans laquelle le déterminant n'est pas obligatoire quelle que soit la valeur du syntagme nominal, de rechercher d'autres mots qui aient des valeurs exactement équivalentes à celles de déterminants. Le *là* si débattu ne « remplace » assurément pas le déterminant défini et n'indique même pas toujours une valeur définie (Voir 12.2). Il est un focalisateur d'attention, sans doute le plus utilisé mais pas le seul. *Là, même* et *aussi* postposés à un syntagme quel qu'il soit sont des focalisateurs ou coordonnateurs d'attention qui installent le référent (entité ou événement) dans le discours et l'univers mental commun, et appellent la suite du discours. Les énoncés suivants sont de la même locutrice qui explique son travail de vendeuse de boisson dans un port de pêche de la lagune ébrié à Abidjan.

182



(44) Ici c'est un ici c'est un relais donc quand ils viennent ici nous **aussi** on prend avec eux et on revend à nos clients



(45) Quand j'arrive les matins (.) poisson n'est pas poisson (.) les Ghanéens **aussi** (.) tout ici est rempli



(46) A quatre heures **même** (.) moi-**même** quand je fais quatre heures dix (.) eux-**mêmes** ils m'appellent allo tu es où (.) viens (.) sors o/on est là (.)



(47) Les femmes **là même** (.) les femmes déjà (.) qui paient pour aller dans les marchés (.) quatre heures (.) cinq heures elles sont déjà (.) là (CIEL-CIR3)⁴⁸

La postposition de *là, même, aussi* à un nom n'est qu'un cas particulier de leur utilisation, mais dans ce cas précis *là, même, aussi* font partie des processus linguistiques d'identification du référent et ils peuvent jouer ainsi un rôle proche de celui des déterminants. Ce rôle d'identification ne se trouve pas tout à coup renforcé lorsque le nom n'a pas de déterminant comme en (48), autrement dit, *là, même, aussi* ne prennent pas le relais du déterminant, mais ils constituent un processus parallèle à celui de la détermination.

(48) faut lui dire que tu m'as donné permis (.) permis **même** j'ai déposé même quelque part **même** où ça (CIEL-CIT1)

Comme je le montre dans [23C] ces emplois sont dérivés des utilisations de *même* et *aussi* comme adverbes intégrés à un syntagme nominal, dans une position contrainte postposée au nom. Ils servent alors à présenter un élément nouveau, généralement dans une énumération (explicite ou implicite), de façon neutre pour *aussi*, extrême pour *même*. La spécificité des exemples donnés est que le nom réfère à une entité non seulement nouvelle mais seule. De tels emplois sont similaires à ceux de *kúsúmán* (« aussi ») et *bǎbǎ/bǎǎ* (« même ») en baoulé, qui ont par ailleurs le même rôle modalisateur qu'en français. Je donne des exemples pris dans le dialogue mêlé de baoulé et français de deux locutrices lors d'une soirée familiale.

(49) ANS: avion **fuɛ** vraiment hein c'est compliqué hein

[avion] *monter* [vraiment hein c'est compliqué hein]

TAN : **liké tɛ** hein i **kusuman kafɛ sɛ** c'est devenu indispensable

chose mauvaise [hein] 3SG *aussi pardon mais* [c'est devenu indispensable]

(monter dans un avion vraiment hein c'est compliqué hein c'est une mauvaise chose, ça aussi c'est dangereux mais c'est devenu indispensable)

(50) Marthe **bɔɔ** n'a qu'à lui dire



(51) i **wan sika k- juman ka** **bɔɔ** é salaire **bɔɔ ti kan sa**

3SG *parole argent* – *travail manquer-IPFV même* – *salaire même être-IPFV mince*

(il dit que l'argent, le travail ne suffit pas même, les salaires même sont maigres)



(52) avion i **bɔɔ fu** avion nu **annzɛ an**

avion 3SG même monter avion POSTP ou bien

(avion, elle même elle emprunte l'avion ou bien ?) (CIEL-CI-F1)

⁴⁸ Des équivalents de ces énoncés sont, pour (45) : *Quand j'arrive les matins (.) les poissons n'ont pas tous la même valeur (.) en ce qui concerne les Ghanéens (.) ils sont nombreux* ; pour (46) *A quatre heures (.) moi, quand j'arrive à quatre heures dix (.) ils m'appellent allo tu es où (.) viens travailler (.) on est là.*

Toutefois, le rapprochement avec le baoulé est plus intéressant pour mettre au jour des procédures similaires dans les langues que pour chercher une influence de cette langue en contact⁴⁹. Des utilisations semblables de particules énonciatives se retrouvent dans d'autres zones francophones, parfois très éloignées de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, Guri H. Bordal et Gudrun Ledegen repèrent un « marqueur *même* à valeur intensive » postposé à un pronom dans l'énoncé suivant, qui provient du corpus PFC de La Réunion :

(53) Eh ben si c'est rien que **ça même**. «Si c'est rien que **ça même**, Monsieur le maire, ben, vous pouvez y aller, hein.» (Bordal & Ledegen 2009 : 277)

Devant la diversité des processus d'identification d'un référent, eux-mêmes relevant de processus plus généraux de focalisation, le déterminant n'est plus qu'une stratégie parmi d'autres (Voir 12.2) pour faciliter l'interprétation du syntagme nominal.

Le domaine de la spécification du nom abrite des **systemes** notablement différents, qui coexistent dans un même **répertoire** : celui de la détermination et celui que j'ai appelé la focalisation. Ce premier exemple de variation peut déjà apporter des éléments de réflexion de plus d'envergure. Les hypothèses que les systèmes s'excluent l'un l'autre ou que l'un domine nettement sur l'autre sont infirmées dans le cas de l'identification du nom. Des énoncés en français, de même valeur référentielle, peuvent être construits avec déterminants, sans déterminants, avec une, deux, ou aucune particule énonciative *là, même, aussi*, ou avec les deux procédés. Ainsi, la langue n'apparaît pas comme une structure où les unités syntaxiques n'existent que par opposition les unes avec les autres.

4.2 Des syntagmes prépositionnels sujets ou des compléments sans tête ?

Dans le cas des syntagmes qui occupent les positions de sujet et complément alors qu'ils ont une forme prépositionnelle, un autre problème de **référentialité** se pose. Ces fonctions essentielles, notamment celle de sujet, demandent que le syntagme ait en lui-même la propriété de référer à une entité ou un individu. Sous cet aspect, le français distingue, à l'instar d'autres langues, le statut des syntagmes nominaux de celui des syntagmes prépositionnels. Je montre dans cette section comment des syntagmes prépositionnels peuvent être référentiels en raisonnant du point de vue **fonctionnel** de leur interprétation. Plus loin en

⁴⁹ Le sens de l'influence, du baoulé au français ou l'inverse, n'a rien d'évident, j'y reviendrai dans le chapitre 11.

11.1, j'examinerai les influences des langues en contact et le peu de résistance structurelle du français à de tels emplois.

On peut définir le **syntagme nominal** non par une propriété formelle ou sémantique, mais par une propriété syntaxique : tout « segment de phrase qui occupe une position structurelle que pourrait occuper un nom propre » (Creissels 1991 : 43), essentiellement sujet et complément d'un verbe, du fait de leur fonction référentielle. A part pour les noms propres et les pronoms (*lui, elle, ceci* ou *cela*), qui tirent « directement leur référence de la situation d'énonciation » (Creissels 1991 : 204), l'actualisation en discours du signifié virtuel d'un nom ordinaire passe par l'adjonction d'éléments le spécifiant et, en français standard, obligatoirement de déterminants.

En français standard, le **syntagme adpositional** n'a pas d'autonomie référentielle et ne peut assumer des fonctions essentielles, en particulier celle de sujet. Il est soit détaché, soit enchâssé dans un syntagme nominal, verbal ou adjectival. L'adposition se distingue du nom, verbe ou adjectif par le fait qu'elle ne présente pas de possibilité de variation ni d'adjonction de modificateurs. Lorsqu'un syntagme prépositionnel est enchâssé dans un syntagme nominal, il est (plus ou moins) dépendant du nom tête et contribue à son identification. De ce fait, la présence d'un syntagme prépositionnel enchâssé fait partie des opérations de spécification du nom tête, mais un syntagme prépositionnel détaché n'est pas référentiel en soi. Aussi, il ne peut assumer la fonction de sujet d'un verbe. Un pronom sujet de type *il/ce/ça* apparaît normalement dans cette position (*A droite il/ça s'allume / dans la cour ce n'est pas mûr / dans la cour elles ne sont pas mûres*).

Le français ivoirien donne à des syntagmes prépositionnels le même statut formel qu'aux syntagmes nominaux dans une phrase. Dans les exemples suivants, ils assument des fonctions de sujet (54-56), complément direct (57), complément de préposition (58).

(54) [Les clignotants] **A droite** s'allume mais **à gauche** reste éteint (oral 04)

(55) [Le père de ton papa] Ton grand père est toujours là ? – Non, il est décédé, **c'est chez ma maman** qui est encore là (oral 04)

(56) [Les bananes] C'est ici qui est mûr, **dans la cour** n'est pas mûr (oral 98)

(57) Je n'achète pas **pour lui**

(58) Ce qui a fait dire à beaucoup que « couvre-feu de Gbagbo-là, ce n'est pas comme **pour Guéi-là !** » (Presse 13.12.00)

J'ai analysé ce type de syntagmes prépositionnels comme les seuls éléments réalisés d'un syntagme nominal, dont la tête vide correspond sémantiquement à un élément **implicite** [8A,

15A, 28A]. Toutefois, l'élément implicite ne résulte pas d'une ellipse, pour la raison qu'il n'est pas réalisable dans ces structures. On a, dans ce cas, une dépendance à une tête vide (Noailly 1998, Lemaréchal 1997), qui n'est pas sans intérêt pour une théorie de la **complémentation**.



Ces formes sont référentielles bien qu'elles localisent un référent qui n'est dénoté ni par la préposition ni par son nom complément (contrairement à *chez lui ne répond pas* ci-après). Ce référent reste donc implicite mais il est l'argument. Ainsi en (56), de même que *ici* ne dénote pas un endroit, *dans la cour* ne dénote pas l'intérieur de la cour, comme ce serait le cas dans (59) où *ici* est substituable par *cet endroit*.

(59) C'est ici qui est bien, **dans la cour** n'est pas bien

En (56), *ici* et *dans la cour* ont pour référents les objets qui s'y trouvent. En (55), *chez ma maman* n'a pas pour référent le domicile de *ma maman*, mais le père de la maman. Dans la phrase suivante, au contraire, *chez lui* est substituable par *son domicile*.

(60) J'ai essayé de le joindre, mais **chez lui** ne répond pas (oral 02).

Ce procédé de spécification d'un référent qui n'est pas nommé fait appel à deux stratégies cognitives : l'anaphore et la métonymie. Tout d'abord, un contexte anaphorique est nécessaire pour qu'un syntagme prépositionnel soit utilisé en discours comme un syntagme nominal à tête vide. J'entends ici par **anaphore** (ang. *Anaphora*) la procédure qui fait appel à la mémoire immédiate pour identifier un référent déjà manifeste, ou saillant (Kleiber 1994). L'environnement extra-linguistique immédiat (54) et le discours juste précédent (55) alimentent la mémoire immédiate, mais il faut compter aussi l'apport des connaissances communes susceptibles d'être convoquées en continuité avec ces deux premières ressources (57). En outre, la référence ne se fait pas de façon directe, par un pronom spécialisé (ang. *Anaphor*), mais par une procédure métonymique. J'appelle **métonymie** l'établissement d'une relation mentale qui permet de passer d'une entité à une autre qui lui est contigüe (la *connectivité* comme une des principales facultés de l'esprit humain pour Roman Jakobson). Les prépositions qui entrent dans le type de stratégies discursives étudié ici (spécification d'un référent implicite) sont des prépositions locatives, spécialement aptes à établir des relations de contiguïté [28A].



Ces deux procédures ne sont (bien sûr) pas spécifiques au français ivoirien : dans tous les français elles sont à la base de réductions discursives de syntagmes nominaux comme (61) et (62).

(61) Il a une voiture verte et sa femme **une grise**

(62) J'ai pris le sac de Guy et **celui d'Eve**

Cependant, dans ces syntagmes nominaux réduits communs à tous les français, le nom absent est restituable du fait de la conservation des éléments qui lui sont normalement associés : le déterminant, avec sa valeur référentielle, et le complément prépositionnel ou l'adjectif qui le spécifient. Les formes prépositionnelles étudiées ici, pour lesquelles ces éléments manquent, apparaissent dans un contexte linguistique où d'autres phénomènes facilitent leur **fonctionnement** : l'absence de déterminant ne bloque pas le processus référentiel (4.1), et des constituants d'origine adverbiale ont la propriété de figurer en fonction de sujet et complément sans pronom de reprise (11.3).

Conclusion du quatrième chapitre

J'espère avoir illustré, avec des variations qui touchent le système de la référentialité, que la langue n'est pas faite de **variantes** qui s'organisent facilement en ensembles logiques régis par une grammaire qui en exclurait une autre. Plusieurs stratégies sont possibles pour un même effet pragmatique sur une même **aire linguistique**. Par conséquent, des différences comme celles que j'ai présentées concernant des procédés de référentialité au sein du français ne peuvent servir à opérer des classifications de la langue en **variétés** géographiques ou sociales. L'hétérogénéité est telle que plusieurs phénomènes coexistent un peu partout, comme des procédures de l'oral. Dans les cas présents, mise à part le *là* postposé qui est largement attesté en français et commenté, les autres phénomènes l'ont peu été, à ma connaissance. Toutefois, il est possible que les spécificités ne paraissent plus en être à mesure que s'étendent les travaux sur **corpus** oraux de français, faisant découvrir des phénomènes répandus que cachait la référence unique au français **standard** [32C].



Chapitre 5. Alternances de présence et absence d'un élément lexical ou grammatical

Il est classique chez les **variationnistes** de classer les **faits** de variation. Trois types fondamentaux sont ainsi opposés, par exemple par Aidan Coveney (2002 : 30) : les omissions, les alternances d'items et les alternances de structures. Il est vrai qu'une bonne part de la variation syntaxique concerne des alternances entre la présence et l'absence d'éléments lexicaux, comme les compléments verbaux, ou grammaticaux, comme les complémenteurs et les prépositions, dans le même domaine de la syntaxe du verbe. La véritable question est celle de la **fonction** d'un élément qui peut disparaître. Pour Alain Lemaréchal (1997), son absence est possible dans la mesure où il est restituable. Cette analyse est fondée sur le caractère normalement obligatoire de l'élément absent. Mais prendre comme point de départ la construction la plus longue conduit inévitablement à parler de manque, d'omission ou d'ellipse pour les éléments absents, comme on a pu parler de « e muet » en phonologie. Cette démarche, qui réduit dès le départ l'analyse, se prive d'autres hypothèses. Il se pourrait, entre autres choses, qu'au regard de la « médiation formelle » du sens opérée par la syntaxe (Muller & Choi-Jonin 2002 : 6), l'élément absent ne soit pas indispensable, même s'il est restituable. Une autre démarche doit être tentée pour la syntaxe, en évitant d'éliminer trop vite des phénomènes jugés simples, comme le met en évidence Françoise Gadet (2011).

5.1 Ellipse de compléments verbaux directs et prépositionnels

L'absence du complément verbal est à relier à plusieurs autres aspects que je ne fais qu'évoquer⁵⁰, comme la réversibilité des verbes, l'incorporation de l'objet dans le sémantisme du verbe, le remplacement des clitiques compléments par des pronoms disjoints. Je m'intéresse ici à la façon dont l'ellipse du complément lexical direct illustre certaines stratégies communicationnelles de l'oral qui vont dans le sens d'une incomplétude de l'information explicite.

Tout comme cela pourrait sans doute être fait dans une autre zone francophone, j'ai voulu montrer la grande facilité qu'offre l'oral comme l'écrit en Côte d'Ivoire pour ne pas réaliser un élément lexical prévu par une structure syntaxique, s'il est récupérable par le contexte.

⁵⁰ Je donne une vision d'ensemble de la variation dans les constructions verbales du français de Côte d'Ivoire, qui tient compte de l'unité de tous ces phénomènes dans ma thèse et dans la publication qui a suivi [1T, 6A].

Ceci est particulièrement notable avec les compléments de verbe (qu'ils soient directs ou prépositionnels, humains ou non humains). Ce que je relève ici n'est pas tant que la langue le permette mais la large utilisation qui en est faite sans que l'interprétation soit gênée. Un problème méthodologique de ma première publication sur le sujet [6A] était que le phénomène était peu appuyé par des exemples attestés avec leur contexte. Dans ce cas, l'écrit était plus fiable que l'oral. Les **corpus** oraux dont je dispose maintenant me permettent d'attester largement le phénomène et de montrer les limites d'une explication par le contexte.



(63) Un jour il y avait une femme qui avait un peu, genre une sorte de gale sur son corps, qui était en train de se laver dans une rivière. Et il y avait une autre qui passait. Elle lui a dit, bon, 'Faut me froter le dos, comme ma main n'**arrive** pas, est-ce que tu peux me froter le dos ?' Donc elle lui a dit, 'Toi tu as la gale comme ça, tu penses que moi, je vais venir te froter ? Moi je peux pas.' Maintenant elle est partie. <Oh> Il y a une autre qui est venue, elle dit, 'Ah, faut me froter'. Elle dit 'D'accord, c'est pas grave [!] je vais te froter'. Donc, quand elle est partie, donc, celle qui avait refusé de **frotter** au début, elle a eu le malheur en route <Oh>. Donc celle qui a **frotté**, elle a eu beaucoup de bien en route. <Ah> Donc c'est pour ça on dit, donc, quand tu **vois**, faut pas te moquer des autres, quoi. (PFC-CI)

La question essentielle est de savoir pourquoi l'élément absent est récupérable par le contexte et si on peut imputer sa restitution au vide et à la valence syntactico-sémantique des verbes concernés. Dans mes premières analyses [6A], je soutenais l'hypothèse que, pour que le complément **implicite** puisse être identifié, il devait être préalablement perçu comme manquant syntaxiquement. Il est perçu ainsi à cause de la connaissance préalable de la valence syntactico-sémantique du verbe, mais aussi des actants ordinairement présents dans le procès qu'il décrit. L'allocutaire est alors obligé de chercher ailleurs que dans le syntagme quel est le référent du complément non réalisé linguistiquement (Kleiber 1994, Lemaréchal 1997 : 32 ; Larjavaara 2000 : 57-63 ; Cornish 2005). L'accès peut se faire par le discours précédent, par la situation ou seulement par des connaissances communes aux interlocuteurs (situationnelles, discursives, culturelles, etc.). Ces divers cas de figure où le référent est présent dans la représentation mentale ne sont pas différenciés par la langue, puisqu'il est toujours implicite. La procédure est cohérente, mais il me semble qu'on ne peut pas prouver qu'elle a toujours lieu de cette façon.

On peut considérer que les arguments manquants de *n'arrive pas* et *frotter* ont été présentés auparavant dans le discours proche : le dos de la personne / la personne, qu'ils sont syntaxiquement présents par les clitiques *te*, *me*, et sémantiquement par la valence de *frotter*. On peut penser que cela permet de les restituer, mais on ne peut prouver cette stratégie interprétative. En outre, le cas de *tu vois* est plus difficile pour cette hypothèse : l'argument

n'est pas présent, pas émergé, et on ne peut pas dire que la valence de *voir* appelle ici à chercher un argument. Le préciser est une prise de position, même si son évidence s'impose subjectivement à l'interlocuteur (et au chercheur) : *quand tu vois* quelque chose qui peut être objet de moqueries, les autres en général... Il n'y a pas d'argument parce qu'il est inutile d'en donner un pour la compréhension abstraite, générique, du contenu. La même compréhension suffit d'ailleurs aussi pour *n'arrive pas* et *frotter*. Dans ce cas, il n'y a pas d'absent mais une focalisation sur le procès en soi.

Il y a donc deux façons dont un élément lexical « manque » : par rapport à la configuration de l'événement décrit (lorsque les actants connus ne sont pas explicités), et par rapport à une construction où toutes les positions sont actualisées conventionnellement. Le **standard**, du fait qu'il ne fait pas l'hypothèse d'une place possible aux interlocuteurs dans la construction du sens (2.2), prévoit que le maximum de positions doit être rempli. La représentation de la langue comme un tout saturé implique l'idée d'ellipses, de suppressions. Si on considère la langue comme une construction en discours, certes à partir d'un **répertoire** lexical et syntaxique, dans le but d'une médiation du sens, il n'y a plus lieu de considérer les absences comme des suppressions.

5.2 Absences de compléments et de prépositions

Le français standard abrite de rares alternances de présence et absence d'un élément grammatical, par exemple celles du **complémenteur** *de* avant un infinitif selon les verbes et pour de mêmes verbes selon les constructions, mises en évidence par Hélène Huot (1981). En fait, l'alternance de présence et absence d'items grammaticaux existe en français dès qu'on abandonne une représentation idéale de la langue, comme je le montre dans plusieurs publications en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest [6A, 7A, 9A, 17A, 34C]. Cela montre une fois de plus le caractère artificiel de la comparaison avec le français **standard** : elle conduit à imaginer une forme d'actualisation de la langue avant que joue un ajustement situationnel ou stylistique. Elle cache le problème que posent les absences de compléments et de prépositions, celui du marquage segmental de la **dépendance** et de la dépendance elle-même.

Je traite tout d'abord des apparentes subordinations sans *que*. *Que* est souvent considéré (en français standard) comme un marqueur obligatoire de subordination. J'ai déjà évoqué qu'il existe pourtant (en français) de nombreux cas où il n'est pas catégorique (2.1). Claire

Blanche-Benveniste (1989) revient sur la notion de « rection faible » pour montrer que le segment qui suit *que* n'entretient pas une réelle dépendance avec le verbe recteur faible. Les propriétés des verbes recteurs faibles ne sont pas régulières, mais un tel verbe a souvent une double possibilité de constructions de l'élément tête, soit en incise soit comme introducteur de complétives par *que* ; il n'accepte pas toujours de négation, ou encore ne possède pas un paradigme de flexion complet (Blanche-Benveniste & Willems 2007, Martineau 1993). Les têtes à rection typiquement faible sont des verbes à valeur de modalisateurs, comme *je crois, je pense, je trouve*. Certains emplois de *dire* comme *on dirait, on peut dire* présentent aussi typiquement ce comportement, et à moindre échelle d'autres prédicats verbaux (*savoir, il semble, faire*, d'autres emplois de *dire...*) ou adjectivaux (*être sûr, c'est vrai...*), ainsi que des adverbes modalisateurs (*peut-être, heureusement...*), des conjonctions (*c'est-à-dire, en cas...*). Les verbes introducteurs de discours rapporté partagent aussi ces propriétés.



France Martineau (1993) rapporte les exemples suivants de Louisiane, Québec et Acadie :

- (64) J'crois faut qu'j'alle ouvri' ça
 Je pense c'était quatre cents
 l' disent j'suis fou. (Martineau 1993 : 80-81)

Sophie Marnette (2001) montre, sur un corpus de français médiéval, rapproché de la langue journalistique et de la langue parlée actuelles de France, que le subordonnant *que* n'est pas nécessaire au discours indirect [34C] :

- (65) Vous dites elle ne pensait plus en français. (Marnette 2001)
 (66) Mahomet jurent vengeance en sera pris (À Mahomet, ils jurent que vengeance en sera prise. *La Prise d'Orange*) (Marnette 2001)

Ce phénomène est loin d'être marginal en Côte d'Ivoire aussi, ce qui permet de repérer des similitudes dans les contextes où *que* alterne avec zéro. Dans le corpus PFC-CI, je compte 103 occurrences de *que* complétif, n'entrant pas dans une conjonction de subordination adverbiale (*parce que, alors que, puisque...*) et 10 occurrences de complétives sans *que*, dont 7 pour un discours rapporté indirectement. Le nombre de complétives sans *que* est 10 fois inférieur à celui des complétives avec *que*.

-  (67) [La dot] Si votre famille ne donne pas, bon, c'est pour dire, bon, tu vas faire du n'importe quoi avec leur fille (PFC-CI)
 (68) On peut dire c'est moi-même qui faisais tout le travail de la maison (PFC-CI)
 (69) Et, quand je lui ai expliqué c'est le lavement, elle croit pas (PFC-CI) [17A]

Les verbes de ces exemples peuvent être en incise ou en fin de phrase, parfois sans modification : *Des gens sont à côté de toi, on dirait / C'est moi-même, on peut dire, qui faisais...*

Ces constructions, partagées dans l'ensemble des zones francophones à des époques diverses (Marnette 2001, Ploog 2004, Queffelec 2006, Simo-Souop 2009)⁵¹, font douter d'une **dépendance** logique ou argumentale. De fait, les constructions dites à rection faible concernent des modalisateurs, des introducteurs de discours rapportés, ou toute autre structure susceptible d'opérer un décrochage énonciatif. Dans le cas de paroles (ou pensées) rapportées, si les discours indirects sont insérés dans une complétive par *que*, il n'est pas certain pour autant qu'ils représentent l'argument du verbe de parole [34C]. Dans les discours rapportés directs, la question de la dépendance ne se pose pas. Le fait qu'une particule énonciative semble jouer le même rôle de rupture énonciative que *que* amène à réexaminer son rôle de marqueur de dépendance argumentale dans certains énoncés. En effet, *que* est parfois utilisé dans des discours rapportés qui n'ont aucune autre marque de dépendance au verbe de parole, tout comme peut l'être une particule énonciative de début de prise de parole (*ah, bon, non...*) [38A]. Un parallèle est à faire entre l'alternance de constructions avec et sans *que* des rections faibles et les constructions directes et indirectes des discours rapportés (Voir 12.2).

184

Avec ces faits de jonction de phrases, on est à l'interface de la syntaxe et du discours puisque des effets de sens sont possibles sans que la syntaxe n'en soit responsable ; on touche aussi les limites d'une syntaxe de l'oral qui n'incorpore pas pour l'instant la prosodie, ou continue à se référer à la grammaire de l'écrit pour dégager les unités fonctionnelles de la langue.

Avec les alternances de présence et absence de **prépositions formelles** ou les alternances des prépositions *à* et *de* dans les complémentations verbales, la dépendance argumentale n'est pas remise en cause. Dans [6A], j'illustre ce type d'alternances avec les verbes *exiger, importer, accoucher, danser, régler* dans un corpus de presse écrite. Pour le français ivoirien oral, j'avais rapporté des constructions parmi les plus banales en Côte d'Ivoire avec les verbes *pardonner* et *parler*. Ces constructions sans les prépositions *à* et *de* n'apparaissent pas dès que la langue est un peu surveillée, comme dans le corpus d'entretiens PFC. Dans mon corpus d'entretiens avec des francophones non-lettrés (PhonLex) figurent quatre complémentations

⁵¹ Ces constructions sans *que* ont été commentées par beaucoup plus d'auteurs. Elles ne sont pas le propre du français mais ont été analysées aussi, par exemple, en anglais, dans différentes langues romanes, et ont été repérées dans des langues africaines.

prépositionnelles, et deux complémentations directes pour *parler*, proches d'un objet interne (*affaire* et *parole*), que je reporte ici :



(70) Lendemain quand elle est venue j'ai dit '**affaire on a parlé** ici là, c'est toi tu es allée dire, ta sœur elle est venue me gronder ?' (PhonLex-CI)



(71) Tu peux marcher pour aller là-bas, tu vas aller leur dire ce, tu vas aller leur **parler un parole** comme ça ils vont quand tu vas partir il va dire 'oh attends là gato là toi tu nous dis quoi ?' (PhonLex-CI)⁵²

Le premier exemple est peut-être contestable puisqu'il ne comporte aucun **relatif**, mais on doit se garder de rétablir des éléments manquants en « traduisant » en français standard avec *dont* (Voir un cas similaire de « traduction » en 2.3). J'analyse *affaire* dans (70) comme un complément direct parce que des énoncés en *parler affaire de X* sont très courants (Voir aussi Knutsen 2009). Outre l'absence de relatif ou des restructurations dans les relatives⁵³, l'exemple illustre aussi l'absence d'un complément pour *dire*. Le deuxième exemple illustre clairement une complémentation directe pour *parler*. Dans la même interaction pourtant, *parler* peut être construit avec une complémentation en *de* :

(72) Souvent quand on n'a rien à faire on peut **parler de** <Ouais> **politique** mais ça nous intéresse pas quoi. Pour dire allez marcher ou bien ceci cela !!! (PhonLex-CI)⁵⁴

(73) je veux même plus **en parler de ça** parce que, bientôt ça va faire cinq ans (PhonLex-CI)

Le deuxième exemple présente même une complémentation indirecte redondante. Ces exemples attestent bien une alternance, et vont à l'encontre de l'hypothèse d'un changement structurel de catégorie (complémentation prépositionnelle vs complémentation directe).

⁵² Des équivalents peuvent être : *Le lendemain quand elle est venue je lui ai dit 'ce qu'on a dit ici, c'est toi qui es allée le répéter et ensuite ta sœur est venue me gronder ?'* et : *Tu peux aller les voir, leur dire quelque chose pour que, quand tu partiras, ils disent au client riche 'et alors, tu nous oublies ?'*

⁵³ J'étudie l'absence de pronom relatif et montre que les morphèmes relatifs ne peuvent être omis en dioula et en baoulé dans [3A]. Cependant ces morphèmes relatifs ne sont pas des subordinants, ce qui peut être mis en parallèle avec l'absence du subordinant relatif en français ivoirien.

⁵⁴ Les clics répétés ont le sens de « non non non ».

Conclusion du cinquième chapitre

Qu'il s'agisse de mots pleins ou de mots à rôle purement formel, les alternances de présence et absence d'un élément dans la même variété et chez les mêmes locuteurs empêchent une conception de la syntaxe comme (simple) actualisation d'un **système** d'ordre structurel. Lorsqu'il s'agit d'une position vide du fait de la non-réalisation d'un élément lexical, récupérable dans le contexte et restituable, on a une ellipse. On ne peut pas parler d'ellipse dans le cas de l'absence d'un élément grammatical uniquement formel ou fonctionnel mais non porteur de sens. Tout simplement, il n'y a pas de marqueur segmental de **dépendance** ou de subordination, tout comme dans une complémentation directe. Dans ces variations, des procédés propres à l'oral se manifestent, comme la part d'inférence laissée à l'interlocuteur ou la prise en charge de la dépendance par la prosodie. Les ressources syntaxiques apparaissent dès lors comme une ressource du discours parmi d'autres.

Conclusion de la première partie

Dans cette première partie j'ai discuté quelques notions du point de vue de leur apport à une description de la langue. Quelques-unes ne sont pas satisfaisantes, elles apportent peu et on ne peut en attendre un grand éclairage sur la façon dont les langues sont utilisées dans les multiples interactions d'une communauté large, multiculturelle et plurilingue. Une conception de la langue comme un inventaire clos d'items lexicaux et de structures syntaxiques formant un tout systémique qui conditionne le discours en lien étroit avec la culture doit s'élargir un peu. A l'intérieur de chaque langue, une grande *diversité* existe, que les locuteurs sont habitués à concevoir comme de l'unité, et ce sont parfois les pratiques de communautés éloignées qui font effet de loupe (selon l'expression de Françoise Gadet), qui les obligent à un retour sur leurs pratiques familières avec une vision un peu différente. On peut prendre l'exemple des multiples stratégies référentielles qui existent en français mais n'attirent pas l'attention, tant le statut du déterminant est fort en français standard.

Quant à la visibilité accrue de faits linguistiques dans des français peu familiers aux locuteurs, elle peut venir d'un effet de la relation entre **conscience** et compétence linguistiques d'une part, et entre ces deux éléments et d'autres qui relèvent de l'**appropriation** des variétés de langues d'autre part. Paul Wald (1990) montre que les locuteurs qui ont acquis un certain degré de compétence dans un **vernaculaire** ne sont plus alertés par des séquences non grammaticales de cette variété et peuvent même juger compétent et sûr un locuteur qui utilise un français non grammatical, mais avec une élocution fluide. Or, hors de la « trêve métalinguistique propre au discours vernaculaire » (Wald 1990 : 11), la perception des traits d'étrangeté et d'agrammaticalité sont liés. Ainsi, des décalages d'ordre socio-sémantique dans le discours peuvent suffire à éveiller une plus grande prévention face aux structures peu fréquentes.

Une division en **variétés** de langue aboutit à une conception cloisonnée de la grammaire alors que des constructions de plusieurs types se côtoient en discours, sans inconvénient du point de vue de l'efficacité communicationnelle et de la syntaxe globale. S'applique aux contextes **multilingues** ce que Claude Muller 2002 montre en mettant en contraste le basque, le breton et plusieurs langues romanes : dans des contextes culturels équivalents, les structures qu'offrent des langues voisines pour dire « la même chose » sont des plus diverses. L'idée des variétés doit être remplacée par la notion de **répertoire** multi-variétés, ou multilingue, dans lequel ces

langues et variétés ne sont pas forcément organisées ainsi, mais plutôt par des compétences d'ordre pragmatique reliées aux enjeux des **interactions**.

Dans les chapitres 3 à 5, j'ai montré le comment, et non le pourquoi, de quelques faits de variation. J'ai présenté l'amplitude des champs **fonctionnels** de quelques morphèmes grammaticaux : *pour* suivi d'un infinitif, *avec* suivi d'un nom humain. J'ai évoqué la spécialisation de *là*, *même*, *aussi* en focalisateurs d'attention entrant dans des processus linguistiques d'identification d'un référent, la possibilité pour des syntagmes prépositionnels locatifs de se substituer en discours à un argument référentiel. J'ai abordé la possibilité d'une échelle dans la dépendance sémantico-syntaxique des compléments nominaux et propositionnels. Par exemple, *que* ne marque pas toujours une subordination mais opère parfois simplement un décrochage énonciatif comme peut le faire une particule énonciative, ou encore il relie simplement ce qui a été dit avec ce qui va suivre, comme des unités discursives consécutives (Gadet 2008).

Quant au pourquoi, on peut se demander s'il est pertinent de se poser la question en sciences humaines et sociales. La variabilité de tout phénomène produit par les humains est telle⁵⁵ qu'elle dépasse probablement tous les facteurs que ces mêmes humains sont en mesure de tester et toutes les corrélations qu'ils sont en mesure de paramétrer.

La question, qui s'est posée dans ces chapitres, de savoir comment contraster les faits se poursuit avec celle, primordiale, du recueil des données. La description, qui fait sans cesse référence aux données, est peut-être autant tributaire de leur recueil que des circonstances individuelles et sociales des locuteurs. J'aborde donc la question du recueil des données et de la méthodologie de l'enquête. Je discuterai à cette occasion aussi quelques notions (méthodologiques).

⁵⁵ Toutefois, la langue n'est pas faite que d'instabilité, mais des régularités sont perceptibles à travers les pratiques.

2^e partie. La recherche de la variation / méthodologie de l'enquête

Plan de la partie

6 Comment le corpus s'oppose au terrain

7 Comment le corpus réfère au terrain ou comment les objectifs déterminent le corpus

8 L'implication du chercheur et la participation des enquêtés

9 Quelques étapes dans la construction des données

Introduction à la deuxième partie

Pour la recherche de ce qui varie, mes méthodes ont changé en même temps que les objectifs et domaines d'études. Après avoir adopté une démarche intuitive avec l'appui de corpus illustratifs jusqu'en 2002, j'ai volontiers participé par la suite à l'élaboration de plusieurs sortes de **corpus**. Je n'ai pourtant jamais vu la nécessité scientifique d'opposer les deux approches : l'essentiel est surtout de rester en contact avec le **terrain**, ce que le corpus ne garantit pas de soi.

La principale question qui se pose est de savoir si l'on recherche uniquement le **système** de la langue parce que ce système englobe la variation, ou si la langue est plus que le système et que celui-ci n'explique pas toute la variation. Dans le premier cas, quels que soient les contextes de réalisations, toute donnée recueillie sera appréhendée comme générée par le système. Dans le deuxième cas, il va falloir entrer plus de paramètres, qui ne pourront être exclusivement ni internes ni externes aux locuteurs, et l'on ne pourra passer outre leur **conscience linguistique** ou leurs **normes** (Voir le chapitre 10), dans la gestion de la variation. Emettre des jugements sur un énoncé et, au besoin, le tester, sont des activités qui existent en situation naturelle et bien présentes dans la réalité linguistique. Le systémique ne se trouve donc pas uniquement dans l'ordre linguistique.

Le lien entre terrain est corpus n'est pas toujours facile à maintenir au moment de la récolte des données comme à celui de leur exploitation. Dans tous les cas, il s'agit de construire des données en opérant des déplacements du terrain⁵⁶ (Mondada 1998). Dans un premier temps, je rappellerai qu'il existe une opposition inhérente entre terrain et corpus linguistique qui empêche de confondre les deux (chapitre 6). Je montrerai ensuite les façons dont le corpus réfère au terrain et comment les objectifs de recherche déterminent le corpus (chapitre 7). Puis je me pencherai en particulier sur l'implication du chercheur par rapport à la participation des enquêtés (chapitre 8). Enfin j'examinerai quelques déplacements inévitablement opérés dans la construction des données (sollicitations, documentation, transcriptions et codages, chapitre 9). J'ai très présent à l'esprit en écrivant ces pages les articles parus dans la *Revue Française de Linguistique Appliquée*, de Paul Cappeau et Françoise Gadet 2007, mais je m'abstiens de leur faire écho à tout moment. Pour les chapitres

⁵⁶ J'utiliserai ce terme dans un sens plus large que Lorenza Mondada (1998), qui suit la tradition héritée de l'ethnographie.

6 et 7, je ferai quelquefois écho aux réflexions du colloque d'Albi de juillet 2006, *Corpus en Lettres et Sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation* organisé par François Rastier et Michel Ballabriga.

Chapitre 6. Comment le corpus s'oppose au terrain

Le corpus « donne un effet de réel immédiat » (Condamines 2005 : 17) alors qu'il existe une opposition inhérente entre **corpus** linguistique et **réel** dans la mesure où le corpus est limité et fixe alors que le réel est changeant et n'a pas de frontière. Toutefois, cette opposition ne doit pas dissimuler celle qui existe entre **terrain** et corpus. Par exemple, le déplacement des données du terrain au corpus ne peut se faire en éliminant le rôle des **normes**. Je tente, dans ce chapitre, d'approcher ces questions à travers plusieurs aspects qui leur sont liés, en prenant comme exemple les corpus PFC, CFA, PhonLex, CIEL-F, auxquels j'ai participé.

La notion de corpus vient de l'écrit et ne s'applique à l'oral que par analogie. La difficulté ici ne vient pas tant d'une opposition entre oral et écrit que du fait même de devoir délimiter des portions dans la réalité, donc un terrain, concept défini par Mortéza Mahmoudian (1998 : 7) comme « englobant tous les aspects de l'observation et de la collecte des données ».



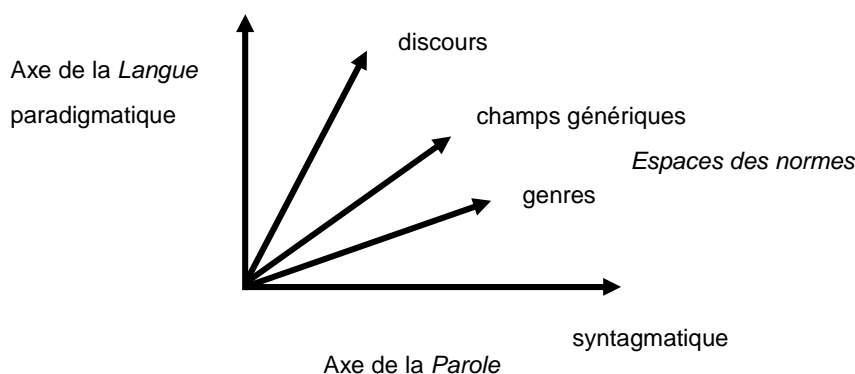
Les écrits ont l'avantage d'être bornés, repérables, comptables et assemblables. Leur recueil exhaustif, ce qu'est initialement le corpus, est possible au moins dans l'intention. De fait, on peut, a priori, concevoir le projet de recueillir la totalité des documents existants dans un genre ou un domaine donné, l'exemple primaire du corpus étant le corpus juridique du droit civil romain (6^e siècle). Avant d'être recueilli comme une sélection en vue d'un usage, le corpus est appréhendé dans le réel comme un tout. Le tri sur le réel consiste en la délimitation du genre ou du domaine en vue de son étude, mais à l'intérieur de la catégorie, les données sont recueillies à mesure qu'elles se présentent au chercheur jusqu'à la certitude morale que tout a été recueilli. Dans un corpus littéraire d'un auteur, par exemple, entrent d'office tous ses textes, avec leur documentation sur le contexte de production ou d'édition. Il n'y a pas d'autre source possible qui puisse contredire ce qui émergera du corpus et l'ensemble de la communauté reconnaît la continuité entre le terrain et le corpus. Pour l'oral, il ne s'agit pas de prétendre à l'exhaustivité du fait de l'infinitude des énoncés ou **événements**, et de leur caractère non répétable. La première spécificité des corpus linguistiques est donc l'impossibilité de l'exhaustivité sur laquelle je ne reviens plus.

Dans sa réflexion épistémologique sur la linguistique de corpus et sur la *langue*, François Rastier (2004, 2006) propose une articulation entre système, corpus et normes. La notion de terrain n'est pas directement abordée par l'auteur, mais je retiens ici, pour l'éclairer, la distinction qu'il fait entre « corpus de référence » et « corpus de travail » (Rastier 2004), ainsi

que la possibilité d'observer les normes à travers le corpus. Sa conception du « corpus de référence » est aussi large que « l'ensemble des textes accessibles dans l'empan spatio-temporel considéré » (Rastier 2006 : x). Les « corpus de travail », délimités par les besoins des linguistes, leur permettent, non seulement de reconstituer un *système* « hypothèse rationnelle formulée à partir des régularités observées » (Rastier 2006 : x), mais aussi d'aborder les normes. En effet, pour l'auteur, la production et l'interprétation des textes se font à condition de connaître le système, mais aussi les normes, que l'auteur conçoit essentiellement comme normes pratiques :

« [L]es normes assurent un rôle de médiation : ancrées dans les pratiques sociales, les normes de discours, de genre et de style témoignent de l'incidence des pratiques sociales sur les textes qui en relèvent. » (Rastier 2006 : x)

L'espace des normes se situe entre les règles et les usages, dans l'articulation même de la *langue* et de la *parole*⁵⁷.



Espace d'une linguistique des normes (reproduit de Rastier 2004, 2008)

Je commence dans ce chapitre à discuter la question des normes, tout en me penchant sur quelques obstacles qui opposent le terrain au corpus :

1. L'impossibilité de se détacher d'une certaine précatégorisation du réel et de l'illusion de la représentativité
2. Le remplacement du réel par l'enquête, qui devient exemplaire
3. La gestion de la variation par le locuteur, notamment par à travers des normes stylistiques et professionnelles
4. L'approche instrumentale et la distance du chercheur.

⁵⁷ Dans les textes cités, François Rastier précise quelques vérités sur l'enseignement de Saussure en dépassant le *Cours de Linguistique Générale* ; il fait notamment référence à ses écrits édités en 2002 par Engler & Bouquet.

6.1 Précatégorisation du réel et idéal de la représentativité

Du fait qu'un recueil exhaustif d'énoncés n'est pas possible, l'exhaustivité va être transférée à un autre champ. A partir de l'observation du réel, on va chercher à regrouper les faits pour constituer des types, dépendant de contextes. Cette construction supplémentaire conduit à l'illusion de la représentativité : il suffirait de prélever de la réalité un certain nombre de contextes de chaque type pour obtenir un éventail exhaustif des types possibles, et représenter ainsi tous les objets du réel. Cependant, les faits recueillis sont d'emblée donnés comme tributaires de leur contexte, ce qui pose un premier problème. Par ailleurs, les contextes d'un fait de langue ne sont pas simples à décrire puisque entrent en jeu de multiples facteurs concernant les locuteurs et les situations. Pourtant, tous ces obstacles seraient comme aplanis devant les exigences d'une quantification qui passe par la catégorisation (en Afrique comme ailleurs)⁵⁸.

• **En ce qui concerne les locuteurs**, il n'est pas possible d'élaborer des catégories pertinentes pour les langues basées sur des critères sociaux du type de la catégorie socioprofessionnelle ou sur toute autre appartenance⁵⁹.

« Pourquoi davantage des « hommes », des « catholiques » ou des « avocats », que des « joueurs d'échec » ? Aucun individu n'est catégorisable à partir de ses énonciations de façon rapportable à une seule dimension identitaire. [... O]n privilégie ainsi une conception du social reposant sur des catégories pré-construites, dont les locuteurs sont censés être porteurs. » (Cappeau & Gadet 2007 a : 104)

Pour ne prendre que l'exemple des catégories socioprofessionnelles, le plus convenu, mais sans doute aussi le plus tributaire d'idéologies classistes, elles sont inopérantes au moins pour les pays africains. C'est probablement le peu d'historicité du français autant que du développement économique de type moderne qui fait qu'aucune division stable des sociétés en catégories socioprofessionnelles auxquelles seraient attachées des valeurs linguistiques n'ait pris le dessus. Il est difficile dans une société africaine, et sans doute d'autres, de prendre la profession comme indice des revenus ou du type de culture. Les obligations de solidarité font que les biens circulent selon des systèmes de redistribution des richesses au sein des familles ou lors de fêtes, funérailles, etc., et empêchent dans la grande majorité des cas les

⁵⁸ Lors du colloque d'Albi de 2006, Hassan Atifi et Christophe Lejeune ont rappelé les pratiques de constitution de corpus dans plusieurs branches des sciences humaines, en montrant que la notion même de représentativité est différente selon les disciplines.

⁵⁹ Par exemple, Trimaille & Billiez 2007 pointent l'euphémisme que constitue l'appellation 'parler jeune' pour renvoyer davantage à une catégorie socioéconomique que générationnelle.

foyers de revenus moyens de s'enrichir. Une séparation par classes sociales est impossible. Par ailleurs, la profession affichée ne sera toujours que la profession principale exercée.

Devant l'impossibilité d'établir des échelles sociales ou des catégories socioprofessionnelles scalaires, on se rabat sur l'indice du niveau d'études, qui est certainement capital pour la 'réussite sociale' dans un grand nombre de cas. On constate cependant que démotivation pour l'école et impossibilité financière de poursuivre les études n'implique pas toujours une chute dans l'échelle sociale. La position sociale est relative à d'autres facteurs : diversification des sources de revenus, mariages, etc., d'un côté, appauvrissement récurrent de la population depuis la dernière décennie (hors des secteurs de la politique et de l'économie internationale), faillites, etc., d'un autre côté. Le lien avec l'usage du français restera encore à prouver.

En outre, s'il est vrai que le niveau d'études conditionne en partie la compétence en français, celle-ci ne constitue pas, socialement, un critère relationnel ou identitaire. Les gens ne se regroupent pas par niveau scolaire mais par cadre professionnel, ethnie, associations, communauté religieuse, etc., et les niveaux d'études ne constituent pas des communautés de parole. Les **normes communicationnelles** s'élaborent autrement au sein des communautés (Prevignano & Gumperz 1995).

Dans tous les cas, se focaliser sur le français et supposer qu'il reflète la situation sociale de l'individu manque de fondement. Des études sociolinguistiques sur une seule langue dans un contexte multilingue seront toujours partiales (Voir 8.3). Dans une ville comme Dakar où le français n'est utile que dans les milieux administratifs, académiques et internationaux, il sera plus pertinent d'approcher en premier lieu le wolof. A Abidjan le français est omniprésent et possède de nombreux visages, mais il est très difficile de faire correspondre à chacun une catégorie de locuteurs, puisque le maniement de la variation fait partie de la compétence en français. Il n'est même pas certain qu'on puisse totalement prédire le maniement de la variation d'un individu à partir de la variété de ses appartenances et de ses communautés de paroles.

S'il est impossible de corréler types de français et traits du locuteur, la question se pose de chercher à corréler types de français et circonstances de parole.

- **Une typologie des situations** adéquate aussi pour les usages du français n'est pas simple à élaborer. Le terrain est mouvant jusqu'aux sphères qu'on pourrait préjuger plus stables. En Côte d'Ivoire même, les lieux de transmission du français ont peu changé depuis ces dernières

décennies⁶⁰. En revanche, le français transmis ne cesse de muer et les conditions de transmission ont elles aussi été modifiées ces dix dernières années du fait de la réorganisation sociale consécutive à la crise socio-militaire qu'a traversée le pays et de la situation politico-économique intérieure et extérieure qui a suivi. Le courant d'éloignement du standard a touché davantage de lieux de transmission, mais de façons diverses.

Les modèles linguistiques des discours politiques et de la haute administration de l'Etat sont peut-être ceux qui ont le plus varié (plusieurs fois) durant les deux dernières décennies, hormis quelques rares discours très officiels qui ont gardé un modèle stable. Dans la presse, des lois ont été prises au début du mandat du Président Laurent Koudou Gbagbo pour la liberté d'expression, ce qui a favorisé des journaux d'expression diversifiée au moins dans la forme. Les media proposent de multiples styles, mais les deux chaînes de télévision et les deux radios publiques qui sont les plus écoutées transmettent un français proche du standard.

L'école a toujours transmis le français officiel de façon très graduelle et les enquêtes PFC ont confirmé que, dans plusieurs pays d'Afrique, les locuteurs qui ne sont pas arrivés au lycée ne sont pas à l'aise pour la lecture d'un texte de longueur et de difficulté moyenne et/ou pour un entretien plus ou moins formel en français⁶¹. Or, paupérisation et inefficacité de l'école comme moyen d'accès à de meilleures conditions de vie ont entraîné une augmentation des personnes avec une scolarité très réduite ou nulle. Le secteur de la formation générale et professionnelle est sans doute celui qui s'est le plus diversifié. Les établissements scolaires publics et les universités souffrent de la situation de crise. Dans l'enseignement public, le recrutement récent d'instituteurs adjoints qui reçoivent la formation du Cafop après le BEPC⁶² a sans doute un lien avec l'éloignement du standard. Des établissements privés (établissements scolaires et grandes écoles) que l'Etat n'a plus contrôlés prolifèrent et le recrutement y est très irrégulier. Certaines universités privées sont rattachées à l'étranger et ont leurs propres critères linguistiques [42C].

Les autres lieux de pratique orale du français se sont peu modifiés. Ils sont nombreux et de plusieurs ordres pour la Côte d'Ivoire urbaine. Dans les milieux de travail, le français est plus proche du standard dans les secteurs internationaux et académiques, il s'en éloigne à mesure qu'on quitte les secteurs formels pour aller vers les secteurs informels. D'autres lieux sont

⁶⁰ C'est plutôt les paysages linguistiques des pays alentours qui ont subi des retombées de la crise ivoirienne qui ont été un peu modifiés.

⁶¹ Je reviendrai dans le chapitre 7 sur la lecture et l'entretien comme méthode de recueil de données.

⁶² Les instituteurs ordinaires sont recrutés après le bac. Cafop : Centres d'Animation et de Formation Pédagogique, BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle.

susceptibles d’occasionner par moments au moins un français surveillé : les associations de quartiers, les assemblées confessionnelles, les groupements politiques. La rue (marchés, maquis, transports) est le domaine du français ivoirien et du **nouchi**, tout comme les groupes de jeunes, dans ces mêmes lieux et dans les quartiers. Dans les foyers, le français est généralement utilisé en plus d’une ou plusieurs langues africaines, mais nombre d’enfants et jeunes urbains ne parlent que le français. En famille les alternances de langues sont prépondérantes et le français ivoirien y est bien représenté.

L’instabilité du terrain et le dynamisme de la langue qui interagit sans cesse avec les changements sociaux impose d’actualiser continuellement les données et de varier les lieux et situations de recueil. Je reparlerai dans le chapitre 7 de typologies facilitant des approches diatopiques et diaphasiques.

6.2 La représentation du terrain

Une grande part du problème que pose la représentativité d’un corpus vient de la généralisation et de l’exemplarité des résultats qui s’en suivent (Condamines 2005 : 19-23). En effet, si la représentativité se veut équivalente de l’exhaustivité, on tient alors pour valide de généraliser à l’ensemble de la **réalité** les résultats obtenus à partir du corpus. Ainsi, le **système** qui sera dégagé du corpus aura un rôle **explicatif** et prédictif. Toutefois, cela ne sera envisageable que si au moins au départ le corpus a été élaboré dans un but de généralisation, avec un échantillonnage des locuteurs et des situations qui satisfait aux exigences des méthodes quantitatives en sciences sociales. Cette question fait partie d’une autre beaucoup plus large sur le statut des exemples et des données dans les sciences, qu’expose très clairement Bernard Laks 2010 : alors que des positions structuralistes s’appuient sur les données pour approcher le système de la langue, les positions mentalistes s’appuient sur le jugement et ont recours aux exemples comme illustration⁶³.

Un corpus qui n’est pas analysé dans le but de généraliser les résultats garde une certaine représentativité du fait qu’il *rend présent* la réalité à travers une partie parmi d’autres d’un tout. Les résultats tirés du corpus ne pourront pas être rapportés directement à un terrain mais toujours au terrain d’après le corpus en question. Même ainsi, des difficultés subsistent, par

⁶³ La position de Zellig Sabbetai Harris et Maurice Gross est, en fait, intermédiaire ou irréductible à cette opposition, puisqu’ils observent le système mental (les possibles et les « impossibles ») d’une langue, tout en recensant l’ensemble de ses réalisations, dans un but d’exhaustivité. C’est la position à laquelle je m’étais rattachée durant mon travail de doctorat [1T].

exemple dans les domaines didactique et sociolinguistique. Les deux exemples qui suivent le montrent, et permettent de voir la complémentarité nécessaire entre les formes et les attitudes.

• **Exemplarité des résultats (au moins chez les étudiants en langue)**

Même si les analyses n'ont pas un but d'exemplarité, leur répercussion sociale peut revenir à cela. Pour l'oral, toute application didactique des corpus oraux peut entrer dans cet écueil dans la mesure où l'auditeur, qui actualise la donnée sonore, la reçoit comme exemplaire. Le lecteur ou l'auditeur, lieu d'énonciation décentrée, met en mouvement les données par rapport à l'effet pragmatique attendu, et un texte linguistique est souvent reçu comme normatif par le lecteur sans formation à la variation. En outre, la difficulté qu'ont les étudiants en linguistique en général pour se représenter l'hétérogénéité de la langue est accrue en contexte de FLE, où l'étudiant a pour but de s'approprier une langue dans sa variété soit prestigieuse soit fonctionnelle. La présentation des résultats d'enquêtes ne peut passer outre le débat sur la norme.

91

Je reviendrai sur les normes dans la section suivante (6.3). Dès à présent, je relève la difficulté d'approcher les normes uniquement à travers les corpus, c'est-à-dire les formes, en présentant deux ouvrages, conçus dans une optique didactique, qui visent l'illustration de la variation du français (Durand *et al.* 2009, Detey *et al.* 2010). Dans ces deux ouvrages auxquels j'ai donné ma contribution [24C, 25C, 26C, 27C], nous avons tenté de réhabiliter l'oral authentique comme recours d'un enseignement où des aspects de la langue autres que le bon usage auraient la primauté.

Dans le chapitre d'introduction de Jacques Durand *et al.* 2009, les éditeurs mettent en doute l'existence réelle du français de référence et avancent qu'aucune enquête ne l'a rencontré (dans sa totalité). Chantal Lyche et Kathrine Asla Østby présentent ensuite une discussion de la **norme** à propos de l'enquête dans la haute bourgeoisie parisienne :

Mais si Paris, et notamment ses milieux socialement dominants, définissent le modèle linguistique à imiter, les innovations linguistiques naissent dans d'autres segments de la population, typiquement la petite bourgeoisie et les couches ouvrières supérieures (Labov 1990). Alors que certaines de ces variantes n'entreront jamais dans l'usage des classes supérieures, d'autres y pénétreront et (re)définiront ainsi la norme orale de prestige, le modèle à imiter (Lyche & Østby 2009 : 206).

Par la suite, elles observent dans ce milieu les mêmes tendances que dans des enquêtes sur d'autres milieux (comme la perte de /ɑ/, /ɛ:/ et /œ/), mais avec un décalage de deux générations, qu'elles attribuent à un comportement plus conservateur (par exemple dans la

réalisation des liaisons variables). Elles concluent que la recherche de la norme orale (à partir des formes) dans la réalité linguistique ressemble à une « quête nostalgique » probablement vouée à l'échec (Lyche & Østby 2009 : 226)⁶⁴.

Dans Sylvain Detey *et al.* 2010, le problème de la norme et du français de référence est clairement présenté, pour la prononciation⁶⁵ ; la norme n'est pas abordée pour la syntaxe. Les auteurs affirment que la norme de référence, même comprise comme norme pratique de français, dont on comprend l'utilité pédagogique, ne régit en fait aucun terrain du réel à 100% si elle n'inclut pas la variation. Ainsi, même de très grands corpus comme PFC, dont le protocole est normalisé, ne permettent pas d'extraire un français de référence, une norme pour l'oral, à partir des formes.

Parallèlement à la discussion sur *la* norme, dans les deux extraits que j'ai commentés [26C, 27C], ma visée a été de mettre en évidence *des* normes plus circonscrites, qui sous-tendaient les discours présentés. Dans le premier, je montrais avec quelles ressources syntaxiques le discours narratif était structuré, ainsi que les éléments qui donnent à l'ensemble un style formel. Dans le deuxième, réalisé avec Gisèle Prignitz, nous avons eu pour principal objectif de montrer les éléments qui opéraient la cohésion d'un discours argumentatif élaboré à plusieurs locuteurs en polyphonie. Cependant, si des systèmes pourraient bien être

reconstitués à partir de tels éléments structurels, et si des normes pourraient être dégagées, ce serait dans un but explicatif, mais difficilement prédictif.

Les normes linguistiques sont des réalités sociales complexes, que l'on ne peut réduire à des normes pratiques. Sylvain Auroux (1998 : 222-289) rappelle la distinction entre les normes pratiques ou techniques et les normes culturelles. Ce qu'on entend par norme linguistique comprend à la fois des



Sauce graine

<http://ci-info.de>

Les normes techniques sont nécessaires pour qu'une action soit réalisée et arrive à son terme ou à son but. Elles comprennent des règles constitutives.
Un met est défini par sa recette.

⁶⁴ Voir aussi Marie-Anne Paveau (2009) pour une approche de la norme dans la « haute société », non par les formes mais par les attitudes.

⁶⁵ Il s'agit de deux chapitres de la partie consacrée au français de la France hexagonale septentrionale : « Le français de référence : éléments de synthèse » (Chantal Lyche) et « Le français de référence : quels locuteurs ? » (Sylvain Detey & David Le Gac).

règles pratiques, qui visent un premier niveau de réussite de l'acte de langage, et des règles socioculturelles. Les règles linguistiques pratiques ont un caractère plus systématique, et sont constitutives de l'acte de langage : ne pas les suivre est immédiatement sanctionné par la défaillance de l'interaction dans ses buts pragmatiques.

Au contraire, en tant que normes culturelles, les normes linguistiques ne sont pas des lois systématiques : elles peuvent être appliquées, ne pas être appliquées, ou appliquées de diverses façons. Il semble que de telles normes ne peuvent être identifiées sur la seule base empirique de l'observation des faits linguistiques.

• Corpus et élaboration de variétés

Le même type de difficultés apparaît lorsque les corpus (les formes) servent à délimiter des variétés de langue. Pour autant, il n'est pas certain que l'analyse des jugements et évaluations de la communauté en question soit plus utile pour cela. J'aborde donc ici la possibilité de s'appuyer sur l'étude des normes objectives et subjectives (Rey 1972) pour identifier des variétés de langue. Sur un terrain aussi mouvant que celui des langues, les réalités que désignent les dénominations changent et les frontières ou délimitations sont instables (Tabouret-Keller (éd.) 1997, Canut 2001, Féral (éd.) 2009). Je le montre avec l'exemple du **nouchi** et du **français populaire** ivoirien. Le nouchi, qui désignait au départ la langue cryptée des loubards et autres enfants de rues à Abidjan, recouvre maintenant un éventail beaucoup plus large de parlers⁶⁶, et le français populaire ivoirien est en voie de se confondre soit avec le nouchi, soit avec le français ivoirien dans son ensemble (Kouadio N'Guessan 1990, 2006, Lafage 1991, Ahua M. B. 2007, 2008)

Camille Roger Abolou (2007) prend une certaine distance avec ce que les auteurs dénomment « français populaire d'Abidjan » (Hattiger 1981, 1983), « français populaire ivoirien », « français de Moussa » ou « français abidjanais » (Ploog, 2002 parmi d'autres) dont le repérage est soit diastratique (niveau d'études zéro ou élémentaire, classe sociale inférieure, habitat précaire, petits travaux du secteur informel...), soit diatopique (district d'Abidjan ou extension à d'autres villes ivoiriennes), soit diaphasique (registres liés à des situations de communication restreinte : maquis, transports, marché, intercompréhension dans des quartiers précaires...), selon les chercheurs et les corpus constitués. Le plus étonnant est que, malgré la

⁶⁶ Katja Ploog (2009) remarque la variabilité de la catégorie *nouchi* dans les discours des linguistes comme des locuteurs et tente d'en cerner la dynamique.

diversité des critères sociaux envisagés, ils ont tous pour but de constituer un corpus en vue d'une théorisation d'un « français populaire ». Il faut dire que la demande de la communauté scientifique sur les français populaires est forte, peut-être encore tributaire de l'idéologie du standard corrélié à une position sociale haute (Gadet 2007). Les linguistes de l'ILA se demandent pourtant si le français populaire ivoirien existe toujours.

Dans la société ivoirienne, on parle peu de français populaire, mais davantage de français ivoirien. Les résultats d'une enquête sur les attitudes face au français que j'avais menée en décembre 1999 à Abidjan remettaient déjà en cause le français populaire ivoirien en tant que réalité dans les discours [2A]. Le terme *populaire* apparaissait chez les témoins, mais comme adjectif libre et pas toujours lié à *français* : *langue populaire / et puis il y a un français euh populaire ivoirien, un français nouchi bon plus populaire / un français plus populaire / une expression en français populaire, qui est un français social un français populaire*. Du point de vue des formes, des enquêtes menées à l'ILA montrent une grande difficulté de la part des locuteurs-juges ivoiriens à catégoriser les énoncés en nouchi, français populaire ivoirien, français local, français standard, et très peu de régularités dans leurs réponses (Brou-Diallo 2004, Kouadio N'Guessan 2006 a).

La frontière entre nouchi et 'français populaire ivoirien', que certains linguistes voudraient voir plus nette, est plus socio-sémantique que délimitée par les formes (Voir 1.3). Pour les locuteurs ivoiriens, le nouchi est plutôt une manière de parler, valorisante au moins comme argot et comme contre-norme, alors que la dénomination 'français populaire ivoirien' est dévalorisante. Le nouchi est connoté jeune, innovant, il renvoie à l'idée que les locuteurs jouent librement avec la langue, alors que le 'français populaire' est considéré comme figé, héritier des français **véhiculaires** coloniaux dépréciés, et renvoie à l'idée contraire que les locuteurs sont en difficulté voire incapacité face à la langue. Dans l'usage courant, on observe une grande disparité aussi puisque le terme « français populaire » est peu utilisé alors que les dénominations *français ivoirien* et *nouchi* sont très fréquentes. Tous se rejoignent en ce qu'ils sont déplorés par les détenteurs de la norme dans les lamentations sur l'éloignement du français standard, la baisse de niveau en français, etc. [2A]⁶⁷. D'un point de vue formel, nouchi et français populaire ivoirien ont la même syntaxe, le même système phonologique et la majeure partie du lexique est identique dans le sens que tout le lexique du français populaire ivoirien est disponible pour le nouchi. La divergence se situe uniquement dans la

⁶⁷ Les deux se rejoignent aussi au contraire par l'intérêt qu'ils suscitent parmi les chercheurs. En outre, la publicité que leur font les intellectuels, par ailleurs pleinement compétents en français standard a un côté paradoxal que je n'analyse pas ici.

partie du lexique nouchi toujours créée et recrée. On en vient aujourd'hui à appeler nouchi tout mélange de langues africaines et de français dans une syntaxe qui tend à s'écarter des normes de ces langues (Voir 10.2).



150

Dans notre **corpus écologique** recueilli dans une gare routière d'Abidjan, lieu par excellence du nouchi, nous sommes encore face à de la variation, sans pouvoir sérieusement isoler chaque membre de phrase et la classer en français standard, dioula, nouchi, français populaire, anglais, etc. Deux mots qui peuvent être reconnus comme nouchi illustrent la difficulté des frontières :



(74) il fait un gnambro là-bas (Il fait un barrage là-bas) (CIEL-CIT1)

(75) **kúman** **tará** **sé** apprenti à **mà** (.)

affaire partir/PRF/POS arriver apprenti 3SG POSTP

djaa c'est lui qui a fait fuir son apprenti il veut bloquer maintenant recette

(L'affaire est devenue une affaire d'apprenti, or c'est lui qui a fait partir son apprenti parce qu'il veut bloquer maintenant la recette) (CIEL-CIT1)

Le segment d'énoncé (74) emprunte *gnambro* au **dioula véhiculaire** de Côte d'Ivoire où il désigne un gérant improvisé d'un lieu quelconque pour faire référence, dans le champ lexical du banditisme, à quelqu'un qui tient un barrage de route, ou à l'acte de banditisme lui-même. Via le nouchi, le terme est entré dans le français ivoirien, présent dans la presse écrite, mais il continue à être considéré comme du nouchi. En (75) *djaa* est un connecteur utilisé en nouchi, de sens *or, pourtant*, qui introduit ici une séquence en français après une séquence où dioula (véhiculaire) et français sont mêlés. Lorsque, dans une déclaration spontanée en Côte d'Ivoire, on dit que quelqu'un a parlé nouchi, en fait seuls quelques mots répertoriés comme nouchi⁶⁸ ont été effectivement prononcés. Ce qu'on désigne de plus en plus comme nouchi en Côte d'Ivoire n'est souvent que le résultat du mixage (qui sera toujours différent) opéré dans une situation en marge de la pression de la norme haute.



⁶⁸ Des descriptions et inventaires existent, comme celles de Mouchi Blaise Ahoua (2007, 2008). Voir aussi Jérémie Kouadio N'Guessan (2006).

6.3 La gestion de la variation par le locuteur : normes stylistiques et professionnelles

La gestion de la variation de la langue par les locuteurs est habituellement observée à l'aide du concept de **style**, ou dans le cadre de la variation diaphasique. La variation stylistique est celle que produit un même locuteur selon les situations de parole, sans qu'on puisse ramener cette variation à la seule attention que le locuteur prête à sa parole, ni à une dimension unique de cette attention (Labov 1972 a : 208). J'adopterai donc une acception large de ce concept.

21
38

Or, tout comme je contestais dans la première partie (1.1, 2.1) les positions **corrélacionnistes** d'une variation systématique selon les locuteurs à l'intérieur de la même communauté, je ne pense pas non plus qu'on puisse tenir une position également systématique pour les styles chez un même locuteur, malgré l'assurance de certaines études⁶⁹.

Si les paramètres individuels et situationnels sont des sources structurées extralinguistiques de la variation, ils ne l'« expliquent » pas à eux seuls. Paul Wald (1997) pointe l'insuffisance d'une conception de divers codes (langues, registres) comme des sous-répertoires associés de façon stable à des champs d'activités, des situations, ou des finalités sociales. Le locuteur ne conforme pas d'emblée son discours à des normes fixes de choix de code, en correspondance avec les composantes de l'interaction, comme les « domaines » de Joshua Aaron Fishman ou champs d'activités (travail, famille, etc.), le statut social des participants ou leurs rapports dans l'échange.


Pour le Premier Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF'08) [22A], j'avais examiné en détail plusieurs types de phénomènes variables, syntaxique, phonologiques et lexicaux, de façon à vérifier leur pertinence (ou leur non pertinence) en tant que **variables**, selon des **facteurs** diastratiques et diaphasiques. Je montrais à cette occasion l'impossibilité de trouver des variables qui se comportent toutes de la même façon selon les styles, au point qu'on puisse les associer pour élaborer un système variable à valeur prédictive.

En syntaxe, on peut rarement comparer des formes en soi parce qu'elles devraient avoir le même fonctionnement dans le système, c'est-à-dire être syntaxiquement équivalentes, mais aussi avoir le même sens, au point qu'elles soient interchangeable (Voir 1.1). Il est, de plus, impossible de comparer quantitativement des formes existantes par rapport à celles qui

⁶⁹ Par exemple, les phrases suivantes commencent l'article « Styles contextuels » de Moreau 1997 : « Les études **variationnistes** ont prouvé hors de tout doute que la variation linguistique est hautement systématique. [...] La sociolinguistique ne s'est cependant pas contentée de démontrer que la variation est systématique à l'intérieur d'une communauté linguistique : elle a aussi mis en évidence l'existence de schémas variationnels systématiques dans le parler de locuteurs individuels » (Auger 1997 : 277).

auraient pu être réalisées, comme il est impossible de prédire l'apparition d'une construction plutôt qu'une autre. Les stratégies d'évitement d'une forme existent certainement, mais elles impliquent parfois un tel éloignement de celle-ci qu'on ne peut même pas les identifier comme telles. L'observation des reprises avec **reformulations**, lorsqu'elles manifestent une construction du discours en conformité avec la **norme** de l'interaction, permet de déceler des évitements. Par exemple, on peut voir en (76) des ruptures de l'énoncé qui vont dans le sens d'une recherche de la meilleure liaison avec le discours rapporté qui suit, et en (77) la recherche de tournures soignées du même locuteur centrafricain [40C].



-  (76) à l'a/ l'aéroport, il y avait il y avait un mot qui euh. Donc l'autorité avait écrit, ils ont dit que : Tu viens à la main vide, tu retournes à la main vide (PFC-CA)
- (77) Et le Pasteur avait parlé il m'a dit que il, il avait dit il avait, euh suggéré un cas (PFC-CA)

179

En français ivoirien une construction hypothético-fictionnelle en *allait INFINITIF* (12.1) concurrence le conditionnel [31A], mais l'évitement ne peut être mis en évidence que dans des cas de reprise et reformulation comme :

- (78) Je dis, c'est, c'est, c'est Dieu qui a fait, parce que tels qu'ils ont été surpris, en principe, **on n'allait pas pouvoir, ils n'al/, ils n'auraient pas pu** se, se, se, se libérer. (PFC-CI)

Dans un contexte de langue formelle ou académique, un locuteur peut très bien bannir de son usage les formes en *aller* sans pour autant que les formes au conditionnel augmentent, ou apparaissent, dans son discours (ce qui n'est pas le cas de la locutrice de (78)).

Si le concept de variables n'est pas suffisant pour caractériser des styles, celui d'indicateur est peut-être plus pertinent. En effet, il n'est pas nécessaire de démontrer qu'une autre construction aurait pu figurer dans le discours pour considérer que la construction en place est indice de style (Voir 1.1). La comparaison des corpus d'entretiens guidés et libres de PFC⁷⁰ met en évidence que les locuteurs ont « conscience »⁷¹ de certaines formules qu'ils bannissent de leur discours en contexte **formel**, et d'autres qu'ils font figurer, ou dont ils augmentent la fréquence, dans un tel contexte [22A]. En ce qui concerne les traits formels, la production de trois d'entre eux peut être considérée comme particulièrement significative, dans la mesure où l'augmentation de leurs occurrences par rapport aux entretiens **informels** est plus grande que celle d'autres traits : les formes en *-ant* (79), les relatives appositives qui n'interviennent pas

⁷⁰ Il s'agit des entretiens de PFC, dont j'expliciterais le protocole dans le chapitre suivant (7.2).

⁷¹ Je n'entends pas par « conscience » un contrôle totalement conscient des formes. Voir le chapitre 10.

dans l'identification du référent de l'antécédent (80), certaines relatives introduites par un relatif composé (81), et les subjonctifs et imparfaits syntaxiquement contraints (82).



(79) à Adzopé, on était aussi dans le quartier des fonctionnaires, puisque **étant** toujours aux T.P. il était, euh... le chef, on appelait en son temps, Chef Secteur, des T.P. (PFC-CI)

(80) Je parle le tagbana, **qui** fait partie des, du groupe sénoufo. (PFC-CI)



(81) **Là où** j'avais un oncle **chez qui** je pouvais au moins habiter. (PFC-CI)

(82) Quand il me parlait en français, **que je, je savais de quoi il s'agissait**, je, je lui répondais en français. (PFC-CI)

Par ailleurs, le traitement numérique du corpus fait apparaître que d'autres structures ne sont pas indicateurs de style dans ce corpus : le *que* subordonnant de reprise comme dans l'exemple (82), stable dans les deux styles, et le *ne* de négation, abondant dans les deux types d'entretiens. Parallèlement à la recherche de traits formels, j'ai comparé dans les deux styles dix-sept constructions reconnues comme ivoiriennes⁷² : le total de ces constructions est deux fois et demie plus élevé dans l'ensemble des entretiens informels que dans les entretiens formels, bien que les écarts individuels soient divers. Parmi les dix-sept constructions repérées, six sont les plus fréquentes et représentent 63 % du total. Ce sont, en ordre décroissant : l'omission du complément verbal (83) ; le *là* postposé (84) ; le déterminant défini pour un nom nouveau (85) ; l'absence de concordance de temps (86) ; l'omission de *que* (87) ; l'absence de concordance de pronom (88).

(83) Chacun cotise, pour pouvoir avoir une somme plus, euh, plus élevée par rapport aux autres, pour pouvoir **montrer**. On appelle ça la *démonstra*, quoi (PFC-CI)

(84) Donc, **quand je commence là**, elle s'émotionne (PFC-CI)

(85) Elle fait des dessins. Ca dépend des mo/, ça dépend des motifs. Elle peut faire des trucs, genre **les jumelles, les jumeaux** (PFC-CI)

(86) Ils veulent que, bon, tu t'occupes bien de la fille Ce qui est sûr, **qu'il y a** l'entente (PFC-CI)

(87) Il paraît que, le gombo et la tomate, que ! ils étaient aux champs, ils étaient en train de s'amuser. Donc, le gombo i/, il y a eu une dispute. Donc, le gombo a poussé la toma/, euh, l'aubergine, elle est tombée sur ses fesses. Donc c'est resté plat. **C'est pour ça l'aubergine est plat**. Puis, l'autre, le gombo l'a injuriée, donc sa bouche est devenue bien long. (PFC-CI)

(88) Oui, ils donnent quelque chose. **On donne ce que tu as** (PFC-CI)




⁷² Ces constructions sont tous contestables en tant qu'ivoiriennes parce qu'elles sont répandues dans nombre d'autres corpus francophones (Gadet 2011), mais au niveau de la conscience du locuteur qui produit son style, on peut parler d'une tendance à les catégoriser comme ivoiriennes.

Ainsi, un même locuteur, à quelques minutes d'intervalle, peut passer d'un style plutôt formel à un style plutôt informel uniquement parce qu'il a changé d'interlocuteur et qu'il n'est plus interrogé (entretien guidé) mais parle plus spontanément (conversation libre).






Parallèlement à des styles, pour lesquels les normes sont largement implicites et variables, les locuteurs peuvent être confrontés à des normes d'un autre ordre, parfois très prescriptives, comme la norme académique. Hors des situations académiques, la profession peut n'impliquer que peu de contrôle relativement au français officiel, ou au contraire imposer des normes très contraignantes qui, dans un contexte de « mondialisation », ne sont que partiellement conformes aux normes conservatrices du bon usage.

Les **normes** professionnelles de langue des centres d'appels illustrent particulièrement bien ce dernier cas. Du point de vue du locuteur, les normes professionnelles, ou situationnelles, ne régissent pas que la forme de la langue, mais aussi le bon ton, le comportement adéquat, autrement dit la « politesse » appropriée à la situation (selon les enjeux, la relation entre les locuteurs, la façon de gérer des conflits, la disponibilité de scripts culturels...) ainsi que des rhétoriques propres aux genres discursifs (pour informer, justifier, rassurer...). S'ajoutent encore des attitudes de convergences avec l'interlocuteur, particulièrement présentes dans des conversations à but commercial, qui vont jusqu'à des feintes ayant trait à l'identité (voix, **accent**, appartenances). Parmi de nombreux autres, les travaux de Sylvie Roy (2003, par exemple), Josiane Boutet (2008), montrent chez les téléconseillers des centres d'appels une professionnalisation jusqu'à la standardisation de la compétence à varier leurs discours. Les **alternances** sont pratiquées non seulement entre un client et l'autre, une langue et l'autre, mais entre script à exécuter et interruptions déconcertantes du client, qui obligent à une gestion non préparée et plus (artificiellement) naturelle du dialogue.

Nos entretiens avec un manager de téléservices à Dakar sont particulièrement éclairants sur le fonctionnement des centres d'appel, notamment sur la norme de français, pour ce qui nous intéresse ici. La locutrice explique que le millier d'employés est recruté surtout sur l'accent, et comment il convient de communiquer et de modifier son accent lors des appels téléphoniques « offshore », c'est-à-dire pour des entreprises européennes qui ont choisi de transférer à Dakar certains de leurs services de vente ou conseil. Elle illustre cela en rapportant des conversations, le faisant avec plus ou moins de mise en scène, avec des ruptures de prosodie et de prononciation. Le changement d'intonation (de peu à très marquée) est double : par rapport à la narration, mais aussi entre accent sénégalais et accent français.

-  (89) AD : Tu appelles la personne. 'Je vous appelle de [*nom d'entreprise*]. Voilà, aujourd'hui nous avons par exemple, euh, euh, une offre à vous faire par rapport à tel frigo, euh, est-ce que vous avez aujourd'hui un frigo ?' La personne vous dit oui. 'Quel type de frigo vous avez ?' On essaie de voir ce que la personne a. (PFC-SN)
-  (90) AD : Donc, euh, 'qu'est-ce que vous avez ?'. La personne vous dit euh, parfois vous dit euh, 'En quoi ça vous, ça vous concerne ?'. 'Non Madame nous voulons vous offrir juste quelque chose de plus euh, euh, moderne, euh à un tarif tant tant tant, nous pouvons même re/reprendre votre frigo', ça dépend des des options que nous donne [*nom d'entreprise*]. (PFC-SN)
-  (91) AD : Parfois tu, tu entends la personne qui te dit 'Ah, vous êtes, euh, vous êtes française ?'. <E1 : Mhm.>
'Oui', <E1 : Mhm.>
il faut bien insister sur le oui. <E1 : Mhm.>
'Ah Bon ?'
'Oui mais je suis d'origine, <E1 : Oui.> telle.' <E1 : Mhm.>
'Ah d'accord.' (PFC-SN)

D'un point de vue syntaxique, on ne peut pas diviser les énoncés de la même façon qu'on peut le faire pour « l'accent ». Dans un même énoncé se côtoient des micro-constructions de toutes sortes et il est vain de chercher à les classer d'après des critères géographiques, démographiques ou sociaux. On ne peut que constater la variété des constructions du même item dans le même enregistrement du même locuteur. La préposition *entre* pour l'expression de l'intervalle ou intérieur de deux limites connaît 7 occurrences et plusieurs constructions, plus ou moins classiques et plus ou moins figées ou libres dans le même entretien :

- (92) on a moins de euh, euh, de ristourne, de ristourne, *entre* guillemets, sur les trucs
-  (93) le problème c'est que, c'est de pouvoir mobiliser les gens par exemple pour une heure c'est assez difficile. <E1 : Oui> Parce que si les, si les gens, c'est de pouvoir y être toute la journée, ou, euh, de chevaucher *entre* les deux, les deux horaires, l'horaire <E1 : Mhm> du matin et l'horaire de l'après midi. <E1 : Mhm> Donc les gens ils vont venir par exemple pour une heure, deux heures de temps, <E1 : Oui> s'ils ne sont disponibles qu'*entre* dix heures et midi ils n'auront personne (PFC-SN)
-  (94) la moyenne d'âge est très, basse, peut-être *entre* vingt, vingt-cinq ans. <E1 : Vingt, vingt-cinq ans> Si on regarde au niveau des conseillers commerciaux. <E1 : Mhm> *Entre* vingt et vingt-cinq ans (PFC-SN)
-  (95) sur une cible de, de, de dix-huit à trente-cinq ans, on a un fichier qui n'est composé que de personnes âgées de *entre* dix-huit à trente-cinq ans (PFC-SN)
-  (96) On va, par exemple, consulter un fichier composé par exemple, de personnes âgées *entre* tel et tel, possédant telle chose, euh, qui, aujourd'hui, désirent d'avoir telle chose, donc, c'est bien ciblé quoi (PFC-SN)
-  (97) le truc, c'est de s/, tu, tu sais à peu près, je valse *entre*, *et entre*. <E1 : Oui> les salaires, ton, ton salaire peut varier, <E1 : Oui> d'un moment à l'autre, par exemple (PFC-SN)

On remarque dans ces exemples que *entre* se construit à travers les reformulations, sauf s'il est figé (92), pour lesquelles joue la concurrence entre les constructions : *de X à Y* (95), *entre*

X et Y (93) et *X Y* (93, 94). Lorsque les bornes X et Y ne sont pas spécifiées, plusieurs procédés de genericité peuvent être utilisés (96, 97).

La **variation** qu'un locuteur est capable d'opérer selon son interlocuteur et selon les types de conversation lors d'une enquête n'est qu'une partie de la variation. De même, la **norme** de français qui régit la communication dans un centre d'appels (accent, transmission stéréotypée de l'information, discours visant au consentement, etc.) n'est qu'une micro norme qui emprunte à de multiples **représentations** sociales, pendant que d'autres normes et attitudes circulent dans les sociétés. Il est donc impossible, par le biais d'une enquête, de chercher à capter la variation dans toute son ampleur. La variation obtenue dépendra en grande partie de la façon dont l'enquête a été conçue.

Conclusion du sixième chapitre

De nombreux obstacles ont été soulevés dans ce chapitre : difficultés, voire impossibilité, de catégorisations (des locuteurs, des situations, des styles), de généralisation des résultats, de prédiction des formes. Ces obstacles s'ajoutent à ceux qui ont déjà été mis en évidence par l'ethnographie de la communication, concernant notamment l'observation du comportement d'un locuteur choisi, dans une situation d'enquête censée reconstituer le réel (Gumperz 1982). Le **corpus** fait l'effet d'un **terrain**, plus ou moins parcellaire, mais il n'en est pas un. Le corpus s'oppose au terrain lorsqu'il s'en éloigne au point qu'on ne peut plus saisir les rapports qu'entretient la langue avec les locuteurs, la situation, le milieu. Ce type d'approche n'est possible que dans un cadre théorique ne s'attachant qu'aux formes de la langue, dans le seul but de corrélations avec des facteurs extralinguistiques fixes.

Pour que les résultats ne soient pas isolés du terrain, le lien avec le terrain doit être maintenu de la conception de l'enquête à la documentation sur les données, puis à leur analyse.

Chapitre 7. Comment le corpus réfère au terrain ou comment les objectifs déterminent le corpus

Si le but, dans les programmes de grands recueils de données auxquels je participe (PFC, CFA, CIEL-F), est bien de documenter le français oral dans la multiplicité de ses formes, plusieurs options méthodologiques les distinguent, qui découlent d'objectifs distincts et même d'approches diverses de la langue. Les objectifs conditionnent les corpus comme les analyses qui suivent. Il faut donc se poser la question : corpus de quoi pour quoi ? Je mènerai la discussion de ce chapitre sur deux voies à la fois, l'une plus spécifique à l'Afrique (puisque nous sommes au début de l'intégration de l'Afrique dans des enquêtes intercontinentales sur le français), l'autre plus générale sur la conception de la langue et de la variation. Dans tous les cas envisagés, les protocoles sont conçus pour la comparaison du français dans diverses zones du monde ; les projets incluent donc que les corpus soient mis à la disposition de la communauté scientifique. Je reviendrai dans le chapitre 9 sur des aspects plus matériels de la construction des données.

1) **L'intégration de domaines africains à une enquête 'internationale'** (PFC) ne va pas de soi, mais l'intérêt pour les français d'Afrique d'entrer dans une enquête internationale compense de beaucoup les quelques aspects trop occidentaux. La conception d'une **enquête panafricaine** qui prendrait mieux en compte les contextes africains ne résout qu'en partie les problèmes (CFA). Une **étude anthropo-linguistique** plus large des pratiques sociales communes à diverses zones comme fondement de la collecte des données (CIEL-F) se heurte aussi à des limites ethnographiques. Les trois enquêtes sont conçues en Occident.

2) Dans une conception structuraliste de la langue, le protocole vise à appréhender le **système phonologique** à travers ses réalisations dans quelques-uns de ses styles, quelles que soient les situations qui les occasionnent (PFC). Pour une extension au domaine syntaxique dans lequel d'autres hypothèses doivent être posées sur les conditions d'apparition des faits, le même cadre est favorable à une programmation en conséquence des types de locuteurs à recruter et des types de **discours à solliciter** (CFA). Dans une perspective écologique où une émergence des faits linguistiques à partir des types d'**activités** en français est attendue, la sollicitation, même des situations, n'est pas envisageable (CIEL-F).

7.1 PFC a pour objet le français langue vernaculaire des francophones lecteurs

Le projet PFC, « Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », vise le **système** abstrait, dans sa **variation**, avec des objectifs avant tout descriptifs (Durand & Lyche 2003, 2004, Durand, Laks & Lyche (éds) 2009). Les explications des faits linguistiques sont recherchées en majorité dans la langue elle-même (statuts des unités, lois phonologiques générales ...) ⁷³. L'unité de l'enquête ne s'appuie pas sur une typologie des situations (Gadet *et al.* 2008) ni sur des « profils » sociolinguistiques de locuteurs (Gueunier *et al.* 1993), mais essentiellement sur l'adoption d'un même protocole labovien (Labov 1972, 1994) et de mêmes outils automatiques d'analyse afin de disposer de résultats comparables et exploitables ensemble, les corpus étant mutualisés et disponibles sur internet.

Prévue au départ pour les territoires français, le Canada, la Suisse et la France (Durand & Lyche 2004), l'enquête a été étendue à l'Afrique ⁷⁴, ce qui pose la question de l'unité de l'espace francophone et la question des sources de la diversité. Le projet prévoit d'observer essentiellement la variation diaphasique, à travers deux types de lecture et deux types d'oral spontané, ainsi que la variation diatopique, bien que plusieurs pays ne soient encore représentés que par un seul point d'enquête. Dans les enquêtes à Abidjan, Ouagadougou et Dakar, les difficultés ont touché le recrutement des témoins et le contenu des diverses activités enregistrées ⁷⁵ [4A, 11A, 12A], mais la conception même de ces activités comme supports pour les études proposées n'est pas remise en cause.

- **La population d'enquête** est choisie parmi des locuteurs appartenant au même réseau social (Milroy 1980, Durand & Lyche 2003), implantés depuis longtemps dans la région, ayant le français comme **langue première** et parlant ordinairement français. Ce réseau peut avoir typiquement comme noyau une famille sur plusieurs générations, dans un village ou une ville que les locuteurs n'ont pas quitté. Un tel milieu est loin d'être marginal dans les zones francophones par tradition. Dans d'autres zones francophones, les locuteurs du français sont impliqués dans d'autres dynamiques linguistiques, et il a d'abord fallu réévaluer les notions

⁷³ Pour Tobias Scheer (2004), l'optique du projet est à la fois structuraliste et générativiste puisque, d'une part, on considère les faits des différents points d'enquête comme des réalisations des systèmes spécifiques et, d'autre part, on recherche les procédures en jeu dans certaines réalisations variables comme la liaison, le schwa, les voyelles moyennes, etc.

⁷⁴ En 2004 Jacques Durand et Chantal Lyche ont confié à Gisèle Prignitz et moi-même la première extension au continent africain et nous ont demandé dans quelle mesure le protocole devrait être ajusté aux terrains africains (Voir Volume 1). Notre idée était que les limites venaient plus de la conception générale de l'enquête que des situations africaines, il a donc été appliqué sans modification.

⁷⁵ Je parlerai plus loin des difficultés liées au traitement du signal sonore (9.3). Pour une critique des entretiens comme méthode de recueil de données, voir notamment Françoise Gadet (2003).



de vernaculaire, de langue première et de communauté francophone [4A]. On ne peut analyser des français véhiculaires (utilisés comme moyen de communication interlinguistique extérieure mais absents des conversations spontanées et familières) et des français vernaculaires (utilisés comme langue principale dans une sphère de proximité) avec les mêmes outils, ni dans les mêmes buts, à moins que le but soit de comparer ces deux grands types de fonctions. PFC n'a pas ce but, mais celui de contraster plusieurs dimensions de français vernaculaire dans la même zone géographique et entre plusieurs zones. Enregistrer des locuteurs ayant appris le français après la petite enfance, de façon formelle ou informelle, n'a donc pas de sens dans ce cadre. Par ailleurs, même si les communautés francophones possédant un français vernaculaire sont minoritaires en Afrique et si le français de ces locuteurs n'est pas non plus celui qui est le plus répandu quantitativement, il est cependant plus cohérent, s'il s'agit d'entrer dans une enquête internationale, de choisir des locuteurs dont l'utilisation du français est comparable d'une zone géographique à l'autre.



Les paramètres qui différencient les locuteurs de chaque point d'enquête, au minimum âge, niveau d'études et sexe, n'ont été retenus que pour éviter une trop grande homogénéité des locuteurs d'un même point d'enquête, qui doivent par ailleurs faire partie d'un même réseau social. Ils ne sont pas censés interpréter la diversité de la langue. Si le point d'enquête devait représenter la réalité sociolinguistique, il faudrait, ne serait-ce que pour les paramètres retenus, respecter une certaine proportionnalité entre l'échantillon et la pyramide des âges ou encore la répartition des sexes selon les niveaux d'étude dans la réalité sociale des milieux d'adultes francophones.

• Les activités enregistrées

S'il s'agit d'analyser à la fois la lecture, le français oral courant et le français oral formel, il convient de choisir des locuteurs à l'aise à la lecture comme à l'oral, en situations formelles comme informelles. Un locuteur peut être beaucoup plus à l'aise à la lecture ou dans une conversation formelle que dans une interaction familière parce qu'il ne s'exprime pas spontanément en français dans ce cadre. Les compétences ne s'organisent pas de la même façon partout : alors qu'à Abidjan, nombre de locuteurs francophones peuvent répondre à un entretien guidé et mener une conversation libre en français mais ne peuvent pas écrire le français, à Dakar, des locuteurs qui savent lire le français peuvent être moins à l'aise à l'oral spontané, et se sentir très inhibés en conversation.

Par conséquent, il est capital de savoir si la situation enregistrée correspond à celle de la **fonction** habituellement donnée à la langue : isoler des locuteurs qui utilisent peu le français dans les situations courantes ou utilisent un français réduit et adapté à des situations bien précises, et les interviewer les met dans une situation inhabituelle, qui n'est pas celle où leur français est utile, et l'on n'approche pas ainsi l'usage qu'ils font habituellement du français. Toutefois, hors du cadre religieux, l'activité de lecture se fait normalement en français (éventuellement dans autre une langue européenne), mais très rarement dans une langue africaine.

La **lecture** pose des problèmes méthodologiques d'ordre éthique et heuristique. Elle est difficile pour les trop petits lecteurs et il n'est pas toujours facile de déceler les petits lecteurs avant qu'ils ne se trouvent en échec face à l'écrit présenté. Pour les bons lecteurs, qui lisent le texte PFC sans gêne, se pose le problème de son origine. Bien qu'il ait été construit en évitant des contenus culturellement trop marqués, il reste de facture occidentale par le contenu du récit ou les noms propres, ce qui alourdit la situation d'enquête, tout en actualisant la conformité à une prononciation et une prosodie académique ou exogène.

La lecture représente classiquement le plus haut degré de formalité (Labov 1972 a, 1994, 2001, Armstrong 2002) ; elle ne relève pas, pourtant, du même ordre que l'oral spontané. Paul Cappeau et Françoise Gadet (2007) contestent l'élicitation de la lecture à voix haute comme méthode et les données de lecture comme support d'études postérieures. En effet, la lecture est la simple oralisation d'un discours conçu pour l'écrit, qui ne se présente pas comme l'oral (gain des informations orthographiques, différenciation de la syntaxe, de l'organisation textuelle et de la diction). Si la qualité acoustique des données de lecture nous a permis des mesures phonologiques encore jamais réalisées à cette échelle [37C, 38A], elles sont toutefois à confronter avec des données d'oral spontané, beaucoup plus difficiles à traiter.

Le succès que continue de rencontrer PFC en Afrique, où plusieurs enquêtes ont été effectuées ou sont en cours, vient surtout de l'opportunité qu'il offre de collaborer à un projet de corpus de référence en français de cette ampleur qui inclut l'Afrique : aucun corpus africain n'était encore entré dans une telle étude intercontinentale. Cet avantage est important, mais il dissimule des difficultés méthodologiques. Un tel protocole, bien que facile à mettre en place et permettant une comparabilité immédiate pour des études phonologiques (Voir Gadet 2003), amoindrit toutefois la qualité des données pour des éventuelles analyses syntaxiques ou une analyse de discours [12A]. Il ne permet pas non plus, à lui seul, d'accéder à un grand éventail de français parlé sur une **aire linguistique**.

7.2 CFA a pour objet le français en Afrique et dans l'Océan Indien

CFA, « Contemporary French in Africa and the Indian Ocean », « prend le relais de PFC pour assurer une vision panafricaine pour les grands corpus de français » (Dister *et al.* 2008 : 296). Le but de CFA est de rapprocher et comparer les usages du français dans les pays africains, en prenant plus précisément en compte la syntaxe. Les spécificités de certains pays ou groupes ethnolinguistiques doivent permettre d'approcher des **facteurs de variation** du français en Afrique, tandis que les traits récurrents doivent mettre au jour un « français panafricain ». Plusieurs hypothèses sont envisagées : celle de l'**interférence** des langues dominantes dans les pays où une langue africaine est majoritaire (Sénégal), celle de l'interférence des langues premières dans les autres cas (Mali), celle des traces d'un français colonial panafricain (Côte d'Ivoire), celle de la **vernacularisation** du français (Côte d'Ivoire, Burkina Faso), celle d'une sémantaxe africaine. Je reviendrai sur certaines de ces hypothèses dans la troisième partie.

Les principales difficultés à mon sens touchent l'ancrage de l'enquête sur une autre dont les buts sont distincts, tant au niveau du recrutement des locuteurs qu'à celui de la **sollicitation** de certains genres de discours (Lyche & Skattum 2011). De ce dernier point de vue méthodologique, CFA ne teste pas de différence de styles et ajoute au protocole de PFC la sollicitation de quatre types de discours lors de l'entretien formel (Lyche & Skattum 2011) : un récit de vie, un itinéraire, la description d'une maison et un discours fictionnel en réponse aux questions : *Si vous étiez riche / Si vous étiez président, qu'est-ce que vous feriez ?* Or PFC se propose de comparer deux styles : un style formel et surveillé du témoin, a priori facilité par le fait qu'il ne connaît pas l'enquêteur qui mène cet entretien et par le type d'entretien, semi-directif, sur la personne du témoin, et un style informel, peu surveillé et très à l'aise, induit en principe par l'interaction elle-même entre amis et par le sujet de conversation choisi (Durand & Lyche 2003 : 226-229).

L'entretien formel de PFC vise à obtenir des renseignements sociolinguistiques précis sur le témoin, ce qui ne peut se faire sans quelques questions directives. La question de CFA correspondante demande au contraire au témoin d'organiser lui-même son récit de vie. En effet, plusieurs questions de l'enquêteur au passé ne peuvent qu'induire des énoncés assez courts, avec un maintien facilité des temps du passé. Les deux requêtes suivantes pouvaient plus facilement être ancrées dans l'entretien formel de PFC, mais nous avons observé des réticences de quelques témoins à rentrer dans ces détails de leur vie actuelle. Les questions

hypothétiques, quant à elles ne pouvaient entrer ni dans l'entretien formel du fait de l'abandon de la réalité, ni dans la conversation libre si l'on refusait le subterfuge⁷⁶.

En outre, le recrutement des locuteurs ne s'appuie pas, contrairement à PFC, sur des réseaux (familiaux, professionnels, ethniques, amicaux etc., voir 7.1), et les situations de parole ne sont pas plus diversifiées que dans PFC. Cette approche de la langue souligne l'aspect individuel de la pratique linguistique puisqu'elle prend en compte uniquement des paramètres individuels (niveau scolaire, âge, langue première et sexe des locuteurs), et sous-entend un point de vue du français comme une langue sans **norme communautaire** ou qui ne soutient pas de **réseau**.

7.3 CIEL-F recherche l'émergence de faits systémiques liés à des types d'interactions en français

A l'opposé de la sollicitation, par exemple d'entretiens avec le chercheur, CIEL-F collecte des **événements** discursifs écologiques, autrement dit qui existent naturellement dans les divers espaces francophones. Le cours naturel de choses n'est donc pas infléchi par l'intervention du chercheur ou de ses buts (Dister *et al.* 2008). Cette perspective **écologique**, qui rejoint les techniques d'observation directe en sciences humaines⁷⁷ (Mahmoudian & Mondada 1998, Céfaï 2003, Norimatsu *et al.* 2008), est requise par les approches disciplinaires partenaires du projet (analyse de discours, étude variationnelle, linguistique interactionnelle, syntaxe de l'oral, prosodie...). Une telle approche découle d'une conception de la grammaire comme émergeant avant tout des **interactions** au sein d'un groupe de locuteurs. La primauté est ainsi donnée non aux circonstances personnelles des locuteurs, mais à l'activité située, qui configure les ressources langagières utilisées aussi bien dans la forme que pour le sens véhiculé. Le fait même que les interactions soient regroupées en trois types sont plutôt une conséquence de l'écologie qu'un choix méthodologique. Les corpus provenant des différentes

⁷⁶ Ces difficultés nous ont conduits, après concertations avec les équipes des deux terrains, à séparer complètement CFA des deux entretiens de PFC. A Dakar les quatre questions ont donc été posées à part, après l'enquête PFC, pour ne pas modifier les conditions d'enregistrement de PFC. A Abidjan, CFA n'a pas été du tout greffé sur le protocole de PFC puisque nous avons enregistré aussi des non lecteurs.

⁷⁷ La première idée d'écologie humaine a été conçue par l'École de Chicago, précisément par Robert Ezra Park (1936), pour introduire la nécessité de décrire l'homme dans son environnement. Des méthodes qualitatives de recherches ont été créées, telles que l'observation participante, comme un contre point aux méthodes statistiques et expérimentales développées en sociologie (Voir, par exemple, Guth 2008 pour une réflexion plus large). Le concept d'écologie humaine a été repris dans plusieurs sciences, tout comme l'ont été certains aspects méthodologiques.

Par ailleurs, la comparaison avec les études épidémiologiques observationnelles en sciences de la santé, explicitées par exemple par Robert Launois (2003), est particulièrement éclairante.

aires communicatives seront disponibles pour des comparaisons selon le type d'interaction, ou pour toute autre requête.

Le choix des sites des diverses enquêtes en Europe, en Amérique et en Afrique s'appuie sur une typologie des aires communicatives francophones, et le choix des activités langagières naturelles sur une typologie des types d'interactions : repas en famille, réunion de travail et émission de radio. Ces activités ont été retenues parce que répertoriées comme facilement délimitables, présentes dans toutes les communautés, reconnaissables comme telles par leurs membres, et occasion de pratiques langagières diversifiées. Toutefois, des variations étaient attendues du fait de la diversité des cultures (Dister *et al.* 2008). Ces particularités peuvent, en effet, devenir de véritables limites ethnographiques et demandent une réflexion spécifique pour chaque point d'enquête. Les repas en famille en sont une illustration.

Les repas en famille sont rares à Abidjan (familles morcelées et réduites, horaires de travail et de repos différents pour chaque personne), mais ce n'est pas la plus grande difficulté. Certains parents font, en effet, le choix de prendre quelques repas en famille avec les enfants, fomentant cette coutume comme un moment privilégié de vie commune et de socialisation. Des repas en famille (d'où ne sont pas exclus d'autres participants) sont envisageables les jours de repos et de fête, où les convives peuvent, par exemple, s'asseoir en petits groupes d'affinité. La musique est à redouter pour la qualité sonore des enregistrements. Jusque là, peu de différences avec ce qui peut se passer en Europe ou en Amérique. La principale difficulté est que la parole est le plus souvent absente des repas pour des raisons de coutume et de savoir vivre. Le repas en famille n'est pas le moment choisi pour parler en famille.

Une réunion de famille est typiquement une réunion **formelle** lorsque la grande famille se retrouve pour que chacun reçoive les informations qui concernent l'ensemble et en prenne acte en donnant éventuellement sa position à ce propos. Dans ce cadre, le français n'est pas la langue la plus courante, mais il peut être utilisé sans inconvénient. La journée est entrecoupée de moments moins formels pendant lesquels on se retrouve par petits groupes où langue africaine et français sont susceptibles d'intervenir. Des réunions de famille informelles se tiennent à tout moment sans qu'il soit nécessaire de les borner par une activité de type repas, probablement comme partout ailleurs. Il est fréquent, dans ce cas, que des visites soient présentes, toutefois sans que le caractère familial de l'interaction soit affecté. Le bornage de la réunion sera à choisir par exemple avec l'arrivée et le départ de certains participants.

Par ailleurs, des **variations** sont à rechercher aussi entre les trois interactions choisies pour chaque type, les critères étant à décider de façon à diversifier les styles linguistiques et les

genres conversationnels. Par exemple, le degré de **formalisme** n'est pas donné par la situation, formelle pour la réunion professionnelle et informelle pour la réunion familiale. Des réunions de famille peuvent être très informelles comme très formelles et le formalisme d'une situation (de famille ou de travail) ne s'accompagne pas forcément d'un français formel ou standard. Des indices de formalisme, civilité, etc. sont donc à rechercher ailleurs que dans un certain registre de français. Les enregistrements de travail sont particulièrement intéressants pour les stratégies d'argumentation et de prise de parole selon les relations entre les locuteurs.


7.4 Les approches (semi-)automatiques

Alors que la perspective écologique privilégie la conservation du milieu naturel dans lequel les **faits** sont produits, les approches (semi-)automatiques donnent la primauté à la masse quantitative des données. Approche instrumentale et approche naturelle semblent s'opposer parce que le but de la linguistique de grand corpus est justement de se dégager de la subjectivité et des méthodes qui dépendent de l'analyste (Pery-Woodley 2005). Pourtant, l'analyse automatique peut ne jamais parvenir à mettre au jour de ce qu'un chercheur naturel perçoit sur un **terrain**. Devant un grand corpus et ses contextes, le chercheur ne peut pas avoir une représentation synthétique équivalente à celle qu'il aurait d'un terrain. En outre, les résultats ne seront décodés et interprétés avec justesse que si le terrain est connu.

Mon expérience des approches instrumentales se limite au domaine phonologique du projet PFC (analyses des liaisons, des schwas et des réductions consonantiques à partir des codages, voir 9.4), et de ses extensions : PhonLex (pour ma part, les liaisons par des locuteurs non-lettrés, [39C]), tests perceptifs d'**accents** ouest-africains et mesures acoustiques pour rechercher des indices « d'accent » [35A, 43A]. L'approche instrumentale est indispensable à la phonétique et à la phonologie⁷⁸, non seulement pour les mesures acoustiques réalisées sur les données mais aussi pour une préparation organisée de ces données. Le rapport coût / bénéfice d'un **corpus** requiert la programmation des contextes pertinents et leur **sollicitation** dans les meilleures conditions d'enregistrement pour que les faits soient exploitables, même si l'on sait que nombre de phénomènes ne sont pas observables hors des situations naturelles. J'ai déjà discuté la lecture à voix haute comme support d'études postérieures en 7.1, et

⁷⁸ Elle est à la base de ces sciences. Louis-Jean Boë met en lumière la quête inlassable des paramètres qui produisent la parole afin de rendre visible et intelligible ce qui est audible, pour pouvoir l'analyser, l'interpréter, le symboliser (cours de DEA à l'université Grenoble 3, 1997-1998). « Les sciences phonétiques sont ainsi un reflet fidèle et presque synchrone des mutations technologiques qui ont fait passer l'instrumentation de la mécanique, à l'électricité, à l'électronique et à l'informatique » (Boë 1997 : 16-17).

reviendrai sur le sujet, encore dans cette même partie (en 9.1), à propos des corpus de données sollicitées expérimentalement. A l'aide de deux exemples d'analyses de données, l'une de liaisons, l'autre en perception, je soulève ici le problème des **explications ad hoc** pour des résultats quantitatifs.

Parmi les **liaisons** variables, celle après *est*, qui est la mieux mesurable puisque les sites de liaison sont nombreux, illustre des disparités entre pays [32C]. Ces résultats, bien qu'obtenus de façon équivalente, devront être interprétés différemment selon les situations. Dakar donne les mêmes résultats de liaisons réalisées en parole spontanée après *est* (10,5%) que Bamako et Bangui (10 et 11% respectivement, Bordal & Lyche 2008), un peu plus qu'à Ouagadougou et Abidjan (8% et 5% respectivement). Par ailleurs, Dakar est le point d'enquête où le moins de liaisons sont réalisées en lecture après *est* (37%), se rapprochant encore de Bamako (41%), alors que Abidjan, Bangui et Ouagadougou ont un score plus élevé, respectivement de 47%, 50% et 52,5%. Dans tous les cas, la réalisation de la liaison après *est* reste très en deçà de celle de Paris par exemple, où la lecture donne un score de 82% et l'oral spontané de 34,5%. 

	Liaisons après <i>est</i> (%)			remarques
	lecture	spontané	différence	
Abidjan	47	5	42	le moins en spontané
Ouaga	52,5	8	44,5	le plus en lecture, le plus de différence
Dakar	37	10,5	26,5	le moins en lecture, le moins de différence
Bamako	41	10	31	peu de différence
Bangui	50	11	41	beaucoup en lecture et en spontané
Paris	82	34,5	47,5	

Tableau 1. Pourcentages de liaisons après *est* dans 5 enquêtes PFC en Afrique
(Voir Bordal & Lyche 2008, [24C, 37C])

Seules des « explications » qui tiennent compte de l'**écologie** du français dans chaque capitale peuvent être avancées. Une explication en termes d'éloignement de la **norme** ne peut pas être la seule pour mettre ces résultats en contraste, puisque les locuteurs francophones de Dakar, sans doute les plus attachés au bon usage (Voir par exemple Ndao 2002), ont réalisé le moins de liaisons en lecture. Une explication en termes de cantonnement du français aux usages officiels peut être valide pour les trois capitales qui ont le plus de liaisons en parole spontanée.

Inversement, les deux métropoles où le français est davantage utilisé pour des **fonctions** ordinaires ont le plus bas taux de réalisations en spontané. Une explication en termes de diversification des fonctions ethnographiques du français éclaire les plus grands écarts entre lecture et parole spontanée : les formes **acrolectales** sont relativement bien intégrées en même temps qu'il est possible de prendre de la distance avec le modèle officiel. Mais c'est une explication phonologique par le contact de langue qui pourrait primer pour interpréter le faible taux de liaisons réalisées en lecture à Dakar par des locuteurs bilingues wolof/français. Il semble que certains traits du wolof se retrouvent en français, par exemple une attaque glottale régulièrement réalisée pour des mots français à initiale vocalique, ce qui empêche non seulement la liaison mais l'enchaînement en général [37C]. Cette explication serait à creuser aussi pour Bamako.

Dans l'enquête sur la perception des **accents** ouest-africains [35A, 38A, 43A], l'approche instrumentale s'est avérée jusqu'à présent insuffisante pour prédire si un extrait sera bien identifié par des auditeurs. Alors que les scores de reconnaissance d'accents par les auditeurs étaient élevés, les mesures automatiques (formants des voyelles, durée des syllabes, réalisations du /R/, temps d'attaque vocale (VOT) des occlusives, différences de F_0 entre première et dernière syllabe des mots prosodiques) n'ont pas donné beaucoup d'indications sur ce qui était indice pour la perception des auditeurs.



Une des pistes retenues pour l'identification des accents à partir des discours populaires⁷⁹ et d'experts en Côte d'Ivoire est l'isochronie des accents akan et bambara relativement à l'accent wolof, et l'isotonie perçue dans l'accent mooré par rapport aux accents akan, wolof et bambara. Pourtant, l'isochronie des Akan (Dodo & Ahoua, à paraître) et Bambara n'apparaît pas à partir d'un calcul de l'écart type des durées des phonèmes, moyenné par appartenance ethnolinguistique. Concernant l'intonation, la différence de fréquence fondamentale (ΔF_0) entre les voyelles finales et initiales a été mesurée sur 1000 occurrences de mots polysyllabiques et sur 500 contextes clitique polysyllabe du texte lu par point d'enquête. Seul l'accent wolof se distingue des autres par une pente inverse, descendante de $-0,4$ demi-ton en moyenne⁸⁰ [43A]. De fait, la machine mesure des totaux et des moyennes, alors que l'oreille cherche des indices : qu'il n'y ait qu'un segment significatif dans l'extrait écouté suffit pour la perception humaine, alors qu'il est noyé dans la masse lors de mesures générales [38A].

⁷⁹ Je reviens sur notre approche des discours spontanés concernant les accents en 9.1.

⁸⁰ Les mêmes contextes donnent un résultat de $+0,5$ demi-ton pour la France.

En outre, dans le contexte scientifique occidental actuel où la linguistique instrumentale se développe principalement, les mesures sont paramétrées selon des schémas perceptifs spécifiques. C'est ce qui peut éclairer la grande différence que nous avons entre deux quantifications des types de /R/ : l'une automatique sur la totalité du texte lu (1000 occurrences de /R/) par 52 locuteurs ; l'autre perceptive (par moi-même, globalement validée par Gabriel Guèye) sur les stimuli de lecture et de parole spontanée de notre enquête (275 occurrences).

	Côte d'Ivoire		Burkina Faso		Mali		Sénégal	
	automat.	Percept.	Automat.	Percept.	Automat.	Percept.	Automat.	Percept.
Apical	41	39	62	71	62	91	33	59
dorsal	28	10	19	5	26	0	52	23
vocal./élide	30	51	19	24	12	9	14	18

Tableau 2. Pourcentages des types de /R/ par appartenance nationale des locuteurs, selon le relevé automatique et selon la perception humaine.

Dans l'étude perceptive, le premier type correspond à la zone alvéolaire (/R/ apical vibré, battu ou approximant [r/r̥/ɾ]), le deuxième à une articulation dorsale dans une large zone vélaire à glottale [ɣ/R/ʁ/χ/ʕ/h/h], et le troisième à des réalisations très affaiblies (approximante palatale, appendice vocalique, volatilisation dans la zone glottale⁸¹) [24C]. Ces trois types de /R/ sont connotés socialement. Par exemple, dans l'intuition des locuteurs/auditeurs d'Abidjan, le /R/ apical appartient surtout à la zone sahélienne du Sénégal au Burkina Faso, et le /R/ élide et l'approximante palatale à la Côte d'Ivoire. A Dakar pourtant, la norme académique demande le /R/ apical (« R roulé »), rejetant le [ʁ] actuel de la France hexagonale [37C]⁸². Comment expliquer alors que les instruments de mesure automatique relèvent des pourcentages élevés de /R/ dorsaux dans ces mêmes zones et beaucoup moins de /R/ élidés en Côte d'Ivoire, si ce n'est parce qu'ils ont été paramétrés selon des modèles étrangers à la région ouest-africaine ? La différence s'explique aussi par le support de la quantification :

⁸¹ Le choix de symboles API est difficile ici. La question des symboles API pour le /R/ ou pour les voyelles, et des traits qui sont classiquement associés à ces symboles, a accompagné tous mes travaux sur le sujet, que ce soit avec Gabor Turcsan, Gabriel Guèye, Randall Gess ou Philippe Boula de Mareuil, et a fait l'objet d'autres conversations avec Ibrahima Abdoul Cissé ou Guri Haug Bordal (Voir aussi Cissé et al. 2011).

⁸² Le « R roulé » a été la première prononciation du /R/ enseignée en Afrique. Cette norme était valide durant la colonisation.

texte lu pour l'analyse automatique, et oral spontané et texte lu à part égales pour l'analyse perceptive.

L'analyse automatique ne peut détecter ce dont l'analyste n'a aucune idée. Il peut dégager des constantes ou des fréquences de phénomènes à partir de mesures, mais il ne peut prédire qu'elles soient pertinentes pour la perception humaine. Inversement, un extrait qui ne présente rien de vraiment saillant pour la machine (telle qu'elle a été paramétrée) peut pourtant être identifié par l'auditeur humain. Nous avons donc vérifié que la perception humaine fait le tri dans les informations entre ce qui est indice et ce qui n'est pas significatif. Probablement, certaines différences ne sont pas significatives pour la machine (donc pour le chercheur qui l'a paramétrée) alors que, pour l'auditeur humain expérimenté, ajoutées à d'autres, elles deviennent très signifiantes. En perception, la présence de plusieurs indices fait baisser la demande de saillance sur chacun d'eux. Par ailleurs, en ce qui concerne l'accent, les patrons prosodiques sont liés au sens, il en existe plusieurs par pays, et ils peuvent s'appliquer sur des segments de longueurs variables. Tout cela est difficile à paramétrer sur la machine.

Conclusion du septième chapitre

Les trois projets de recueil de données orales (PFC, CFA et CIEL-F), bien que très différents quant à la conception de la **langue** et de la grammaire, quant aux conditions d'apparition des **faits** linguistiques et au positionnement par rapport au **terrain** africain, partagent les mêmes buts de rendre visible la **variation** de la langue, et accessibles des données orales, au tout début des recueils de grands **corpus**. Les trois corpus ont les limites d'un recueil de français, même si d'autres langues peuvent apparaître sporadiquement dans les enregistrements. Le français n'est pourtant qu'une partie des **répertoires** africains, et une partie des intérêts de recherche en Afrique.

Le coût méthodologique de la **sollicitation** de genres de discours est-il nécessaire ? L'étude des constructions hypothétiques dans ces trois corpus et dans un quatrième (entretiens avec des locuteurs non-lecteurs pour PhonLex), tous recueillis à Abidjan, montre que ces formes y surviennent à peu près en nombres équivalents⁸³. Par exemple, les discours hypothétiques (fictionnels et de simulations) viennent d'eux-mêmes, de pair avec l'argumentation, très présente dans tous mes corpus. Il ne semble pas nécessaire pour obtenir des structures en *si*, de poser des questions en *si vous étiez... ?* Les discours sollicités n'apportent pas davantage de formes en *si*, alors même que les sollicitations visent l'obtention de discours hypothétiques fictionnels (comme le rappelle Ingse Skattum (2011), [31A]). Les corpus sollicités ont certes l'intérêt d'une enquête préparée avec des hypothèses sur les sources de la diversification de la langue, mais un tel éloignement du naturel lors d'entretiens avec le chercheur n'est sans doute pas nécessaire.

La comparaison entre perception humaine et « perception » automatique montre la complexité des **représentations** des accents : nous ne savons pas comment les « juges » ont acquis des patrons sociolinguistiques efficaces, avec des ressources perceptives/cognitives souvent peu conscientes, lorsque plusieurs patrons phonologiques sont possibles par communauté. Les quelques réflexions de ce chapitre invitent à la prudence face à une conception de la langue comme une mécanique qu'on peut mettre en fonctionnement et programmer de façon artificielle.

⁸³ J'ai exposé cette étude aux journées d'études internationales *Les dynamiques des français reflétées dans les corpus* des 28-29 janvier 2010 à l'Université de Nanterre et ma présentation s'intitulait « Structures hypothétiques et discours. Une étude transversale de plusieurs corpus ».

La perspective d'une étude des langues insérées dans leur contexte environnemental, dans le respect des **interactions**, survenues en dehors de la demande du chercheur, est souvent qualifiée d'**écologique**. Mais l'exigence pour que soit maintenu le lien de dépendance du corpus au terrain (naturel) n'en est qu'un aspect et cette même perspective écologique continue *derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données* (Gadet 2003, Cameron 1998) puisque se pose la question de la dimension sociale de l'enquête elle-même (Gadet *et al.* 2009).

Chapitre 8. L'implication du chercheur et la participation des enquêtés

Plusieurs dimensions interviennent pour une perspective **écologique** de travail. Tout d'abord, le *corpus écologique* est élaboré à partir de situations naturelles, non sollicitées pour les besoins de l'enquête et est nécessairement accompagné de la documentation sur le milieu dans lequel il a été prélevé. Ensuite, l'analyse est menée en entrecroisant faits linguistiques et faits contextuels (Gadet 2007) selon une *approche écologique*. Enfin, d'un point de vue général, l'enquête entière est écologique si ses objectifs le sont, dans la mesure où des aspects éthiques sont pris en compte (Baude 2006 a et b). Dans ce sens, la *participation écologique* du chercheur au terrain dépasse la technique pour que le cours naturel de choses ne soit pas modifié par son intervention ou ses buts (Cameron 1998). La *portée écologique* de l'enquête que je discute dans ce chapitre 8 concerne, par exemple, l'implication du chercheur (8.1), celle des enquêtés (8.2), la modification du terrain, notamment des représentations linguistiques (8.3), du fait de l'enquête ou à sa suite.

8.1 L'implication du chercheur

D'expérience, je ne sais pas comment un corpus peut être exploitable sans connaissance du **terrain**, sans l'inclusion du chercheur dans la communauté. Dans *L'ethnométhodologie*, Alain Coulon (1987) fait une large place au document non publié de Don H. Zimmerman, *Fieldwork as a Qualitative Method*, dans lequel l'auteur met en avant la notion de *tracking* dans l'approche subjective, qui a pour conditions : l'appartenance du chercheur comme membre et acteur de la communauté observée, son partage des mêmes compétences sociales et linguistiques, la participation des individus observés pour la validation intersubjective de l'information collectée⁸⁴. Je n'ai travaillé qu'en tant que chercheur impliquée⁸⁵ et n'ai pas, jusqu'à présent, analysé de corpus qui ne soit pas ivoirien sans un partenaire faisant partie de la communauté ou connaissant très bien le terrain⁸⁶.

⁸⁴ C'est la méthode de toute la tradition liée à l'ethnographie.

⁸⁵ J'entends toutefois ce qualificatif plus dans un sens pragmatique que militant.

⁸⁶ Gabriel Guèye pour le terrain sénégalais, Gisèle Prignitz pour le terrain burkinabè, Guri Haug Bordial pour le terrain centrafricain.

Deborah Cameron (1998) distingue trois attitudes du chercheur :

ethics, which is research ON people; *advocacy*, research ON and FOR people; and *empowerment*, research ON, FOR and WITH people (Cameron 1998 : 24)⁸⁷

Cependant, l'implication est en partie volontaire et en partie involontaire, et même la recherche *SUR* est très différente selon que le chercheur fasse ou non partie de la communauté. Je conçois que, même impliqué, le chercheur doive prendre de la distance avec son enquête lors de l'analyse. Le problème qui se pose est de savoir jusqu'où doit aller cette distance étant donnée la divergence des attentes de la recherche (en tant que demande sociale) en Afrique et en Occident, ou selon les pays. Le chercheur participe en tant qu'acteur à la vie sociale⁸⁸, qui comporte des besoins concernant les langues. Je donnerai donc ici quelques éléments généraux sur l'implication du chercheur, et aborderai aussi les attentes de la recherche en comparant les terrains ivoiriens et sénégalais.

Le chercheur est impliqué très différemment selon qu'il est visible ou non visible, présent comme interviewer ou comme participant, mais son implication dans l'enquête est toujours indéniable. Même lors d'un événement naturel, à moins que le micro soit caché dans l'ignorance de tous les participants, la situation comprend pourtant l'enregistrement. Si l'enregistreur est confié à un participant, la non-visibilité du chercheur ne garantit pas que la situation soit naturelle mais, en outre, le chercheur est présent aussi dans la recherche du biais qui justifie l'enregistrement (Voir 8.2). Dans son enquête en milieu naturel sur l'émergence et le développement des capacités phonologiques chez des enfants de 5 à 31 mois, bilingues et monolingues fulfulde et bambara, Ibrahima Abdoul Cissé (2010) a dû prendre en compte sa présence d'observateur, qui modifiait inévitablement la situation, alors que les enquêtés étaient enregistrés dans leur vie quotidienne, « interacting with his mother during "normal" daily life activities » (Cissé *et al.* 2011). Par ailleurs, il a dû chercher à connaître l'environnement linguistique des locuteurs enregistrés autrement que par ce qu'on lui disait. A cet âge, certains avaient été déjà longtemps en contact avec d'autres langues alors qu'ils appartenaient à une famille « monolingue ».

⁸⁷ Françoise Gadet (2007) commente ces attitudes.

⁸⁸ Pour rappel, trois pionniers de l'enquête sociologique sont fondateurs de mouvements sociaux : William Edward Burghardt Du Bois du NAACP en 1909 (*National Association for the Advancement of Coloured People*) et du *social survey movement*, et Robert et Helen Lynd de l'ethnographie critique aux USA (Lewis 1994, Céfaï 2003 : 36-39). Voir aussi, récemment les travaux sur la féminisation de certains mots français (Klinkenberg 2006, Khaznadar 2002).



Photos d'Ibrahima Abdoul Cissé

Enquête au Mali 2009-2010

Les enquêtés étaient enregistrés seuls avec leur mère dans la situation la plus naturelle possible. Par ailleurs, très jeunes, ils avaient déjà été en contact avec plusieurs langues. (Cissé 2010)




Si l'on comprend les **événements discursifs** comme des « rencontres culturellement encadrées » (« specific speech events, defined as interactively constituted, culturally framed encounters », Gumperz & Prevnigano 1995), la connaissance du terrain entre dans le soubassement épistémologique de l'étude, en premier lieu parce que le chercheur participe aux savoirs sur les normes et sur les modes d'expression du réel. Tout au long de l'enquête, sa participation, ou son appropriation, des symboles culturels seront la condition de son implication à la fois méthodologique, éthique et sociale (Cameron 1998) ; il n'y a donc plus lieu de séparer ces aspects. Dès le début, la sélection par le chercheur des faits de parole est constitutive des données dans la mesure où il a la même connaissance que les témoins des modes d'expression et de communication susceptibles de correspondre à chaque événement. Son vécu au cours de l'enregistrement, ou plus généralement de l'enquête, les impressions, des liens avec d'autres événements, avec le contexte écologique, sont précieux pour l'interprétation future et à conserver (Baude 2006 a, Rigot 2007), éventuellement sous forme de journal (Weber 1990, Hess 2006).

Le chercheur inséré dans le milieu est le plus à même, du moins dans un premier niveau d'élaboration et de décodage des données, d'adopter le point de vue du destinataire dans l'interprétation des énoncés, aux divers niveaux de la transcription, de la perception des valeurs prosodiques, des inférences, et jusqu'à l'enjeu social des énoncés. Par la suite, le témoin interne est le plus au fait de ce qui se passe, mais il est aussi le moins indépendant (partialité, effet Pygmalion...). Un travail d'équipe remédie en partie à la subjectivité, les



discussions sont toujours constructives et les divergences d'opinions qui ont lieu sont la preuve de la difficulté du décodage des données.

Des aspects **éthiques** plus généraux sont aussi à prendre en compte. S'il est visible, l'enquêteur est un passeur de langue, même s'il n'en a pas l'intention, du fait de sa position de professionnel alors que l'enquêté est pris comme un locuteur ordinaire. Son usage fait partie du cadrage de la situation par l'enquêté et, lors d'un entretien, ses reformulations ou ses plus petites interventions à rôle phatique jouent comme un dispositif de délimitation de marges entre lesquelles l'enquêté est invité à s'exprimer. Des attitudes convergentes sont les plus attendues mais le témoin peut aussi s'installer dans une attitude divergente et adopter un usage dissemblant, la langue n'étant pas le seul signal émis par l'enquêteur⁸⁹.

Les aspirations des chercheurs en Afrique sont, pour certains aspects, différentes de celles de l'Europe, en partie à cause de l'insécurité du français dans nos zones. Dès le début, le domaine de la recherche appliquée a pris le pas sur les théorisations et sur les recherches sans répercussion immédiate dans la société, où se ressent un immense besoin de formation (Voir sur ce point les avis opposés de Robert Chaudenson (2000 : 116-122 et 224-233), et Zakari Tchagbale 1995). Par ailleurs, une certaine tristesse accompagne toujours la réalisation d'une enquête (conçue en Occident) qui s'intéresse au français sans considérer les langues africaines dans le même temps. La frustration s'amplifie chaque fois que ce sont les 'français **populaires**', les spécificités, etc., qui attirent l'attention (Voir plus loin en 8.3), d'où l'intérêt que présentent des grands corpus intercontinentaux de français, qui révèlent des similitudes entre les vernaculaires de plusieurs continents dès qu'on abandonne la comparaison au standard [32C, 38A]. L'idée même qu'une comparaison terme à terme est possible entre des aires communicatives très différentes est suspecte. 

A Dakar, les linguistes ont des préoccupations didactiques qui viennent du fait que le français est souvent perçu et parlé comme « une langue étrangère ». La pratique du français au Sénégal s'accompagne parfois plus d'un investissement **normatif** que d'un investissement identitaire de cette langue. L'enjeu du français est indissociable de celui de la promotion des langues nationales et d'une couverture fonctionnelle plus grande du wolof.

A Abidjan, une des visées des linguistes qui s'intéressent au français est de rendre visible le français ivoirien et l'autonomie qu'il a prise par rapport à un français standard, lui-même mis

⁸⁹ Ainsi, lors de la passation de PFC à Abidjan, un témoin s'est trouvé plus à l'aise avec celui des deux enquêteurs qui était prévu pour l'entretien formel et ses résultats en termes de distinction entre les deux styles sont inverses de ceux des autres.

à mal en tant que français de référence par des travaux français et internationaux. Cet objectif a pour cadre social la demande en formation académique mais aussi professionnelle. Il cherche à se positionner par rapport à la promotion des langues nationales puisque la **vernacularisation** du français en ville entraîne leur abandon.

8.2 Participation et bénéfices des enquêtés

Dans une enquête où sont impliqués, d'une part le chercheur ou l'équipe, et d'autre part les témoins ou informateurs, la participation des enquêtés n'est pas seulement matérielle, elle comprend leur information sur l'enquête, leur consentement et le bénéfice qu'ils peuvent eux aussi en tirer. Les problèmes et les solutions sont celles des autres sciences humaines qui pratiquent des enquêtes de même type : la psychologie, la sociologie, l'ethnologie (Cameron 1998, Gadet 2003, Baude 2006 a : 51-67). Sans chercher à tous les cerner ici, je souligne comment j'ai eu à prendre position par rapport à ces points.

- **L'information des enquêtés** entre dans le cadre de leur participation. Elle est délicate et doit être préparée à l'avance de façon à être adaptée à la situation et suivre dans tous les cas une éthique (Baude 2006 a : 60-65). Elle peut se répartir en deux temps, avant et après l'enregistrement, puisqu'il s'agit, avant, de donner une raison d'être à l'enregistrement, sans que soient modifiées les composantes de l'interaction, et après, de donner l'éclairage maximal pour que le consentement à l'étude des données (qui comprend sa diffusion) soit motivé. L'information peut donc être donnée de façon très brève, rassurante, avant l'enregistrement et être complétée ensuite, jusqu'à ce que la demande du témoin soit satisfaite.

Les enquêtes qui reposent sur des **entretiens** s'opposent à celles qui reposent sur l'observation de situations naturelles en ce qui concerne la gestion de la présence de l'observateur. Lors d'entretiens, l'interaction est engagée dans le seul but d'être enregistrée ou par le seul vouloir du chercheur et non du fait d'un intérêt quelconque des interlocuteurs. Les observés ont donc un statut très particulier puisqu'ils sont directement instrumentalisés, tenus de participer à une interaction dont ils ne connaissent pas les véritables buts, et qui ne comporte aucun profit pour eux. De ce fait il est préférable, pour l'éthique de l'entretien comme pour le rapprochement avec une situation naturelle, que les témoins soient bien connus de l'enquêteur et acceptent ce rôle par amitié. C'est par des réseaux d'amis et des amis d'amis (Milroy 1980, Delais-

Roussarie & Durand 2003) que nous avons procédé, tant à Abidjan qu'à Dakar dans toutes les enquêtes basées sur entretiens (PFC, CFA, PhonLex).

Lors d'enquêtes **écologiques** où l'intérêt du chercheur ne peut pas, par définition, être la cause de **l'événement de parole** enregistré, plusieurs solutions se présentent. Le double positionnement de participant et enquêteur est délicat, la question a été très débattue dans les approches ethnographiques, notamment par John J. Gumperz (1982). Nous avons tenté plusieurs essais de biais pour notre enquête CIEL-F à Abidjan, autour de deux types de situations : la présence du chercheur comme observateur naturel de confiance et la remise de l'enregistreur à un participant de l'interaction. Par exemple, l'enregistreur a été laissé à un adolescent avec pour motif de tester l'appareil sur des conversations spontanées avec plusieurs personnes et un peu de bruit. Sa motivation pouvait être d'écouter la voix de chacun, garder un souvenir, jouer avec l'appareil. Lors d'une réunion de travail en secteur formel, le biais peut être de garder une trace enregistrée de la séance pour faciliter le compte rendu, alors que d'autres motivations des participants peuvent changer la situation. Finalement, pour les enregistrements des réunions de travail, aucun enquêteur ne faisait partie des entreprises observées ou aucun n'était présent aux réunions en temps que membre. Au contraire, les enregistrements en famille ont présenté moins de difficultés uniquement quand un associé de l'équipe, qui était soit membre de la famille, soit visiteur, effectuait l'enregistrement⁹⁰.

- **Le consentement** constitue la participation éclairée minimale de l'enquêté. Cette étape est développée par Olivier Baude (2006 a : 34, 64-65, 2006 b). Ce consentement a rarement posé une difficulté dans mes enquêtes. Cela peut s'expliquer par les relations avec les enquêtés, mais aussi par la relation à la parole en général.

Alors que des écrits littéraires ou juridiques ont été mis par les auteurs (personne ou institution) à la disposition du public, l'oral hors des médias ne s'accompagne pas d'une intention de publication aussi claire dans toutes les sociétés. Dans des sociétés marquées par **l'écrit**, l'oral semble être chargé de plus de confidentialité que des écrits qui ne sont pas destinés à la publication. Ils sont généralement perçus entachés d'imperfection et jamais achevés parce que jamais vérifiés comme les écrits sont relus. L'oral est le lieu de l'erreur, de l'expression de soi mal maîtrisée et des tâtonnements. L'oral est éphémère : le discours a été prononcé sachant que « la parole s'envole », que seuls quelques contenus et quelques formes

⁹⁰ Il est arrivé que l'appareil soit repéré et l'enquêteur a eu des réponses évasives qui ont suffi à détourner l'attention jusqu'à la fin de l'enregistrement (*c'est un test / l'appareil n'enregistre que l'anglais*).

échapperont à l'oubli et que la parole dite pourra toujours être déniée. Dans d'autres sociétés où l'oral prime sur l'écrit, la parole est considérée comme l'émission d'un savoir intérieur, elle est déjà un engagement du locuteur et l'acceptation de sa publication. Sa responsabilité est engagée au moment où il parle et non au moment où sa parole va être reprise par un autre⁹¹. Prendre la parole est un acte achevé en soi, d'où l'importance des valeurs pragmatiques et symboliques des discours. C'est dans ce cadre conceptuel de la parole que la signature d'un consentement à l'exploitation scientifique d'un discours enregistré est normalement considérée superflue, surtout s'il est demandé par un ami qui se doit de ne pas faillir à la confiance accordée.

Du moment que la demande de consentement à l'exploitation scientifique de l'enregistrement ne pose pas, normalement, de problème de fond, il est préférable que cette demande soit faite après l'enregistrement et non avant, de façon à ne pas modifier la situation en introduisant des insécurités ou gênes et en modifiant les normes communicationnelles. La proposition de faire écouter l'enregistrement et de le détruire peut garantir la liberté de participation des enquêtés. Les relations interpersonnelles entre chercheur et participants sont la base du consentement éclairé (Cissé 2010). Elles sont basées sur le concept du *kankelentigi* (l'homme à une seule parole, en dioula) ou du *fia ñdè'n sú* (se taire à propos de la question, en baoulé)⁹².

Chaque fois que j'ai fait des enregistrements dans le cadre d'une enquête intercontinentale, j'ai fait signer un acte de consentement par les témoins de façon que les données soient irréprochables d'un point de vue juridique et éthique sur tous les continents. La signature d'un acte de consentement de participation à l'enquête inclut l'accord pour que les résultats, y compris les enregistrements soient publiés dans des revues scientifiques, des manuels pédagogiques, des ouvrages commercialisés et d'autres medias. Il est précisé aussi que les informations concernant les participants seront exploitées de façon anonyme ou qu'aucun renseignement précis ne sera donné sur les participants. Il est contradictoire de demander aux témoins leur identité et leur signature alors qu'on leur garantit l'anonymat⁹³ : pour protéger leur identité, les consentements signés des témoins doivent au moins être conservés indépendamment de leurs enregistrements et mis au jour uniquement en cas de litige.

⁹¹ Voir, par exemple, la thèse de Panam Souleymane Coulibaly (1976). Avant de parler des langues dioula et française, il fait une étude très complète de la parole dans ses liens avec le savoir, la vérité et la société.

⁹² *Kan-kelen-tigi* (parole - unique - maitre), *fia ñdè'n sú* (se taire - parole/affaire-DEF - POSTP = sur).

⁹³ Cette contradiction a été relevée et commentée par Hiroko Norimatsu lors de nos conversations.

• **Le bénéficiaire des enquêtés** doit être du même ordre que celui des enquêteurs, essentiellement linguistique⁹⁴. L'information sur l'enquête peut comprendre un plus ou moins grand partage des savoirs. Quelquefois, le fait même de coopérer à l'enquête a pu déjà être considéré par quelques témoins comme une *action participative citoyenne* (PFC-SN) ou un acte d'une certaine portée sociale, à Dakar. Dans cette optique, l'enquêté prend une part active à la diffusion d'une image juste du milieu dans lequel il se trouve ; il devient un assistant et peut participer activement à la constitution des métadonnées, jusqu'à la transcription de son propre échantillon de parole (Baude 2006 : 52).

Le devoir d'information des sociétés sous observations implique parfois que les informateurs puissent éclaircir leurs doutes sur le français, dans la mesure où il est clair que le chercheur est un spécialiste du français. Le partage des savoirs a pris cette forme à Dakar où la relation au français est complexe et où l'absence de « correction » dans la prononciation du français est réellement dévalorisante. A Abidjan, aucun des enquêtés n'a manifesté le moindre intérêt pour les aspects théoriques des enquêtes ni pour les résultats. La préoccupation pour le parler standard, très différente dans ces deux pays, peut sans doute expliquer la différence d'attitude face à l'enquête.

Le consentement des informateurs ou leurs besoins exprimés ne sont pas des critères absolus : tout d'abord sans l'information suffisante, il est vrai qu'il ne vaut pas grand chose, mais surtout, même avec l'éclairage suffisant, il se peut que l'éthique de la recherche surpasse les critères de l'enquêté. Ainsi, le chercheur peut avoir à décider de lui-même de s'abstenir d'exploiter un enregistrement, pour des raisons scientifiques ou morales : conséquences des retours des données analysées néfastes pour des informateurs en particulier ou pour l'ensemble de la communauté (Baude 2006 a : 66).

8.3 Portée sociale de l'enquête

Toute recherche a des répercussions, selon des cercles sociaux de plus en plus larges. Un premier bénéficiaire indirect pour la société sous observation est la contribution de l'enquête à la mémoire sociale. Le chercheur est acteur social même s'il ne le voulait pas, au moins par sa contribution à une symbolique des styles ou de la langue en général. En effet, le corpus a un autre rôle : directement ou indirectement par la publication des résultats, il rend visible une

⁹⁴ Une rémunération des participants à l'enquête fausse la relation et je m'y suis toujours opposée. Autre chose est l'offre du transport ou d'un rafraîchissement, après l'enregistrement.

langue pour ceux qui ne la connaissent pas comme pour ceux qui la connaissent. Il participe ainsi à la constitution d'un patrimoine culturel, comme un bien tangible, matériel, auquel sont associées des valeurs socioculturelles, c'est-à-dire du sens. Il contribue à la **conscience linguistique**, autant dans ses aspects cognitifs (mémoire de la langue, perception de l'identité et de l'altérité...) que socioculturels (savoir métalinguistique commun, choix des stratégies linguistiques appropriées à une situation, croyances et stéréotypes sur la **langue**, attitudes évaluatives...).

Il convient cependant de mener une réflexion sur la portée sociale des études sur les dits français d'Afrique. J'ai déjà évoqué brièvement les effets des analyses sur les **normes** (6.2), les implications de la diversité des intérêts des chercheurs (7), ou les sentiments de dépossession qui peuvent être induits par certains travaux (8.1). Vouloir éviter ces effets en se retranchant derrière une attitude de non-intervention est une illusion. En outre, que le chercheur n'intervienne pas du tout sur le cours naturel de choses pose des problèmes éthiques, bien qu'ils passent parfois inaperçus. Il est vrai que la langue est moins vitale que d'autres choses⁹⁵, mais il n'est pas toujours nécessaire d'attendre une question de vie ou de mort pour prendre position (Gadet 2003, Rigot 2006). Je viens d'évoquer dans la section précédente comment, face à l'attitude d'observer, enregistrer et laisser en l'état, on peut concevoir un partage des savoirs après l'enregistrement pour le bénéfice de l'interviewé, ne serait-ce que répondre à ses questions sur les « prononciations ». Hormis la « correction phonétique », toute sorte d'échange sur les langues, la variation ailleurs⁹⁶, le **plurilinguisme**, les avantages cognitifs de l'expérience plurilingue (Hamers 2005) et d'autres, ne peuvent que contribuer à la construction de **représentations** plus valorisantes des compétences linguistiques et finalement de soi.

Mes principales références sur les représentations des langues sont les études de Jacqueline Billiez qui ont précisé pour la linguistique les travaux psycho-sociologiques de Denise Jodelet. J'appelle ici *représentation* la forme de connaissance d'un objet donné, élaborée et partagée par un groupe, plus ou moins en marge de la connaissance scientifique de ce même objet. Elle est dynamique, à la fois processus de l'élaboration d'une connaissance, et produit de cette activité humaine.

⁹⁵ Par exemple, des procédures de terrain telles que celles que mène Jean-François Bouville (2008) sur les troubles infantiles du comportement alimentaire ne peuvent avoir d'autre but que de cibler des démarches de prévention ou de soins des individus concernés.

⁹⁶ Par exemple, Mufwene 2005 montre comment dans certaines situations (migrations, colonies d'exploitation) des locuteurs ont pu abandonner leur langue et participer à l'ancrage d'une nouvelle langue dans leur communauté, sans pour autant en avoir conscience mais pour des motifs socioéconomiques.



Billiez & Millet 2001 élaborent la définition suivante :

Les représentations sociales sont donc des savoirs qui jouent un rôle dans le maintien des rapports sociaux ; en même temps qu'elles sont façonnées par eux, elles véhiculent directement ou indirectement un savoir sur ces rapports. Cette imbrication des représentations dans le tissu des rapports sociaux est souvent méconnue des acteurs sociaux. "Manière d'interpréter et de penser notre réalité quotidienne", cette forme de connaissance sociale "fait feu de tout bois". Elle se constitue par toutes sortes d'expériences et d'informations, reçues et transmises par la tradition, l'éducation et la communication sociale. (Billiez & Millet 2001 : 35)

La première partie de ce mémoire m'a permis de relever (de façon non systématique) quelques-unes des attitudes et des représentations concernant le français (2.2), les langues africaines (2.3), la variation (1.3), les langues émergentes (6.2), qui montrent la complexité de la relation à la langue, mais aussi ses faiblesses et la facilité avec laquelle la conscience linguistique peut être manipulée (Scherfer 1981)⁹⁷. Toutes ces représentations sont à travailler sinon à transformer pour un plurilinguisme mieux assumé et un rapport plus paisible au français.

Ce n'est que depuis peu que les travaux d'approches pluridisciplinaires sur les situations de plurilinguisme ont permis de mettre en lumière qu'elles sont très répandues⁹⁸. La longue absence de cadre de représentations « savantes » pour des situations de plurilinguisme ordinaires a été concomitante à une politique de dévalorisation des langues africaines (ou des langues régionales en France, par exemple), plus ou moins ouverte selon les lieux et les époques. Dans ce contexte, les locuteurs ont une conscience floue et peu valorisée de leurs compétences linguistiques, et il leur est très difficile de verbaliser leurs représentations du plurilinguisme lors d'un entretien d'enquête. Aux questions sur les langues dans nos enquêtes (PFC, CFA), des réponses très diverses surgissent pour des situations personnelles assez proches (ce qui rejoint les travaux de Cécile Canut (2000, 2001, parmi d'autres)⁹⁹) : soit le locuteur met au premier rang sa langue première africaine puis le français et d'autres, soit il commence par omettre ses compétences en langues africaines et énumère les langues qu'il connaît par des réponses du genre *français anglais allemand*, soit il dit parler telles langues africaines alors qu'il ne les parle pas (compétence donc *symbolique* (Varro 2003), liée à l'histoire de l'individu ou à ses appartenances ethno-linguistiques. Voir 1.4).

⁹⁷ Je reviendrai sur la notion de conscience linguistique dans l'introduction du chapitre 10

⁹⁸ Voir par exemple, pour des situations surtout européennes, Prudent *et al.* (éds) 2005, Gadet & Varro 2006, Hélot *et al.* (éds) 2008, Arditty 2008.

⁹⁹ Billiez & Millet (2001 : 33) notent que l'inégalité des statuts des langues, jointe à l'inégalité entre l'enquêteur, et l'enquêté et à la difficulté habituelle à parler des mélanges de langues, amènent ce dernier à éviter de parler de toutes ses compétences linguistiques.

Je ne dispose pas d'études comme celles de Jacqueline Billiez (2005) qui associent, discours sur les langues et enregistrements de parole spontanée de mêmes locuteurs, mêlant plusieurs langues. Ces études montrent, pour des contextes migratoires européens, le décalage entre la compétence de communication bilingue et la difficulté à se représenter soi-même locuteur plurilingue. Chez des « sujets qui ont développé des répertoires plurilingues » et pratiquent avec aisance la communication plurilingue :

« l'analyse des représentations qu'ils se font de leur bi-plurilinguisme révèle que les sujets ne le vivent pas souvent paisiblement [...]. Ces représentations dominantes du bilinguisme et de l'individu bilingue ne permettent pas aux sujets de concevoir des situations linguistiques qu'ils vivent et donc d'appréhender et d'objectiver leur plurilinguisme. » (Billiez 2005 : 328)

Comme dans ces lieux, on a l'impression de constater en Afrique des « freins à la pluriappartenance, à l'appropriation des langues et au développement des compétences linguistiques » (Billiez 2005 : 332) indépendamment du fait que le plurilinguisme y est une valeur vécue de longue date. Il semble parfois qu'aucune représentation ne fait le contrepois des images importées d'un bilinguisme comme « modèle 'idéal', maîtrise parfaite et équivalente, à l'oral et à l'écrit, de deux langues » (Billiez 2005 : 328), alors que ces images ne sont pas adéquates, même pour les lieux où elles ont vu le jour. Les représentations « courantes » cohabitent avec d'autres, plus « savantes » venues d'ailleurs, dans des politiques linguistiques insaisissables (Djité 2000, 2008. Voir aussi 10.1).

145

J'ai déjà insisté (6.1 ; 7 ; 8.1) sur le fait que l'intérêt de la recherche linguistique en Afrique n'est pas dans le français, ou pas dans le français uniquement, mais dans l'aménagement conjoint des langues africaines et du français pour un partage plus équitable des rôles. Ceci passe par le gain, pour les langues africaines, d'un prestige social ou d'une place dans les activités sociales éminentes. En effet, ce n'est probablement pas en intériorisant que le français est dévalué en Afrique ou qu'une norme africaine commune de français sera bientôt le terme du processus d'implantation de cette langue, que des représentations neuves et saines du plurilinguisme vont s'installer, ni que les langues africaines vont gagner en prestige.

Conclusion du huitième chapitre

Comme l'ancrage de l'enquête dans le **terrain** (Chapitre 7), l'implication du chercheur et l'engagement des témoins, ne serait-ce qu'en termes de tâches lors de l'enquête, peuvent être divers selon les objectifs d'enquête auxquels on donne la priorité. La construction du **corpus** commence donc bien avec celle de l'enquête qui le suscite. Les principales conditions d'un corpus de qualité ne concernent pas seulement les **faits linguistiques** recueillis, la richesse des interactions enregistrées et la qualité acoustique (dont je parlerai plus au chapitre suivant), elles comprennent aussi l'absence d'inconvénients méthodologiques et **éthiques**, finalement sa fiabilité et sa disponibilité. L'implication du chercheur et, dans certains cas, des informateurs, dépasse donc le côté pratique.

La notion d'**écologie**, appliquée à l'enquête de terrain, a sans doute fait (re)trouver sur le terrain du savoir, l'idée selon laquelle la nature donne aux aspirations humaines à la fois leurs moyens et leurs limites. Il n'est pas possible de considérer comme bonne n'importe quelle pratique, et cela en fonction d'un ordre des choses dans lequel ni l'enquêteur ni l'enquêté ne décident tout. La prétention à la souveraineté de la science, c'est-à-dire à son exercice autonome, impliquerait d'accepter l'éventualité d'un effet néfaste. En rappelant la responsabilité des chercheurs à l'égard des sociétés sous observations et de la leur propre, les réflexions récentes sur les enquêtes en sciences sociales montrent que l'écologie humaine¹⁰⁰ est plus exigeante de l'écologie de l'environnement.

¹⁰⁰ Je prends ici le terme dans un sens large, non dans le but de me rattacher à une tradition d'écologues humains (Voir la note 77 en 7.3).

Chapitre 9. Quelques étapes dans la construction des données

Je rassemble dans ce dernier chapitre de la deuxième partie sur la méthodologie de l'enquête quelques expériences concernant la construction proprement dite des données. En linguistique de l'oral, le recueil consiste en enregistrements de ce qui deviendra un ensemble de données, mais tout enregistrement n'est pas *données*, et l'enregistrement seul non plus n'est pas *données* (Delais-Roussarie & Durand 2003, Abouda & Baude 2006). Je considère donc, avec Michel Santacrose (2002, 2 : 170-171), Lorenza Mondada (1998), Geoffrey Williams *et al.* 2005, François Rastier (2004, 2006) ou Tobias Scheer 2004 (parmi beaucoup d'autres auteurs), que les données (du corpus s'il y a corpus, voir Cappeau 2010) sont toujours construites, selon les objectifs de l'enquête, même si elles ne sont pas toujours sollicitées (ou élicitées), et que le chercheur en est donc responsable, ne serait-ce que par la décision de les déplacer plutôt que d'autres de leur milieu naturel et de leur but communicationnel pour en faire l'objet d'autres interprétations.

Si les données sont toujours construites, elles ne sont pas toujours sollicitées par le chercheur. Des travaux comme ceux de CIEL-F, qui portent sur le lien étroit qui existe entre l'activité dans laquelle la parole est impliquée et la structuration syntaxique se garderont d'intervenir dans le déroulement de l'interaction (seule l'autorisation d'enregistrement, et éventuellement d'observation, seront sollicitées), mais feront néanmoins une sélection dans le réel. D'autres enquêtes, comme PFC, CFA ou PhonLex, sollicitent des témoins des activités diverses, qui sont discutées en 9.1. A proprement parler, la documentation sur les données ne comprend pas seulement celle sur l'enregistrement (9.2) mais elle comprend aussi la transcription (9.3) et éventuellement les codages (9.4) dont elle est le support. Ces éléments de documentation sont capitaux parce qu'ils permettent la visibilité du terrain ; ils ne remplacent pas le corpus et le retour à l'oral sera toujours nécessaire, tout comme le retour au terrain.

9.1 La sollicitation

Les enquêtes qui sollicitent une activité particulière de la part des témoins se distinguent d'abord par le type de l'activité. Certaines appellent des « styles » (PFC), des « genres discursifs »¹⁰¹ (CFA), des formes linguistiques concrètes (lectures pour PFC ou élicitations à l'oral pour PhonLex). Les tâches proposées aux sujets dans des tests perceptifs sont d'un autre ordre : il ne s'agit plus de recueillir des phénomènes linguistiques mais d'obtenir des réactions perceptives, en vue d'approcher la **conscience linguistique**. La sollicitation a des coûts et des enjeux très différents selon les domaines phonologique et syntaxique, selon l'objet sollicité, mais aussi selon le public sollicité.

Dans tous les cas, alors que les tâches de sollicitations visent à mieux contrôler le recueil, elles sont susceptibles, au contraire, d'introduire des parasites. Philippe Poutignat et Paul Wald (1979) constatent que, interrogés sur les couleurs, les juges qui pensaient transmettre leurs connaissances à un ignorant ont insisté sur les nuances et ceux qui se sont représenté la tâche comme un contrôle quasi scolaire ont cherché à n'oublier aucune couleur. Parallèlement à sa propre construction de la tâche d'élicitation, l'enquêteur devra donc tenir compte, si possible, de la construction de cette même tâche par l'informateur, au moment de sa réalisation.

• La sollicitation de « styles » de parole

Le contraste des **« styles » formel et informel** (Voir 7.2) des conversations dans le projet PFC est basé sur la relation entre les locuteurs et sur le sujet de conversation. Le « style formel » est suscité par la distance entre le témoin et l'enquêteur inconnu, qui pose des questions sur lui-même dans un entretien de type semi-directif. Le « style informel » est suscité par le fait que se retrouvent ensemble sans participant inconnu deux témoins, ou un témoin et un enquêteur, faisant partie du même **réseau** social, sans sujet de conversation arrêté. Les circonstances de l'enquête PFC-CI qui ont permis d'obtenir des « styles » distincts sont détaillées dans [24C]. Cette diversification est pertinente dans le sens que des divergences concernant les systèmes phonologiques ont été observées dans les enquêtes, bien qu'on ne puisse par les seuls traits de l'un ou l'autre « style », caractériser un « style formel » et un « style informel » en soi. Il ne s'agit que d'un contraste obtenu pour faciliter la mise en évidence de certains phénomènes.

¹⁰¹ Je mets, dans ce chapitre au moins, ces termes entre guillemets pour manifester ma distance. La définition du style comme concept permettant d'approcher la variation diaphasique a été rappelée en 6.3.

J'ai, pour l'enquête à Abidjan (PFC-CI), observé que « styles formel et informel » présentent des divergences essentiellement dans le domaine syntaxique, mais pourtant pas autant que celles qu'on peut obtenir par des enregistrements de situations naturelles (CIEL-F). Dans l'exercice de la recherche de variables pertinentes pour distinguer des « styles » (formel et informel) auquel je me suis livrée pour le Premier Congrès Mondial de Linguistique Française (Voir 6.3) [22A], j'ai constaté que des phénomènes variationnels apparaissent différemment selon les domaines (phonologiques, lexicaux et syntaxiques). Ces disparités selon les domaines ne remettent pas en cause une distinction entre « styles formel et informel », mais permettent de tirer d'autres conclusions. Parmi les faits de variation qui dépendent du « style », certains portent des valeurs orientées de la même façon en France et en Côte d'Ivoire, comme la liaison, alors que d'autres, comme le coup de glotte en début des mots à initiale vocalique, sont totalement indépendants. Lorsque la fréquence d'un phénomène selon les « styles » est inverse en France et en Côte d'Ivoire, une opposition entre norme locale et norme exogène apparaît clairement, c'est le cas des schwas internes. De même, lorsque le locuteur insère autant de mots spécifiques ivoiriens dans ses discours formel et informel, il manifeste ainsi que la norme locale a entériné ces mots, confirmant l'éloignement entre norme locale et norme exogène.

Dans le domaine phonologique, le plus grand contraste apparaît entre conversations/entretiens et lecture¹⁰². Ce n'est que par métaphore que l'on peut parler de « style » pour la lecture qui, en soi n'est pas un discours oral. La prononciation en lecture telle qu'effectuée dans l'enquête (lecture d'une liste de mots en ordre aléatoire, de paires minimales, d'un texte imposé) vise essentiellement à approcher la norme transmise, norme qui reste dans tous les cas celle de la lecture. Des différences apparaissent dans trois situations : lectures de paires minimales, de mots aléatoires et de texte, par exemple pour les voyelles moyennes, qui montrent une échelle de conformité à la norme. La comparaison avec l'oral des conversations ne peut être que quantitative et globale, rarement au cas par cas puisqu'on retrouve peu de contextes phonologiques identiques à ceux du texte lu dans les entretiens.

¹⁰² La lecture a déjà été remise en cause comme manière d'approcher l'oral (7.4) et comme méthode d'enquête (7.1).

• La sollicitation de formes

Pour éliciter des données formelles, les locuteurs sont soumis à diverses situations qui s'apparentent à des tâches, plus ou moins perçues comme telles. J'ai déjà montré en 7.1 et 7.2 comment des projets de comparaison de français dans divers pays africains (CFA) ont recours à la sollicitation de genres de discours afin d'augmenter la probabilité de voir apparaître des formes syntaxiques. Le focus informationnel reste large avec l'imposition d'un sous-genre discursif (Lenart 2004), se réduit beaucoup avec une lecture imposée, plus encore avec une question à choix binaire. En syntaxe, plus le stimulus est large, moins la réponse sera induite mais plus le risque de déviation du discours sera élevé. Inversement, avec un stimulus restreint, les déviations seront limitées mais le risque de réponses directement induites par la question sera plus élevé. Demander à un témoin un récit de vie ou un itinéraire, deux genres discursifs apparemment bien cernés, introduit normalement un discours au passé ou une description de lieux et de déplacements, mais le locuteur pourra dévier, dans le premier cas en partageant des attitudes, émotions et jugements face aux événements relatés, en remerciant les personnes qu'il a connues, dans le deuxième cas en donnant des explications supplémentaires d'ordre historique ou social, des injonctions et argumentations sur le meilleur trajet. Le contrôle sur les formes ne peut jamais être total et, surtout dans le cas de la syntaxe et du discours, la sollicitation des structures représente un coût important, méthodologique et éthique, pour un faible pouvoir heuristique (Voir Cappeau & Gadet 2007 a).

En morphologie et phonologie, hormis par la lecture, il est difficile d'obtenir la production d'un segment sonore concret sans induire l'un des allophones. Toutes les tâches comme des map task, traductions, commentaires d'images, et autres consignes de type ludique ou scolaire (comptages, constructions de phrases à l'aide d'un ou plusieurs mots, passages du singulier au pluriel, etc.) posent le problème de la familiarité du locuteur avec la tâche et du manque de contrôle de la réponse de la part de l'enquêteur. Il faut prévoir au départ qu'une grande partie des données obtenues seront peu exploitables.

Ce problème s'accroît, quel que soit le domaine d'étude, lorsque des locuteurs ne sont pas habitués à des procédures sur les formes ou aux concepts métalinguistiques forgés à l'école ou dans des centres équivalents. C'est ce que nous avons vérifié pour le projet PhonLex, lorsque Chantal Lyche, Anne-Lise Coquillon, Corinne Astésano ou moi avons testé plusieurs techniques de sollicitation de contextes **liaisonnants** chez des non-lecteurs du français [39C]. Les difficultés liées à la situation de tâche sont prévisibles.

Du point de vue des consignes, il est hors de question d'utiliser une terminologie de type scolaire comme donner le *contraire* de tel adjectif, *conjuguer* tel verbe, ou de demander d'assembler des segments qui ne se trouvent jamais seuls dans la réalité linguistique comme un pronom et un verbe ou un déterminant et un nom. La formulation de la consigne doit donc être particulièrement soignée lorsque manquent des savoirs de type scolaire sur la langue ou sur des procédures. Il y a eu échec de la sollicitation lorsque la construction de la question n'a pas été maintenue dans la réponse du fait que le témoin portait plus d'attention au sens de la question posée qu'aux mots pour le dire, c'est-à-dire qu'il se concentrait sur la résolution du problème plus qu'il ne répétait les mots demandés. Ainsi, en voulant solliciter un contexte de liaison après *dans*, j'ai obtenu :



(98) E : S'il y a trois [z]hommes, ils peuvent rentrer dans combien de voitures ?

AY : Trois [z]hommes ? <E : Mhm> Plus le chauffeur ? <E : Mhm> Le chauffeur est dedans non ? <E : Oui oui> Bon si il y a trois, un passe devant, deux derrière

Il a fallu préciser, de façon très peu « naturelle » :



E : Ils vont rentrer dans ?

AY : Dans// une seule voiture (PhonLex-CI)

• La sollicitation de réponses perceptives

Deux types de savoirs perceptifs peuvent être sollicités à partir de stimuli sonores : l'identification d'**accents** spécifiques, qui est une tâche essentiellement cognitive, et les jugements évaluatifs sur les langues, qui font intervenir des attitudes linguistiques, auxquelles sont liés des affects et des échelles de valeurs. Dans l'étude que j'ai menée avec Philippe Boula de Mareüil [35A] pour aborder l'identification des accents ouest-africains sur la base d'indicateurs segmentaux et supra segmentaux, nous avons choisi une approche instrumentale de la perception (Labov 1972 a, 1994, 2001). La préparation instrumentale de l'étude a permis la présentation aléatoire des stimuli, puis leur traitement statistique. Une interface web (http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa/) permettait aux auditeurs de lire les instructions, écouter les stimuli et saisir les réponses. Elle proposait deux curseurs à déplacer pour les tâches d'évaluation (degré d'accent et niveau d'études) et deux choix à effectuer en cochant des boutons pour les tâches d'identification (ethnies et pays).



La pertinence des réponses des auditeurs, en termes d'identification des appartenances ethniques (5 ethnies) et nationale (4 pays), et d'évaluation du niveau d'études (5, du collège au doctorat) ont des taux de réussite élevés, très significativement au dessus du hasard.

Avant ces réponses par saisie automatique, quelques renseignements étaient demandés aux auditeurs sur eux-mêmes et, à la fin du test, un espace recevait leurs commentaires libres sur les indices qui avaient guidé leurs choix, sans qu'ils puissent revenir sur les stimuli. La pauvreté des quelques commentaires qu'ils ont rédigés en fin de test contraste avec l'exactitude de leurs réponses perceptives : les ressources cognitives auxquelles ils ont fait appel semblent demeurer en partie inconscientes, ou sont difficiles à verbaliser avec précision. Ce que les auditeurs veulent dire par : *l'intonation de la voix plat ou nuancée / ils ont un accent légèrement chantant / la prononciation est rapide et aigüe / ils appuient sur les R / les R sont plus marqués chez [X]*, etc. n'est pas transparent, surtout si l'enquêteur ne participe pas aux mêmes représentations linguistiques que la communauté concernée.

La question de l'approche des indices demeure : approcher des indices à travers les discours épilinguistiques est complexe, mais j'ai montré en 7.4 combien l'approche automatique n'est ni plus rapide ni plus concluante. Cependant, la recherche d'indices ne pourra se faire en marge de la « linguistique populaire » (Preston 2008), c'est-à-dire de ce que les locuteurs disent à propos de la **langue**, même si le chercheur ne perçoit pas immédiatement des points de contact entre les descriptions des témoins et les concepts élaborés par les spécialistes. L'articulation entre perception humaine naturelle et « perception » automatique doit encore être travaillée.

La manière dont se construisent les facultés perceptives et métalinguistiques, dont s'élabore la **conscience linguistique** (Voir 10.3), reste en partie inconnue. La capacité cognitive (reconnaitre des accents), la capacité de décrire les traits distinctifs de ces accents et celle de mettre en mots des jugements de valeurs, ou de désigner des traits, des particularités, ne se construisent pas de façon tout à fait cohérente et unitaire. Cela explique que les enquêtes (qui en outre s'appuient sur divers types d'approches, comme Canut 1996, Lyche et Skattum 2010, Preston 2010) ne parviennent pas toujours aux mêmes résultats. Notre expérience perceptive montre la justesse des patrons sociolinguistiques « populaires » et il me semble que la recherche d'indices prosodiques et phonologiques à l'aide de mesures doit être menée

conjointement sur le terrain des discours épilinguistiques, afin de donner plus d'importance au sujet observé dans l'interprétation des données ou le traitement des résultats¹⁰³.

9.2 L'intérêt de la documentation sur les données

Le corpus et sa documentation permettent de retenir les faits et leur contexte discursif et situationnel. C'est principalement l'équipe concernée par l'exploitation des résultats qui est intéressée par la documentation d'un corpus, recueilli pour une recherche particulière. La documentation sur les prélèvements retrace l'implication des chercheurs (Voir 8.1) et permet le lien indispensable entre le terrain, les données et les questionnements. Les modèles de l'ethnologie et de l'ethnométhodologie, qui sont sans doute les plus développés quant à l'analyse du terrain, peuvent être empruntés pour la documentation sur nos corpus, bien qu'en tant que linguistes, il me paraît essentiel, tout en gardant un lien avec le terrain, de ne pas nous laisser submerger par des données extralinguistiques ponctuelles qui nous éloigneraient d'une théorie du langage.

En deuxième lieu, la documentation sur le recueil est essentielle pour la fiabilité du travail fait à partir du corpus. Elle est surtout nécessaire parce que les données, donc leur crédibilité, dépendent en grande partie des conditions de recueil. Lotfi Abouda et Olivier Baude (2006 : 163) appellent les corpus non disponibles des « corpus fantômes ». De même qu'un corpus non disponible (pour d'autres analystes que celui qui l'a constitué) n'existe pas comme objet, un corpus dont le mode de recueil est controversé ne peut être un objet commun, ni même mériter le nom de *données*. La visibilité des choix de sélection des données et de leurs annotations rend possible l'esprit critique de tous pour que le corpus soit objet de référence pour des débats et investigations communs¹⁰⁴.

A un troisième niveau, la documentation du corpus en permettant son archivage, permet sa disponibilité pour d'autres utilisations. La disponibilité des données peut aller d'une simple documentation de faits similaires jusqu'à leur cumul à d'autres données ou à leur utilisation pour d'autres recherches, et c'est bien la documentation sur ces données qui autorise ou

¹⁰³ J'ai aussi effectué un test perceptif et interprétatif à partir d'énoncés sans déterminants du corpus PFC que je ne commente pas longuement ici. Même s'il est difficile d'utiliser ces discours métalinguistiques de façon méthodique, elles donnent de façon immédiate un apport d'ordre qualitatif, de contrôle des résultats ou de confirmation du chercheur dans la bonne interprétation des faits. Elles m'ont par exemple aidée à verbaliser l'interprétation d'énoncés sans déterminant [23C].

¹⁰⁴ A un niveau différent de celui des données, William Labov (2002) rappelle la différence d'appréciation entre **faits de langue** et **explications** linguistiques. Les linguistes peuvent discuter entre eux sur des explications, mais cela suppose qu'ils soient d'accord sur les faits.

n'autorise pas ces décisions. A ce niveau, le terrain n'est présent qu'à travers la documentation concernant d'une part les situations, et d'autre part les locuteurs. Bien que des corpus multi-usages, réutilisables pour n'importe quels autres buts de recherche, soient difficilement réalisables (Gadet 2008 d), des enregistrements recueillis dans un but précis ne s'opposent pas catégoriquement à leur exploitation pour d'autres questionnements. La pertinence d'études comme celle de Cappeau 2007, qui s'appuie sur des corpus d'il y a 15 à 30 ans pour comparer des faits syntaxiques anciens et nouveaux, tient à ce qu'il fait sans cesse appel aux conditions de recueil et entretient ainsi la vigilance lors de la confrontation des faits.

Un grand corpus comme PFC s'appuie sur une hypothèse fondamentale de l'approche **variationniste** selon laquelle toute la comparabilité des données repose sur la conformité à un protocole commun, qui fixe les circonstances des enregistrements. Le protocole constitue ainsi une partie importante des métadonnées. Une certaine connaissance du terrain entre en jeu de la part des nombreux enquêteurs qui ont constitué les sous-corpus en vue de leur cumul à grande échelle. Mais après le cumul, la distance de la communauté des chercheurs avec le terrain est maximale¹⁰⁵, et les conditions de recueil ne sont connues qu'à travers le protocole d'enquête. Dans le cas de corpus qui n'ont pas été préparés pour un cumul, des métadonnées trop standardisées peuvent faire perdre aux données leur caractère singulier et amener à un catalogage peu approprié et à des rapprochements inadéquats.

¹⁰⁵ C'est pourtant le cumul qui autorise une exploitation (en partie) automatique des données du fait de leur quantité (Voir 7.4 et 9.1).

9.3 La transcription

La transcription de l'enregistrement est le passage obligé, premier niveau de codage du signal (Durand & Tarrier 2008) pour la recherche de phénomènes pourtant sonores par les outils d'analyse de textes¹⁰⁶. La transcription de l'oral n'est pas une étape neutre (Cappeau & Gadet 2007 b, Bilger (éd.) 2008), mais le fruit d'une première analyse. Il serait cependant illusoire de vouloir se passer d'une analyse minimale du signal sonore. La perception elle-même du signal va de pair avec la conceptualisation, qui permet la reconstruction des éléments manquants en cas de faille dans l'émission ou dans l'écoute, et sans doute la co-construction de l'information sonore (Billières & Gaillard 2008).

Le mode de transcription, choisi en fonction des données, des recherches qu'on y fait et des utilisations postérieures (Gadet 2008 b), ne résout jamais tous les problèmes et n'a pas ce but. Le choix de l'orthographe standard pour la transcription de l'oral spontané est justifié par un certain nombre de motifs connus, d'ordre éthique, théorique ou purement technique (Blanche-Benveniste 2010 : 33-44). Je fais par là allusion à la facilité de la lecture selon les normes habituelles ou traditionnelles de lecture, mais aussi à la reconnaissance d'une identité de sens entre les diverses variantes phonétiques d'un lexème ou d'un morphème, toutes transcrites par la même forme écrite standard de la variable. Par exemple, si *je sais pas* peut être prononcé [ʃepa/ʒepa/ʒpa] en France et [jesɛpa/ɔsɛpa] en Côte d'Ivoire, il sera toujours transcrit *je sais pas*. La séquence suivante extraite de CIEL-F dure seulement 4,67 secondes avec une pause interne de 0,44 seconde, et contient 29 « mots » :



(99) permis même j'ai déposé même quelque part même où ça c'est-à-dire j'ai donné à quelqu'un mais la personne ne sait pas (.) parce que j'ai mis dans ses documents

La prononciation de plusieurs de ces segments est très réduite : [tadjedɔne] (c'est-à-dire j'ai donné), [pa:jemi] (parce que j'ai mis). Dans une autre séquence, le [v] est extrêmement réduit ou inexistant :



(100) on va régler comment tu vas gagner ta recette (.) comment tu vas faire (CIEL-CIT1)

Dans ces deux cas et bien d'autres, se vérifie l'interaction entre compréhension du signal et transcription. Si à Abidjan, *tu vas faire* et *tu as fait* pourraient être transcrits phonétiquement

¹⁰⁶ L'écrit pourrait un jour ne plus être nécessaire lorsque l'oral serait non seulement stocké mais parcouru par des instruments de reconnaissance automatique de la parole pour la recherche de mots et autres segments de discours, la lemmatisation, les concordances, jusqu'à un équivalent de l'hypertexte ou hypermédia sans passage par l'écriture.

[tyafɛ], ils ne sont pas confondus en discours grâce à des traits prosodiques trop ténus pour être transcrits, et grâce aux connaissances pragmatiques.

Un réel problème se pose pour transcrire les formes non standard, fréquentes pour les mots qui reçoivent une flexion : dans ce cas, il peut s'agir d'une variante de prononciation pour un morphème standard comme d'une autre forme, non standard et dont l'identité de sens avec la forme standard n'est pas garantie non plus. Comme le soutiennent Magali Italia & Ambroise Queffelec 2011, l'orthographe standard rapproche des productions qui ne sont pas a priori équivalentes et fait obstacle à la discrimination de ces formes en vue de l'analyse. C'est le motif pour lequel Katja Ploog (2002 : 59-69) préconise une transcription en alphabet phonétique international. Il me semble que ces questions ne se posent pas si les corpus (oraux) sont disponibles, si le retour au son est toujours possible et que la transcription est alignée sur le signal sonore.

De fait, même une transcription phonétique n'approche que de loin la réalité sonore dans le sens où il s'agit dans ce cas aussi de trancher entre plusieurs symboles existants qui n'épuisent pas toutes les réalisations d'un phonème. Non seulement il est difficile de trancher entre [y], [i] et [yi], entre des voyelles moyennes, ou entre deux voyelles nasales, entre consonne sourde ou sonore dans certains contextes, mais c'est souvent inutile syntaxiquement. Dans d'autres cas, la réalisation phonétique est moins anodine et on aimerait pouvoir faire la part entre une prononciation divergente d'un morphème attendu et la présence d'un autre morphème, entre les auxiliaires *est* et *a* par exemple. L'imbrication du phonique et du morphosyntaxique est telle qu'il est quelquefois difficile de trancher. Comment savoir jusqu'où pousser l'écoute (ou la mesure formantique) pour trancher entre *est* et *a*, et que faire des voyelles intermédiaires ? On ne peut opter pour l'orthographe standard que s'il est certain que [a~ɛ] sont des allophones d'un même morphème : soit *est* soit *a* (Voir 12.3).

Adopter le codage phonétique ne fait que déplacer le même problème en l'absence de mesures instrumentales, et expose en outre la notation choisie à des perceptions divergentes des lecteurs et par conséquent à faire moins souvent l'unanimité. Une transcription phonétique simple peut avoir sa place uniquement lorsque le locuteur donne plusieurs prononciations d'un mot avec des commentaires métalinguistiques, mais pas pour les mots d'autres langues ou d'autres variétés de français lorsqu'ils possèdent une écriture soit officielle, soit usuelle.

En ce qui concerne les langues d'Afrique de l'Ouest, toutes les langues nationales ont été codifiées sur la base de l'alphabet de Bamako. Cet alphabet et les normes qui l'accompagnent ont été adoptés par un groupe d'experts de l'UNESCO, réunis à Bamako du 28 février au 5

mars 1966, et consignés dans le *Rapport Final* pour l'unification des alphabets des langues nationales. Quelques aménagements ont été faits depuis pour diverses langues, notamment l'ajout d'autres signes et de diacritiques, mais les signes de base appartiennent à l'alphabet latin. Les ajouts les plus fréquents en Afrique de l'Ouest sont **ɔ** et **ε** ; **c** et **j** (les trois premiers empruntés à l'API, le dernier proche de l'anglais pour [j]). Des orthographes standard existent donc, dont le but est de transcender les frontières, mais elles sont peu connues hors des milieux savants¹⁰⁷.

La ponctuation standard, quant à elle, constitue une difficulté pour la transcription de l'oral. La répartition en phrases est déjà difficile dans un discours à simple énonciateur, mais elle devient impossible avec une polyphonie, du fait de chevauchements de plusieurs locuteurs présents ou lors de discours rapportés¹⁰⁸. La ponctuation expressive (points d'exclamation, d'interrogation, de suspension, et guillemets) représente une interprétation qui n'a pas sa place dans le premier niveau de codage du signal sonore [11A, 12A, 24C].

La transcription orthographique standard est loin de résoudre tous les problèmes et le recours à des commentaires organisés sur plusieurs niveaux d'annotations du corpus peuvent la compléter avec profit (Durand & TARRIER 2008).

9.4 Les codages et étiquetages

Les codages et étiquetages sont pratiqués pour préparer une analyse automatique. Ils représentent un coût important pour le codeur, que celui-ci dispose ou ne dispose pas d'outils de codage automatique. Hormis la question du coût, on peut se demander s'ils permettent vraiment de dévoiler des phénomènes nouveaux, étant donné leurs présupposés sur les objets. J'évoque seulement ici des limites que j'ai relevées, dans les domaines syntaxique, phonologique et prosodique, de codages préparés pour des français proches du standard, lorsqu'on veut les appliquer à d'autres français.

Les étiquetages par catégories syntaxiques sont généralement de peu d'utilité pour une analyse syntaxique générale, essentiellement parce que les catégories elles-mêmes, établies à partir de l'écrit, sont inadéquates pour l'oral (Gadet 2008 a, Blanche-Benveniste 2010). Ils ne

¹⁰⁷ D'autres écritures alphabétiques ou syllabiques existent, anciennes et nouvelles, ainsi que d'autres graphies des langues africaines, arabes ou latines, anciennes ou en usage.

¹⁰⁸ L'option de PFC de conserver (uniquement) les points et les virgules selon des critères à la fois prosodiques, syntaxiques et sémantiques (Voir aussi Blanche-Benveniste 2005) n'a pas une visée scientifique, mais elle permet une utilisation didactique des extraits immédiate ou avec peu d'aménagements.

peuvent que donner une aide ponctuelle. Les étiquettes sont, en outre, une gêne pour l'étude des zones anté- et postverbales tout comme pour la détermination nominale dans nos français. La zone anté-verbale est fragile et érodée phonologiquement¹⁰⁹ [12A, 24C], mais aussi sujette à des omissions du même type que dans la zone postverbale (5.1) lorsque les réalisations lexicales ne sont pas nécessaires pragmatiquement. Dans la zone verbale, le cas des syntagmes prépositionnels qui ont une position de sujets ou compléments directs est tout aussi délicat (4.2) [28A].



En phonologie, les codages auxquels j'ai participé (PFC Abidjan, Ouagadougou et Dakar) étiquettent des réalisations de schwas et de liaisons avec leurs contextes. Ils ont permis des études statistiques d'un intérêt certain [24C, 37C], ainsi que la comparaison avec le corpus des non-lecteurs en ce qui concerne la liaison [39C]. En ce qui concerne le schwa, ces codages préparés en Europe s'étaient déjà avérés défectueux pour certains phénomènes du Canada, et les responsables des enquêtes avaient alors proposé des solutions qui ne s'éloignaient pas des canaux prévus. Arrivé en Afrique de l'Ouest et au Centrafrique, PFC s'est trouvé confronté soit à l'extension démesurée de phénomènes jusque là marginaux qui étaient traités comme des exceptions, soit à de nouveaux phénomènes.

Sont codés en tant que contexte de schwa potentiel tous les sites de consonnes finales et de 'e' graphiques. Le codage-schwa se place après le 'e' ou après la dernière consonne prononcée, et comporte quatre chiffres, dont le rang dénote un champ d'information : le 1^{er} la présence/absence de réalisation de voyelle, le 2^e la position dans le mot, le 3^e le contexte précédent, le 4^e le contexte suivant. Le troisième chiffre indique donc le contexte précédent la syllabe (potentielle) du schwa (potentiel), et prévoyait au départ quatre possibilités : 1 pour une voyelle (V(#)C@), 2 pour une consonne (C(#)C@), 3 pour un début de groupe intonatif, 4 pour un schwa incertain à gauche (Durand, Laks & Lyche 2002).


Un autre cas est prévu par les premières instructions de PFC : celui de la réduction d'un groupe consonantique final par l'effacement de la ou des dernières consonnes (*ministre* réalisé [minis], ou *titre* [tit]). Elle serait codée par le chiffre 5 en 3^e position, après la dernière consonne prononcée :

(101) le premier minis0451tre a ...


(102) tit0452res de ...

¹⁰⁹ Voir les études très détaillées de Katja Ploog (2002) sur le premier actant.

Dans cette position, le chiffre (5) indique donc une réduction de tout ce qui suit. En revanche, une consonne finale dont la réalisation est variable (*fait* [fɛ/fɛt], *il* [i/il]) n'est considérée support de schwa que dans le cas où elle est prononcée. Dans les premières enquêtes en Afrique de l'Ouest (Abidjan surtout, mais aussi Ouagadougou) et à La Réunion¹¹⁰, les réductions consonantiques qui suppriment des contextes potentiels de schwas parce que la finale devient vocalique (*culture* [kyltu:]) sont nombreuses. Le code (5) a été étendu et nous a permis (à Guri H. Bordal et moi-même) de documenter toutes sortes de réductions : de première comme de deuxième consonne de groupe, et de consonnes finale ou initiale seules. Par la position du codage, après le dernier son prononcé ou 'e' graphique, on repère immédiatement quelles consonnes ont disparu :

-  (103) [laf̃m] la cham0454bre (on m'a proposé la chambre je suis allé vivre là-bas)
 (104) [wɛslibɛtɛ] Oues0452t Liberté
 (105) [ɛgɑd] re1252garde0454 (regarde demain c'est vendredi) (PFC-CI)

Ce codage ne met plus en évidence des contextes de schwa (puisque'ils n'existent plus) et n'est pas pris en compte par les outils automatiques PFC, il nous a néanmoins permis (à Gabor Turcsan et moi-même) une approche objectivée des contextes de réductions de groupes consonantiques et de consonnes, particulièrement de /R/ [24C], deux des caractéristiques les plus connues du français de Côte d'Ivoire¹¹¹. Les statistiques du code (5) m'ont permis de vérifier que l'effacement de la consonne finale et la réduction des groupes sont présents dans tous les « styles » PFC (lecture, entretiens guidé et conversation libre), donc entérinés par la norme locale (tacite). Au contraire, l'effacement d'une consonne initiale (comme *regarde* [ɛgɑd]) apparaît uniquement à l'oral spontané. Par ailleurs, le codage a fait apparaître, indirectement, des occurrences de sept mots types trop déformés pour être codés (*comme ça, parce que, c'est-à-dire, par exemple...*) qui, comparés à ceux qui pouvaient recevoir le code (5), n'apparaissent que dans les conversations libres et sont donc objets d'un contrôle par la norme locale (Voir 10.1) [12A, 11A].

-  (106) Quand ils se regroupent **comme ça** [kɔ̃ɑ], quand c'é/ quand mes frères étaient en, étaient au CM2
 (107) Bon, lui, c'est **parce que** [pɑsə], bon (PFC-CI)

¹¹⁰ L'enquête à Ouagadougou a été réalisée par Gisèle Prignitz (2004), transcrite et codée par moi-même, l'enquête à La Réunion a été réalisée, transcrite et codée par Guri Haug Bordal.

¹¹¹ Dans de nos travaux, nous avons appelé le deuxième phénomène vocalisation ou volatilisisation du /R/.

Je suis septique sur la fiabilité de notations prosodiques acoustiques et manuelles et je n'ai jamais eu à les pratiquer. Ces notations prosodiques posent des difficultés liées à la diversité des français sur le point particulier de l'accentuation et de l'intonation. Les langues se distinguent par le domaine de l'accent, sur le mot ou sur le groupe, mais aussi les traits (intensité, longueur, valeur tonale relative). Lorsque tons et longueurs vocaliques n'ont pas directement une fonction énonciative mais d'abord lexicale, ils ne peuvent être pris en compte de la même façon qu'en français standard. En situation de plurilinguisme, les patrons prosodiques résultent d'une interaction entre les langues en contact et on peut trouver des locuteurs dont les patrons ne correspondent en tout ni à la langue qu'il est en train de parler ni à aucune des autres. En outre, des séquences de mêmes valeurs énonciatives (assertive, interrogative, injonctive, etc.) n'auront pas les mêmes courbes mélodiques selon les langues ou variétés [24C, 26C, 27C, 37C]. De simples signes montants ou descendants du codeur ne seront pas d'une grande utilité pour l'interprétation, qui ne sera pas non plus généralisable pour tous les français.

Conclusion du neuvième chapitre

Deux grands types de recueil de données s'opposent. La **sollicitation** d'activités contrôlées par le chercheur a pour but d'éliciter des données, soit difficilement accessibles sans artifice, soit parce qu'on recherche un nombre qui dépasse leurs occurrences naturelles, en vue d'études quantitatives. Les données **écologiques** sont recueillies dans des conditions de production naturelles, lors d'un **événement** ayant pris place sans intervention du chercheur.

Il est vrai que dans les deux cas, le **terrain** est fabriqué en amont, configuré avant l'enquête par le chercheur et sa propre démarche scientifique, et les déplacements opérés sur les données pourraient être à leur tour objets de recherche sociolinguistiques.

Le terrain n'est pas un espace neutre où l'on va simplement recueillir des objets. Au contraire, il est configuré avant même l'arrivée du chercheur, dans les phases de préparation de l'enquête qui ont lieu dans son bureau ou dans celui de son mandataire. Le terrain est pris en charge en amont, par des descriptions multiples, qualitatives, statistiques, cartographiques (Mondada 1998 : 47)

Il est possible qu'une partie des **faits** recueillis dans des événements écologiques soient les mêmes que ceux recueillis lors d'entretiens ou d'études observationnelles. Cependant, aucune enquête ne peut passer outre la construction par le locuteur d'une catégorisation de la situation de parole. Tout acte de parole en français, spécialement en Afrique du fait du statut de cette langue (Wald 1990), comporte la construction d'une image (ou catégorisation) de l'autre, d'un positionnement de soi relatif à l'autre et à la situation, et d'un dispositif conversationnel [36A]. Si dans une interaction, les usages sont en grande partie déterminés par les catégorisations opérées par les locuteurs et les rôles qu'ils assument en conséquence, on ne peut prétendre enregistrer le vernaculaire des sujets dans une situation créée par l'enquête. On obtiendra assurément l'articulation de leurs répertoires en fonction des enjeux sociaux propres aux entretiens ou aux autres activités délimités par l'enquête.

Après l'enquête, le traitement des données implique une autre construction. Toutes sortes de codages et étiquetages sont, à mon sens, possibles, s'ils se situent à un autre niveau de traitement du signal. Mais à un premier niveau, il s'agit de livrer un **corpus** disponible pour l'analyse exploratoire. Aucune option de traitement du signal sonore n'est neutre, mais la stratégie qui laisse le plus de liberté pour les études postérieures est la transcription orthographique, alignée sur le signal sonore. Par ailleurs, le son doit être transcrit comme il est reçu par l'interlocuteur, c'est-à-dire compris dans la communauté des locuteurs.

Conclusion de la deuxième partie

J'ai montré dans cette deuxième partie combien le recueil des données et leur préparation pour l'analyse est délicate. En visant l'obtention de données authentiques, sans quoi l'étude n'est qu'artifice, beaucoup de questions se posent, parmi lesquelles deux me semblent particulièrement décisives : celle de ce qu'est l'authenticité pour des données humaines, et celle de l'éthique de la recherche.

L'authenticité est un concept gradable et les données écologiques, telles qu'elles peuvent être recueillies dans les limites des moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui, représentent un degré supérieur d'originalité et de proximité de la réalité. L'intérêt des données naturelles, en plus d'affiner l'art (de la recherche), est aussi de rendre accessible à l'analyse une amplitude beaucoup plus grande de faits, la plupart inexistantes lors d'interactions préparées. Ces faits pourront être étudiés non seulement pour leur système, mais aussi pour leur pertinence dans leurs conditions de production. Des événements de parole écologiques sont indispensables pour l'étude des communautés de paroles, des interactions de travail, des tractations, de la politesse, etc. Toutefois, les faits phonologiques enregistrés en situation totalement naturelle sont souvent peu exploitables.

Recueillir des données non sollicitées pour la recherche n'a pas pour but d'éliminer le facteur surveillance du locuteur : des faits de parole non surveillée vis-à-vis de l'enquête n'échappent pas pour autant à la conscience des locuteurs, ce paramètre restant en grande partie inconnu pour le chercheur. Il s'agit donc de tenir compte de l'activité réflexive ou activité de conscience parce qu'elle fait partie de l'écologie humaine, mais de ne pas la détourner du fait de l'enquête.

La modification du terrain par l'enquête est inévitable. Toute action scientifique d'observation sur une société ou un comportement humain a une conséquence sur la société sous observation, ne serait-ce que par les retombées des travaux scientifiques. Dans le cas d'enquêtes linguistiques, elles contribuent tôt ou tard à la sémiotisation de la variation. La subjectivité accompagne donc le travail, avant, pendant et après les enquêtes de terrain, mais il ne me semble pas approprié de recourir à des grands corpus et aux analyses automatiques dans le but d'être plus impartial ou objectif. Il est possible par le raisonnement de poser des hypothèses, de faire des analogies avec d'autres situations et de rechercher des explications avec une certaine portée de généralisation ou de se limiter à des explications *ad hoc*.

L'analyse automatique n'est qu'un instrument et dépend de l'humain qui l'a conçue et paramétrée. Le raisonnement est primordial et se retrancher derrière l'instrument cache quelquefois un manque d'assurance dans les capacités humaines.

Le progrès dans le caractère scientifique, qui dans tous les cas passe par l'implication du chercheur et des enquêtés, ne dispense pas de respecter l'éthique sociale.

[J]e me demande si, dans la façon dont les linguistes fixent aujourd'hui des objectifs à leur discipline à partir d'un paradigme de scientificité qui ne se soucie pas particulièrement de la demande sociale et de l'investissement politique et citoyen (au sens où les enjeux sur les langues sont largement politiques) de la réflexion, il n'y a pas des risques d'enfermement, de marginalisation, voire d'éclatement (Françoise Gadet, dans Gadet *et al.* 2009 : 134).

La demande sociale est quelquefois interprétée comme une obligation de défense de langues « menacées » comme s'il allait de soi que le bien des locuteurs passe par là. Les travaux sur les langues africaines, en particulier ceux qui ont trait à l'enseignement, ont une portée valorisante bien supérieure à une protection¹¹². Les langues africaines sont impliquées, avec le français et d'autres, dans des questions d'identité sociale et par là d'harmonie et de paix, comme l'a rappelé Firmin Ahoua lors du 27^e Congrès de la Société de Linguistique de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan le 20 août 2011. Sans avoir pour intention la protection de langues ou variétés en danger, qu'il s'agisse de français standards, de français populaires ou de langues africaines, je montre dans la partie suivante ce qu'on peut faire de la variation, ce qu'on peut y voir, une fois qu'elle a été (en partie) saisie par les enquêtes (2^e partie), et (plus ou moins) cernée par des explications linguistiques (1^{ère} partie).

¹¹² Je ne développe pas dans ce document les enjeux didactiques des langues africaines, ni la question du français de référence pour l'enseignement. Il ne fait pas de doute qu'une meilleure prise en compte des langues « familières » dans un enseignement qui valorise l'oral, la variation du français et les langues africaines, ne peut s'opposer au droit de chaque locuteur d'avoir accès à la variété prestigieuse ou à celle qui peut assurer sa promotion sociale (Mwatha Musanji Ngalasso (2002)).

3^e partie Des explications pour la variation ?

Plan de la partie

10 Conscience et catégorisations

11 Contacts de langue

12 Mécanismes, fonctionnements et motivations

Introduction à la troisième partie

Cette troisième partie présente des réflexions sur des approches de la variation qui vont au-delà des descriptions de formes. Pour Antoine Culioli (2005 : 127) et pour de nombreux autres chercheurs, « les langues et le langage sont intéressants dans la mesure où ils montrent autre chose », et dans la mesure où ils peuvent être mis en relation avec toutes sortes d'autres phénomènes humains. Les sciences du langage n'arriveront sans doute jamais à une unique théorie de la langue et de la variation (dans leur contexte humain), étant donnée la complexité des phénomènes imbriqués, qui se développent en plusieurs ordres. Désirer s'approcher d'une explication générale et cohérente est cependant légitime. Mon idée de fond est de contribuer à des **représentations** plus justes de la **variation**, de la diversité, du contact et du **fonctionnement** des langues. Je souhaite donc aborder quelques aspects de la langue du point de vue du locuteur, lorsqu'il fait varier la langue, ou lorsqu'il interprète la variation.

Il est sans doute trop simple de penser dans un premier temps un **système**, avec certaines zones de permissivité, ou avec « du jeu », puis dans un second temps des facteurs sociolinguistiques qui jouent pour qu'une forme émerge ou domine plutôt qu'une autre. Cela revient à se demander s'il y a une préexistence des formes (du système donc) sur l'investissement social, ou s'il y a un lien de cause à effet entre des traits de société et des traits linguistiques pour qu'une société privilégie toujours certaines formes, et je voudrais éviter les deux écueils¹¹³. En effet, la typologie des langues nous montrent plutôt que des formes proches se rencontrent dans des sociétés très différentes (Creissels 2006) ou, inversement, que des formes similaires peuvent être investies de valeurs sociolinguistiques diverses (le « R roulé » et les autres réalisations de /R/, par exemple, comme je l'évoquais en 7.4).

Je ne chercherai pas non plus des corrélations entre variables sociales, situationnelles, etc. et variables linguistiques. Nombre de termes et notions qui servent à traiter des situations linguistiques, tout comme la plupart des facteurs sociaux classiques, sont inadéquats pour « expliquer » la variation : langue, **variétés**, langue première, ethnique, **communautés**, niveaux d'études, catégories sociales, sexe ... Des recherches récentes tentent d'aborder la variation selon d'autres paramètres, mais leur but est toujours d'établir des corrélations entre facteurs sociaux et formes linguistiques, le plus souvent phonologiques. Klaus Beyer (2010), par

¹¹³ Cette question touche celle de la part entre motivations internes et externes au changement linguistique. J'y reviendrai aussi dans cette troisième partie.

exemple, élabore une hypothèse sur les réseaux sociaux ruraux et établit une population d'enquête selon les réseaux traditionnels internes à plusieurs villages multilingues d'une zone frontalière du Mali et du Burkina Faso incluant les langues samo et pana, parlées dans ces deux pays. Après une minutieuse enquête multimodale, il montre que la « labialisation »¹¹⁴ des labiovélares [gb/kp] en [gw/kw] forme des réseaux, et il mesure l'intégration des individus dans ces réseaux. Il lui est cependant difficile, avec les variables observées, de mettre en lumière des co-variations entre position dans le réseau et variable linguistique.

Effectivement, la langue, dans le sens de répertoire linguistique global des locuteurs (et non une langue par opposition à une autre), se développe plus en réseaux (multiples et dynamiques) qu'en communautés linguistiques (comme appartenances définitives, uniques et étanches). Pour John Gumperz (Gumperz & Prevnigano (1995 : 15)), comme pour une grande partie de la réflexion sociolinguistique, ce n'est pas l'appartenance à une communauté linguistique en soi qui est source de partage de conventions de communication et de pratiques d'interprétation, mais les expériences de communication dans des réseaux sociaux.

L'expérience multilingue est certainement centrale dans le changement linguistique. Elle est abordée dans la littérature à travers le concept de contact de langues. Le contact de langues est parfois présenté comme un contact entre systèmes, et le résultat comme un changement systémique, mais le locuteur est acteur (pour Mufwene 2005 il est aussi siège ou support). Avant d'y arriver, on a plutôt ouverture à d'autres manières de dire, et extension des répertoires chez les locuteurs, les contacts se situant dans leurs pratiques. Cette attitude préside à toute mobilité non pas seulement d'une langue à l'autre, mais d'une situation à l'autre, d'un réseau à l'autre et à l'intérieur de la même interaction verbale. Dans les aires communicatives multilingues, la reformulation d'un énoncé de plusieurs façons est une pratique courante de mobilité dans une même interaction. Diversité et contact vont de pair.

Toutes ces expériences sont à la base des catégorisations (Wald 1984), de l'appropriation des usages, de leur mutation en règles qui aboutissent à des normes (Manessy 1994, 1995), ainsi que du dynamisme de la variation et de la créativité des locuteurs, qui se développent à travers de multiples réanalyses (Marchello-Nizia) et (re)fonctionnalisations. Je me centrerai davantage sur le locuteur dans le premier chapitre, en approchant la conscience, selon les aspects plutôt sociaux de normes et d'identité et selon les aspects plus cognitifs de la perception d'accents et de l'acquisition d'un sous système variable (10). Les deux autres

¹¹⁴ Le terme de l'auteur est sans doute inadéquat, il suit la tradition de l'API où [w] est définie comme une approximante labiovélaire.

chapitres traiteront respectivement des innovations du point de vue des systèmes en contact (11) et du point de vue de processus généraux de l'évolution des langues (12).

La thématique de la différenciation entre **facteurs internes** et **facteurs externes**, que les auteurs cernent de façon diverses, se trouve en toile de fond de cette partie. Cette thématique est souvent abordée dans les perspectives **écologiques** (Calvet 1999, Mufwene 2005). Je doute pourtant que les approches écologiques puissent garantir une optique assez large pour saisir la multiplicité des champs dans lesquels se développe ce qui est humain (perspective que je ne pourrai pas avoir non plus dans cette dernière partie). Je laisse donc pour plus tard la discussion de la notion d'écologie. Par ailleurs, cette partie est sans doute la plus composite parce qu'elle présente des points de vue plus nouveaux pour moi, qui ne s'appuient pas toujours sur autant de travaux déjà réalisés que les deux parties précédentes. Ce que j'expose est donc des points qui me paraissent essentiels au moment d'aborder de nouvelles perspectives de travail.

Chapitre 10. Conscience et catégorisations

La *conscience* semble être un concept peu scientifique. Je regroupe ici sous ce terme l'ensemble des représentations des individus concernant les langues, aussi bien du point de vue formel, que des points de vue statutaire (Calvet 1999), identitaire, mais aussi fonctionnel ou pragmatique. La notion de **conscience linguistique** a été utilisée surtout en didactique et c'est dans ce cadre que Peter Scherfer la définit comme un savoir commun, historique, qui de ce fait peut être codifié, ou manipulé artificiellement. Le même auteur la définit aussi comme « la faculté et la pratique de la perception, de la description et de l'évaluation de la communication » (Scherfer 1981 : 167). Elle est à la fois phénomène cognitif individuel, « élaboration et gestion du savoir linguistique et langagier » (Scherfer 2000 : 172) par l'expérience de soi et du contact de l'autre, et phénomène social et culturel qui se forme collectivement en savoirs métalinguistiques (**représentations**, attitudes, comportements, voir 8.3), qui sont mémorisés et se transmettent essentiellement par le discours.



117

« Elle met à la disposition des hommes des schémas d'interprétation qui permettent de comprendre les différentes formes du comportement verbal [...], des symboles de certains faits sociaux [...], certains aspects de l'identité du locuteur, de la qualité du rapport entre les interlocuteurs ou encore de la valeur sociale de l'acte de parole. Autrement dit, une conscience linguistique contribue à constituer certaines structures d'inter-relations sociales et certains domaines d'activités culturelles » (Scherfer 2000 : 178).

De leur côté, les psychologues sociaux analysent l'acte langagier et l'aménagement dynamique de l'interaction à l'aide des théories de l'attribution et des représentations (Wald 1984, 1990, Hilton 2002).

« Construire l'autre et soi-même dans le rapport dialogique est un acte de catégorisation sociale qui procède d'une décision, même si cet acte se présente à nous comme la reproduction d'un schéma commun, socialisé, de la représentation des rôles. [...] Je vous parle, ici et maintenant, et quoique je sois ce que je suis et que vous soyez ce que vous êtes, ce qui fait sens dans mes décisions langagières ce n'est pas la constance phénoménale de la personne, du groupe, des rapports sociaux ou des relations de rôles, mais les actes de leur actualisation. Ces actes sont des décisions catégorielles de sujets » (Wald 1990 : 5-6)

Les aspects identitaires et normatifs font, de soi, partie de la conscience linguistique puisque celle-ci s'élabore collectivement, en même temps que la langue, chez un groupe ou dans des réseaux qui forment une unité (avec les restrictions définitoires que j'ai déjà évoquées sur les notions de **communautés**, ethnies, **frontières**, etc.). La conscience linguistique est

nécessairement liée aux sentiments d'identité et d'altérité, aux jugements de valeurs et aux habitudes évaluatives par rapport aux **normes** implicites ou explicites. Je rappelle que je ne la conçois pas comme un savoir totalement lucide et cohérent, contrôlant l'ensemble des facultés linguistiques. Même le fait de pouvoir verbaliser ou non ces savoirs n'est pas équivalent à la « conscience » que le locuteur en a (Voir 9.1).

Je ne vais pas exposer ici un débat large sur les normes. Des études comme celle de Rey 1972, Bédard & Maurais 1983, Lodge 1993, Chaudenson 2006, Klinkenberg 2008, parmi de nombreuses autres¹¹⁵, situent la notion dans une perspective historique et sociale du français. Je me suis déjà penchée sur la gestion de la variation stylistique par le locuteur en tant qu'elle manifeste l'investissement de la langue par des valeurs normatives et professionnelles à la fois (6.3). Je discuterai donc ici uniquement la notion de « norme endogène » (10.1), pour montrer qu'à l'idée d'une norme prescriptive, qui s'impose à l'individu ou qu'au mieux il intériorise, s'oppose la réflexion sur les « normes endogènes », qui émanent des locuteurs et sont socialement perçues comme plus légitimes. C'est ensuite avec l'exemple du nouchi que j'approfondirai les liens entre normes et conscience identitaire et linguistique (10.2). Dans les deux sous-chapitres suivants, je me centrerai sur certaines compétences linguistiques du locuteur, utiles pour approcher sa conscience : compétence à catégoriser la variation en tant que juge (10.3), compétence à s'approprier un sous-système variable comme celui de la liaison et à le gérer dans la communication (10.4).

10.1 La « norme endogène » entre neutralité et conscience linguistique

En Côte d'Ivoire, le français langue officielle, langue d'ouverture sur le monde et langue ivoirienne n'a jamais été objet de controverse alors que le pays a connu des changements sociaux et politiques importants, comme le fait remarquer Jérémie Kouadio N'Guessan (2007). Un malaise existe pourtant, comme dans les autres pays africains francophones. Chez les lettrés, la conscience aigüe de la norme qui accompagne souvent le français entraîne toujours la perception d'un défi à relever par la maîtrise du standard en même temps que la frustration de ne jamais y arriver et l'insécurité qui s'en suit (Calvet & Moreau (éds) 1998). Louis-Jean Calvet (1999 : 159-171) distingue l'insécurité « formelle », qui concerne l'évaluation par le locuteur de sa façon de parler (des formes qu'il emploie), l'insécurité

¹¹⁵ Je retiens, par exemple, Louis-Jean Calvet (2010), Valérie Spaëth (1998), sur l'histoire du français et de l'enseignement du français en Afrique.

statutaire, qui concerne son évaluation de sa langue (le statut qu'il donne à sa langue), et l'insécurité identitaire, qui concerne son avis sur sa propre représentativité de sa communauté¹¹⁶. Toutefois, les sentiments d'insécurité, qui peuvent se manifester selon plusieurs dimensions, n'accompagnent que le français dans les situations formelles. D'autres sentiments, plus identitaires, sont renforcés par l'impossibilité d'exprimer en français standard des expériences existentielles ou de le faire fonctionner en même temps que d'autres normes communicationnelles culturellement motivées¹¹⁷. Les locuteurs légitiment alors les formes ordinaires de la langue, neutres, qui leur semblent plus appropriées. La situation est propice à l'émergence d'une **norme endogène**.

En effet, dans les pays où une norme prestigieuse externe est encore valide pour certains usages très officiels (administratifs et académiques de haut niveau, juridiques), une norme endogène apparaît comme une norme locale en construction, différente de la norme externe plus stable¹¹⁸. Cette norme interne est promue et imposée de fait par un groupe de locuteurs qui, par leur situation sociale, ne sont pas tenus de respecter la norme externe, sont conscients de l'écart, et revendiquent les traits linguistiques comme une manifestation identitaire (Manessy 1997). Les conditions pour pouvoir parler de norme endogène sont, d'une part, un contexte où la norme officiellement imposée n'a pas été choisie parmi des modèles existants en interne mais vient de l'extérieur (norme exogène), et d'autre part, une aspiration à une autre norme de la part d'une partie au moins de la population (norme endogène). Ce processus peut être parallèle à une diversification du français du fait de l'extension de ses fonctions ethnographiques ; cette diversification ne relève pas à proprement parler de la norme endogène mais plutôt de la **vernacularisation**¹¹⁹ [30A].

Depuis Manessy 1992, la notion de « norme endogène » prédomine dans les travaux sociolinguistiques sur le français en Afrique et ailleurs [36A]. Cette notion, que j'ai largement reprise, m'a semblé avoir sa meilleure illustration en Côte d'Ivoire [2A, 10A]. Elle est l'un des premiers pays africains où une forme spécifique, ressentie comme nationale, a émergé à partir de variétés de français ayant une certaine historicité locale, en particulier le français

¹¹⁶ Sur la notion d'insécurité, voir aussi Canut 1996, Ledegen 2000.

¹¹⁷ Cela va de soi, puisque le français standard est fonctionnel uniquement dans des situations de distance communicative (Voir 2.2).

¹¹⁸ Je parle de norme externe en tant qu'elle s'est formée à l'extérieur, vient de l'extérieur (norme exogène) et est valide à l'extérieur ; elle n'est pas pour autant une exo-norme, mais bien une endo-norme [36A].

¹¹⁹ Je me reporte sur cette notion essentiellement à Gabriel Manessy 1992, 1993, 1994. Voir aussi Salikoko Mufwene 1998.

véhiculaire colonial ou celui des « tirailleurs sénégalais » démobilisés¹²⁰ [29A]. Ces traits, perçus comme plus authentiquement africains ou ivoiriens, se sont rapprochés d'autres, plus proches du français académique dans les pratiques des premières générations d'intellectuels formés sur place. Ils ont évolué selon une dynamique interne jusqu'à produire un français qui présente des traits d'autonomie par rapport au français standard [21C]. Ce français est en effet pris en charge par les détenteurs officiels de la parole en français : écrivains, enseignants, journalistes, politiciens et fonctionnaires de l'Etat, à l'oral comme à l'écrit [10A, 33C], avec les potentialités propres à ces deux types de médiums et de conceptions de discours (Gadet 2007 : 45-61). Une politique linguistique confuse appuie, parfois tacitement, parfois ouvertement, à la fois le français standard, la recherche sur les langues nationales et quelques expériences d'enseignement, et l'expression de nouvelles formes de langue¹²¹ [38A, 42C], ce qui favorise des représentations et évaluations contradictoires.

En effet, lorsque de nouvelles normes sont en partie implicites, la question de la conscience linguistique se pose. Peut-on innover sans en être conscient ? Les locuteurs ont en fait conscience de s'écarter du français officiel, mais ils ne sont pas en mesure de faire la juste part entre français ivoirien et français standard comme ils le souhaiteraient parfois. En conséquence, une grande insécurité accompagne surtout les enseignants et les professionnels de la parole en français, malgré leur participation à l'élaboration des normes. Cette insécurité liée à la norme officielle est composée à la fois d'un flou normatif et du maintien des discours classiques sur la nécessité du bon français. Il n'y a pas de complexe à parler « gros français » en Côte d'Ivoire, et on n'observe pas de tendance générale à l'« informalisme » au sens de Armstrong 2002, bien qu'un jeu subtil soit à l'œuvre pour éviter le « chôcô » (ou prononciation à la française). Cependant, l'insécurité diminue à mesure que les locuteurs s'autorisent à s'écarter des modèles officiels [18A, 19A].

Le plus intéressant dans la notion de norme endogène, à mon sens, est la façon dont est conçue la part du locuteur dans l'élaboration de la norme. En ne séparant pas normes objectives et normes subjectives (Klinkenberg 2008), on reconnaît aux locuteurs de français non standards un peu de conscience linguistique, « l'intuition de la normalité et de la légitimité des usages locaux » (Manessy 1992 : 55), ou même beaucoup :

¹²⁰ Pour le caractère artificiel du « français tirailleur », voir, par exemple, le document de 35 pages (difficile d'accès) *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais* [1T, 29A].

¹²¹ Voir aussi Chaudenson 2000, qui met en évidence des intérêts inverses concernant les langues : ceux liés d'une part à la formation rurale, et à la formation professionnelle en général, et d'autre part ceux liés aux partenariats économiques internationaux et intercontinentaux.

« Sur le plan sociolinguistique, cette norme n'est que la représentation consciente, éventuellement formalisée par des gens dont la compétence en matière de langage est reconnue, de l'usage courant admis par l'ensemble des locuteurs comme ordinaire, comme neutre ». (Manessy 1997 : 223)

Wharton 2008 relève, dans les travaux sur les normes endogènes, l'importance croissante donnée à la conscience des locuteurs entre le début et la fin des années quatre vingt-dix. Elle va de pair avec un autre changement : *norme endogène* et *vernacularisation* semblent deux notions proches de celle d'*appropriation* dans les premiers travaux de Manessy, mais qui s'éloignent l'une de l'autre par la suite. Cette évolution chez Manessy est sans doute liée à celle des normes endogènes elles-mêmes au cours de ces années, devenues plus explicites, plus visibles par les travaux descriptifs, jusqu'à leur légitimation dans les discours officiels de la francophonie institutionnelle après 2000¹²².

Il n'est pas certain que ces normes endogènes continuent d'évoluer vers une normalisation officielle et une standardisation au point d'annuler la compétition entre les normes endogènes et la norme exogène. D'autres conditions sociopolitiques sont nécessaires pour cela. Les travaux de Jérémie Kouadio N'Guessan des années quatre-vingt-dix jusqu'à aujourd'hui montrent toute la difficulté à accepter des formes validées par la norme locale implicitement quoique de façon relativement stable, mais éloignées du standard. Actuellement, les normes locales tacites du français en Afrique s'opposent au standard mais sont le support de représentations identitaires de portée nationale dans un contexte de difficile autonomisation des pays. Alors que pour les langues européennes, la standardisation a été soutenue par des idéologies qui mettent en avant la nation et que le standard est emblématique de l'État-nation, en Afrique, le standard, s'il est langue officielle, est associé dans les représentations sociales au néo-colonialisme et à une sujétion extérieure et non nationale. Paradoxalement, les velléités de standardisation des modèles endogènes sont perçues comme une aliénation plus grande encore. Les États africains sont actuellement dans l'incapacité de porter des valeurs identitaires nationales si ce n'est par le biais de l'extérieur. Ces représentations changeront en même temps que les situations politiques et économiques et non avant. Par ailleurs, le débat sur l'opportunité de la standardisation des formes endogènes est ouvert. Faut-il entériner des

¹²² Le *Mémoire des Ministres en charge de l'Éducation et des chefs de délégation* édité par l'OIF après les *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003 précise : « Le principe de partenariat des langues implique l'enrichissement lexical réciproque des langues en présence, le respect et la prise en compte des normes endogènes pour ce qui est des français régionaux, la mise en place d'enseignements conjoints français-langues nationales, le refus de l'inféodation systématique à un modèle normatif. »

formes pour qu'une norme soit reconnue ? et quelle est la principale reconnaissance pour une langue ? n'est-elle pas celle de ses locuteurs ?

Parallèlement à ces données de l'écologie linguistique actuelle, l'idée même d'endogénéité n'est pas non plus totalement appropriée, dans la mesure où on ne peut soutenir que des normes de français puissent se développer de façon entièrement endogène : elles sont plutôt le résultat, à l'échelle locale, de négociations entre des intérêts linguistiques et socioéconomiques intercontinentaux [38A]. Elles symbolisent pourtant un courant d'autonomisation par rapport à la norme exogène, ou d'éloignement du français standard. Elles ne sont donc pas si neutres (Manessy 1997, ci-avant) : seuls les vernaculaires ont ce caractère de neutralité par rapport à la norme.

Une autre dynamique, celle de l'extension des langues métisses, du nouchi par exemple en Côte d'Ivoire, représente un mouvement d'une toute autre envergure.

10.2 Nouchi, conscience linguistique, et fondation d'identité

Le **nouchi** est particulièrement intéressant dans la mesure où il nous montre combien les objets **langue** et *identité* sont artificiels, tout comme leur association. Je désigne ici par *nouchi* plusieurs façons de parler¹²³, suivant ainsi les pratiques indexicales multiples que j'ai déjà évoquées en 1.3 puis en 6.2.

Le nouchi se développe de façon plus ou moins semblable à d'autres « langues émergentes » de plusieurs métropoles africaines dans lesquelles se côtoient des locuteurs de nombreuses langues (Kießling & Mous 2004, 2006)¹²⁴, ainsi qu'aux parlars jeunes en Afrique et ailleurs. Des facteurs les rendent visibles : la présence renforcée des jeunes dans l'espace social, facilitée par la diffusion de leurs pratiques grâce aux nouvelles technologies de communication, les études de ces sujets et de leurs comportements et l'écho médiatique dont ils bénéficient (Trimaille & Billiez 2007). On peut ajouter que l'intérêt qu'ils suscitent en tant que consommateurs joue sans doute sur la place qui leur est accordée. Kießling & Mous 2006 dégagent des critères communs de ces langues émergentes : elles ont un nom (nouchi, scamto, camfranglais...) et les énoncés sont reconnus comme appartenant à ces langues ; les stratégies

¹²³ Je fais ici référence à la conclusion du chapitre 1, où j'avais avancé que la *langue* ne peut pas toujours être définie comme un système formel mais comme des pratiques de plusieurs.

¹²⁴ Il existe de nombreux travaux sur des langues métisses émergentes, avec une part de français comme le nouchi en Côte d'Ivoire (Kouadio N'Guessan 2006, Ploog 2009), le camfranglais au Cameroun (Simo-Souop 2009, Féral 2007), mais aussi (hors du français) le scamto en Afrique du Sud (Pooe 2008), le sheng au Kenya (Kang'ethe-Iraki 2004), le town bemba en Zambie (Spitulnik 2004).

d'innovation et manipulation linguistiques sont basées sur le métissage de plusieurs langues dans le triple but de créer une nouvelle identité qui transcende les ethnies, de se dégager manifestement des normes de la langue de la colonisation et de diffuser de nouvelles normes linguistiques dans l'ensemble de la société.

Ces traits se retrouvent effectivement dans les fonctions et les stratégies du nouchi. Le nouchi est parlé à la fois par des jeunes non ou peu lettrés et par les étudiants, avec une idée d'union, et il fait le plus souvent appel à un répertoire plurilingue. Les locuteurs le parlent entre eux mais ils le rendent aussi visibles par la chanson, sur des sites internet ; ils l'utilisent lors de forums en ligne ou s'expriment en nouchi dans des émissions de radio ou télévision. Pour l'artiste Nash dans ses interviews de 2009, il représente idéalement le parler de tous les Ivoiriens, il est le remède à l'absence amère d'une langue ivoirienne majoritaire et à la perte des langues africaines déjà constatée en ville, en même temps que l'image vivante du brassage ethnique de la Côte d'Ivoire¹²⁵. Pour Nash et d'autres locuteurs interviewés à la radio ou la télévision, le nouchi ne cherche pas à supplanter le français qui a une fonction internationale, mais correspond aux besoins d'avoir une langue à soi. Symbole de l'identité du pays, le nouchi s'étend aussi aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest comme porteur de valeurs d'unité, d'identité et de liberté africaine, et porteur du message que le français standard (ou le français seul) est incompatible avec les nouvelles valeurs, même s'il permet la communication extérieure. Le nouchi, c'est aussi un état d'esprit de lutte, qui va avec des sentiments forts comme l'indignation, la souffrance sociale, le besoin de faire corps contre l'adversité, le goût pour la vulgarité. Il va de pair aussi avec une gestuelle (salutations, dégoût, adhésion, triomphe, etc.), et une chorégraphie qui accompagne la chanson rap ou autre, en mettant la puissance du corps en évidence. Le nouchi est l'emblème de valeurs linguistiques et sociales nouvelles, par inversion des anciennes. Artefact d'une nouvelle identité urbaine, tout en l'étant aussi du nouveau banditisme¹²⁶ (Newell 2009), il est l'objet de multiples fonctionnalisations.

Du fait du renversement des valeurs qu'il opère, le nouchi est associé à l'incivilité. Cependant, si le nouchi n'est qu'une manière de plus de parler en Côte d'Ivoire, où la norme inclut la variation et la règle, il est toléré voire apprécié. Mais si l'incivilité apparente n'est

¹²⁵ Pour Sasha Newell (2009), cette apparente unité ivoirienne portée par le nouchi s'est révélée partisane lors de la crise militaire et sociale de 2002. Il est possible que cet effet provienne d'une restriction des multiples identités portées par le nouchi.

¹²⁶ De nouvelles formes de banditisme sont apparues depuis les débuts du nouchi (6.2), broutage, coupé-décalé, et autres arnaques qui ont pour supports les nouvelles technologies de communications, internet ou les télépaiements.

pas contrecarrée par la compétence qu'a le locuteur de parler aussi d'autres français, le nouchi porte préjudice à l'image du locuteur hors du groupe de pairs. A un niveau plus général, la légitimation de formes éloignées de la norme officielle est perçue comme un indice de crise sociale ou de crise des valeurs. En témoignent les vives réactions lors du colloque des 17-19 juin 2009 à Grand-Bassam, organisé par le ministère de la Culture et de la Francophonie et l'université de Cocody (UFR Langues, littératures et civilisations) sur le thème « Le nouchi en Côte d'Ivoire : Manifestation du mal de vivre de la jeunesse ou alternative possible d'une identité ivoirienne en construction ? ». Une partie de la population a perçu dans les propos d'introduction par le ministre de la culture et de la francophonie un prestige indu accordé au nouchi. Le nouchi est pourtant devenu incontournable, il s'impose aux enseignants confrontés à des locuteurs comme ce candidat à l'oral de français du bac qui dit dans son commentaire de texte *il l'a dindin* (« il l'a regardé avec attention/insistance ») sans pouvoir le traduire en français, ou aux politiciens qui doivent agrémenter leurs discours de nouchi pour être mieux compris du public.

Les procédés du nouchi d'innovation lexicale et d'insertion d'emprunts sont des stratégies répondant à des normes linguistiques qui témoignent de la **conscience** linguistique des locuteurs. Loin d'être arbitraires, les métissages relèvent d'une compétence spécifique autre que la maîtrise de chacune des langues (Kouadio N'Guessan 2006 a, Lafage 1998), et les règles de manipulation des langues ne sont pas anodines mais motivées par la volonté de heurter et d'attirer par les déplacements de sens, de tourner en dérision la norme linguistique en place et de dépasser les ethnies par le mélange. De façon similaire, Lerato Caroline Pooe (2008) met en lumière les motivations socio-sémantiques des diverses manipulations des langues dans le scamto d'Afrique du Sud : véhiculer une identité symbole de la diversité et de l'unité du peuple sud-africain, du développement, de la liberté, de la vivacité. Pour Frederick Kang'ethe-Iraki (2006) le sheng au Kenya, en plus d'être « un compromis à partir des entrées linguistiques disponibles » dans un pays multilingue, répond à des besoins de cohésion d'une partie de la population en réponse à l'exclusion socio-économique. Toutes ces langues sont nées dans des pays où la norme de la langue dominante est forte.

Une évaluation de la force des normes du nouchi est difficile parce que, si le nouchi est ludique et supposé remédier à l'insécurité en français, il est aussi très variable selon les communes d'Abidjan et les groupes de locuteurs et il se modifie très vite, ce qui entraîne une certaine pression et une insécurité des locuteurs moins au courant. Cependant, il n'est pas certain que les questions de la sécurité/insécurité linguistique et des normes se posent de la

même façon pour des langues comme le français et le nouchi. Les normes de langue ne sont pas toujours fondées sur la prescription grammaticale et sur les formes (comme dans le cas du français), mais sur l'efficacité pragmatique (Simo-Suop 2009, Canut 2007). La **frontière** entre nouchi et français populaire ivoirien pour les francophones, nouchi et dioula pour les dioulaphones (Kouadio N'Guessan 2006 a) et la délimitation même du nouchi a beaucoup moins d'importance lorsque l'on parle *nouchi* que lorsque l'on parle *français* (Voir 6.2) [36A].

Les articulations entre identité(s), diversité et conscience linguistique sont délicates, et on s'y heurte obligatoirement lorsqu'on approfondit la notion de norme. Klinkenberg (2006, 2008) montre combien l'illusion de l'unanimité d'une population empêche de percevoir la variation (identitaire, linguistique...).

« Ce postulat unanimiste fait en tout cas l'impasse sur la variabilité langagière. Mais il occulte aussi et surtout la variation de l'accès aux produits normés, ainsi que la variation dans les possibilités de produire de la déviance » (Klinkenberg 2006 : 16).

Cependant, de la part de la population, la capacité de percevoir comme homogène ce qui est hétérogène, d'identifier le stable dans l'instable est le propre de l'identification et de la catégorisation en général. Dans le domaine langagier, cette capacité comprend l'identification de catégories de langues (et variétés) et la perception de l'altérité.

10.3 La perception des accents ouest-africains

Sur une même **aire communicative** (Gadet, Ludwig & Pfänder, 2008), un savoir métalinguistique commun se forme comme une compétence cognitive et sociale à la fois, dépendant de l'expérience du sujet, des habitudes du groupe et des **représentations** collectives, conscientes et inconscientes. L'expérience perceptive [35A, 43A] que Philippe Boula de Mareüil et moi-même avons menée fait appel à des opérations de catégorisations effectuées selon des cadres sociolinguistiques invariants (Wald 1984) : le rapport à la norme et l'appartenance **communautaire**, ethnique ou nationale.

Dans cette étude sur la perception des accents ouest-africains, nous avons cherché à évaluer la perception comme compétence à appréhender la réalité linguistique avec une certaine justesse. Nos travaux relevaient de la dialectologie perceptive et s'attachaient, sur la base de stimuli auditifs, à la conceptualisation par des *auditeurs-juges* ouest-africains de la variation sociale (relier un accent avec un trait du locuteur ou avec un groupe de *locuteurs*). Nos



résultats perceptifs sont excellents dans les trois domaines, ils manifestent une réelle compétence à catégoriser un signal indépendamment de toute référence culturelle, spatiale ou d'un milieu socioprofessionnel, en l'absence d'autres signes linguistiques, lexicaux ou syntaxiques. Le taux de réussite global m'a peu étonnée, étant donnée l'expérience multilingue qui caractérise la région ouest-africaine, mais les résultats ne sont pas sans intérêt. Certains recoupements apportent des implications sociolinguistiques intéressantes, avec les réserves qu'implique la configuration de l'enquête¹²⁷.

122

En ce qui concerne les 5 niveaux d'études (primaire, collège, lycée, bac et premières années supérieures, plus de trois ans d'études supérieures), ils sont reconnus en moyenne à 33 %, ce qui est très significativement au dessus du hasard pour 5 catégories. Le fait d'avoir délimité 5 niveaux d'études nous a permis des observations détaillées : alors que 3 des niveaux (primaire / premières années supérieures / plus de trois ans d'études supérieures) sont très bien reconnus, les niveaux collège et lycée sont confondus pour les locuteurs de tous les pays. Les attributions confuses ont conforté mon idée qu'on ne peut considérer le niveau collège comme le dernier degré d'appropriation du français, et les attributions correctes ont conforté celle qu'il faut attendre plus de trois ans d'études supérieures pour que la manière de parler français change notablement. On peut faire l'hypothèse que ce changement significatif au deuxième cycle du supérieur est dû à un changement d'intérêt des locuteurs arrivés à ce stade d'espoir professionnel, qui se manifeste à travers un nouveau choix des médias audio (chaines de radio et télévision internationales).

Par ailleurs, le degré d'accent perçu baisse très peu à mesure que le niveau d'études perçu augmente, jusqu'au dernier niveau des études supérieures, pour lequel l'accent perçu baisse significativement. Avant ce niveau, les auditeurs juges n'ont donc pas l'idée que l'accent baisse forcément à mesure que le niveau académique progresse. Ils n'ont pas non plus l'idée que l'accent est plus fort chez les personnes âgées puisque l'âge des locuteurs n'a pas d'effet sur le degré d'accent perçu, contrairement à ce qui se passe avec les accents régionaux français.

En ce qui concerne l'identification des locuteurs, le pays a été beaucoup mieux reconnu que l'ethnie comme le montre le tableau 3. Cela ne signifie pas dans le contexte de notre étude que des accents nationaux existent, chaque pays étant représenté uniquement ou

¹²⁷ J'ai déjà discuté en 7.4 et 9.1 les pratiques d'élicitation et la méthode instrumentale pour rechercher des indices perceptifs. Je souhaite ici montrer la légitimité d'utiliser des données chiffrées peu significatives statistiquement pour appuyer des réflexions sociolinguistiques.

majoritairement par son ethnie principale. L'appartenance au groupe sénoufo, langue minoritaire et minorée dans les trois pays d'où provenaient les stimuli, n'était pas susceptible d'être bien perçue, et de fait, les échantillons issus de locuteurs sénoufo ont été mal identifiés¹²⁸. Les quatre ethnies restantes et les quatre pays sont bien ou très bien identifiés.

Identifications correctes des pays et ethnies			
		16%	senoufo
Burkina Faso	41%	46%	mooré
Côte d'Ivoire	75%	61%	akan
Mali	56%	52%	bambara
Sénégal	83%	81%	wolof

Tableau 3. Pourcentages d'identifications correctes des pays et des ethnies

Lorsque nous disons dans la conclusion de notre article [35A] que des accents sont en train de se construire pour chaque pays, nous nous appuyons sur les résultats, non pas parce qu'ils affirment dans l'absolu que le pays est mieux reconnu que l'ethnie, mais par le fait même qu'ils dépendent du contexte sociolinguistique de l'enquête : les accents de 6 francophones dominants résidant à Abidjan depuis l'enfance, en majorité akan, de 4 Dakarais wolophones, de 6 Maliens bambara ou sénoufo de Bamako et de 4 Mossi sur 5 de Ouagadougou sont sans doute représentatifs de l'accent en français dominant dans chacun des pays. En outre, deux autres résultats donnent des précisions sur cette construction. Le premier est que le pays est légèrement mieux reconnu chez les locuteurs ayant le bac (à 66 % contre 60 %). Cette différence n'est pas significative mais montre, a contrario, que la possibilité d'identifier l'origine du locuteur au moins ne diminue pas avec les études supérieures¹²⁹. Le deuxième est que le pays est significativement mieux identifié pour les locuteurs de moins de 47 ans (la moyenne d'âge de nos locuteurs) que pour les locuteurs de plus de 47 ans (à 68 % contre 59 %). Certains locuteurs parmi les plus âgés font l'objet d'identifications confuses (moins confuse pour les Sénégalais). Une « explication » à cela pourrait être qu'ils ont suivi leur scolarité dans le contexte colonial uniformisant, où formateurs comme élèves étaient souvent

¹²⁸ Chantal Lyche et Ingse Skattum (2010) ont les mêmes résultats à Bamako.

¹²⁹ Par ailleurs, un paradoxe dans les réponses des auditeurs est à relever, qui montre que les représentations mentales se construisent parfois dans la contradiction : l'origine des locuteurs est mieux reconnue après le bac alors que le degré d'accent est perçu comme diminuant, comme je l'ai dit plus haut.

déplacés. Cependant, alors qu'un résultat global de l'effet du « style »¹³⁰ sur les réponses d'identification n'est pas significatif (le pays n'est que légèrement mieux identifié à la lecture qu'en parole spontanée (64 % contre 62 %) [35A]), une observation plus minutieuse montre que 3 locuteurs âgés ne sont reconnus burkinabè et malien qu'à la lecture et 4 locuteurs âgés ne sont reconnus bambara et mossi qu'à la lecture (dans les deux cas à 57%). Cela semble contredire l'hypothèse d'une influence de l'école ancienne pour ces locuteurs.

Si l'on continue une investigation sur le « style », une analyse en termes de réponses correctes par pays de résidence manifeste un effet du style disparate selon les pays :

Pays \ Style	lecture	spontané
Burkina Faso	49%	33%
Côte d'Ivoire	65%	84%
Mali	57%	54%
Sénégal	90%	77%

Tableau 4. Réponses correctes concernant les pays de résidence selon le Style

A part les Ivoiriens qui sont beaucoup mieux identifiés en parole spontanée qu'en lecture, pour tous les autres pays les stimuli de lecture sont mieux identifiés que ceux de parole spontanée. Ce résultat aussi va dans le sens d'accents en train de se construire en milieu urbain et semble indiquer que cela se fait à travers l'école ou du moins, par défaut, que l'école n'est pas le lieu d'un nivellement des accents. La lecture semble jouer comme un cadre d'amplification de certains traits des accents.

Les ressources des auditeurs sont multiples pour reconnaître les accents. Les locuteurs n'ont pourtant pas tous les mêmes traits. La conscience linguistique des auditeurs est capable en perception de reconnaître comme unis des patrons divers et comme différents des patrons peut-être plus proches, mais que leur expérience perceptive a classé dans des catégories distinctes.

¹³⁰ J'appelle ici « style », comme nous l'avons fait dans notre étude, le type d'oral, lu ou spontané (Voir 9.1 pour une critique).

10.4 Liaison et littéracie : une approche de la représentation du mot

En plaçant l'étude cette fois du côté du locuteur, et non de l'auditeur comme dans le sous-chapitre précédent, je propose de montrer la même imbrication de **facteurs** individuels et sociaux dans l'acquisition d'un **système** identique de la **liaison** par des lettrés et des non-lettrés. Mon analyse s'appuie sur 1h30 d'enregistrements d'entretiens guidés avec 9 locuteurs non lecteurs (PhonLex-CI), et 1h15 d'enregistrements d'entretiens guidés avec 14 locuteurs lecteurs d'Abidjan dans lesquels j'ai codé 838 sites potentiels de liaisons (variables et non variables). Les 14 locuteurs lecteurs ont aussi lu le texte PFC, que j'ai codé et analysé pour la liaison [20A, 24C, 26C, 32C, 39C].

J'ai souvent essayé de nuancer l'idée d'une stratification du français selon une stratification sociale en classes socioprofessionnelles et de nuancer l'idée que le niveau scolaire est déterminant sur la compétence en français sur une aire où cette langue est **vernaculaire**. Avant de faire l'hypothèse qu'une condition sociale ou individuelle est cause d'un comportement linguistique, d'autres fondements théoriques sont nécessaires. Par exemple, si on considère que la notion de mot est imputable à l'écrit, on peut faire l'hypothèse que les locuteurs de langues sans tradition scripturaire n'auront pas la même notion de mot que ceux des langues dominées par une tradition écrite¹³¹. D'un arrière plan théorique qui pose la liaison comme un phénomène tributaire en grande partie de la représentation écrite du mot émergera l'hypothèse que des locuteurs non-lettrés ne font pas la liaison de la même façon que des locuteurs lettrés. Mon étude comparative de la liaison chez des locuteurs lettrés et non-lettrés d'Abidjan montre que la **littéracie** n'est pas la seule façon d'acquérir le système de la liaison et aborde indirectement la notion de mot.

Liaisons catégoriques et liaisons variables sont deux volets du phénomène qui ont eu des évolutions distinctes et qui ne se présentent pas de la même façon dans les français actuels, bien que les consonnes en jeu soient les mêmes. Alors que le premier est régulier et stable dans la majorité des zones francophones, le second tend à se réduire (Durand, Laks & Lyche 2009 : 41-47) et évoluer vers zéro dans certains français [39C]. Deux types principaux d'**explications** sont recherchés pour la liaison : soit le mot-2 recevrait un préfixe et il faudrait admettre plusieurs entrées lexicales, soit la consonne de liaison serait une épenthèse, consonne d'attaque du mot-2 uniquement du fait de l'enchaînement avec le mot-1. La

¹³¹ Dans la tradition linguistique, il est difficile de trouver des représentations justes d'une culture où la conscience linguistique n'est pas liée à la littéracie et où un haut degré de formalisme dans le langage n'est pas associé à des traits proches de l'écrit (Voir cette difficulté chez Blanche-Benveniste 2010 : 14-19).

définition de mot pose problème et doit être repensée : telle qu'elle existe dans la tradition grammaticale, la notion vient de l'**écrit**, ce qui motive les hypothèses de l'importance de la littéracie dans l'acquisition de cette compétence.

Je me centre sur les liaisons variables, pour montrer que la division la plus opportune n'est pas entre lecteurs et non-lecteurs pour le cas précis de la liaison, mais entre lecture à voix haute et oral spontané. A la lecture, la liaison est presque toujours faite après *dans*, *chez*, *très*, majoritairement faite après un nom suivi d'un adjectif, faite à 47% après *est*.

A l'oral spontané, la liaison variable concerne avant tout *dans* et *chez*, elle est très rare dans les autres cas. *Est* est liaisonnant dans la proportion de 1/45 pour les non-lecteurs et 4/46 pour les lecteurs. Avec les autres verbes, on compte chez les non-lecteurs une occurrence de liaison après *sont* (*ce sont [t]eux*) et 3 après *suis* dans *suis[z]allé(e)* (3 sur 8 occurrences de *suis allé*, et sur 42 occurrences de verbes en -s). Chez les lecteurs, on compte moins de liaisons après ces verbes : sur 6/14 locuteurs qui ont utilisé la forme *suis allé*, un seul a fait la liaison une fois sur ses deux occurrences. Les données manquent pour *quelques*, *beaucoup*, *plusieurs*, *plus*, *très*, *rien*, *bien*, *tout*, soit chez les lecteurs soit chez les non-lecteurs, ce qui empêche la comparaison. Par exemple, *tout* n'apparaît qu'une fois chez les non-lecteurs, avec liaison (*tout [t]est bloqué*), et pas du tout chez les lecteurs ; *très* n'apparaît pas chez les non-lecteurs et deux fois chez les lecteurs (*très// élémentaire* et *pas très[z]élevé*) ; *rien*, *bien* apparaissent 4 fois chez les non-lecteurs sans liaison et seulement *bien* une fois chez les lecteurs avec liaison. *Autres*, *grand(e)s* et *petit(e)s* sont variables, mais nous avons peu d'occurrences dans le corpus. Aucun autre adjectif antéposé à un nom n'a de liaison. *Pas* n'est pas liaisonnant dans nos corpus (0/16 chez les non-lecteurs et 0/17 chez les lecteurs). Aucune conclusion qui sépare les deux groupes ne peut donc être tirée.

Les lettrés se rapprochent des non-lettrés à l'oral pour une pratique de la liaison particulièrement réduite, comme s'ils avaient deux types de comportements. Si une différence importante apparaît entre ces deux modes dans tous les français (Mallet 2008), elle est particulièrement grande en Afrique en général et en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso en particulier (Voir le tableau 1 en 7.4), et le schéma du mot écrit semble avoir peu de répercussion sur l'oral spontané. Les lettrés semblent *oublier* le schéma du mot écrit à l'oral. En effet, deux types de fonctionnements sont tout à fait concevables du fait du décalage culturel et discursif que représente l'écrit sur une aire où il existe de nombreux lieux de français vernaculaires éloignés du standard. Cela rejoint aussi la thèse de l'autonomisation de l'écrit par rapport à l'oral (Blanche-Benveniste 2008, Gadet 2008 b) et remet en question la

permanence d'un lien fort entre représentation écrite et représentation mentale de la chaîne sonore (Laks 2005).

La question de savoir si la consonne de liaison est répertoriée avec le mot-1 ou le mot-2 est une question liée au mot graphique, qui ne se pose pas ainsi à l'oral. En revanche, faire l'hypothèse que la liaison fonctionne comme une épenthèse consonantique présuppose d'adhérer à une représentation des mots comme des unités variables, ce qui reste en continuité avec le fait que la liaison se produit dans des contextes de forte cohésion syntaxique. Du point de vue de la représentation phonologique de l'épenthèse, il est intéressant de comparer la liaison avec l'épenthèse consonantique qui émerge en français entre deux syllabes appartenant à deux morphèmes d'un mot construit (comme [t] dans *bijoutier* ou *briqueter*, pour Pagliano 2004). On peut poser, d'un point de vue cognitif, que l'émergence d'une consonne au sein d'un mot ou entre deux mots est traitée de la même façon par le locuteur. Poser [i] dans *il vient* comme un mot a peu de sens, le prendre pour un préfixe de *vient* est plus juste, mais on peut aussi poser deux unités prosodiques, ou deux mots, de taille différente [vjẽ] et [ivjẽ].

Autrement dit, il n'est pas plus déroutant pour le locuteur d'acquérir un mot construit avec épenthèse comme (*garde*) *forestier* ou *ananeraie* qu'une unité avec liaison comme *vous [z]arrivez* ou *un [n]avion*. La réduction du système de liaisons variables met en relief les mots et appuie l'hypothèse d'une conscience des mots pleins comme des unités, les prépositions tendant à faire partie de ces mots. D'autres phénomènes mettent conjointement en valeur l'unité lexicale, équivalente au mot prosodique : l'accent initial tonal de certains mots (sigles, noms propres, numéraux, certains déterminants), la conservation du schwa des pronoms préverbaux et du schwa initial de mots, l'absence fréquente d'enchaînement entre un mot-1 à finale consonantique et un mot-2 à initiale vocalique [24C].

L'acquisition d'un système variable (même peu variable) par les non-lettrés témoigne d'une capacité à gérer la variation qui peut se passer d'une représentation du mot stabilisée par l'écrit. La convergence des lettrés et non-lettrés vers le même comportement à l'oral dans des interactions plutôt formelles met en évidence des normes communes.

Conclusion du dixième chapitre

Ce chapitre a abordé quelques aspects de l'expérience de la variation par le locuteur, variation au sein de son propre répertoire, cadrée par des normes qu'il a intériorisées, ou variation chez l'autre. Dans l'expérience de la variation, les opérations de catégorisation ont un rôle central ; elles « agissent comme des schèmes cognitifs dont dispose le locuteur pour systématiser et rendre intelligible la variabilité » (Wald 1984 : 57). Les multiples motivations que l'on trouve, aux sources de la diversité, sont nombreuses : *représentations sociales* des langues, du plurilinguisme, de la variation ; *investissement de valeurs* normatives, identitaires, professionnelles ; *disponibilité des formes* dans les langues en contact, dans les répertoires des réseaux sociaux (socio-économiques, familiaux, associatifs), et d'autres qui n'apparaîtront pas dans ces pages. Sont-elles pour autant des explications causales de la variation, dans le sens de facteurs qui la déterminent, alors qu'elles semblent si proches du sens que les locuteurs donnent eux-mêmes à leurs pratiques ? Cette incertitude explique que j'aie regroupé pour le moment ces aspects sous la notion de conscience : conscience normative, identitaire, systémique, perceptive.

J'ai voulu mettre en avant des aspects liés aux représentations linguistiques et aux comportements des locuteurs avant de revenir à des aspects plus concrets de la langue ; mon but était d'éviter d'aborder les contacts de langue et le changement linguistique de façon trop mécaniste. Avec la « norme endogène » comme avec le nouchi, se posait déjà le problème de l'influence des langues en contact les unes avec les autres dans une société multilingue.

Se pose maintenant la question de la distinction à faire entre facteurs (ou motivations)¹³² « internes » et « externes » de la variation ou du changement. En particulier, peut-on considérer le contact comme un facteur externe ? S'il est clair que les attitudes ou les normes sont externes à la langue, il n'en est pas de même pour des langues en contact. N'ayant pas adopté ici une posture stricte pour la notion de *langue*, mais une conception large de répertoire « plurilingue », je ne peux pas appliquer la notion d'*interne* aux formes d'une langue donnée à l'exclusion des autres, je l'appliquerai aux formes et structures de ce répertoire.

¹³² Comme je l'avais précisé dans l'introduction au sujet du terme *explication*, je ne ferai pas un usage fort des termes *facteurs* et *motivations* non plus. Ils pourront souvent être remplacés par *contexte*, *circonstances*.

Chapitre 11. Contacts de langues

41

Dans la section 2.3, j'ai eu recours au baoulé et au dioula uniquement pour rendre plus visibles le contraste entre variétés de français, mais c'est pourtant bien dans le but d'examiner la possibilité d'**interférences** dues aux contacts en Côte d'Ivoire que j'ai comparé des **faits de langues** dans plusieurs sous-systèmes : compléments implicites, déterminants, prépositions locatives, syntagmes prépositionnels sujets, constructions pro-nominales avec *pour*, jonctions de phrases en *pour INFINITIF*, ou, dans le domaine phonologique, le système phonémique du français des wolophones de Dakar [37C].

Les intérêts pour le contact des langues s'orientent sur deux voies : soit on compare des **systèmes** dans le but de voir des points communs, éventuellement des interférences, et comprendre les **mécanismes** d'évolution des langues, soit on observe ce qui se passe au niveau des locuteurs qui communiquent avec un **répertoire multilingue** afin d'appréhender la diversité des **formulations** et des **fonctionnements** cognitifs. Les deux voies se rejoignent dans la discussion sur la part des **facteurs** sociaux et linguistiques dans les transferts. Mes sources ont été ou sont ici plusieurs auteurs qui ont cette optique : Salikoko S. Mufwene (2005, par exemple), pour l'importance qu'il donne aux idiolectes et aux interactions entre individus dans des changements beaucoup plus vastes, ainsi que pour son analyse de l'écologie des langues en Afrique et ailleurs [32C] ; Sarah Grey Thomason 2008, pour l'amplitude de ses champs d'étude (Voir la définition ci-dessous) ; Françoise Gadet et Mari C. Jones (2008), pour la variation du français (Canada) ; Friederike Lüpke (éd., 2008), qui présente le terrain de l'Afrique de l'Ouest¹³³.

Chez la plupart des auteurs, la notion de contact implique qu'il y ait changement linguistique, c'est-à-dire qu'on ne parle de contact que par rapport à des changements qui ont été repérés et auxquels on cherche une **explication**. C'est le cas de Thomason 2008, qui reprend une définition antérieure (par exemple 2001 : 62-63) :

« Contact is a source of linguistic change if it is *less likely* that a given change would have occurred outside a specific contact situation.

Crucially, this definition does not entail that contact is the *only* source of a given change; multiple causation is always a real possibility, as it is in strictly internally-motivated linguistic changes.

¹³³ Ces références sont à compléter par celles d'Uriel Weinreich 1953, auquel j'ai emprunté l'idée de (non-) résistance de la langue d'accueil (*recipient language*) au transfert de morphèmes avec leurs fonctions grammaticales [28A], de Sarah Grey Thomason & Terrence Kaufman (1988), de Gillian Sankoff (2001).

The definition of course includes the most obvious category, linguistic interference – the transfer of linguistic features (with or without actual morpheme transfer) from one language to another. [...]

[M]y definition also includes changes that occur in a late stage of a chain-reaction process that was triggered in the first instance by a borrowing. [...]

[M]y definition of contact-induced change includes deliberate changes introduced by a speech community in order to make their speech more different from the speech of their neighbors, who speak dialects of the same language or a very closely-related language. » (Thomason 2008 : 47)

Je préfère utiliser dans ce chapitre le terme *contact* pour désigner le fait que plusieurs langues soient sur la même **aire communicative** et se retrouvent éventuellement dans les pratiques des locuteurs, et je parlerai du *changement*, qui implique déjà une certaine stabilité, éventuellement vu comme un résultat du contact, dans le chapitre suivant. Ma perspective n'est donc pas la même que celle des auteurs cités, puisque j'observe le contact sans que nous sachions encore s'il y a eu changement (dans le sens où ces auteurs l'entendent), c'est-à-dire si les pratiques actuelles aboutiront à un changement dans la langue. On peut considérer pour le moment le contact comme un facteur d'extension de la variation, éventuellement de convergence entre les usages (Nicolai 2003 a et b). Je partage ainsi la vision de Salikoko Mufwene d'un *feature pool* (le rectangle du milieu, traduit *pool langagier* par l'auteur (2005 : 99)) alimenté par les traits de toutes les langues en présence sur une aire communicative, tels qu'ils apparaissent dans les idiolectes, aussi bien anciens (les flèches d'en haut) que nouveaux (la flèche sur le côté), avant que de nouveaux systèmes émergent (les flèches d'en bas)¹³⁴.



Feature Pool, Competition and Selection

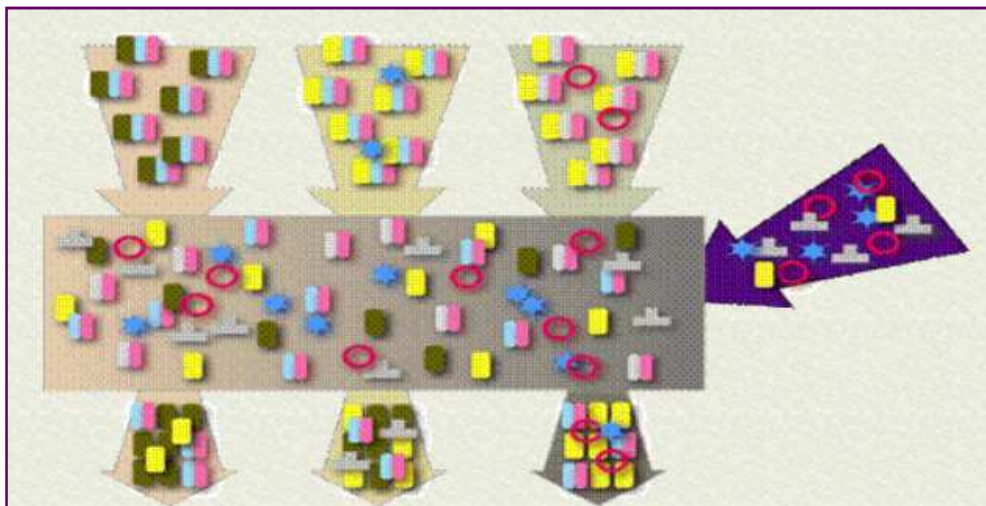


Image de l'idée du 'feature pool' de S.S. Mufwene

(modifiée à partir de : http://humanities.uchicago.edu/faculty/mufwene/feature_pool.html)

¹³⁴ Je conserve le titre du graphique de l'auteur, bien que je ne sois pas sûre d'adhérer à un modèle d'évolution des langues qui se veut convergent avec l'écologie biologique.

J'esquisse tout d'abord un tableau de la situation générale de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne les contacts de langues (11.1). Ensuite, j'explore à quel niveau pourraient se situer les facteurs qui facilitent l'intégration (11.2), ou qui l'entravent (11.3). Je pose déjà l'idée, que j'argumenterai dans le chapitre suivant (12), que le contact ne change pas fondamentalement les processus d'**innovation**.

11.1 Des phénomènes de contact en Côte d'Ivoire

Lors de mes travaux, je n'ai pas étudié les contacts de langues en Côte d'Ivoire dans toute leur ampleur, mais j'ai seulement recherché, dans certains faits bien établis du français ivoirien, ce qui peut être imputé à une influence d'une langue en contact, ce qui peut l'être au développement du français lui-même, et ce qui peut l'être aux deux à la fois. Je voudrais ici insister sur le fait que des facteurs structurels, individuels et sociaux se mêlent non seulement dans les interférences dues aux contacts, mais bien avant dans les pratiques langagières. Ainsi, comme le disaient déjà Uriel Weinreich (1953), et André Martinet dans sa célèbre préface¹³⁵, même si le contact a une dimension essentiellement sociale et collective, il a lieu avant tout chez le locuteur individuel lors de ses discours :

[T]wo or more languages will be said to be IN CONTACT if they are used alternately by the same persons. The language-using individuals are thus the locus of the contact. (Weinreich 1953 : 1)

Les traces des langues africaines dans le français en Côte d'Ivoire ne sont qu'un aspect de la variation du français dans cet espace, et qu'un aspect du contact des langues. Le contact des langues lui-même n'est qu'un aspect d'un contexte **multilingue** où les langues africaines sont socialement présentes de beaucoup d'autres façons. Par ailleurs, les comportements sont variés, et la première difficulté méthodologique concerne l'observation même du contact. Comme le rappelle Salikoko Mufwene :

- Les contacts des populations/peuples ne sont pas organisés, pas du tout sur le modèle des armées ou des équipes sportives.
- Il n'y a pas de règles d'engagement dans les contacts des langues. (Mufwene 2006 b : 18)

¹³⁵ Voir notamment le chapitre 4 « The Socio-Cultural Setting of Language Contact » de *Languages in contact* (Weinreich 1953 : 83-110). La pensée de André Martinet sur les « situations linguistiques complexes » a été analysée par Andrée Tabouret-Keller, et synthétisée pour la journée d'hommage organisée par Colette Feuillard le 27 mai 2000 à l'Université Paris V (Tabouret-Keller 2001).


On peut tout d'abord ajouter aux phénomènes structurels imputables aux contacts des langues synthétisés dans la définition de Thomasson 2008 donnée dans l'introduction, les diverses pratiques d'**alternances** de langues, puisqu'elles modifient la syntaxe et la morphosyntaxe. Des « facteurs » individuels contribuent : si le choix des locuteurs lors d'une interaction est d'alterner, ils le feront de façons différentes selon leur compétence dans les langues concernées (Goma-Malanda 2011). Leurs compétences socio-pragmatiques entrent aussi en jeu pour discerner le prestige ou les potentialités de chaque langue en fonction du genre discursif et du thème traité. Ainsi, la compétence dans les deux langues concernées est considérée avec raison dans le modèle de Thomason 2008 comme une détermination majeure du type d'emprunts, mais les aspects acquisitionnels sont inclus dans des aspects sociaux qui dépassent les individus et qu'il ne faut pas négliger. Interviennent notamment la présence des langues dans l'espace social en Côte d'Ivoire, ainsi que leur prestige social.

A propos de la présence des langues dans l'espace social, des aspects historico-politiques peuvent être rappelés. Si aucune langue ivoirienne n'a échappé à la minoration durant la colonisation, des langues venues d'ailleurs dans la même AOF étaient mieux cotées, ce qui a favorisé l'expansion du dioula, mais aussi son éloignement des autres langues mandingues. Par ailleurs, même dans un pays où le français n'a qu'un peu plus de cent ans, certains contacts sont plus anciens que d'autres et les traces laissées dans le français par les contacts les plus anciens ne sont même plus perçus. Ainsi, les prononciations françaises des Akans (Agni et lagunaires surtout) sont prototypiques de l'« accent ivoirien », généralisé en milieu urbain (notamment Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro), tandis que d'autres sont facilement distinguées. Le rapport à la langue dépend des cultures : alors que les locuteurs de certaines langues sont très attachés à leur transmission dans l'ethnie et à leur diffusion à l'extérieur, les locuteurs d'autres langues tiennent pour une valeur de s'adapter à la langue de l'autre [35A].

Il existe un lien entre alternances et **interférences** aussi bien dans les pratiques que dans les représentations. Aujourd'hui, selon les villes, toutes les langues n'ont pas le même prestige ou position sociale et certaines entrent plus couramment que d'autres dans une conversation en groupe. Ainsi, au moins certains aspects structurels des langues dominantes sont connus par de nombreux locuteurs. Cela « explique » aussi que ce soit surtout le dioula et le baoulé, par ailleurs très différents entre eux, qui soient pris dans des processus d'interférence alors qu'on ne remarque aucune influence des classes nominales du dida ou du sénoufo par exemple. Cependant, les langues à grande diffusion sont inégalement maîtrisées, n'ayant qu'une fonction véhiculaire ou étant utilisées parallèlement à une autre langue. Par conséquent, c'est

souvent après une approximation ou une réanalyse opérée par une partie des locuteurs qu'un élément est transféré dans une autre langue. L'exemple d'une formule courante en français pour prendre congé peut illustrer cela : *on a demain* ou *on est à demain*. Les locuteurs n'ont pas tous la même conscience à propos de cette expression : pour certains il s'agit de français standard, pour d'autres d'une influence des langues africaines, la construction calquée avancée étant *án bé síni* (1PL COP¹³⁶ *demain*) du dioula. Or, cette formule est propre au dioula véhiculaire, elle correspond en dioula vernaculaire à : *k'án bèn síni*, avec le verbe *bèn* « se rencontrer » et non « être » et le morphème *kà* qui introduit ce vers quoi on tend (« qu'on se revoie demain / à demain »)¹³⁷.


Du côté des langues ivoiriennes, les **emprunts** au français dépendent en partie du type d'alternances que les locuteurs se permettent. Les emprunts anciens se sont faits d'une langue moins bien maîtrisée mais plus prestigieuse (le français), vers une langue (africaine) minorée mais dans laquelle les locuteurs étaient pleinement compétents. Ils concernent les mots pleins, ce qui rejoint Thomason 2008, mais aussi des connecteurs syntaxiques et discursifs. Or, si les conjonctions se situent en premier sur l'échelle d'emprunts de Thomason & Kaufman 1988, il ne faut pas y voir qu'une question mécanique. En effet, au contact d'une nouvelle langue, les locuteurs sont aussi au contact de nouveaux modes discursifs, notamment liés à l'écrit, et relationnels, ce qui explique d'autres innovations, éventuellement avec les emprunts correspondants. La présence de mots français (*mais*, *permis*, *numéro*) et issus du français (*pəsi*) dans des énoncés dioula enregistrés dans une gare routière d'Abidjan illustrent cela :

(108) **a ka bε fɔ mais a man permis sɾɔ** (.)
 3SG PRF/POS *tout dire* *mais* 3SG PRF/NEG *permis obtenir*
aw ka bε lé numéro di a man
 3PL PRF/POS *tous numéro donner* 3SG POSTP

(Il a tout dit/fait mais il n'a pas pu avoir le permis de conduire, on lui a donné le numéro de tout le monde, CIEL-CIT1)

¹³⁶ Le dioula n'a pas deux verbes correspondant exactement à *être* et *avoir*, mais plusieurs constructions prédicatives avec *bé/té* et d'autres morphèmes prédicatifs (Voir 3.1).

¹³⁷ Le morphème *kà*, utilisé aussi comme joncteur (11.2) a eu probablement une valeur de but dans des états antérieurs, valeur qu'il a conservée dans quelques emplois actuels comme celui-ci.

(109) **n-ko i-ta pɔsi (.) pɔsi t-i fɛ wa (.)**
 1SG-*parole* 2SG/POSTP *poche* (.) *poche* COP/NEG/2SG POSTP Q (.)
ko pɔsi be-ye
parole poche COP/POS-*ici*
 (Je parle de tes poches, tu n'as pas de poche ou quoi ? Il dit qu'il y a des poches, CIEL-CIT1)

Cependant, le français est pris dans le même mouvement de rapprochement des langues entre elles, empruntant de nombreux mots, mais étant aussi investi d'autres modes discursifs. De cette façon, il peut être conservé comme langue neutre socialement et linguistiquement lorsque tous les locuteurs en présence pourraient parler une autre langue.

Alternances de langues, emprunts et métissages, dont le nouchi représente un aboutissement¹³⁸, sont des processus plus ou moins conscients et facilement repérables. Les règles des langues (lorsqu'elles ne sont pas sciemment contournées comme en nouchi) interviennent différemment selon les sous-systèmes concernés, mais elles ne sont pas fixes et évoluent aussi à long terme selon des processus en chaîne (les *chain-reaction process* de Thomason 2008, ci-avant).

J'ai fait ce bref panorama des phénomènes de contact dans le but de montrer comment tous sont liés (Sankoff 2001). J'entreprends dans les deux sous-chapitres suivants l'étude de ce qui peut favoriser ou défavoriser les influences d'une langue sur l'autre avec l'idée qu'on ne peut considérer des facteurs internes et externes en compétition : le structurel, l'individuel et le social sont des dimensions diverses des mêmes faits.

11.2 Facteurs d'intégration de nouvelles structures dans une langue

On peut partir du principe qu'il n'est pas possible qu'il n'y ait aucune influence d'une langue sur une autre (Thomason & Kaufman 1988), lorsque des langues sont en contact étroit et qu'une langue présente des faits particuliers dont les locuteurs s'accordent à dire qu'ils existent dans l'autre. Pourtant, il semble aussi qu'on ne peut jamais conclure à un transfert simple d'une langue à une autre. Les conséquences d'un contact sont divers mais, du point de vue des formes empruntées, il y a toujours intégration dans le système qui emprunte, c'est-à-dire modification des propriétés d'origine de l'élément emprunté, que ce soit pour la

¹³⁸ Le métissage n'explique pas tout le nouchi (Voir 10.2).

phonologie, la syntaxe et le lexique (Weinreich 1953, 1968, Thomason 2001)¹³⁹. La question du rapport de forces entre les langues concernées a pu se poser. Ce rapport dépend bien du poids social des langues et de celui de leurs contraintes formelles, mais il n'est pas le même dans toute la société, et il change avec les changements sociaux et les motivations socioéconomiques des locuteurs. On a donc une grande variation de phénomènes structurels et pragmatiques en contexte **multilingue**, qui forment des **répertoires** linguistiques (ou *feature pools* individuels) diversifiés, avant qu'une **norme** générale n'intervienne (Mufwene 2005).

Il est difficile, au sein de toute la variation qui existe, de discerner des **causalités**. En revanche, lorsqu'un phénomène linguistique a pris un peu d'ampleur et tend à se diffuser dans la société, soutenu par une norme émergente, on peut rechercher ce qui a facilité sa création et sa diffusion. Ainsi, la présence d'une construction dans une langue en contact facilite son adoption dans une autre langue lorsque d'autres circonstances sont propices aussi à cet emprunt, ce qu'on peut appeler une convergence de facteurs (Chaudenson *et al.* 1993, Gadet 2007 b, [38A]). Cela pourrait aider à comprendre les divergences entre français africains et américains, comme l'assurent Gadet, Ludwig & Pfänder (2008) :

« On peut suggérer que la variabilité est une intrication complexe entre effets de facteurs historiques, écologiques et sociolinguistiques d'une part, et facteurs systémiques ou cognitifs, deux ordres de modalités qui vont interagir, par faisceau ou divergence selon les phénomènes. » (Gadet, Ludwig & Pfänder 2008 : 157-158)

La méthode que j'ai utilisée en syntaxe a cherché la rigueur dans plusieurs phases (Voir aussi 3.1) : repérage d'un phénomène qu'on dit emprunté aux langues africaines, examen de plusieurs provenances possibles dans les langues africaines parce que l'intuition n'est pas toujours exacte, description du maximum de propriétés des structures à comparer, démonstration des distinctions qui infirment un transfert intégral, mise en évidence d'une restructuration qui n'appartient totalement à aucune des langues en contact, recherche des structures proches du français qui permettent l'innovation par analogie ou par extension de ses propriétés. Cette méthode vient d'une conception de **l'interférence** comme un des facteurs facilitateurs parmi d'autres, ou mieux, comme une source d'inspiration pour un changement qui en soi est toujours **innovation**.

¹³⁹ L'élément emprunté peut être une fonction ou une distinction qui n'existait pas. Klaudia Dombrowsky-Hahn (2010) vérifie que de jeunes locuteurs sénoufo ont créé au contact du mandingue une construction génitive qui tend à distinguer possession aliénable et inaliénable. Un morphème existant en sénoufo comme focalisateur *wó /mo*, a été requis pour créer des constructions qui n'existaient pas en sénoufo, correspondant aux constructions en *ká* du bambara (Voir 11.3).

D'autres méthodes, au contraire, visent à trancher entre cause **interne** et **externe**, tout en admettant qu'il puisse y avoir interférence entre les deux types de causalités. Selon ces méthodes, il est très coûteux de prouver que le contact est responsable d'un changement linguistique. Par exemple, la quatrième étape de la méthode de Sarah Grey Thomason (2008) pour démontrer l'implication du contact dans un fait linguistique est :

prove that the proposed interference features did not exist in the receiving language before it came into contact with the source language (Thomason 2008 : 49)

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de prouver que les traits susceptibles d'être empruntés ou d'interférer n'ont jamais existé et n'existent pas dans la langue d'accueil. Que des traits analogues soient présents dans la langue d'accueil ne prouve pas que contact n'est responsable de rien. Je ne vois donc pas ce que tant de conditions peuvent apporter à la théorie linguistique : que le contact soit une des causes en interaction avec d'autres montre déjà que les **frontières** entre les langues sont très poreuses.

Plusieurs faits illustrent comment les langues en contact peuvent intervenir de diverses façons dans la création de nouvelles constructions ou de nouveaux emplois. Je prends pour exemple les syntagmes *pour INFINITIF* qui investissent un type de jonction de propositions du français standard en l'utilisant comme un tout autre type de jonction, et je reprends la démonstration là où je l'ai laissée en 3.2 en comparant les constructions *pour INFINITIF* et celles en *kà v* du dioula. Les autres langues africaines de Côte d'Ivoire, parmi lesquelles se trouve le baoulé, présentent de nombreux procédés de jonctions d'unités phrastiques et de prédicats qui ne sont pas susceptibles d'avoir inspiré ces formes. A l'instar d'autres langues (africaines, asiatiques ...), le baoulé permet que des verbes de sujets coréférents se suivent, sans aucun morphème de jonction ni rupture d'intonation, dans des constructions strictement définies comme des *séries verbales*, aux propriétés clairement énoncées par Creissels & Kouadio N'Guessan (1977 : 417-427) et Kouadio N'Guessan (2000).

En dioula, le radical verbal (noté *v*) qui suit *kà* (noté J pour joncteur, distinct du morphème verbal accompli de même forme qui précède aussi un radical verbal) ne peut pas avoir de sujet exprimé ; il doit avoir le même premier argument que le premier verbe ; il ne peut porter aucune marque aspectuelle, ni positive, ni négative, et il ne peut être déplacé en tête de phrase. Il n'a donc aucune caractéristique d'une séquence complète et autonome. *Kà* constitue un joncteur majeur du dioula, qui introduit toutes sortes de syntagmes verbaux de fonctions très différentes (Sangaré 1984 : 330-335, Creissels 2006 : 188 et 202). Je reproduis quelques exemples de [5A] où *kà v* est complément d'un verbe principal (110, 111), prédicat

principal¹⁴⁰ (112), séquence semi-figée avec le premier verbe (113) ou séquence simplement coordonnée, c'est-à-dire externe au schéma actanciel du premier verbe (114). Ce paradigme des constructions avec *kà* montre qu'une même **dépendance** formelle n'est pas toujours le signe d'une dépendance argumentale¹⁴¹.

- (110) **ń bé sé kà jùru dán**
1SG IPFV-POS *pouvoir* J *corde tresser* (Je sais tresser des cordes)
- (111) **à sòn-na kà à ké**
3SG *accepter-PRF* J 3SG *faire* (Il a accepté de faire cela).
- (112) **àlí ká kán kà yàó dèmè / àlí mán kán kà yàó dèmè**
Ali être-IPFV-POS obligé J *Yao aider* / *Ali être-IPFV-NEG obligé* J *Yao aider*
(Yao doit aider Yao / Yao n'a pas l'obligation d'aider Yao).
- (113) **ń téna í kónó kà mén**
1SG NEG-FUT 2SG *attendre* J *durer*
(Je ne t'attendrai pas longtemps / CI, je ne vais pas t'attendre pour durer ici)
- (114) **kóndèèn ká-rí-ra kà tó gbógóròò là**
clé-DEF casser-PRF J *rester cadenas-DEF POSTP*
(La clé s'est cassée (et est restée) dans le cadenas) (Voir Sangaré 1984 : 330)
(CI, la clé s'est cassée pour rester dans le cadenas)

Seules ces dernières utilisations de *kà* ressemblent à celles de *pour* *INFINITIF*, comme l'indiquent les équivalents ivoiriens entre parenthèses, ce qui confirme qu'un transfert ne se fait pas en bloc. Le français n'emprunte pas tous les patrons d'utilisations de *kà*, quand il possède déjà des possibilités de constructions avec un verbe à l'infinitif.

Par ailleurs, même si le baoulé ne peut être évoqué pour une interférence formelle comme je l'ai dit ci-dessus, il peut avoir joué un rôle à travers des combinaisons fréquentes facilitatrices, notamment en *prendre N pour partir / aller / venir / couper / donner / etc.*, du type¹⁴² :

- (115) [Au départ de la plage] On a pris coco pour partir
(116) [Pour une sortie organisée] Dis-leur qu'ils n'ont qu'à prendre 300 pour venir
(Oral 98)

¹⁴⁰ En (112) la construction adjectivale *ká/mán kán* (*avoir l'obligation/ne pas avoir l'obligation*) a toujours une suite en *kà v*, on peut la considérer comme une construction à montée du sujet de ce deuxième verbe. Voir un autre exemple de ce type dans la note 14 (1.3).

¹⁴¹ Alain Polguères et Evelyne Arbour-Barbaud ont soutenu une analyse similaire dans le domaine nominal au Colloque *ComplémentationS* de Santiago de Compostela (21 & 23 octobre 2010).

¹⁴² Je reprends en (115-116) les exemples (34-35) de 3.2. En (117) le baoulé inséré est une incise qu'on peut traduire : *ils volent sans réfléchir*.

(117) ce qu'ils ont pu avoir là (.) **be gwa me sa** (.) ils prennent pour aller en Europe même (CIEL-CI-F1)

Dans ces énoncés, les séquences *prendre N pour partir / aller / venir* sont équivalentes à *apporter / emporter*. En baoulé, ces combinaisons sont semi-lexicalisées (118, 119), au point que *fa* (« prendre ») se grammaticalise en auxiliaire (Kouadio N'Guessan 2000) dans des séquences où il introduit l'Instrument d'un verbe d'action¹⁴³, ou comme en (120).



(118) **se n ne sika, n fá man be**
si 1SG *avoir-CONS argent*, 1SG-INT *prendre donner* 6SG
 (Si j'avais de l'argent, je leur donnerais) (CFA-CI)

(119) **ɔ fa-li dwo bà-li**
3SG prendre-PRF igname venir-PRF
 (Il a apporté de l'igname) (Kouadio N'Guessan 2000 : 83)

(120) **n kundɛ siká n fá kɔ lika**
1SG-INT chercher argent 1SG-INT prendre(AUX) aller endroit
 (J'ai besoin d'argent pour le voyage) (Kouadio N'Guessan 2000 : 83)

Un usage habituel de telles constructions en baoulé, alors que le français standard propose des verbes uniques à trois arguments, bénéfactifs (*donner*) ou de mouvement (*apporter, emporter*), se retrouve en français de Côte d'Ivoire dans les constructions en *pour INFINITIF*.

Des faits d'interférence ne pourront jamais être prouvés en tant que facteur de changement systémique, pourtant la similitude entre les énoncés baoulé et français ivoirien est de l'ordre de l'évidence en tant que comportements linguistiques ou modes d'organisation du discours. L'hypothèse est tout à fait plausible d'une convergence entre la disponibilité des constructions en *pour* du français (quoique dans un autre type de jonctions), celle de constructions formellement proches en dioula, celle de constructions semi-figées pour un certain type de verbes en baoulé, et des habitudes linguistiques d'ordre culturel. C'est l'ensemble de ce contexte qui favorise la créativité des locuteurs, puis qui facilite aussi, lorsque certaines techniques ont émergé, leur fonctionnalisation dans un but communicatif. On peut cependant se demander s'il existe des sous-systèmes plus stables que d'autres et, devant ce qui ne varie pas dans des langues en contact, si la question peut être posée en termes de contraintes syntaxiques.

¹⁴³ Dans les langues qui ont des verbes à trois arguments, une des adpositions est souvent l'aboutissement de la grammaticalisation d'un autre verbe (Creissels 2006 : 241 ; Peyraube 2007 pour le chinois).

11.3 Facteurs de résistance des langues en contact et influences réciproques

La question de la résistance d'une langue à l'**interférence** (Weinreich 1953 : 31) est posée différemment selon les auteurs. Dans un contexte sociolinguistique général, elle rejoint celle de la résistance d'une population à l'**innovation** et, du point de vue des formes, elle dépend aussi de celle de l'amplitude de la **variation** de cette langue. Robert Chaudenson, Françoise Gadet ou Stefan Pfänder (Pfänder & Ennis 2011) tendent à remarquer pour les français des régularités dans les domaines variables (comme les prépositions) et peu variables (comme l'ordre des mots). En revanche, certains auteurs voient dans le système très peu de cohésion et d'unité interne (Mufwene 2005¹⁴⁴) ; pour d'autres (Thomason & Kaufman 1988, Thomason 2008) la langue oppose peu de résistance devant certains facteurs sociolinguistiques qui poussent au changement, alors que Gillian Sankoff (2001) conçoit plutôt un compromis entre **facteurs internes et externes**. Sarah Thomason inclut dans les facteurs externes de changement linguistique la faible compétence dans une langue et les manipulations volontaires sur la langue. Or, s'il est certain que la langue offre peu de résistance au changement lorsqu'elle est peu maîtrisée, il peut sembler douteux d'intégrer ces deux facteurs dans une théorie générale du changement linguistique. Ils interviennent pourtant, au cours de l'histoire complexe des situations de contact. La notion d'autonomie¹⁴⁵, qui n'est jamais totale, peut ensuite expliquer que des traits très divergents aient été intégrés sciemment dans une langue identitaire, ou créés par une première population qui maîtrisait peu la langue, qu'ils aient persisté par la suite, puis soient utilisés enfin par une population qui les perçoit alors comme normaux.

Le français ivoirien présente effectivement des traits qui remettent en cause l'existence de zones totalement stables, comme on pourrait concevoir le système de détermination du nom¹⁴⁶ [23C]. Je préfère ici prendre comme exemple un fait plus circonscrit que la détermination, celui de *pour* (*N/PRO*). Les combinaisons *pour* (*N/PRO*) sont les plus fréquemment utilisées pour assumer les fonctions de sujet et complément direct, parmi les syntagmes prépositionnels locatifs *PREP* (*N/PRO*) (Voir 4.2). Pour mes analyses [8A, 15A, 28A], j'ai utilisé le même raisonnement que celui développé en 11.2 pour expliquer les propriétés de la structure

¹⁴⁴ Salikoko Mufwene (2005 : 102-103) adhère pourtant au critère de congruence structurelle : la langue qui emprunte doit avoir des possibilités d'accueillir une structure existant dans la langue d'emprunt, ce qui explique pour lui certaines différences entre créoles anglais et français (Voir 2.3).

¹⁴⁵ On parlerait en biologie de spéciation allogène pour la constitution de deux groupes de population qui petit à petit se séparent, la barrière pouvant être d'ordre physique, et en deuxième étape de divergence. Le processus de diversification est toujours susceptible de s'arrêter si les populations se retrouvent en contact avant une divergence complète.

¹⁴⁶ Je ne reviens pas sur le concept de « noyau dur », voir 2.1 et la note 28. Pour la détermination du nom, voir 4.1.



nominale *pour* (N/PRO) évoquée en 4.2, par exemple dans *tu as fermé pour toi / pour la nuit* (« tu as fermé le tien / celui de la nuit ») :

(121)



<http://news.abidjan.net/caricatures/>

J'avais alors mis en relief que ces syntagmes prépositionnels étaient des syntagmes locatifs, donc qui repéraient le référent absent, et non des syntagmes génitifs réduits. Ce statut de locatifs m'a autorisée à les comparer avec d'autres syntagmes adverbiaux, de façon à examiner les possibilités que des adverbiaux assument des fonctions essentielles comme sujet, ou compléments directs. Les exemples qui suivent montrent que l'adverbe peut commuter avec un syntagme nominal complément direct de verbe (122), complément de nom (123) ou encore que des syntagmes prépositionnels sont introduits par une première préposition (124) :

- (122) Préfères-tu **maintenant** ou **demain** ? / Préfères-tu **à droite** ou **à gauche** ? /
Préfères-tu le vélo ou la voiture ?
- (123) Les gens **d'ici** / Les gens **comme ça** / Les achats **d'hier** / Les gens de la ville /
Les achats de Guy
- (124) Il vient **de derrière la maison** / Il vient **de chez lui** / Il vient **de dans la maison** /
Il vient de la maison

Je conclus, à partir de tels emplois, qu'un statut nominal est possible dans des cas restreints pour des éléments adverbiaux en français. Ce type de fonctionnement des adverbes **s'étend** en français ivoirien, sans beaucoup de « résistance » structurelle :

- (125) Pour ton problème, il faut **demain** (Pour ton problème, on verra demain)

(126) **Demain** trouvera Yao au marché (Yao sera encore au marché demain)

(127) **En même temps** est mieux (Le moment présent est le meilleur pour agir)

Cependant, dans ces phrases *demain* et *en même temps* sont les arguments des verbes, alors que *pour toi / pour la nuit* de l'exemple (121) ne l'est pas, il permet seulement de retrouver l'argument. Le cas de *pour N* est intéressant dans la mesure où de nouvelles stratégies de discours émergent, qu'on peut facilement comparer à celles des langues en contact.

Malgré l'absence de corpus qui attestent des séquences adpositionnelles équivalentes en langues ivoiriennes, le cas particulier de *pour N* est comparable à celui de *N liè* (baoulé) et de *N tá* (dioula), dont les propriétés systémiques sont décrites (Creissels & Kouadio (1977 : 327-341), Sangaré (1984 : 280-289), Creissels 1991). J'ai donc examiné tour à tour les propriétés de *pour*, de *liè* et de *tá*, pour conclure qu'aucun des trois morphèmes n'a toutes les propriétés d'un autre, bien qu'une influence entre les trois soit très probable [8A, 15A, 28A]. Sans reprendre ici toute la démonstration, je relève les faits qui me permettent de montrer des changements dans plusieurs langues d'une même aire communicative à la fois, faisant écho sur ce point à Weinreich 1953, Thomason & Kaufman 1988, Nicolai 2003 a et b.

Je n'entre pas ici dans une présentation détaillée des syntagmes complétifs (non réduits) du dioula qui sont formés par soit juxtaposition de deux noms (*Awa kùn*, « la tête de Awa »), soit avec la postposition *ká* (*Awa ká mǎbili*, « la voiture de Awa »), soit avec la postposition *tá* (*Awa tá mǎbili*, « la voiture de Awa »). *Ká* tend à être abandonné en dioula, en comparaison avec d'autres langues mandingues proches (le bambara), au profit de *tá*, qui a une valeur de repérage ou focalisation (Creissels 1991, Dombrowsky-Hahn 2011). Lors d'une réduction discursive de ces syntagmes, *tá* forme la tête du syntagme complétif réduit (*Awa tá*, « celui/celle de Awa »), ce syntagme repère un référent implicite et fonctionne comme un argument. Aby Sangaré (1984) indique que *tá* a les propriétés d'un nom en dioula vernaculaire ; il peut notamment recevoir le morphème tonal défini ˘ qui se place normalement à la fin du nom ou du syntagme nominal : *à táà lò* (3SG POSTP/DEF PRES, *c'est le sien*) et le morphème pluriel ˘˘ : *à tá˘ lò* (3SG POSTP-PLUR PRES, *ce sont les siens*).

En dioula véhiculaire, les propriétés de *tá*, par exemple dans *í tá bé yèn* (« il y a les tiens ici »), ont changé par rapport au vernaculaire : *tá* a perdu ses propriétés nominales pour n'avoir plus qu'un rôle de postposition. Les marques de défini, indéfini et pluriel sont absentes et on aura dans tous les cas ci-dessus : *à tá lò* (3SG POSTP PRES, « c'est à lui »).

Probablement pendant le même temps, *pour* a suivi une évolution parallèle (mais non analogue). Dans l'ancienne AOF, *pour* est entré dans des constructions complétives du type *le fusil pour mon camarade* ou *case pour lui / case pour nous* (« sa maison / notre maison »)¹⁴⁷. Il n'est plus utilisé dans des syntagmes de type complétifs, mais, comme je viens de le rappeler, le français ivoirien a un *pour* introducteur de syntagme prépositionnel qui repère un référent implicite fonctionnant comme un argument en discours (*pour lui est fermé*, « les siens sont fermés »). Le changement s'est arrêté là, puisque *pour* n'est pas devenu un nom en français. En effet, aucun modifieur de nom ni aucun déterminant ne peut être adjoint à *pour* (*N/PRO*), ni aucune préposition ne peut s'intercaler entre *pour* et (*N/PRO*).

Je ne dispose pas de travaux récents sur *liè*, mais mes recherches sur des corpus actuels où *liè* est très fréquent sont en cours¹⁴⁸. *Liè* en baoulé est un nom (de sens « part »), dont plusieurs propriétés et fonctions sont semblables à celles de *tá* du dioula vernaculaire. La présence sur la même aire linguistique du baoulé (*N/PRO*) *liè* a sans doute joué un rôle influent, conjointement à celle de (*N/PRO*) *tá*, notamment par le biais des expressions figées avec *liè*, qui correspondent à des expressions très fréquentes avec *pour* en français ivoirien¹⁴⁹.

(128) ɔ kɛnnìn i liè
 3SG parler-PRF 3SG part
 (Il a dit ce qu'il avait à dire / CI, Il a dit pour lui)

(129) ɔ yolì i liè
 3SG faire-PRF 3SG part
 (Il a agit à sa façon / CI, Il a fait pour lui)

Liè entre par ailleurs, comme *pour* en français, mais non *tá* en dioula, dans des syntagmes adpositionnels détachés en tête d'énoncé pour la thématization du sujet :

(130) wó liè, a kwlá wãndi tra min
 2SG POSTP 2SG pouvoir/APFV courir dépasser 1SG
 (Quant à toi / Pour toi / Toi, tu cours plus vite que moi) [8A]

¹⁴⁷ Au début du 20^e siècle, ces exemples de constructions génitives sont attestés dans des documents militaires français destinés à l'enseignement du français aux tirailleurs, comme *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais* [29A].

¹⁴⁸ Il s'agit du corpus CFA-CI, dans lequel quatre femmes de la même famille ont été enregistrées tour à tour en baoulé et en français lors d'entretiens guidés, et de l'enregistrement écologique d'une soirée en famille CIEL-CI-F1, dans lequel français et baoulé alternent. Deux doctorants et un jeune chercheur ont collaboré avec moi au travail d'enregistrement, transcription et traduction : André-Marie Beuseize, Koia Jean-Martial Kouamé et N'Goran Jacques Kouacou.

¹⁴⁹ Une convergence de plusieurs circonstances propices, à des niveaux différents, aurait favorisé les changements de ce deuxième *pour*, comme en 11.2 avec le premier *pour*.

Il ne peut plus, dans ce cas, recevoir les modalités nominales (Creissels & Kouadio (1977 : 198-200 et 340-341).

Sur la même aire communicative, *liè* est resté un nom lorsqu'il est utilisé en fonction de sujet et complément mais perd ses propriétés nominales lorsqu'il est utilisé pour une thématization ; *tá* a perdu ses propriétés nominales ; *pour* est entré dans des unités *pour (N/PRO)* qui ont, en discours, valeur de nom, tout en gardant ses autres emplois par ailleurs. *Pour* n'a pas franchi le pas de la nominalisation : en l'absence d'une pression délibérée des locuteurs pour l'instant, des contraintes semblent intervenir à ce niveau. Une contrainte du français serait la difficulté de la juxtaposition du pseudo-nom *pour* et de son complément.

Conclusion du onzième chapitre

Ce chapitre a abordé quelques aspects du contact dans le seul but de montrer ou de rappeler la multiplicité des phénomènes (alternances, métissages, emprunts, interférences et convergences divers), et la variabilité de l'influence d'une langue sur une autre. L'influence du contact semble se laisser voir le plus clairement dans les phénomènes formels. Certains faits syntaxiques du français ivoirien, qui n'ont pas été attestés dans d'autres zones francophones et supposent une restructuration importante du français, sont facilement imputables au contact, comme les coordinations de forme *pour INFINITIF*, ou de la possibilité pour un syntagme prépositionnel d'assumer les fonctions de sujet et compléments directs. Ce qui entre en jeu pour que ces structures, et non d'autres, soient inspirées des langues en contact demeure difficile à cerner.

A un autre niveau sémantico-syntaxique, de nombreux faits relèvent de stratégies répandues dans les langues, comme le montrent les constructions *pour (N/PRO)* qui touchent l'appartenance à la sphère personnelle (Creissels 2006). Ainsi, *pour* a été sélectionné parmi d'autres prépositions exprimant cette appartenance (*à, de*) qui ont une origine locative. Le « français tirailleur » a peut-être facilité cette utilisation de *pour*, ainsi que les prédications d'attribution proches de l'appartenance où *pour* est datif (*c'est pour lui*), communes à tous les français, mais les thématizations en *pour* en tête d'énoncé ont probablement joué un rôle

aussi. Dans ce cas, *pour* a le sens de « en ce qui concerne / quant à », proches de la participation à la sphère personnelle. Ce qu'impliquent en termes d'effet de sens *à, de, pour* et *avec* (3.1) est certainement très différent, de même qu'est différent l'effet de sens des postpositions dioula *fè* et *bóro* utilisées dans les prédications d'« appartenance » (Voir 3.1).

Toutes ces structures adpositionnelles utilisées dans ces syntagmes complétifs et ces prédications d'« appartenance » relèvent des formes les plus répandus dans les langues pour symboliser la « possession » : l'adposition dative (ou la marque de cas équivalente) et l'adposition locative (Creissels 1979). Bernd Heine (1996) rappelait que de telles similitudes s'expliquent par le fait que des expériences basiques servent de fondements cognitifs pour les catégories grammaticales : des domaines paradigmatiques comme les parties du corps sont exploités pour des paradigmes grammaticaux (en l'occurrence des adpositions), ou encore des schémas d'événements (localisation, committativité, destination) sont utilisés pour encoder des expériences analogues.

Les analyses contrastives entre les langues sont ici intéressantes non pas tant pour des classements typologiques, mais pour rappeler qu'on ne saurait imputer à la génétique des langues les structures d'une langue, et que l'espace des formes¹⁵⁰ dans un domaine donné est relativement réduit. Une telle convergence de formes amène à envisager que des expériences du réel et des facteurs cognitifs partagés, puissent intervenir en amont dans le fait même que deux langues (qui se trouvent en contact ou non) utilisent les mêmes stratégies. Le contact n'est donc pas un embarras pour l'élaboration d'une théorie linguistique.

¹⁵⁰ J'emprunte le terme et le concept à la biologie, on parlerait d'univers des possibles en mathématiques.

12 Mécanismes, fonctionnements et motivations

Dans sa conférence à l'ENS de Lyon du 6 février 2007, Alain Peyraube distinguait le *comment* et le *pourquoi*, ou les mécanismes et les motivations, du **changement** grammatical. Je souhaite dans ce chapitre retenir cette distinction, en précisant que je conçois ici le *pourquoi* dans un ordre très proche du *comment*. Le modèle d'Alain Peyraube distingue deux types principaux de « mécanismes internes » : la **réanalyse**, comprenant la grammaticalisation et l'exaptation, et l'analogie ou **extension** comprenant la sémantisation et la dégrammaticalisation. Pour Peyraube (2003, 2007), les motivations principales sont d'ordre sémantico-pragmatique, structural (et typologique) et phonologique. La faille du modèle, à mon avis, est la place qu'il accorde aux influences des langues en contact. Il pointe tout d'abord le fait que les linguistes théoriciens ont quelquefois été en difficultés pour traiter les « emprunts externes », d'abord parce qu'il est très aléatoire de s'appuyer, en diachronie, sur des reconstitutions, mais aussi parce que les « emprunts » sont motivés par des facteurs plus sociaux que linguistiques. Cependant, comme la majorité des auteurs, il continue de concevoir l'« emprunt externe » comme un « mécanisme externe »¹⁵¹. Il relève pourtant que certains emprunts (externes), comme un changement dans l'ordre des mots sous l'influence d'une langue en contact, sont aussi des **réanalyses**.

Or, comme je le disais dans le chapitre 11, je pense tout d'abord que l'**emprunt** n'est pas à considérer comme un processus ou un mécanisme à part sur une aire multilingue. Les langues en contact ne produisent pas un type de mécanismes opposé aux autres, puisqu'elles peuvent appuyer autant une réanalyse qu'une extension (par exemple), ce dont un modèle qui oppose emprunt (externe), réanalyse et extension (internes) ne rend pas compte. Ensuite, les influences des langues en contact se situent à un autre niveau que celui des mécanismes et ce qui se passe dans les situations de contact est plus de l'ordre du *pourquoi* : les langues en contact enrichissent les schémas cognitifs des locuteurs. Elles peuvent alors motiver ou faciliter autant une innovation d'ordre sémantique que structural ou phonologique, selon la description de l'auteur résumée ci-dessus. Enfin, le mécanisme à proprement parler est simplement qu'un nouveau mot ou une nouvelle structure naît dans les usages, ou dans le répertoire, quelle que soit son origine. D'ailleurs, parler d'emprunt en syntaxe est délicat

¹⁵¹ L'opposition qu'il fait entre interne et externe ne correspond pas à une opposition entre linguistique et extralinguistique, mais entre interne et externe à la langue. Je ne la partage pas, comme je vais l'expliquer.

parce qu'il n'y a jamais un transfert exact d'une construction, avec la même extension de toutes ses propriétés, d'une langue à l'autre.

Par conséquent, comme le montre Gillian Sankoff (2001), il est difficile de mesurer la force des contraintes des langues et celle des facteurs sociaux. Friederike Lüpke rappelle l'imbrication de ces facteurs sur le terrain ouest-africain, mais soulève aussi les difficultés plus matérielles du manque de corpus et du manque de perspective historique :

« [L]anguage contact is always a result of multilingual speakers being in contact with each other, and that to look at only the linguistic or only the social side of the process will never reveal the full picture.

In the absence of detailed descriptions and documentary corpora of the languages in contact, coupled with detailed sociolinguistic information, it is almost impossible to establish whether convergences between them are due to universal constraints on linguistic structure, to a shared genealogy, to parallel yet independent innovations, to chance, or to contact-induced interferences. » (Lüpke (ed) 2011, *Introduction* : p. 4 et 2)

Distinguer ce qui se passe de ce qui l'occasionne (Peyraube 2002, 2007) est certainement plus pertinent que chercher à faire la part entre facteurs sociaux (ou externes) et facteurs structuraux (ou internes) comme s'ils étaient en opposition.

Quant au contact, il joue à un niveau différent, comme une facilitation, une source d'inspiration des innovations conjointement à d'autres. Or, qu'il y ait contact ou non, les innovations, qui procèdent souvent d'après un modèle, ne s'appuient pas sur un seul modèle pour le calquer à l'identique. Il est fréquent qu'existe, dans la multiplicité des constructions d'une langue, une structure possible qui ait certains points communs avec une autre structure d'une langue en contact, et que des propriétés nouvelles soient « inspirées » d'une autre langue encore comme je l'ai montré dans le chapitre 11.

J'aborde dans cette dernière section quelques cas de réanalyses (12.1), puis approfondis quelques phénomènes à l'interface entre discours et syntaxe pour lesquels des motivations sémantico-pragmatiques interviennent (12.2) et quelques phénomènes à l'interface entre phonologie et morphosyntaxe (12.3), sans pouvoir les séparer du contact des langues. Je parlerai peu de changement, jamais dans un sens typologique, parce que le français ivoirien n'est pas actuellement une nouvelle langue, je parlerai surtout de variation, suivant en cela Françoise Gadet ou Salikoko Mufwene. Les sous-chapitres qui suivent expriment une pensée en cours de constitution.

12.1 Grammaticalisation et réanalyses

Je discute dans cette section les concepts de grammaticalisation et de réanalyse, avec l'idée que les phénomènes dus au contact sont inclus dans des processus généraux. Le courant qui caractérise le mieux le français en Côte d'Ivoire est un courant d'extension de la variation (ou du *feature pool* de Mufwene), qui comporte des phénomènes ayant trait au changement grammatical. Parmi les changements grammaticaux, le processus de grammaticalisation se définit de la façon suivante¹⁵² :

« Grammaticalization is the linguistic process, both through time and synchronically, of organization of categories and of coding » (Traugott & Heine 1991: 1)

« grammaticalization is a unidirectional process, that is, it leads from less grammatical to more grammatical forms and constructions » (Heine & Kuteva 2002: 4)

Christiane Marchello-Nizia dans *Grammaticalisation et changement linguistique* (2006) explique des évolutions du français en diachronie, dans l'optique de la grammaticalisation. Je retiens de l'auteur la distinction qu'elle fait entre le processus de grammaticalisation défini ci-dessus et ce qu'elle entend par l'« approche dite de la 'grammaticalisation' » (p. 16) :

« Le modèle dit de la '*grammaticalisation*' se situe dans une perspective fonctionnelle et pragmatique, fondée sur l'idée que la langue a d'abord une fonction communicative et expressive, et qu'elle suit les règles du fonctionnement cognitif » (Marchello-Nizia 2006 : 21).

Dans cette approche, l'usage de la langue par le locuteur est au centre de l'analyse du procédé de grammaticalisation parce que c'est le locuteur qui est le support des activités cognitives dont certaines aboutissent à un changement (Marchello-Nizia 2006 : 14-24).

Dans les usages ivoiriens (par exemple), on peut observer des procédés de grammaticalisation mais il est incertain de parler de processus à long terme. On ne peut pas, avec des français en Afrique, tirer les conclusions que tire Christiane Marchello-Nizia (2006) pour le français européen parce que la perspective historique n'est pas du tout la même : on n'a pas de mots dont le processus de grammaticalisation a atteint son aboutissement et dont on peut retracer le parcours. Je n'ai pas assez d'éléments avec le français de Côte d'Ivoire pour discuter le processus de grammaticalisation, en particulier son caractère d'unidirectionnalité. Si, au cas par cas, le phénomène de grammaticalisation est par définition unidirectionnel (Traugott & Heine

¹⁵² Je choisis ces définitions en évitant celles qui évoquent la transformation de lexèmes en morphèmes, présupposant une division de la langue en deux types de mots.

1991), des auteurs comme Alain Peyraube (2007) ou Sibylle Kriegel (2003 b) ne pensent pas qu'il doive nécessairement se poursuivre jusqu'à son aboutissement.

Sibylle Kriegel (2003 b) résume l'évolution du concept de *grammaticalisation* à partir d'Antoine Meillet, puis Christian Lehmann, dont la définition n'avait pas été contestée : un processus qui répond à des principes cognitifs universels, graduel, irréversible, de vidage du sens lexical d'un mot au profit d'un rôle fonctionnel (organisationnel). La grammaticalisation est souvent opposée aux changements dus aux contacts, ne serait-ce qu'implicitement puisqu'elle est considérée comme un processus « interne »¹⁵³. L'auteur montre au contraire que des facteurs dus aux contacts, mais aussi à une adaptation de la langue à l'écrit, donc « externes » aussi, sont intervenus dans la grammaticalisation des verbes *ganny* et *fer* en auxiliaires ou marqueurs verbaux dans les créoles. Le processus étant croissant mais ne s'opérant pas en bloc, subsistent dans la langue des éléments dispersés sur une échelle (non directionnelle) de grammaticalité. En outre, dans un même état de langue, certains mots comme les prépositions et les conjonctions ont un rôle fonctionnel alors qu'ils sont diversement désémantisés. Pour Kriegel 2003 b, le processus de grammaticalisation peut être interrompu du fait d'un changement social et de milieu linguistique, il peut aussi être inversé.

Le concept de **réanalyse** pose moins de problèmes définitoires que celui de grammaticalisation bien qu'il soit envisagé très différemment selon les auteurs¹⁵⁴. Je retiens ici la conception de Claude Hagège (1993 : 61-68) et sa définition de *réanalyse* comme une réinterprétation qui conduit à une innovation :

« An operation by wich languages builders cease to analyse a given structure as they did previously, and introduce a new distribution of, and new relations between, the syntactic units that constitute this structure. These innovations are always manifested by changes in the formal substance. » (Hagège 1993: 62)




La réanalyse est un processus qui suppose en tout premier lieu que les interlocuteurs attendent des énoncés l'inférence d'une connaissance (ce qui présuppose qu'ils attribuent au locuteur une telle intention dans ses paroles). Le processus de réanalyse suppose aussi que les interlocuteurs appliquent des stratégies en lien avec la forme des énoncés pour leur attacher du sens (Voir Marchello-Nizia 2006 : 81). Ce processus présuppose en somme une appropriation de la langue de la part des locuteurs, avec divers degrés de « conscience »

¹⁵³ Voir la note 151 de l'introduction du chapitre.

¹⁵⁴ Voir Heine & Reh (1984 : 85-111) pour les divergences dès les débuts de la notion, Marchello-Nizia (2006) pour les développements postérieurs, Kriegel (éd.) 2003 pour une mise en contraste de la grammaticalisation et de la réanalyse.

(Hagège 1993 parle plutôt d'adaptation que d'appropriation). Il se manifeste concrètement par de nouvelles combinaisons de mots ou de nouvelles constructions pour de mêmes mots, qui prennent de plus en plus d'ampleur dans les discours par leur fréquence, sans pour autant que les combinaisons classiques se perdent puisque le lien est toujours maintenu avec celles-ci.

Je prends deux exemples de faits qui manifestent des processus de réanalyse. Ces faits se situent au sein de la diversité de la langue, et les structures en question sont utilisées de la façon que je vais décrire à côté d'autres utilisations. Le premier exemple concerne les flexions verbales et entre dans les tendances générales des langues à alterner entre des formes synthétiques (ou simples) à des formes analytiques (avec l'auxiliaire). En français, la tendance à privilégier les formes analytiques a été repérée, par exemple dans les français d'Amérique (Neumann-Holzschuh 2009) et les créoles (Chaudenson *et al.* 1993). En outre, dans la sous-région Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali, la préférence pour les formes analytiques rejoint celle, souvent attestée dans les vernaculaires français, pour la diminution¹⁵⁵ du subjonctif (Neumann-Holzschuh 2005) [17A, 38A], mais aussi du conditionnel (Skattum 2011) [31A]. 

En français actuel, *aller* en tant qu'auxiliaire d'aspect suivi d'un verbe à l'infinitif porte une valeur d'imminence, avec éventuellement une visée prospective ou intentionnelle. C'est cette dernière valeur qui est exploitée dans l'aire ouest-africaine lorsque la forme *va INFINITIF* apparaît après *jusqu'à ce que* ou *(il) faut* par exemple (en lieu et place du subjonctif en français standard).



(131) On lui a dit de venir prendre, euh, commencer à être, euh, à détacher des ballots là, que à un certain moment donné, on va faire des affaires pour qu'il commence à avoir un bureau, et ainsi de suite **jusqu'à ce qu'on va l'employer** officiellement (PFC-BF)

(132) Donc, faut **que on va garder** ça (PhonLex-CI)

L'extension des formes analytiques en *aller* se retrouve dans l'utilisation de *allait INFINITIF*, avec l'innovation d'une nouvelle valeur pour cette forme et d'une autre correspondance entre flexion synthétique et flexion analytique, comme je l'évoquais en 6.3 avec l'exemple (78). La forme *allait INFINITIF* apparaît dans des discours fictionnels hypothétiques, éventuellement après une protase en *si* à l'imparfait.



(133) Donc vraiment **si j'avais** l'argent, **j'allais beaucoup aider** ces enfants là et leur maman (CFA-CI)

¹⁵⁵ Le concept d'évitement est difficile pour expliquer des comportements dont on ne connaît pas l'intention (Voir 6.3).

Cette flexion, que Kouakou Kouamé et moi-même [31A] avons appelée conditionnel périphrastique¹⁵⁶, s'appuie sur une réanalyse à partir des valeurs déjà associées à l'imparfait en français : l'imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité, soit avec une valeur temporelle de passé, soit avec une valeur d'irréel, ou contrefactuelle (Berthonneau & Kleiber 2006). Ce sont ces deux valeurs existantes qui sont mises en avant, prototypiquement dans le discours hypothético-fictionnel, l'une dans la protase, après *si*, l'autre dans l'apodose :



(134) [le nouchi] **si on le parlait** simplement comme ça pour jouer, **c'était** encore mieux, mais, ça se répercute sur les écrits (PFC-CI)

L'ajout au dispositif de l'auxiliaire *aller*, qui devient le support de l'imparfait, lui permet une valeur intentionnelle (136) ou prospective (137) dans toute sorte d'expression de l'éventualité rejetée du réel.



(135) Chez nous par exemple je peux dire que, comme je n'ai pas totalement grandi au village quand **j'allais mieux comprendre** les choses c'est au moment où j'ai commencé à fréquenter les grandes villes pour ma scolarité (PFC-BF)

(136) Mais Madame, pour qu'on puisse trouver les fonds nécessaires pour faire venir les trois blocs opératoires (cris extérieurs) j'ai marché pendant trois mois (claquements de mains) comme si **j'allais emmener** pour vendre ou bien emmener d/ d/ dans mon village. (PFC-BF)



(137) Si on avait pu déplacer tous les Gurunsi là, **ça allait faire** de la place. (PFC-BF)

Il me semble que tous ces énoncés sont interprétables par la majorité des francophones, mais ils ne sont pas utilisés dans tous les français. Peu de travaux sur les français attestent une diminution du conditionnel au profit de ces formes ou d'autres équivalentes. Au contraire, le conditionnel est souvent étendu à la protase en *si*, ce qui en revanche n'est pas répandu dans l'aire ouest-africaine.

Ce processus d'innovation ne touche pas les formes mais leurs combinaisons ; il se trouve appuyé en français ivoirien par un gain sémantique par rapport au conditionnel, dans lequel sont intervenues aussi bien certaines valeurs des auxiliaires et des flexions verbales du français, qui ont subi une extension, que les valeurs aspectuelles et modales de langues africaines, comme le mode intentionnel du baoulé, que je ne peux développer ici [31A].

Le deuxième exemple de réanalyse, dans une autre direction, est celui de la désémantisation de *pour* en introducteur de syntagme infinitif *coordonné*, sans doute sur le modèle de ce qui est arrivé à la construction séquentielle bambara équivalente en *kà* *v* que j'ai déjà présenté (Voir 11.1 avec la note 137, et 11.2). On aurait là le terme d'une grammaticalisation (en tant

¹⁵⁶ L'expression elle-même a déjà été utilisée, notamment par Gabriel Manessy (1994) et Gisèle Prignitz (1996).

que processus) d'une construction infinitivale à valeur de but qui aurait dérivé vers un coordonnateur d'enchaînements d'événements du fait d'une réanalyse de la construction en *pour* *INFINITIF*¹⁵⁷. Cette abstraction entre tout à fait dans le développement des fonctions de *pour* en français : en tant que subordonnant, *pour* avait en français classique un spectre sémantique plus large, majoritairement causal (Fournier 1998 : 283-284), il introduit aujourd'hui ordinairement des propositions finales en français, rarement causales et consécutives. Ce dernier rôle sémantique (consécutif), d'où pourrait dériver l'emploi ivoirien particulier (3.2), est moins chargé sémantiquement que le rôle final. Du point de vue fonctionnel, la coordination représente une dé-sémantisation, une formalisation et une abstraction plus importante que la subordination adverbiale.

Les locuteurs ont bien opéré dans le cas de *pour* *INFINITIF* une réanalyse, selon la définition de Claude Hagège ci-dessus. En effet, comme je l'ai montré, les structures coordonnées en *pour* telles qu'elles sont utilisées en discours ne se distinguent pas formellement des structures subordonnées, bien qu'elles n'aient pas toutes leurs propriétés (permutation, négation et insertion d'adverbes temporels, voir 3.2), mais les relations entre les deux syntagmes verbaux sont totalement nouvelles pour le français. On peut concevoir, en diachronie mais aussi en synchronie, la coexistence de plusieurs constructions de *pour* et de *kà* dans les deux langues concernées, correspondant à des analyses diverses de ces morphèmes. Deux extensions sont possibles à partir de cette diversité, l'une vers la fonction de complémenteur (avec encore une valeur de but / causalité), de coordonnant ou de marqueur d'infinitif, l'autre vers la fonction d'adposition d'appartenance.

De telles interprétations évolutives sont cependant délicates et peuvent n'être qu'une projection d'un schéma d'évolution, qui lui-même est une abstraction à partir du résultat de phénomènes très divers non ordonnés par eux-mêmes. C'est pour cela que le concept de réanalyse, que j'ai pris ici en exemple de mécanismes variationnels, me semble plus approprié que celui de grammaticalisation parce qu'il reste indéterminé quant au devenir des formes, alors que celui de grammaticalisation s'articule facilement avec une directionnalité dans le temps. La réanalyse permet de rendre compte de variations pour lesquels un processus directionnel est peu perceptible, comme de ceux pour lesquels une direction semble aller de soi.

¹⁵⁷ Voir, pour un même processus, Creissels (2006, tome 2 : 188), Heine & Reh (1984 : 105-106).

12.2 Motivations sémantico-pragmatiques et (re)fonctionnalisations

Une **motivation** est moins déterminante qu'une cause, mais elle se situe aussi dans le domaine du pourquoi. Je ne me place donc plus au niveau des processus ou des mécanismes mais, tout en en restant très proche, j'observe maintenant la fonctionnalité des morphèmes. Comme je l'ai déjà exprimé dans cette partie, je préfère par prudence ne pas utiliser les notions de changement grammatical et de grammaticalisation pour le français en Côte d'Ivoire ; j'utiliserai provisoirement ici celle de **fonctionnalisation** (ou refunctionnalisation) des constructions décrites, plus en accord avec ma pensée en construction¹⁵⁸.



A la base de nombreux cas de **changements grammaticaux** qui donnent une autre fonctionnalité à des morphèmes se trouvent des motivations sémantico-pragmatiques¹⁵⁹, que Traugott & Dasher (2002) divisent en : 1) extension métaphorique, 2) inférence pragmatique ou métonymisation, 3) subjectivation.

Pour Christiane Marchello-Nizia, la **subjectivation** est

« un processus sémantique et pragmatique par lequel le locuteur 'marque' son implication forte (cf. Langacker, Traugott) et guide en quelque sorte l'auditeur vers une interprétation décalée, non 'primaire' de l'énoncé qu'il vient de produire » (Marchello-Nizia 2006 : 37).



La notion de **subjectivation** elle-même fait référence à trois types de tendances que Traugott & König (1991 : 208-209) présentent comme source d'évolutions. Je les reprends ici sans les considérer essentiellement à la base de processus d'évolution, mais comme des procédés du discours : 1) un passage du concret vers l'abstrait ou de la description externe à la description interne, par exemple lorsque des noms de partie du corps sont utilisées dans des repérages spatiaux puis temporels, 2) un passage de la référence concrète ou abstraite vers la référence au discours, par exemple des déictiques, 3) un passage des signifiés vers la modalisation ou l'attitude face à l'énonciation.

En tant que motivation en contexte multilingue, la subjectivation entre en jeu lorsque manquent justement dans une langue, aux yeux des locuteurs, certaines structures grammaticales ou certaines ressources pragmatiques, le besoin se faisant d'autant plus sentir que des routines de discours sont présentes dans une langue et absentes dans l'autre. Dans tous les cas, lorsque deux langues sont en présence, dans lesquelles, d'une part les locuteurs


¹⁵⁸ Je suis consciente de la difficulté que pose cette utilisation d'un terme aussi chargé de sens dans l'histoire de la linguistique.


¹⁵⁹ Dans le schéma d'Alain Peyraube donné en introduction du chapitre, d'autres motivations au changement sont d'ordre typologique et phonologique. Je montrerai ce que peuvent être des motivations phonologiques dans la section suivante.


peuvent établir des correspondances de structures à structures, et d'autre part les fonctions de ces structures se trouvent réparties sur des échelles de grammaticalité décalées, le contact peut faciliter l'extension de leurs fonctionnalités dans les deux langues. Plusieurs processus de (re) fonctionnalisation tels qu'ils apparaissent en Côte d'Ivoire s'inscrivent dans ces tendances motivées par la subjectivation du discours. Je prends ici des exemples manifestant mieux les deux dernières tendances de Traugott & König 1991.

En illustration de la deuxième tendance, l'échelle de grammaticalité de *là* à partir de sa fonction déictique et anaphorique (Kleiber 1994) est visible dans la sous-région Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso, ainsi que dans d'autres zones de français, et elle présente une forme plus achevée de grammaticalisation en déterminant dans des créoles¹⁶⁰. Je ne reprends pas ici l'inventaire des utilisations de *là* qui apparaît dans les nombreux travaux sur le sujet et que je résume dans [23C]. J'insiste seulement sur le lien qui existe entre une fonction syntaxique de clôture de syntagme pour *là* (tout comme *même* et *aussi*, qui ont acquis cette fonction alors qu'ils ne sont pas déictiques mais adverbes modalisateurs au départ), et une fonction pragmatique de mise en relief (Voir 4.1). Lorsqu'ils sont postposés à un syntagme, *là*, *même* et *aussi* sont des focalisateurs ou coordonnateurs d'attention. Ils opèrent un arrêt sur un segment en vue d'une attention conjointe entre le locuteur et l'interlocuteur, selon le concept de Holger Diessel (2006, 2007), et appellent la suite du discours.

Dans les exemples suivants extraits de chansons et d'une caricature écrite (1.1), *là* clôt un syntagme nominal simple (les 2^{èmes} occurrences de 138 et 141, qui reprend l'exemple 1), un syntagme nominal avec expansion (139), un syntagme adverbial (140), des phrases entières (la 1^{ère} occurrence de 141, malgré le tiret avant le *là*) :

 (138) Zoukéfiez moi ce reggae là / Moi je ne sais pas faire zouk là / Je suis roots / Roots radical / Oh oh là là (Alpha Blondy)

 (139) Gban gban ils ont créé là, ils vont prendre drap (Alpha Blondy)

 (140) Chez nous Abidjan là kè quand on veut te dire faut danser on dit siaplè
C'est pourquoi je vais demander à tout le monde siaplè (Magic System)

(141) T'es amoureux ? Ton portable est toujours collé à ton oreille-là ? / Oui. Je suis fan d'une go-là ! Quand je l'appelle, elle me répond toujours : « Désolée ! votre compte est suspendu (Presse 2010)

¹⁶⁰ Je ne reprends pas dans ce document la bibliographie de [23C], mais y ajoute les travaux de Diane Vincent et Monique Demers (1994), Raphaële Wiesmath (2003) sur le Canada, de Ralph Ludwig et Stefan Pfänder (2003) sur le créole caribéen, ceux de Édouard Ngamountsika (à paraître) sur le Congo. Davantage d'études sur la France manquent toujours.

Comme on le voit dans ces exemples, il ne s'agit pas de mettre en relief un focus informationnel, mais d'installer un cadre par le discours, qui sera partagé par les interlocuteurs. Ce procédé, présent dans tous les français vernaculaires, mais plus ou moins fréquent, peut appuyer (Voir Claude Hagège (1993), Sybille Kriegel (2003 a)) l'hypothèse d'un changement grammatical en cours. Il s'inscrit aussi dans un **fonctionnement** général qui privilégie l'utilisation de **particules énonciatives**, marquant soit la structure de l'énoncé soit l'attitude que le locuteur souhaite exprimer par rapport à un segment d'énoncé. En Côte d'Ivoire, le baoulé est connu pour faire appel de façon essentielle aux particules énonciatives pour la structuration des énoncés (Creissels & Kouadio 1977 : 203-223), mais d'autres langues fonctionnent de cette façon. Le dioula et d'autres langues ivoiriennes partagent deux particules d'insistance avec le baoulé, présentes aussi dans le français de la sous région ouest africaine : *kè* (140, 142) et *dèh* (142)¹⁶¹, avec une valeur d'attestation de vérité visant l'adhésion de l'interlocuteur (Voir aussi Abolou 2005). Bien que des études soient encore à faire, on peut poser l'hypothèse que les utilisations des particules ivoiriennes *là*, *même* et *aussi* soit motivée par des utilisations très proches en baoulé des particules *bɔ̀ɔ̀* et *kúsúmán* (Voir 4.1), mais aussi *ɔ̀*, *nù* et *niɔ̀n* (Voir Creissels & Kouadio 1977 : 203-206).



Aboutet & Oubrerie 2005. *Aya de Yopougon*, Vol. 1, p. 18

La troisième tendance due à la subjectivation peut être illustrée par une ébauche de **sémantisation** de *que* et *de*, ou de chargement de sens de ces morphèmes. J'ai

¹⁶¹ Dans la BD citée, éditée depuis 2005, Marguerite Aboutet et Clément Oubrerie emploient fréquemment ces particules à côté d'autres traits reconstruits, tout comme d'autres artistes ivoiriens qui visent à donner à partir de la France une « autre » image de la Côte d'Ivoire (Voir les exemples (138-140)).

motré dans [17A] que *que* n'assure pas dans certains cas son rôle de **complémenteur**, mais qu'il a un simple rôle d'introducteur de paroles rapportées au même titre qu'une particule énonciative comme *bon, mais, ah, non*¹⁶². Autrement dit, *que* peut être utilisé loin d'un verbe introducteur de parole, ou encore après une particule énonciative, ou être absent dans un discours rapporté indirectement après un verbe introducteur (147). Cette perte de grammaticalité s'accompagne d'un gain sémantico-pragmatique.



(143) Il aurait même dit si tu avais apporté le fakohoy **qu'**il allait le manger (PFC-MA)

(144) Il a dit '**ah, que, mais** c'est très bon hein <Ouais ouais.> c'est très sucré' (PFC-BF)



(145) Il dit '**ah**, pour ça, **que** le Peul là, il est pas malin' (PFC-BF)



(146) On dit **non, que** les gens veulent prendre le pays (PFC-CI)

(147) Son prof de français il était en train de faire cours. Comme ils étaient fatigués son prof dit il va les amuser un peu (PFC-CI)

Tout comme pour le fait précédent, il ne s'agit pas là d'un fonctionnement proprement ivoirien ou africain, bien qu'il soit perçu ainsi en Côte d'Ivoire, mais d'un fonctionnement ordinaire dans les français [38A]. L'hypothèse d'un processus de dégrammaticalisation de *que* précisément en Afrique de l'Ouest n'est pas pertinente, dans la mesure où *que* se répartit déjà dans le français actuel sur une large échelle de grammaticalité, comme un marqueur polyvalent de subordination (Gadet 1997 a : 125-129), jusqu'à un rôle purement discursif (Deulofeu 1999).

En revanche, on peut plus facilement se risquer à poser l'hypothèse d'une sémantisation de *de* en marqueur de modalité énonciative injonctive comme je le montre dans [17A], Ambroise Queffelec (2006) ayant déjà analysé ce phénomène pour le français au Cameroun. L'exemple suivant montre le contraste entre la première occurrence où la valeur injonctive de *de* semble être un effet de sens après *il m'a dit*, et la deuxième occurrence où *de* est loin de *dit*, qui n'a pas, en outre, de valeur injonctive pour le premier segment qui le suit (*ce qui est sûr il peut faire*) :



(148) Il m'a dit **non, de** me calmer. [...] Il m'a dit, ce qui est sûr il peut faire, mais au moins **de** lui donner quelque chose (PFC-CI)

En Côte d'Ivoire, mais ailleurs aussi (Queffelec 2006), des énoncés infinitifs introduit par *de* (sans verbe introducteur) ont la même valeur injonctive que des énoncés à l'impératif. *De* reste dans le domaine grammatical, mais il acquiert une fonction morphosyntaxique liée à la valeur injonctive, probablement à partir de sa fonction syntaxique d'introducteur de

¹⁶² Cette interchangeabilité de *que* et de certaines particules énonciatives avait déjà été relevée par Gisèle Prignitz en français du Burkina Faso (Prignitz 1996).

complétives infinitive. On a ici un cas d'inférence pragmatique dans le sens de Traugott & Dasher 2002 : à partir d'un effet de sens contextuel se met en place un lien entre le morphème grammatical et la valeur sémantique au point que le lien subsiste hors des contextes d'origine.

Je ne reviendrai pas davantage dans cette section sur les syntagmes prépositionnels assumant un rôle syntaxique essentiel dans l'énoncé (4.2 et 11.3). Ils proviennent aussi, comme je l'ai déjà évoqué, d'une motivation sémantico-pragmatique, une métonymisation, et consistent en l'extension de la possibilité, rare en français, que des syntagmes prépositionnels occupent des fonctions syntaxiques essentielles. Dans ce phénomène comme dans le précédent, des techniques d'effet de sens émergent de la communication et sont fonctionnalisées jusqu'à (éventuellement) faire **système**.

12.3 Motivations phonologiques

Parmi d'autres facteurs qui conduisent au changement grammatical se trouvent les motivations phonologiques. J'entends par **motivations phonologiques** des faits (d'ordre phonologique) responsables d'une extension de la variation, ou susceptibles de favoriser un changement morphosyntaxique. Mon objet n'est donc pas ici des changements phonologiques en tant qu'effets d'une loi phonétique donnée sur un type de segments dans un contexte donné. Il s'agit plutôt de mettre en lumière l'impact de certaines érosions, ou de certaines approximations vocaliques sur la morphosyntaxe. Le discours n'est pas réductible au système et je souhaite montrer qu'il convient d'éviter des conclusions hâtives sur le système à partir de ce qu'on entend dans un corpus. Le premier exemple entre dans la recherche sur les tendances des français à l'extension de l'auxiliaire *avoir*, le deuxième sur celle de l'évolution des clitiques sujets préverbaux.

En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, plusieurs voyelles proches de [ɛ/æ/a] réalisent les auxiliaires *a, as, es, est, ait, êtes, avez*, sans qu'une valeur phonétique précise soit combinée de façon stable à un même verbe. Dans les exemples suivants, **Æ** indique des valeurs phonétiques de voyelles mi-ouvertes à ouvertes, proches de [ɛ/æ/a] qui semblent s'opposer à la voyelle attendue.

(149) Je l'**Æ** pas vu il **Æ** fui avec mon argent (CIEL-CIT1)

(150) Tu **Æ** vu tu **Æ** perdu l'argent un seul voyage (CIEL-CIT1)



(151) Donc c'est par rapport à ça qu'on vous **Æ**, on vous **Æ** vus dans les problèmes (PFC-BF)



(152) On peut pas toujours rester toujours comme on le dit avec les colonisateurs. C'est tel pays qui nous **Æ** colonisés, il faut rester avec lui non (PFC-CI)



(153) Maintenant, elle dit bon, va les appeler. Maintenant, je suis partie les appeler, ils s/ils sont venus. Vous **Æ** quittés où. Et puis ils ont dit non, maman, maman, c'est que. C'est que quoi (PFC-CI)

Pour ces diverses valeurs phonétiques, on peut faire l'hypothèse de l'existence d'une forme syncrétique au niveau phonologique, sans pour autant être sûr qu'il s'agisse d'un changement morphosyntaxique. Cette forme syncrétique est le résultat d'une perte d'opposition phonologique [a~ɛ] pour certains morphèmes (*a, as, es, est, ait ...*) et d'une érosion consonantique pour d'autres (*êtes, avez*). Avant qu'on puisse faire correspondre à des valeurs vocaliques (plutôt [a] et plutôt [ɛ]) des morphèmes distincts, une grande régularité doit être observée. Or, ce phénomène est très variable, la fréquence de **Æ** diffère selon les situations de parole, estimée à moins de dix fois en cinq heures de parole dans les entretiens de PFC et vingt-cinq fois (23% des occurrences) en dix minutes d'enregistrement dans une gare routière d'Abidjan [27C, 38A]. Par ailleurs, lorsqu'on observe le paradigme entier, les faits ne sont pas aussi clairs. C'est uniquement pour le verbe *quitter* que l'auxiliaire *avoir* alterne avec *être* à toutes les personnes.



(154) Et les Ouagalais qui **sont quittés** avec des gens de [toponyme] là ici (PFC-BF)

(155) Je **suis quittée** là-bas ça vaut dix ans je suis pas encore arrivée donc on s'est pas encore vues (PFC-CI)

Hormis le cas de *quitter*, on peut conclure à une prononciation syncrétique résultant d'affaiblissements phonologiques qui vont, certes, souvent de pair avec le changement grammatical. Mais du point de vue morphosyntaxique, on est dans l'impossibilité aussi bien d'attester un morphème syncrétique, que d'isoler deux groupes de morphèmes distincts de formes [a] et [ɛ]. On touche là l'imbrication du phonique et du morphosyntaxique, mais aussi le décalage entre le système tel qu'on pourrait le concevoir formé d'unités discrètes, et l'utilisation de la langue en discours.

Le deuxième phénomène touche l'érosion consonantique en initiale de mot non accentué, qui peut se combiner avec un phénomène de coalescence. L'érosion sans doute la plus commune à Abidjan est celle de *je* [ʒə] > [jə/je] > [ə/e] > Ø. De la même façon, le déterminant *le* peut se réduire à [lə] > [ə] > Ø. Ces phénomènes apparaissent dans des entretiens formels [12A, 11A].



(156) Non, il a quitté le séminaire [lakiteəsemine:] (PFC-CI)



(157) Mais je savais [mɛəsavɛ] que mon tuteur connaissait bien (PFC-CI)

(158) Je parle l'ébrié, je parle [əpa:l] le wobè (PFC-CI)

Les clitiques vocaliques *il* et *on* sont parfois très réduits ou inexistantes avant un verbe à initiale consonantique ; dans les autres cas, la consonne de liaison ou de négation ([l/n]) peut rester la seule trace, qui fusionne alors très facilement avec les clitiques compléments de type *le*. De plus, comme je l'ai déjà évoqué (9.3), le [v] initial de *veux/veut* et *vais/va* est très fragile, il peut disparaître ou se combiner au clitique vocalique, par exemple [jə:vəni:/ e:veni:] *je veux venir* et [jɛ:vəni:/ jɛ:veni:/ ɛ:veni:] *je vais venir*. Le phénomène est repéré et analysé avant d'être graphié par les scripteurs spontanés du nouchi sur les forums, sms, mails et autres canaux des nouvelles technologies de communication. Pour sa part, Mouchi Blaise Ahoua code ainsi le phénomène dans la graphie du nouchi qu'il propose :

- (159) yê-ê l'anbiansé (je vais l'amuser)
 y'ê dabah gahou-là (j'ai bien battu cet idiot)
 yé l'ê daba (je l'ai frappé)
 an-han tro s'enjayé (on va beaucoup s'amuser) (B.M. Ahoua 2007: 193-195)

Cette érosion phonologique correspond en morphosyntaxe à un phénomène plus vaste qui va jusqu'à la non-réalisation du sujet, étudiée par Katja Ploog (1999, 2002 : 159-168), mais aussi d'autres auteurs comme Marita Jabet (2003). Le phénomène est fréquent, mais le clitique garde probablement plus souvent que ne l'indiquent ces auteurs une présence par une faible approximante ou un allongement de la voyelle qui précède ou qui suit. Chez ces auteurs, de nombreux contextes empêchent de voir ce qui se passe au-delà de la phonologie. En (160), le clitique de première personne est réduit mais présent, et l'exemple (161) *je dis (que/kè) si il me court et puis il me laisse* paraît peu convaincant à cause des contextes du clitique de troisième personne.

- (160) [atãdejpa:le] (attendez je vais parler) (Ploog 1999 : 547)
 (161) jdikɛ si:məku: + epimələs (je dis que s'(il) me court (après) et qu'(il) me lâche)
 (Ploog 2002 : 163)

Ce que Katja Ploog met en évidence dans ces exemples est qu'il s'agit d'un phénomène essentiellement phonologique, de coalescence du clitique avec la voyelle finale du complémenteur ou du verbe précédent :

« on serait tenté de conclure qu'un élément *quel qu'il soit* se trouvant en début de proposition, ou entre la position du sujet clitique et le verbe, favorise la réduction du clitique sujet » (Ploog 2002 : 163)

Elle donne très justement les caractéristiques sémantiques des clitiques sujets absents :

« Il est impressionnant de constater à quel point la valeur référentielle de la marque \emptyset est récupérable à travers cotexte ou contexte [...]. Le non-marquage ou marquage \emptyset , s'interprète donc dans le sens d'une *évidence*. La marque \emptyset est proportionnelle à une activation maximale de son référent dans le discours [...]. Le principe cognitif sous-jacent de l'élaboration consiste selon Givón (1992) à marquer l'information déjà activée par les unités linguistiques les plus petites. » (Ploog 2002 : 161)

Des motivations sémantico-pragmatiques assez fortes favorisent, dans un champ beaucoup plus vaste que celui des clitiques et des sujets, la non-réalisation de tout élément restituable par le contexte ou d'autres connaissances communes (5.1). Des questions d'économie, mais surtout une rhétorique particulière régit les styles où une forte présence des interlocuteurs à la situation de communication est requise pour créer un univers mental de référence commun.

L'érosion du clitique sujet appuie-t-elle une évolution du français en une langue pro-drop ? Deux phénomènes ne semblent pas appuyer cette voie : la morphologie verbale du français, souvent syncrétique, et la vivacité du clitique impersonnel. Ces deux arguments sont renforcés en Côte d'Ivoire par le fait que les flexions verbales sont parfois réduites au point qu'il ne reste qu'une ou deux formes syncrétiques par verbe : la forme de la troisième personne du singulier et/ou celle du participe passé/infinif. Par ailleurs, une extension de *ça* impersonnel (*ça reste trois*) vient réaffirmer la réalisation du sujet dans les constructions impersonnelles. L'érosion du clitique me semble être un phénomène essentiellement pragmatique et phonologique. Elle ne constitue pas moins une situation propice à une réorganisation syntaxique ou morphosyntaxique, bien qu'elle n'entrave pas l'interprétation des énoncés dans les cas où elle a lieu. Actuellement, cette tendance coexiste avec une autre tendance (dans d'autres énoncés) au renforcement du dispositif de marquage du sujet par les pronoms forts, éventuellement mis encore en relief par une particule (*là, même, aussi, non*).

Conclusion du douzième chapitre

Les faits observés dans ce chapitre et dans le précédent sont des faits de variation qui participent à la diversité générale de la langue. Ils pourraient aboutir, à terme, à des changements grammaticaux, mais on ne peut pas pour le moment leur octroyer une telle portée. La diversité de leurs orientations ne confirme pas une directionnalité quelconque d'un processus de changement grammatical.

Dans ce dernier chapitre, je voulais distinguer des **motivations** générales des **mécanismes**, tout en souhaitant continuer le débat sur la possibilité de découvrir des causalités à la variation dans des processus linguistiques partagés. La notion de **fonctionnement** m'a parue plus adéquate pour rendre compte de la langue telle qu'elle est configurée dans le présent du discours. J'ai donc utilisé la notion de grammaticalisation d'un mot ou d'une forme uniquement pour caractériser une **innovation** syntaxique ponctuelle, dans laquelle il y a eu un gain de grammaticalité. Mais j'ai rarement pu voir dans une telle innovation le maillon d'une chaîne de grammaticalisation. Les mouvements sont très lents, et tant que le changement est en cours, c'est-à-dire tant que les anciennes formes ne sont pas totalement abandonnées, on ne perçoit que de l'innovation et de la **variation** ou de la diversité.

La notion de **réanalyse** m'a permis d'inclure dans l'explication les rapports entre syntaxe (ou morphosyntaxe) et sens, donc de rassembler dans une même logique l'extension des valeurs liées à une structure (le conditionnel périphrastique) ou au contraire la désémantisation d'une construction (la coordination en *pour*). J'ai ensuite exploré quelques innovations dans leurs contextes discursifs. Elles se situent dans le cadre d'un gain de **subjectivité** (la sémantisation de *de*, les focalisateurs d'attention *là, même, aussi*), d'une perte de contraintes syntaxiques (le *que* dans le discours rapporté) ou d'une perte phonologique (les clitiques sujets, l'auxiliaire **Æ**). Ces situations semblent propices à un changement systémique. Cependant, la distance du discours au système est trop grande pour qu'on puisse tirer des conclusions sur le **système** à partir de quelques faits spontanés au sein d'un foisonnement d'innovations. La portée des motivations examinées ne me semblent pas dépasser le fonctionnement de la langue en discours.

Conclusion de la troisième partie

Avec les réserves que j'ai exprimées tout au long du mémoire sur la possibilité de découvrir des explications totalisantes et complètes à la variation (ou à la convergence), j'ai observé dans cette partie ce qu'on peut concevoir comme des motivations, plus ou moins proches de la langue. J'avais noté aussi que la recherche de telles motivations pouvait contribuer, par ses retombées tôt ou tard dans les sociétés, à améliorer les représentations qui y circulent.

J'ai essayé de montrer que la variation fait avant tout l'objet d'une gestion par le locuteur, à l'aide d'attributions catégorielles : gestion de sa propre variation et évaluation de la variation chez l'autre. Divergence et convergence sont ainsi les attitudes qui organisent la variation linguistique (10.3, 10.4).

J'ai évoqué comment des motivations identitaires et d'autres attitudes sociales au sein d'une communauté ou dans des réseaux de locuteurs, peuvent être à la base de « normes endogènes » ou de langues émergentes comme le nouchi (10.1, 10.2).

Concernant le contact, j'ai tenté de montrer l'ampleur des phénomènes sur une même aire communicative (11.1). J'ai rappelé qu'il n'existe pas deux types de faits linguistiques, ceux dus au contact et ceux dus à des stratégies fréquentes dans les langues, et qu'il me paraît peu utile de chercher ce qu'une langue pourrait devenir sans contact. Une innovation est toujours singulière, toujours un peu différente de ce qui se fait ordinairement dans la langue et un peu différente de ce qui se fait dans d'autres langues, qu'elles soient en contact ou lointaines (11.2, 11.3). Rechercher, à travers les similitudes entre deux langues en contact, quelle est l'origine d'un changement n'est pas peut-être pas aussi intéressant que chercher à comprendre, grâce à l'apport des langues en contact, le fonctionnement de la langue en discours (12.1).

Je me suis donc penchée sur des motivations, très proches des formes parce qu'elles concernent leurs fonctionnements : références au discours, modalisations, syncrétismes et érosions phonologiques (12.2, 12.3). Plusieurs faits de variation observés vont dans le sens d'un plus grand report des ressources syntaxiques vers les compétences pragmatiques des interlocuteurs, ce qui est assez commun dans les interactions langagières ordinaires, ou qui se veulent ordinaires (chanson, BD, caricatures). La subjectivation du discours par le locuteur pour mieux en garantir l'effet est manifeste, mais la subjectivation concerne aussi tous les interlocuteurs, dans la mesure où une forte présence commune des participants à la situation de communication est requise pour une élaboration commune du sens, en interactivité.

Conclusion générale

Les conclusions partielles et les nombreux renvois d'une partie à l'autre que j'ai faits au long de ce document m'autorisent à ne reprendre que très brièvement les thèmes principaux que j'ai fait sortir au long de ces pages. Dans la première partie, j'ai montré ce que pouvaient être des faits de variation, comment ils se présentent, et comment on pouvait les décrire et expliquer leurs fonctionnements. J'ai aussi évalué en quoi quelques notions et analyses sont plus ou moins efficaces et pertinentes pour la description des faits de langue. Dans la deuxième partie, ce sont des méthodes de recueil et d'exploitation des données que j'ai évaluées, en montrant que de nombreux enjeux sont imbriqués à plusieurs niveaux. Dans la troisième partie, j'ai présenté plusieurs façons d'intégrer la description des faits dans des approches plus globales, en reprenant certains des faits exposés dans la première partie. Les phénomènes humains (dont les langues font partie) se développent dans plusieurs ordres à la fois. Il ne s'agit pas d'ordres indépendants comme des couches superposées, mais d'ordres qui interagissent entre eux. Or, dans chacun de ces ordres, le spécialiste peut tenir un discours descriptif (et même explicatif) cohérent, qui se suffit à lui-même. De ce fait, il est très difficile d'avoir un discours simultanément dans plusieurs ordres distincts sans qu'il soit dévié.

Je souhaite maintenant revenir sur l'approche écologique, telle qu'elle apparaît chez Salikoko Mufwene, et déplacer complètement le terrain par rapport à ce que j'ai traité, dans le but de lui donner un dernier éclairage. L'auteur utilise la notion d'écologie dans un cadre général de transfert des notions de génétique des populations, pour des hypothèses en génétique des langues, de façon à rapprocher la linguistique des autres disciplines scientifiques et contribuer ainsi aux théories de l'évolution. Le concept d'évolution linguistique permet de couvrir plus de phénomènes que celui de changement : changements structurels et pragmatiques, spéciation langagière, vitalité des langues (Mufwene 2006 b). Bien que des différences irréductibles existent entre espèces biologiques et langues, la comparaison valait la peine sur plusieurs points, que j'examine tour à tour, et elle peut même être conduite un peu plus loin que ne le fait Mufwene¹⁶³.

Effectivement, une langue ressemble plus à une *espèce* qu'à un organisme. Un organisme vit et meurt, il n'est siège d'aucune évolution. Une espèce regroupe des individus divers, comme une langue regroupe des idiolectes. La théorie permet donc dès le début de donner toute son

¹⁶³ Ces réflexions doivent beaucoup à mes conversations avec Alexandre Ribéron, responsable du Master « Ecologie » de l'Université Paul Sabatier (Laboratoire Evolution et Diversité Biologique, CNRS-UMR 5174).

« importance à l'individu comme acteur dans l'évolution linguistique » (Mufwene 2006 b), La *variation*, concept clé en linguistique, l'est aussi en biologie ; avec celles de compétition et de sélection, elle est à la base de toute la théorie de l'évolution. J'introduis ici dès à présent le concept de *population* : la population est l'unité évolutive en biologie, et il manque cet étage à la théorie de Mufwene 2005 si on veut comparer les langues aux espèces biologiques. La notion de population s'applique à l'homme comme à tout ce qui est humain : en linguistique, la population correspondra à un ensemble d'idiolectes proches d'un point de vue relationnel, les relations pouvant être d'ordre géographique ou socioculturel.

En biologie, on appelle *spéciation allopatrique* la constitution de deux groupes de populations, qui petit à petit se séparent, la barrière pouvant être d'ordre physique. La deuxième étape est la *divergence* ; si elle est complète, il n'y a plus d'inter-reproduction entre les deux populations, qui sont devenues deux espèces. Mais ce n'est pas toujours le cas : lorsque la divergence n'a pas été assez poussée, une re-homogénéisation reste possible. L'utilisation que fait Mufwene de la notion de *spéciation* pour les langues est sans doute un peu forte. En effet, la diversification semble n'être jamais vraiment aboutie et il semble qu'il n'y a pas de barrière aux mélanges de langues comme il peut y avoir des barrières inter-reproductives entre les espèces. On observe plus de continuum dans les langues que dans les espèces. La notion d'espèce reste donc une métaphore, et non une définition, pour les langues.

Les concepts d'*écologie* sont un peu trop distendus dans l'utilisation qu'en fait Mufwene 2005. En biologie, on ne distingue pas toujours écologie interne et externe, et on ne parle pas d'écologie indirecte. L'écologie est l'interaction entre le milieu et les populations ou entre les populations elles-mêmes. On parle d'interaction intra-spécifique pour la compétition entre individus et non d'écologie interne. Mufwene (2005 : 95-96, 2006 b) définit l'écologie interne comme la « variation interne à une espèce », « intra-structurale / inter-indiolectale dans une langue »¹⁶⁴. L'écologie externe a affaire à « l'environnement » et plus précisément l'écologie externe indirecte « comprend la période historique où se situent les locuteurs et le système économique qui impose une "structure de population" spécifique. Cette structure détermine l'organisation interactive » (2005 : 96). La mise en place de ces niveaux d'écologie montrent toute la difficulté de rendre compte de la complexité du social humain avec des concepts

¹⁶⁴ Les concepts sont ici un peu flous. Par ailleurs, mais cela lui a déjà été reproché, la métaphore biologique est poussée un peu trop loin aussi avec la notion de *diploïdie*, qui n'est pas appropriée à la variation des langues. Elle n'est pas non plus nécessaire : une importante variabilité - ou polymorphisme - génétique (présence de multiples allèles pour de nombreux gènes) existe au sein des espèces. Les concepts de population ou de diversité intra-spécifique offrent donc une métaphore suffisante.

empruntés à la biologie, tant que n'est pas définie une écologie spécifiquement humaine. Pourtant, la notion d'écologie a le mérite de proposer une alternative aux cadres qui séparent des changements qui seraient motivés par le contact (vu alors comme un facteur externe) et des changements motivés par des facteurs internes. Il me semble aussi, comme je l'ai montré, que les influences des langues en contact ne sont pas à voir comme des phénomènes rares, particuliers, ni même isolables d'autres facteurs. Les traits des langues en contact sont souvent des traits possibles aussi dans la langue concernée, par conséquent autant le contact qu'un autre facteur peut les favoriser.

En biologie, l'écologie ne rend pas compte de tout, et ce qui m'intéresse à travers cela est la portée des facteurs externes. Lorsque Salikoko Mufwene parle de *génétique des populations*, il donne peu d'explications. Pour les langues, si toutefois la comparaison avec la biologie est valide, cette notion devrait correspondre plus aux caractéristiques internes des populations d'idiolectes qu'à leur écologie. En biologie, la structure génétique d'une population est fondée sur des fréquences alléliques et phénotypiques, elle ne dépend pas (directement) du milieu, elle est plus déterminée par les caractères internes que par l'écologie. Par exemple, rien dans le milieu ne détermine l'âge de la reproduction, différent pour chaque espèce, ni le nombre de la progéniture, ni la maturation foetale à la naissance. La nature a plusieurs options pour lutter pour la vie, dans le même milieu¹⁶⁵. Mufwene (2005) accorde peut-être trop d'influence à l'environnement extérieur sur la population (ou l'espèce) alors qu'il se base sur une comparaison en biologie, et qu'en biologie on a surtout des paramètres intrinsèques.

Par ailleurs, une comparaison entre les langues et les espèces biologiques conduit à constater deux ressemblances qui n'ont pas encore été perçues. La première peut nous amener à une meilleure compréhension des *contraintes*. En biologie, des contraintes existent, qui sont les mêmes pour toutes les espèces et qui font que tout n'est pas possible. Par exemple, à cause de la contrainte de la gravité, la structure d'un insecte ne permet pas une taille (et un poids) qui dépasse quelques dizaines de centimètres : une fourmi ne peut pas être trop grande sinon elle s'écroule. Tout se passe comme s'il existe un certain nombre de modalités possibles pour réaliser certaines fonctions, mais pas plus : pour voler, les insectes, les oiseaux et les mammifères ont des ailes, et pour tenir debout, un arbre comme un vertébré doit avoir une

¹⁶⁵ On parle aussi de *canalisation* en biologie, comme ce qui fait que soit maintenu un certain conservatisme de l'espèce : il n'est pas possible que tout varie, et un rapport coûts bénéfiques semble empêcher trop de modifications.

partie dure ressemblant à un squelette, etc. Face aux mêmes contraintes, les espèces ont plus ou moins les mêmes stratégies et on observe une *convergence* des formes et des fonctions.

Dans le cas des langues, les contraintes, telles qu'on a pu les observer par exemple dans le sens de la résistance aux emprunts, ne paraissent pas être internes à des systèmes. Il semble au contraire, je l'ai montré pour le français tout au long de ce travail, que tous types de phénomènes peuvent arriver dans toutes les langues à cause d'irrégularités formelles difficiles à transmettre, pour des besoins nouveaux, ou communs à toutes les langues, ou pour des motifs délibérés des locuteurs. Par ailleurs, on peut se demander à quel niveau peuvent jouer ce qu'on peut appeler des contraintes systémiques. Leur non-respect n'entraîne pas toujours un échec au niveau de la transmission ou de l'interprétation. La transmission de l'information ne s'appuie que partiellement sur l'énoncé ou le discours, puisque une large part est laissée aux inférences, aux présupposés et aux connaissances communes. Le discours lui-même ne s'appuie que partiellement sur le système de la langue, puisque de mêmes connecteurs syntaxiques jouent des rôles très différents, de mêmes flexions verbales ont des valeurs diverses, et la juxtaposition ou zéro supplée à de nombreuses structures syntaxiques. Les sanctions au non-respect des contraintes sont d'ordre social, ce qui renvoie au langage comme institution et comme acte social, régit par des normes sociales. En ce qui concerne le système, l'origine des contraintes est plutôt à rechercher dans la cognition humaine et dans les événements tels qu'ils apparaissent dans le réel. Cela permettrait de comprendre pourquoi, en fin de compte, les stratégies linguistiques restent en nombre si limité.

Une deuxième idée qu'on peut ajouter aux nombreux bénéfices qu'on a pu tirer de la métaphore biologique concerne le mélange de langues, que ce soit en discours (alternances de langues et variété) ou dans le système (emprunts et influences divers). Dans la biosphère, l'interfécondité est compromise par une ou plusieurs différences morphologiques, génétiques ou comportementales. J'insiste ici sur les comportements, qui créent parfois plus d'exclusion que des incompatibilités morphologiques et génétiques, à l'aide d'un exemple¹⁶⁶. Il y a peu de temps, il existait deux populations de poissons de formes assez semblables mais avec des rayures différentes dans les grands lacs d'Afrique de l'Est. Ces populations ne divergeaient qu'à cause de la préférence des femelles pour certaines rayures, c'est-à-dire pour un certain phénotype de mâles. Cependant, l'eau étant devenue trouble du fait du surcroît de l'activité humaine, les femelles n'ont plus distingué les couleurs des mâles ; elles n'ont plus pu se reproduire avec leurs préférés et ont changé de comportement. La discrimination était

¹⁶⁶ Cet exemple est emprunté à Alexandre Ribéron.

uniquement visuelle et les populations sont en train de se re-homogénéiser. De tels faits peuvent nous aider à comprendre pourquoi dans une même langue, comme le français, certains caractères qui semblaient impossibles deviennent possibles dans un autre milieu. La résistance venait sans doute plus des locuteurs (dans leur milieu) que des systèmes.

Au terme de ce travail de synthèse et de reprise d'une grande partie de mes recherches depuis 2002, je suis la première bénéficiaire puisque j'ai pu améliorer mes travaux antérieurs en les confrontant les uns aux autres et en leur injectant de nouveaux apports théoriques. L'approche pluridimensionnelle de la variation que j'ai adoptée, et que je propose, s'insère dans une des aspirations générales des sciences du langage et plus concrètement de la sociolinguistique. Les modèles écologiques, dans les deux sens biologique et éthique, reflètent cette aspiration à une prise en compte globale de la réalité linguistique, en partie parce que les confrontations avec d'autres disciplines des sciences humaines ont le grand intérêt d'empêcher un regard trop réducteur sur la langue. L'objet reste cependant la langue, que seule une approche multidimensionnelle, dans ses fonctionnements et ses motivations, peut éclairer.

Références

- ABECASSIS, Michaël, Laure AYOSSO & Elodie VIALLETON (éd.), 2005. *Le français parlé au XXe siècle : normes et variations géographiques et sociales*. Vol. 1 & 2. Paris : L'Hamattan.
- ABOULOU, Camille Roger, 2005. Des marqueurs *KE* et *NON* en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisations. *Le Français en Afrique*, n° 20, p. 325-342. Nice : ILF – CNRS.
- ABOULOU, Camille Roger, 2007. De l'apport de l'information statistique à la constitution des corpus de français populaires africains : cas du français populaire d'Abidjan. *Le Français en Afrique*, n° 22, p. 107-126. Nice : ILF – CNRS.
- ABOULOU, Camille Roger, 2008. *Langues africaines et développement*. Brazzaville, Nsanga-Mvimba, Paris : Makitec – Paari.
- ABOUDA, Lofti & Olivier BAUDE, 2006. Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO. *Corpus en Lettres et Sciences sociales*. RASTIER & BALLABRIGA (dirs), p. 143-150.
- ABOUEY, Marguerite & Clément OUBRERIE, 2005. *Aya de Yopougon*, Vol. 1. Paris: Gallimard.
- AHUA, Mouchi Blaise, 2007. Élaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? *Le français en Afrique*, n° 22, p. 183-198. Nice : ILF – CNRS.
- AHUA, Mouchi Blaise, 2008. Mots, phrases et syntaxe du nouchi. *Le français en Afrique*, n° 23, p. 135-150. Nice : ILF – CNRS.
- AHOUA, Firmin & YOUANT, Yves Marcel (interviewer), 2011. La langue liée à l'identité. Interview réalisé lors du 27^e Congrès de la Société de Linguistique de l'Afrique de l'Ouest, Abidjan, 20 août 2011. <<http://www.afreekelection.com/reportages/item/6609-article7845.html>>
- ARBOUR-BARBAUD, Evelyne & Alain POLGUÈRE, 2011. Une approche lexicographique de l'identification des dépendances nominales régies. Coloquio Internacional "ComplémentationS", 20-23 octobre 2010, Santiago de Compostela.
- ARDITTY, Jo, 2008. Conscience linguistique, conscience langagière. In CANDELIER, Michel, Gina IOANNITOU, Danielle OMER et Marie-Thérèse VASSEUR (dirs), *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions*, p. 35-49. Presses Universitaires de Rennes.

- ARMSTRONG, Nigel, 2002. Nivellement et standardisation en anglais et en français. *Langage & société*, n° 102, p. 5-32.
- ARMSTRONG, Nigel & Zoé BOUGHTON, 1997. Identification and evaluation responses to a French accent: some results and issues of methodology. *Revue Parole*, n° 5-6, p. 27-60.
- ATIFI, Hassan, Christophe LEJEUNE, Goritsa NINOVA, Manuel ZACKLAD, 2006. Méthodologie transdisciplinaire de gestion des corpus pour les disciplines de l'interaction : recherche de principes directeurs. *Corpus en Lettres et Sciences sociales*, RASTIER & BALLABRIGA (dirs), p. 185-190.
- AUGER, Julie, 1997. Styles contextuels. In MOREAU, Marie-Louise (éd.), p. 277-281.
- AUROUX, Sylvain, 1998. *La raison, le langage et les normes*. Paris : PUF.
- AUZANNEAU, Michelle, 1991. Frontières sociolinguistiques dans l'univers des foires et marchés. *Actes du III^e Colloque d'Ethnologie et de Dialectologie et du Centre-Ouest*, SEFCO et ARPE, Saintes, 20-21 octobre 1991.
- AUZANNEAU, Michelle (éd.), 2007. *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*. Paris : L'Harmattan.
- BAGOUENDI-BAGERE Diane, 2005. Lecture des représentations du français parlé au Gabon : le cas des néofrancophones. In ABECASSIS, AYOSSO et VIALLETON (éds), vol. 1, p. 147-163.
- BAUDE, Olivier, 2006 a. *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*. CNRS Editions.
- BAUDE, Olivier, 2006 b. Corpus oraux : les bonnes pratiques d'une communauté scientifique. *Corpus en Lettres et Sciences sociales*, RASTIER & BALLABRIGA (dirs), p. 46-51.
- BAVOUX, Claudine, Sylvie WHARTON & Lambert-Felix PRUDENT (éds), 2008. *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS Editions.
- BEAULIEU, Louise & Wladyslaw CICHOCKI, 2005. Facteurs internes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien. In BRASSEUR, Patrice & Anika FALKERT (éds), p. 171-186.
- BÉDARD, Edith & Jacques MAURIS (éds), 1983. *La norme linguistique*. Québec : Conseil de la langue française, Coll. L'ordre des mots, & Paris : Le Robert.
- BERRENDONNER, Alain, Michel LE GUERN & Gilbert PUECH, 1983. *Principes de grammaire polylectale*. Presses Universitaires de Lyon.
- BERTHONNEAU, Anne-Marie & Georges KLEIBER, 2006. Sur l'imparfait contrefactuel. *Travaux de linguistique*, n° 53, p. 7-65. De Boeck Université.
- BILGER, Mireille (éd.), 2008. *Données orales : Les enjeux de la transcription de la langue parlée*. Presses Universitaires de Perpignan.

- BILLIERES, Michel & Pascal GAILLARD, 2008. Approche pluridisciplinaire de la perception de la parole. In BILGER (éd.), p. 173-192.
- BILLIEZ, Jacqueline, 2005. Répertoires et parlers bilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école. In PRUDENT, TUPIN & WHARTON (éds), p. 323-339.
- BILLIEZ, Jacqueline & Agnès MILLET, 2001. Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques. In MOORE, Danièle (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage : Références, modèles, données et méthodes*, p. 31-49. Coll. CRÉDIF Essai, Paris : Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2005. Le français parlé au 21^{ème} siècle : réflexions sur les méthodes de description : système et variations. In ABECASSIS, AYOSSO & VIALLETON (éds), vol. 1, p. 17-39.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2005. Les aspects dynamiques de la composition sémantique de l'oral. In CONDAMINES, Anne (éd.), 2005, p. 39-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1989. Constructions verbales "en incise" et rectification faible des verbes. *Recherches sur le français parlé*, n° 9, p. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2008. Les unités de la langue écrite et de la langue parlée. In BILGER (éd.), p. 192-217.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2010. *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & Mireille BILGER, 1999. "Français parlé - oral spontané" Quelques réflexions. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. IV (2), p. 21-30.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & Dominique WILLEMS, 2007. Un nouveau regard sur les verbes faibles. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 102, p. 217-254, Peeters.
- BLANCHET, Philippe, Louis-Jean CALVET & Didier de ROBILLARD, 2007. *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*. Paris : L'Harmattan.
- BOË, Louis-Jean, 1997. Sciences phonétiques et relations forme/substance : 1. un siècle de ruptures, négociations et réorganisations. *Histoire Épistémologie Langage*. Tome 19,1, p. 5-41.
- BORDAL, Guri Haug & Chantal LYCHE, 2008. La liaison en terre africaine. *Journées PFC : Variation, interfaces, cognition*, 11-13 décembre, Paris : FMSH.
- BORDAL, Guri Haug & Gudrun LEDEGEN, 2009. La prononciation du français à l'île de la Réunion: évolution des variations et de la norme. In DURAND, LAKS & LYCHE, p. 175-200.

- BORDAL, Guri Haug & Gudrun LEDEGEN, 2010. Conversation à Ilet à Cordes (Ile de la Réunion) : arrivée du téléphone et de la route. In DETEY, DURAND, LAKS & LYCHE, Volume DVD, p. 273-284, Paris : Ophrys.
- BOUDREAU, Annette, Lise DUBOIS, Jacques MAURIS & Grant Mc CONNEL, 2002. *L'écologie des langues / Ecology of Languages. Mélanges William Mackey / Homage to William Mackey*. Paris : L'Harmattan.
- BOUTET, Josiane, 2008. *La vie verbale au travail, des manufactures aux centres d'appels*. Toulouse : Octares.
- BOUVILLE, Jean-François, 2008. Interactions familiales associées à l'apparition et à l'évolution de la malnutrition infantile : exemple d'observation naturaliste systématique longitudinale. In NORIMATSU *et al.*, 2^e partie, chapitre V, étude 6, p. 100-107.
- BOYER, Henri 1997 (éd.). *Les mots des jeunes. Observations et hypothèses. Langue française*, n° 114. Paris : Larousse.
- BRASSEUR, Patrice 1998 (éd.). *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation. Actes du colloque « Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire », Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes*. Coll. Langues et Développement, Paris : l'Harmattan.
- BRASSEUR, Patrice & Anika FALKERT (éds), 2005. *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques. Actes du colloque international « Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique »* (Université d'Avignon, 17-20 mai 2004). Paris : L'Harmattan.
- BROU-DIALLO, Ahou Clémentine, 2004. *Aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par des étudiants anglophones africains*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier III.
- BUSON, Laurence, 2005. La variation stylistique chez les enfants de 10/11 ans: une étude exploratoire en contexte français. In ABECASSIS, AYOSSO & VIALLETON (éds), vol. 1, p. 205-224.
- CALVET, Louis-Jean, 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- CALVET, Louis-Jean, 2010. *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?* Paris : OIF & Ecriture.
- CALVET, Louis-Jean & Marie-Louise MOREAU (éds) 1998 : *Une normes ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris : Didier Érudition.
- CAMERON, Deborah, 1998. Problems of empowerment in linguistic research. In MAHMOUDIAN & MONDADA, p. 23-38.

- CANUT, Cécile, 1996. *Dynamique linguistique au Mali*. Paris : Didier Erudition.
- CANUT, Cécile, 2000. Quelle sociolinguistique en Afrique ? Questions de méthodologie. In SANTODOMINGO Christine et Pierre DUMONT (coord.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone. Approche macrosociolinguistique*, deuxièmes journées scientifiques du Réseau de l'AUF « Sociolinguistique et dynamique des langues », Rabat 25-28 septembre 1998, AUPELF-UREF, p. 83-88.
- CANUT, Cécile, 2001. À la frontière des langues. Figures de la démarcation. *Cahiers d'études africaines*, n°163-164, XLI-3-4, p. 443-463. <<http://etudesafricaines.revues.org/104>>
- CANUT, Cécile, 2006. Compte rendu. Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, 2 vol. *Cahiers d'études africaines*, n° 181, p. 226-229.
- CAPPEAU, Paul, 2007. Que peuvent nous apprendre en syntaxe des corpus oraux « anciens » ? *LINX*, n° 57, p. 15-25. Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense.
- CAPPEAU, Paul, 2010. Qu'est-ce qu'un bon exemple (oral) ? In CAPPEAU, Paul, Hélène CHUQUET, Freiderikos VALETOUPOLOS (éds), p. 119-132.
- CAPPEAU, Paul & Françoise GADET, 2007 a. L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. XII, p. 99-110.
- CAPPEAU, Paul & Françoise GADET, 2007 b. Où en sont les corpus sur les français parlés ? *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. XII, p. 129- 133.
- CAPPEAU, Paul, Hélène CHUQUET, Freiderikos VALETOUPOLOS (éds), 2010. *L'exemple et le corpus : quel statut ?* Travaux Linguistiques du CerLiCo, n° 23, Presses Universitaires de Rennes.
- CASSIN, Barbara, 2004. *Vocabulaire Européen des philosophies, dictionnaire des intraduisibles*. Paris : Seuil, Robert.
- CEFAÏ, Daniel, 2003 (éd.). *L'Enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- CHAUDENSON, Robert, 2000. *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* Paris : Didier Erudition.
- CHAUDENSON, Robert, 2006. *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française*. Paris : L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert, Raymond MOUGEON & Édouard BENIAK, 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Erudition.
- CISSE, Ibrahima Abdoul Hayou, 2010. Phonétique / Phonologie de terrain : défis sociolinguistiques, techniques et éthiques. Journées PFC décembre 2010, *Des normes à la périphérie*, FMSH, Paris.

- CISSÉ, Ibrahima Abdoul Hayou, Didier DEMOLIN & Nathalie VALLÉE 2011. The acquisition of plosives and implosives by a Fulfulde-speaking child aged from 5 to 10;29 months. *Actes. The 17th International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS XVII)*, 17-21 août, Hong Kong. Disponible sur :
<http://www.icphs2011.hk/resources/OnlineProceedings/RegularSession/Cisse/Cisse.pdf>
- CISSE, Mame Thierno, 2006. Problèmes de phonétique et de phonologie en wolof. *Sudlangues*, n° 6, p. 23-62. < <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-134.pdf>>
- CLEMENTS George N. & Annie RIALLAND, 2007. Africa as a phonological area. In Bernd HEINE & Derek NURSE (dirs). *A Linguistic Geography of Africa*, p. 36-85. Cambridge University Press.
- CLOPPER, Cynthia G. & Ann R. BRADLOW, 2009. Free classification of American English dialects by native and non-native listeners. *Journal of Phonetics*, n° 37, 4, p. 436-451.
- CONDAMINES, Anne (éd.), 2005. *Sémantique et corpus*. Paris. Lavoisier.
- COQUILLON, Annelise & Corinne ASTESANO, 2009. Analyse phonétique de la liaison en français cadien. *Colloque PFC international*, Saint-Denis de la Réunion, 3-6 Juin 2009.
- CORNISH, Francis, 2005. Implicit internal arguments, event structure, predication and anaphoric reference. *Pragmatics & beyond, new series*, Vol. 155, p. 189-216. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.
- COULIBALY, Panam Souleymane, 1976. *Approche sociolinguistique des problèmes posés par la coexistence des langues française et du dioula en Côte d'Ivoire*. Thèse de 3^e cycle. Université de Bordeaux.
- COULON, Alain, 1987. *L'ethnométhodologie*. Paris : PUF.
- COVENEY, Aidan, 2002 [1^{ère} édition 1996]. *Variability in Spoken French: A Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*. Bristol (UK) & Portland (USA): Elm Bank.
- CREISSELS, Denis, 1979. *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*. Thèse d'état, Université Paris IV.
- CREISSELS, Denis, 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble : Ellug.
- CREISSELS, Denis, 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Tome 1, *Catégories et fonctions*, 412 p., tome 2, *La phrase*, 334 p., Paris : Hermès Science, Lavoisier.
- CREISSELS, Denis & Jérémie KOUADIO N'GUESSAN, 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. Abidjan : ILA.
- CULIOLI, Antoine & Claudine NORMAND (interviewer), 2005. *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Paris : Ophrys.

- DELAIS-ROUSSARIE, Elisabeth & Jacques DURAND, 2003. *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- DELAMOTTE-LEGRAND, Régine & Marie-Claude PENLOUP, 2007. Intérêt et usages des documents PFC en langue première. *PFC : Enjeux descriptifs, théoriques et didactiques, Bulletin PFC*, n° 7, DETEY, Sylvain & Dominique NOUVEAU (Coord.), p. 55-64. Université de Toulouse – Le Mirail.
- DETEY, Sylvain & David Le GAC, 2010. Le français de référence : quels locuteurs ? In DETEY, DURAND, LAKS & LYCHE, p. 167-180.
- DETEY, Sylvain, Jacques DURAND, Bernard LAKS & Chantal LYCHE, 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Volume papier et Volume DVD. Paris : Ophrys.
- DEULOFEU, Henri-José, 1981. Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français. *Recherches sur le français parlé*, 3, p. 135-193. Université de Provence.
- DEULOFEU, Henri-José, 1999. Problèmes méthodologiques de l'analyse morphosyntaxique de *que* en français contemporain. *Recherches sur le français parlé*, n° 15, p. 163-198. Université de Provence.
- DEULOFEU, Henri-José, 2001. L'innovation linguistique en français : mythes tenaces et réalité complexe. *Oral : variabilité et apprentissages. Le français dans le monde*, numéro spécial, janvier 2001, p. 18-31. Paris, Clé International.
- DESSALES, Jean-Louis, 2002 : La fonction shannonnienne du langage : un indice de son évolution. *Langages*, n° 146, p. 101-111. Paris, Larousse.
- DIAGNE, Souleymane Bachir, 2000. Revisiter « La Philosophie bantoue ». L'idée d'une grammaire philosophique. *Politique africaine* n° 77, 44-53.
- DIESSEL, Holger, 2006. Demonstratives, joint attention, and the emergence of grammar. *Cognitive Linguistics* 17-4, pp. 463-490. Berlin – New York : Walter de Gruyter.
- DIESSEL, Holger, 2007. Demonstratives, joint attention, and the emergence of grammatical structure. Conférence VOCOID (VOcalisation, COmmunication, Imitation and Deixis), 14-16 mai 2007, Grenoble.
- DISTER, Anne, Françoise GADET, Ralph LUDWIG, Chantal LYCHE, Lorenza MONDADA, Stefan PFÄNDER, Inge SKATTUM, 2008. Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien). *Revue de linguistique romane*, Strasbourg, Société Linguistique Romane, vol. 72, p. 295-314.

- DJITÉ, Paulin Gopougnon, 2000. Language Planning in Côte d'Ivoire. *Current Issues in Language Planning* Vol. 1, 1, p. 11-46.
- DJITÉ, Paulin Gopougnon, 2008. *The Sociolinguistics of Development in Africa*. Clevedon, Multilingual Matters.
- DODO, Jean-Claude & Firmin AHOUA (à paraître). Une étude préliminaire de la prosodie du français standard ivoirien. *Doct-us*. Suceava : Université Stefan cel Mare.
- DOMBROWSKY-HAHN, Klaudia 2010. Language contact: the case of Senufo and Manding (Mali). *Journal of Language Contact*, Thema, 3, p. 109-130.
- DRAMANE, Koné, 1984. *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*. Thèse de 3^e cycle. Université Grenoble 3.
- DUGUA, Céline, Jean-Pierre CHEVROT & Michel FAYOL, 2006. Liaison, segmentation des mots et schémas syntaxiques entre 2 et 6 ans : un scénario développemental. *Entretiens de Bichat : Orthophonie*, n° 29-30, septembre 2006, p. 230-244. Paris : Expansion, formation et éditions.
- DUMESTRE, Gérard, 2003. *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris : Karthala.
- DUMONT, Pierre, 1990. *Le français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.
- DUPONCHEL, Laurent, 1974. Le français d'Afrique noire : mythe ou réalité ? Problèmes de délimitation et de description. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série H, VII-1, p. 133-158.
- DURAND, Jacques, Bernard LACKS & Chantal LYCHE, 2002. Directions d'analyse. *Bulletin PFC* n° 1, p. 35-70. CNRS & Université Toulouse 2.
- DURAND, Jacques & Chantal LYCHE, 2003. Le projet « Phonologie du Français Contemporain (PFC) » et sa méthodologie. In DELAIS-ROUSSARIE & DURAND, p. 213-276.
- DURAND, Jacques & Chantal LYCHE, 2004. Structure et variation dans quelques systèmes vocaliques du français : l'enquête Phonologie du français contemporain (PFC). In Aidan Benedict COVENEY & Carol SANDERS (éds). *Variation et francophonie*. Paris : L'Harmattan, p. 217-240.
- DURAND, Jacques & Jean-Michel TARRIER, 2008. Deux thèses sur la transcription et le codage d'un grand corpus oral : le cas du projet Phonologie du Français Contemporain. In BILGER (éd.), p. 48-77.
- DURAND, Jacques, Bernard LAKS & Chantal LYCHE (éds), 2009. *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès.
- EYCHENNE, Julien & Philippe HAMBYE 2004. La 'FAQ' du codeur schwa. *Bulletin PFC* n° 3, p. 29-34. CNRS & Université Toulouse 2.

- FERAL, Carole de, 1991. Norme endogène et normes pédagogiques au Cameroun : quelques réflexions. *Bulletin du Centre d'Etude des Plurilinguismes* 12, 53-58.
- FERAL, Carole de, 2004. Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités. *Actes des premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue : Penser la francophonie ; concept, actions et outils linguistiques*. Ouagadougou, 31 mai-1er juin 2004, p. 495-508.
- FERAL, Carole de, 2007. Ce que parler camfranglais n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un "parler jeune" (Cameroun). In AUZANNEAU, Michelle (éd.), p. 259-276.
- FERAL Carole de (éd.), 2009. *Le nom des langues*, tome III. *Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations. Naming languages in Sub-Saharan Africa : practices, names, categorisations*. Louvain-la-Neuve - Paris : Peeters.
- FISHMAN, Joshua Aaron, 1970. *Sociolinguistics: a brief introduction*, Rowley, Mass, Newbury House. Trad. Fr. 1971. *Sociolinguistique*. Paris : Nathan, Bruxelles : Labor.
- FOURNIER, Nathalie, 1998. *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- FREY, Claude, 2004. Compte rendu. Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Glottopol*, n° 3, p. 189-194.
- GADET, Françoise, 1997 a. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin / Masson.
- GADET, Françoise, 1997 b. La variation, plus qu'une écume. F. GADET (éd.), p. 5-18.
- GADET, Françoise, 2002. La standardisation au quotidien. In BOUDREAU, Annette *et al.* p. 281-298.
- GADET, Françoise, 2003. Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. *Texto !* juin-septembre. <http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html>
- GADET, Françoise, 2007 a. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GADET, Françoise, 2007 b. La variation de tous les français. *LINX*, n° 57, p. 155-164, Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense.
- GADET, Françoise, 2008 a. Les français 'marginaux' dans une perspective dialinguistique. In Luc BARONIAN & France MARTINEAU (éds), *Le français d'un continent à l'autre*, p. 171-191. Presses de l'Université de Laval.
- GADET, Françoise, 2008 b. L'oreille et l'œil à l'écoute du social. In BILGER (éd.), p. 35-48.
- GADET, Françoise, 2008 c. Ubi scripta et volant et manent. In Elisabeth Stark, Roland Schmidt-Riese & Eva Stoll (eds) (2008). *Romanische Syntax im Wandel*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, p. 513-529.

- GADET Françoise, 2008 d. Les corpus oraux et la diversité des productions langagières. DEBAISIEUX, Jeanne-Marie, Tiphany BERTIN, Magali HUSIANYCIA (éds), *Corpus oraux : recueil et analyse de données*, *Verbum XXX*, n° 4, p. 262-273. Presses Universitaires de Nancy.
- GADET, Françoise, 2011. Les français africains – une occasion de retour sur quelques mythes. In Kristin Vold LEXANDER, Chantal LYCHE & Anne Moseng KNUTSEN (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards croisés sur l'Afrique et au-delà. Mélanges offert à Ingse Skattum*, p. 247-257. Oslo : Novus Forlag.
- GADET, Françoise & VARRO, Gabrielle, 2006. *Le scandale du bilinguisme. Langage & société*, n° 116, p. 9-28.
- GADET, Françoise, Ralph LUDWIG & Stefan PFÄNDER, 2008. Francophonie et typologie des situations. *Cahiers de Linguistique. Revue de Sociolinguistique et de Sociologie de la langue française*, Varia, 143-162.
- GADET, Françoise & Mari C. JONES, 2008. Variation, Contact and Convergence in French Spoken Outside France. *Journal of Language Contact*, Thema, 2, p. 238-248.
- GADET, Françoise, Aidan COVENEY, Jean-Philippe DALBERA, Dominique FATTIER, Ralph LUDWIG, 2009. « Sociolinguistique, écologie des langues, etc. ». *Langage & société*, n° 129, p. 121-135.
- GALAZZI, Enrica & Chiara MOLINARI (éds), 2007, rééd 2008. *Les français en émergence*. Coll. transversales, Langues, sociétés, cultures et apprentissages. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien : Peter Lang, Vol. 21.
- GOMA-MALANDA, Gervy Darel, 2011. Les limites de la congruence dans le syntagme verbal en code switching kituba français. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 85-96. Nice : ILF – CNRS.
- GROSS, Maurice, (éd.). *Les modèles en linguistique, Langages*, n° 9. Paris, Larousse.
- GROSS, Maurice, 1975. *Méthodes en syntaxe : le régime des constructions complétives*. Paris : Hermann.
- GUERIN, Emmanuelle, 2007. Le « français standard » : une variété située ?, DURAND Jacques, Benoît HABERT, Bernard LAKS (éds), *Actes du Congrès mondial de linguistique française [CD-ROM]*, p. 2303-2312. Paris : Institut de Linguistique Française et EDP Sciences.
- GUEUNIER, Nicole, Katia YAZBECK-HADDAD & Jean AUCAGNE, 1993. *Le français au Liban : cent portraits linguistiques*. Paris : Didier Érudition.

- GUMPERZ, John Joseph, 1964. Linguistic and Social Interaction in Two Communities. In John J. GUMPERZ & Dell HYMES (éds), *The Ethnography of Communication*. *American Anthropologist* 66(6), II (Special Issue), p. 137-153.
- GUMPERZ, John Joseph, 1982. *Discourse strategies*, Cambridge : Cambridge University Press, trad. fr. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : l'Harmattan.
- GUMPERZ, John Joseph & Carlo PREVIGNANO (interviewer), 1995 : « A discussion with John J. Gumperz », Table ronde « Analyse du dialogue: Unités, relations et stratégies au-delà de la phrase », International Association for Dialogue Analysis, Université de Bologne, Italie.
- GUTH, Suzie, 2008. *Modernité de Robert Ezra Park : les concepts de l'École de Chicago*. Paris, l'Harmattan.
- HAGÈGE Claude, 1993. *The Language Builder, An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, Series IV - « Current Issues in Linguistic Theory », 94.
- HAMERS, Josiane F., 2005. Le rôle de la L1 dans les acquisitions ultérieures. In PRUDENT, TUPIN & WHARTON (éds), p. 271-292.
- HARRIS, Zellig Sabbetai, 1946. From Morpheme to Utterance, *Language*, n° 22, p. 161-183, trad. fr. Du morphème à l'expression. In GROSS, M. 1968 (éd.), p. 23-50.
- HARRIS, Zellig Sabbetai, 1951. *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : The University of Chicago Press. Trad. fr. 1971. *Structures mathématiques du langage*, Paris : Dunod.
- HATTIGER, Jean-Louis, 1981. *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de 3e cycle. Université de Strasbourg.
- HATTIGER, Jean-Louis, 1983. *Le français populaire d'Abidjan. Un cas de pidginisation*. Abidjan : ILA.
- HEERINGA, Wilbert & John NERBONNE, 2001. Dialect Areas and Dialect Continua. In David SANKOFF, William LABOV and Anthony KROCH (éd.), *Language Variation and Change*, New York, Cambridge University Press, volume 13, p. 375-400.
- HÉLOT, Christine, Britta BENERT, Sabine EHRHART & Andrea YOUNG (éds), 2008: *Penser le bilinguisme autrement*, Kolloquium Fremdsprachenunterricht 34, Frankfurt : Peter Lang.
- HEINE, Bernd & Mechtild REH, 1984. *Grammaticalization and reanalysis in African languages*. Hamburg: Helmut Buske.
- HEINE, Bernd, & Tania KUTEVA 2002. *The genesis of grammar: a reconstruction*. Oxford University Press.

- HESS, Remi, 2006. La pratique du journal, comme construction du moment interculturel (version en français, suivie de la traduction en grec). *Revue Paidagogika renmata sto aigaio*, Teukos 2, Podos, Rhodes, p. 68-82.
- HILTON, Denis James, 2002. Le jugement de causalité et l'explication causale. In POLITZER, Guy (éd.). *Le raisonnement humain*, p. 217-239. Paris : Hermès Science, Lavoisier.
- HUOT, Hélène, 1981. *Constructions infinitives du français. Le subordonnant « de »*. Genève : Droz.
- IFA, 1988. *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. UREF, Paris : EDICEF / AUPELF.
- ITALIA, Magali & Ambroise QUEFFELEC, 2011. Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 85-96. Nice : ILF – CNRS.
- JABET, Marita, 2003. *Caractéristiques de référenciation dans le français abidjanais. La référence aux entités : les cas de déterminants et de pronoms sujet* (licentiatavhandling). *Perles. Petites Études Romanes de Lund*, n°17, Extra Seriem. Lund : Institut d'études romanes.
- JAKOBSON, Roman Ossipovitch, 1956. The metaphoric and metonymic poles. In Jakobson, Roman & Morris HALLE (eds). *Fundamentals of Language*. Vol. 2. The Hague / Paris : Mouton de Gruyter.
- JAKOBSON, Roman Ossipovitch, 1963. *Essais de linguistique générale*. Traduction et préface de Nicolas RUWET, Paris, Éditions de Minuit.
- JODELET, Denise (éd.) 1989. *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- KABORE Raphael & TCHAGBALE, Zakari, 1998. ATR, ouverture et arrondissement vocaliques dans quelques systèmes africains. In Susanne PLATIEL & Raphael KABORE (dir.), *Les langues d'Afrique subsaharienne. Faits de Langue*, n° 11-12. Paris : Ophrys.
- KHAZNADAR, Edwige, 2002. *Le féminin à la française: académisme et langue française*. Paris L'Harmattan.
- KIEBLING, Roland & Maarten MOUS, 2004. Urban Youth Languages in Africa. *Anthropological Linguistics*, vol. 46, n° 3, p. 303-341.
- KIEBLING, Roland & Maarten MOUS, 2006. « Vous nous avez donné le français, mais nous sommes pas obligés de l'utiliser comme vous le voulez »: Youth Languages in Africa. In DÜRSCHIED, Christa & Jürgen SPITZMÜLLER (eds), *Perspektiven der Jugendsprachforschung / Trends and Developments in Youth Language Research*, p. 33-49. Frankfurt: Peter Lang.

- KI ZERBO, Joseph & René HOLENSTEIN (interviewer) 2003. *A quand l'Afrique ?* Éditions d'en bas / Éditions de l'Aube / Presses universitaires d'Afrique / Jamana / Eburnie / Sankofa et Gurli / Ruisseaux d'Afrique.
- KLEIBER, Georges, 1994. *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 2006. Le Linguiste entre science et idéologie. Le Discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé, *Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée, Actes du colloque VALS-ASLA* (Neuchâtel, 16-18 septembre 2004), *Bulletin suisse de linguistique appliquée vals-asla* 83/2, p. 11-32.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 2008. Normes linguistiques, normes sociales, endogènese. In BAVOUX, WHARTON & PRUDENT (éds), p. 16-32.
- KNUTSEN, Anne Moseng, 2007. *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*. Thèse de doctorat, Université d'Oslo : Acta Humaniora.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 1990. Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère? In GOUANI, Elhousseine & Ndiassé THIAM (éds). *Des langues et des villes*, p. 373-383. Paris : Didier Érudition.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 1998. Le français, langue d'Afrique ». *Diagonales*, n° 45, p. 33-35.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 2000. Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique. *Studies in African Linguistics*, n° 29, 1, p. 75-90.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 2006 a. Le nouchi et les rapports dioula / français. *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine ... Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, n° 21, p. 177-191. Nice : ILF – CNRS.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 2006 b. La carte des langues en Afrique crée-t-elle des frontières identitaires ? In VELASCO-GRACIET, Hélène & Christian BOUQUET (dir.). *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*. Tome I, p. 163-177. Paris : L'Harmattan.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie, 2007. Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ?, *Hérodote*, La Découverte, n° 126, p. 69-85.
- KRIEGEL, Sibylle, 2003 a. Introduction : Vers une interprétation multicausale du changement linguistique. In KRIEGEL, Sibylle (éd.), p. 7-21.
- KRIEGEL, Sibylle, 2003 b. Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept ? *La grammaticalisation - La terminologie, Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, n° 18, p. 35-58. <<http://sites.univ-provence.fr/wclaix/kriegel.htm>>

- KRIEGEL, Sibylle, (éd.) 2003. *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris : CNRS-Editions.
- KROCH, Anthony, 1989. Reflexes of Grammar in Patterns of Language Change. *Language Variation and Change*, n° 1, p. 199-244. Cambridge University Press.
- LABOV, William, 1972 a. *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. Trad. fr. 1976 : *Sociolinguistique*, Paris : Editions de Minuit.
- LABOV, William, 1972 b. *Language in the Inner City. Studies in the Black English Vernacular*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. Trad. fr. 1978 : *Le parler ordinaire*, 2^e éd. 1993, Paris : Editions de Minuit.
- LABOV, William, 1994. *Principles of linguistic change. Volume I: Internal features*. Oxford : Blackwell.
- LABOV, William, 2001. *Principles of linguistic change. Volume II: Social factors*. Oxford : Wiley-Blackwell.
- LABOV, William, 2002. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? In SANTACROCE, Michel (éd.), Vol. 1, p. 11-118.
- LAFAGE, Suzanne, 1985. *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*. Paris : SELAF.
- LAFAGE, Suzanne, 1991. L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? *Langue française*, n° 90, p. 95-105. Paris, Larousse.
- LAFAGE, Suzanne, 1996. La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? In Didier de ROBILLARD et Michel BENIAMINO (éds), *Le français dans l'espace francophone*, Vol. II, p. 587-602. Genève : Champion.
- LAFAGE, Suzanne, 1998 : Hybridation et 'français des rues' à Abidjan. In QUEFFELEC, Ambroise (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, p. 279-291. Publications de l'Université de Provence.
- LAFAGE, Suzanne, 2002, 2003. *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*. Tomes 1 et 2. *Le Français en Afrique*, n° 16 et 17. Nice : ILF – CNRS.
- LAFAGE, Suzanne & Françoise GADET (interviewer), 1995. Sur le terrain : Interview de Suzanne Lafage. *LINX*, n°33, p. 101-108.
- LAKS, Bernard 2005. La liaison et l'illusion. *Langages*, n° 158, p. 101-126. Paris, Larousse.
- LAKS, Bernard 2010. La linguistique des usages : de l'*exemplum* au *datum*. In CAPPEAU, Paul, Hélène CHUQUET, Freiderikos VALETUPOLOS (éds), p. 13-29.
- LAMBERT Patricia, 2009. (Dé)construction de clôtures identitaires dans un espace scolaire : un regard sociolinguistique impliqué. *Altérité et formation des enseignants. LIDIL*, n° 39, p. 43-56.

- LAMIROY, Béatrice, 1981. Les propositions *a* et *para* devant l'infinitif complément d'un verbe de mouvement en espagnol, *Linguisticae Investigationes*, V, 1, p. 75-90, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- LAMIROY, Béatrice, 1984. La valeur heuristique de la comparaison linguistique : Un exemple concernant le français, l'espagnol et l'italien. In GUILLET, A. & Nunzio LA FAUCI 1984 (éds), *Lexique-grammaire des langues romanes, Actes du 1er Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique comparés des Langues Romanes*, p. 223-231. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- LARJAVAARA, Meri, 2000. *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université de Helsinki.
- LAUNOIS, Robert, 2003. L'évaluation socio-économique une discipline entre recherche clinique et études observationnelles. *Bulletin du Cancer* n° 90 (1), p. 97-104.
- LEDEGEN, Gudrun, 2000. *Le bon français. Les étudiants et la norme*. Paris : L'Harmattan.
- LEDEGEN, Gudrun, 2009. La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolutions des variations et de la norme. In DURAND, LAKS & LYCHE, p. 175-202.
- Le français tel que le parlent non tirailleurs sénégalais* (anonyme), 1916. Imprimerie Militaire Universelle L. Fournier.
- LEMARECHAL, Alain, 1997. *Zéro(s)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LENART, Ewa, 2004. Les stratégies à visée communicative en français parlé : étude des procédés d'extraction et de détachement du SN dans le récit. Journées de la syntaxe : Ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie, colloque de l'ERSA, Université de Bordeaux 3, disponible sur :
<<http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/preActesJournéesSyntaxe.pdf>>
- LEWIS, David Levering, 1994. *W.E.B. Du Bois: Biography of a Race, 1868-1919*. New-York : Henry Holt & Co.
- LODGE, Anthony, 1993. *French: from dialect to standard*. London – New York: Routledge.
- LODGE, Anthony, 2007. La sociolinguistique historique est-elle possible ? In AUZANNEAU, Michelle (éd.), p. 15-35.
- LUDWIG, Ralph & Stefan PFÄNDER, 2003. La particule là / la en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues. In KRIEGEL, Sibylle (éd.), p. 269-284.
- LÜPKE, Friederike (ed.), 2010. Multilingualism and language contact in West Africa: towards a holistic perspective. *Journal of Language Contact*, Thema, 3, p. 1-11.

- LYCHE, Chantal 2010. Le français de référence : éléments de synthèse. In DETEY, DURAND, LAKS & LYCHE, p. 143-165.
- LYCHE, Chantal & Kathrine Asla ØSTBY, 2009. Le français de la haute bourgeoisie parisienne : une variété conservatrice ? In DURAND, LAKS & LYCHE, p. 203-230.
- LYCHE, Chantal & Ingse SKATTUM, 2010. Le rôle de la L1 dans le français du Mali : une étude perceptive. NEVEU Franck *et al.* (éds), *Actes du 2^e Congrès mondial de linguistique française* [CD-ROM], p. 1913-1926. Paris : Institut de Linguistique Française.
- LYCHE, Chantal & Ingse SKATTUM, 2011. Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 9-19. Nice : ILF – CNRS.
- MAHMOUDIAN, Mortéza, 1998. Problèmes théoriques du travail de terrain. In MAHMOUDIAN & MONDADA, p. 7-22.
- MAHMOUDIAN, Mortéza & Lorenza MONDADA, 1998 (éds). *Le travail du chercheur sur le terrain: Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête. Actes du Colloque de Lausanne des 13-14 décembre 1996. Cahiers de l'ILSL*, n°10, Université de Lausanne.
- MALLET, Géraldine M., 2008. *La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC*. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- MANESSY, Gabriel, 1992. Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone. In *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, p. 43-81. Paris : Didier Érudition.
- MANESSY, Gabriel, 1993. Vernacularité, vernacularisation. In Didier de ROBILLARD et Michel BENIAMINO (éds). *Le français dans l'espace francophone*. Vol. I, p. 407-417. Genève : Champion. p. 407-417.
- MANESSY, Gabriel, 1994. *Le français en Afrique Noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris : L'harmattan.
- MANESSY, Gabriel, 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Coll. Sciences du Langage. C.N.R.S. éditions.
- MANESSY, Gabriel, 1997. Norme endogène. In MOREAU, Marie-Louise (éd.) *Sociolinguistique : Concepts de base*, p. 223-226. Hayen : Mardaga.
- MANESSY, Gabriel & Paul WALD, 1984. *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris : L'Harmattan.
- MARANDIN, Jean-Marie, 2000 (éd.). Avant-propos. *Cahier Jean-Claude Milner*. Editions Verdier.

- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck Université – Duculot.
- MARNETTE, Sophie, 2001. Du discours insolite : le discours indirect sans *que*, *French Studies*, LV(3), p. 297-313.
- MARTINEAU, France, 1993. Réaction forte et réaction faible des verbes : L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario. *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 79-90. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MARTINET, André, 1953. Préface à *Languages in Contact. Findings and Problems*. WEINREICH, Uriel. The Hague: Mouton & Co.
- Mémoire des Ministres en charge de l'Éducation et des chefs de délégation*, 2003. États généraux de l'enseignement du français en Afrique Subsaharienne Francophone, Libreville, 17-20 mars 2003. Organisation Internationale de la Francophonie. <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Memorandum_etats_generaux_du_francais_Gabon_2003_.pdf>
- MILROY, Lesley, 1980. *Language and Social Networks*. Oxford : Basil Blackwell.
- MONDADA, Lorenza, 1998. Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste. In MAHMOUDIAN & MONDADA, p. 39-68.
- MOREAU, Marie-Louise (éd.) *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga.
- MUFWENE, Salikoko S., 1998. Indigénisation, français en Afrique et normes : quelques réflexions. In Louis-Jean CALVET & Marie-Louise MOREAU (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, p 49-59. Paris : Didier Erudition.
- MUFWENE, Salikoko S., 2005. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique. Cours donnés au Collège de France durant l'automne 2003*. Coll. Langues et Développement, Paris : L'Harmattan.
- MUFWENE, Salikoko S., 2006 a. Les continua créoles, linguistiques, et langagiers. In Raphaël CONFIAINT & Robert DAMOISEAU (éd.), *A l'arpenteur inspiré Mélanges offerts à Jean Bernabé*, p. 185-197, Matoury, Guyane : Ibis Rouge.
- MUFWENE, Salikoko S., 2006 b. L'écologie de l'évolution linguistique. Séminaire « Contact des langues », 28/04/2006, Nice.
- MUFWENE, Salikoko S., 2008. *Language Evolution: Contact, Competition and Change*. London - New York: Continuum International Publishing Group Ltd.
- MULLER, Claude, 2002 : *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français – langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux.

- MULLER, Claude & Injoo CHOI-JONIN, 2002 (éds) : *Questions de syntaxe. Cahiers de Grammaire*, n° 27. ERSS, Université Toulouse – Le Mirail.
- Nash, 2009 a. Interview de la radio suisse Couleur 3. Festival des Eurockéennes de Belfort du 3 avril 2009. <<http://atelier.rfi.fr/video/nash-sur-la-radio-couleur3>>
- Nash, 2009 b. Interview sur Koaci (télévision ivoirienne libre sur Internet) le 19 novembre 2009. <<http://www.koaci.com/videos-3619>>
- NDAO, Papa Alioune, 2002. Le français au Sénégal, une approche polynomique. *SudLangues* 1, 51-64. <<http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-23.pdf>>
- N'DIAYE-CORREARD, Geneviève (éd.), 2006 : *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*, Publications de l'AUF.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 2005. Le subjonctif en français acadien. In BRASSEUR, Patrice & Anika FALKERT (éds), p. 125-144.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 2009. Contact-induced structural change in Acadian and Louisiana French. Mechanisms and motivations. *Langage & société*, n° 126, p. 47-68.
- NEWELL, Sasha, 2009. Enregistering Modernity, Bluffing Criminality: How Nouchi Speech Reinvented (and Fractured) the Nation. *Journal of Linguistic Anthropology*, Vol. 19, 2, p. 157-184.
- NGALASSO, Mwatha Musanji, 1990. Les droits linguistiques individuels et collectifs. *Langues et droits de l'homme. Les Langues Modernes*, LXXXIV, 2, p. 15-26. Paris : Revue de l'APLV (Association des Professeurs de Langues Vivantes).
- NGALASSO, Mwatha Musanji, 2002. Les langues et les droits linguistiques dans l'enseignement en Afrique. In BOUDREAU, Annette *et al.*, p. 147-174.
- NGAMOUNSIKA, Édouard, (à paraître). Analyse morphosyntaxique du morphème *là* en français parlé en République du Congo. *Le français en Afrique*, n° 27, p. 189-199. Nice : ILF – CNRS.
- NIANGORAN-BOUAH, Georges, 1984, 1985, 1987. *L'univers akan des poids à peser l'or. 1- Les poids non figuratifs. 2- Les poids figuratifs. 3- Les poids dans la société / The Akan World of Gold Weights: 1- Abstract Design Weights. 2- The Figurative Weights. 3- The Weights and Society*. Abidjan : Nouvelles Editions Africaines.
- NICOLAÏ, Robert, 2001. Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés. *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, p. 399-422.
- NICOLAÏ, Robert, 2003 a. *La force des choses ou l'épreuve 'nilo-saharienne'. Question sur les reconstructions archéologiques et l'évolution des langues*. Sprache und Geschichte in Africa (SUGIA), Beiheft 13. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.

- NICOLAÏ, Robert, 2003 b. Contact et genèse : ouvertures et perspectives : pour un « Nouveau Programme » de recherche sur l'évolution des langues. *Proceedings, XVII International Congress of Linguists Prague, July 24-29, 2003*, CD-ROM, MATFYZPRESS, vydavatelství matematicko-fyzikální fakulty Univerzity Karlovy v Praze.
- NICOLAÏ, Robert, 2007. Contacts des langues et contact dans la langue : hétérogénéité, construction de l'homogène et émergence du 'linguistique'. *Journal of Language Contact, Thema 1: Contact: Framing its Theories and Descriptions*, p. 198-221.
- NOAILLY, Michèle, 1998. Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité. In ROUSSEAU (éd.), p. 131-144.
- NORIMATSU, Hiroko *et al.* (éd.), 2008. *Les techniques d'observation en sciences humaines*. Paris : Armand Colin.
- PAGLIANO, Claudine, 2004. Elaboration d'un corpus morphophonologique : l'épenthèse consonantique à la frontière suffixale en français. *Usage des corpus en phonologie, Corpus*, n°3, p. 357-397. <<http://corpus.revues.org/index257.html>>
- PARK, Robert Ezra, 1936. *Human Ecology, American Journal of Sociology*, reprint 1952. *Human Communities, the City and Human Ecology*. Glencoe: the Free Press.
- PAVEAU, Marie-Anne, 2009. Quand Marie-Chantal dit *merde* : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société. *Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique*, coll. Recherches linguistiques, Metz, p. 41-63.
- PAVEAU, Marie-Anne & Laurence ROSIER, 2008. *La langue française. Passions et polémiques*. Paris : Vuibert.
- PEREY-WOODLEY, Marie-Paule, 2005. Discours, corpus, traitements automatiques. Chapitre 5 de Anne CONDAMINES (éd.), p. 177-210.
- PEYRAUBE, Alain, 2007. Mécanismes et motivations du changement grammatical. Conférence du 6/02/2007, Paris : ENS-LSH.
- PFÄNDER, Stefan & Juan ENNIS, 2011. Du jeu dans le système ? Quelques réflexions préliminaires sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et ailleurs. *Le français en Afrique*, n° 26, p. 185-194. Nice : ILF – CNRS.
- PLOOG, Katja, 1999. *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*. Thèse de doctorat. Université de Bordeaux 2.
- PLOOG, Katja, 2002. *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Coll. Sciences du langage. Paris : CNRS Editions.

- PLOOG, Katja, 2004. Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjannais. In LOPEZ MUÑOZ, Juan-Manuel, Sophie MARNETTE & Laurence ROSIER (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, p. 297-306. Paris, L'Harmattan.
- PÖLL, Bernhard, 2001. *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*. Préface de Françoise Gadet. Paris : L'Harmattan.
- POOE, Lerato Caroline, 2008. Contacts des langues et identité : le rôle de l'innovation lexicale dans le cas du scamto. *Autour des langues et du langage – perspective pluridisciplinaire* (collectif), p. 315-322. Presses Universitaires de Grenoble.
- PRESTON, Dennis R., 2010. Variation in language regard, Evelyn ZEIGLER, Peter GILLES, & Joachim SCHARLOTH (eds), *Variatio delectat: Empirische Evidenzen und theoretische Passungen sprachlicher Variation*, p. 7-27. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- PRESTON, Dennis R., 2008. Qu'est-ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance. *Pratiques*, n° 139/140. <http://www.pratiquesu-cresef.com/p139_pr1.pdf>
- PRIGNITZ, Gisèle, 1994. Le normal et le normatif. In Manessy (éd.). *À propos du français en Afrique, questions de normes*, numéro spécial du BCEP, p. 59-87.
- PRIGNITZ, Gisèle, 1996. *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*. Thèse de 3e cycle. Université Paris 3.
- PRIGNITZ, Gisèle, 2006. Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou. *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine ... Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, n° 21, p. 193-210. Nice : ILF – CNRS.
- PRUDENT, Lambert Félix, Frédéric TUPIN & Sylvie WHARTON (éds), 2005. *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contexte éducatif sensible*. Bern : Peter Lang.
- QUEFFELEC, Ambroise, 2006. Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : L'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté. *Le Français en Afrique* n° 21, p. 267-280. Nice : ILF – CNRS.
- QUEFFELEC, Ambroise, 2001. Sur les variations du français oral en Afrique noire. *Oral : variabilité et apprentissages. Le français dans le monde*, numéro spécial, janvier 2001, p. 32-40.
- RASTIER, François, 2004. Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. *Texte !* [en ligne]. Rubrique Dits et inédits.
- RASTIER, François, 2006. Avant-propos : Les corpus en questions. RASTIER, F. & M. BALLABRIGA (dir.), p. viii-xiii.

- RASTIER, François, 2008. Conditions d'une linguistique des normes. In Siouffi, Gilles & Agnès Steuckardt (éds), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, p. 49-72. Bern : Peter Lang.
- RASTIER, François & Michel BALLABRIGA (dir.), 2006. *Corpus en Lettres et Sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation, Actes du colloque international d'Albi, juillet 2006*. Publiés par Carine DUTEIL et Baptiste FOULQUIE. Paris : Texto.
- REY, Alain, 1972. Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française* n° 16, p. 4-26. Paris : Larousse.
- RIGOT, Huguette, 2006. (En)-jeux de corpus pour la recherche en SHS. Enoncés, textes et documents. RASTIER, François & Michel BALLABRIGA (dir.), p. 177-184.
- ROUSSEAU, André (éd.), 1998. *La transitivité*, Presses universitaires du Septentrion.
- ROY, Sylvie, 2002. Les défis du bilinguisme au Canada français : une étude dans un milieu de travail, *Actas/Proceedings II Simposio Internacional Bilingüismo*, 23-26/10/2002, Universidade de Vigo, p. 1055-1068. <<http://webs.uvigo.es/ssl/sib2002/default.htm>>
- SANGARE, Aby, 1984 : *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*. Thèse de 3e cycle. Université Grenoble 3.
- SANKOFF, Gillian, 2001. Linguistic Outcomes of Language Contact. In Peter TRUDGILL, Jack CHAMBERS & Natalie SCHILLING-ESTES, eds., *Handbook of Sociolinguistics*. Oxford: Basil Blackwell, p. 638-668.
- SANTACROCE, Michel (éd.), 2003. *Faits de langue – Faits de discours. Données, processus et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?* Paris : L'Harmattan. Volumes 1 et 2.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1916. *Cours de linguistique générale*. Édition critique de Tullio de MAURO, 1972. Paris : Payot.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 2002. *Écrits de linguistique générale*. ENGLER, Rudolf & Simon BOUQUET (éds). Paris : Gallimard.
- SCHERFER, Peter, 1981. À propos d'une théorie et de l'étude empirique de la conscience linguistique. CHERCHI, Lucien, *et al.* (collectif), *Recherches en linguistique étrangère VII*. Paris : Les belles lettres.
- SCHERFER, Peter, 2000. La notion de conscience linguistique. In HOLTZER, Gisèle & Michael WENDT (éds), *Didactique comparée des langues et études terminologiques : Interculturel. Stratégies. Conscience langagière*, p. 169-184. Bern : Peter Lang.
- SCHEER, Tobias, 2004. En quoi la phonologie est vraiment différente. *Usage des corpus en phonologie. Corpus*, n° 3, p. 5-84. <<http://corpus.revues.org/index193.html>>

- SIMO-SOUOP, Adeline, 2009. *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- SKATTUM, Ingse, 2011. « *Si j'étais riche...* constructions hypothétiques en français parlé au Mali ». *Le français en Afrique*, n° 26, p. 49-70. Nice : ILF – CNRS.
- SOUF FAVARO, Christiane, Cecilia GUNNARSSON & Pierre LARGY, 2010. Produire la liaison à l'oral et à l'écrit. Journées PFC décembre 2010.
- SPAETH, Valérie, 1998. *Généalogie de la didactique du français langue étrangère. L'enjeu africain*. Coll. Langues et développement. Paris : Didier Erudition.
- SPITULNIK, Debra, 2004. La langue de la ville : le Town Bemba, un cas d'hybridité urbaine. In WALD, Paul & François LEIMDORFER (éds). *Parler en ville, parler de la ville: essais sur les registres urbains*, p. 15-38. Paris : MSH.
- TABOURET-KELLER, Andrée (éd.), 1997. *Le nom des langues*, tome I. *Les enjeux de la dénomination des langues*. Louvain la Neuve : Peeters.
- TABOURET-KELLER, Andrée, 2001. Pour une vision dynamique des situations linguistiques complexes. Un hommage à André Martinet. [suivi de] Traduction de la préface d'André Martinet à *Languages in Contact* d'Uriel Weinreich. *Autour du fonctionnalisme d'André Martinet. La Linguistique*, Vol. 37, 1, p. 21-28 et 29-32. Paris : PUF.
- TCHAGBALE, Zakari, 1995. Plaidoyer pour l'emploi des langues nationales. *Diagonales*, n° 35, p. 39-42. Vanves : EDICEF.
- THOMASON, Sarah Grey, 2001. *Language contact: an introduction*. Edinburgh & Washington DC : Edinburgh University Press - Georgetown University Press.
- THOMASON, Sarah Grey, 2008. Social and Linguistic Factors as Predictors of Contact-Induced Change. *Journal of Language Contact, Thema 2, Language Contact and the Dynamics of Language / Theory and Implications*, p. 42-56.
- THOMASON, Sarah Grey & Terrence KAUFMAN, 1988. *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley: University of California Press.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & Ekkehard KÖNIG, 1991. The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. In TRAUGOTT & HEINE (eds.), Vol. I, p. 189-218.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & Richard B. DASHER, 2002. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge University Press.
- TRAUGOTT, Elizabeth Closs & Bernd HEINE (eds.), 1991. *Approaches to Grammaticalization: Volume I. Theoretical and methodological issues*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- TRIMAILLE, Cyril & Jacqueline BILLIEZ, 2007. Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? In GALAZZI, Enrica & Chiara MOLINARI (éds), p. 95-109.
- UNESCO/CLT/BALING, 1966. *Rapport Final*. Réunion d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales, Bamako, 28/02 – 05/03/1966, <<http://www.bisharat.net/Documents/Bamako1966.htm>>
- VARRO, Gabrielle, 2003. *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris : Belin.
- VERONIQUE, Daniel, 1979. Linguistique et variation : à propos du français des travailleurs migrants maghrébins, *Cahiers de linguistique d'orientalisme et de slavistique* n° 13, p. 147-163, Université de Provence.
- VINCENT, Diane, & Monique DEMERS, 1994. Les problèmes d'arrimage entre les études discursives et prosodiques. Le cas du « là » ponctuant. *Langues et linguistique*, vol. 20, p. 201-212.
- VYDRINE, Valentin, 2004. Areal and genetic features in West Mande and South Mande phonology: in what sense did Mande languages evolve? *Journal of West African Languages*, n° 30, p. 113-125.
- WALD, Paul, 1984. Le français tel qu'on le dit. In MANESSY & WALD, p. 51-115.
- WALD, Paul, 1990. Le français en Afrique : Catégories de locuteurs et catégories de langue. *Langage & société*, n° 52 : 5-21. Paris : Maison des sciences de l'Homme.
- WALD, Paul, 1997. Choix de code. In MOREAU, Marie-Louise (éd.), p. 71-76.
- WEBER, Florence, (entretien avec Gérard Noiriel) 1990. Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. *Genèses Sciences sociales et histoire*, n° 2, p. 138-147.
- WEINREICH, Uriel, [1953] 1967. *Languages in contact. Findings and Problems*. The Hague: Mouton & Co.
- WEINREICH, Uriel 1968. Unilinguisme et multilinguisme. In *Le langage. Encyclopédie de la Pléiade*, p. 647-683. Bruges : Gallimard.
- WEINREICH, Uriel, William LABOV & Marvin I. HERZOG. 1968. Empirical Foundations for a Theory of Language Change. In *Directions for Historical Linguistics: A Symposium*. Edited by W. P. Lehmann, p. 95-195. Austin : University of Texas Press.
- WHARTON, Sylvie, 2008. Normes endogènes. Ecole et attendus politiques: une notion sociolinguistique à l'épreuve des aires créoles. In BAVOUX, WHARTON & PRUDENT (éds), p. 177-192.
- WIESMATH, Raphaële, 2003. La particule *là* dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick / Canada. In KRIEGEL, Sibylle (éd.), p. 285-302.

- WILLIAMS, Geoffrey, (Collectif, Marie-Paule JACQUES , François RASTIER , Claire BLANCHE-BENVENISTE *et al.*), 2005. *La linguistique de corpus*. Presses Universitaires de Rennes.
- WILLIAMS, Patrick, 2003. Langue tsigane. Le jeu *romanes*. [suivi de] *Romani/romanes*. Quelques remarques supplémentaires, *Etudes tsiganes*, n°16, p. 10-36 et 37-41. Paris, Association Les Etudes Tsiganes.

Index des principaux sujets et notions traités

Accents 91-93, 102-107, 125-126, 133-134, 150-153, 156, 161, 196, 202

Acrolecte, acrolectal 26-30, 104, 110,

Adpositions (/ prépositions / postpositions) 49-53, 58, 61-67, 69-71, 73, 92, 132, 155-156, 158, 168-173, 177, 180, 185

Aire (communicative / linguistique) 16, 64, 98, 150, 154, 155, 159, 170-172, 178, 179, 190,

Alternance (/mélange) de langues, de formes 16, 43, 30, 82, 91, 160-163, 172, 178, 186, 194, 208

Alternance de présence et absence d'un élément 17, 65-71

Anaphore, anaphorique 59, 63, 182, 200, 206, 213

Appropriation 38, 39, 45, 72, 83, 119, 140, 143, 156, 151, 199, 203, 208

Aussi (Voir là)

Avec N_{humain} 48-53, 57, 73, 173

Basilecte (/ populaire) 26-30, 82-87, 112, 137, 150, 195, 205, 214

Bé (/ *té*) 51-52, 162, 166, 170

Bilingue, bilinguisme 16, 33, 104, 119, 197, 204, 205, 215

Causalités (/causes) 11 (note), 25, 34, 35, 36 (note), 38, 139, 154, 157, 158, 164, 165, 181, 189, 206, 207, (Voir aussi motivation)

Changement (linguistique) 12, 13, 30, 35, 36, 58, 70, 91, 140, 157, 158-159, 164, 165, 167, 168, 170, 171, 174-189 (Voir aussi innovation)

Coordination 37, 53-57, 165-167, 172, 179-180, 189

Compléments 36, 38, 50-56, 61-64, 65-67, 69-71, 73, 90, 132, 158, 165-167, 168-172, 187, 195, 208

Complémenteur (/subordonnant) 44, 54, 55, 65, 67-69, 180, 184, 187

Communauté 12, 13, 16, 22, 23, 24, 30, 40, 41, 72, 77, 80, 85, 86, 88, 95, 97, 100, 101, 107, 109, 110, 116, 126, 128, 136, 139, 140, 142, 144, 196

Conscience (linguistique) 13, 72, 75, 89, 117-118, 122, 126, 136, 140, 142-143, 145-146, 149-150, 153, 156, 157, 162, 177, 195, 215

Continuum 26-30, 192, 207

Corpus 5-6, 23, 31, 34, 37, 39, 41, 44, 47, 48, 49, 51, 64, 66, 74-108, 109, 112, 116, 120-121, 127-128, 132, 134, 136, 170, 171, 175, 185, 195, 196, 199, 200, 201, 204, 205, 213, 214, 215, 217

Corrélations 11, 21, 25, 29, 35, 73, 88, 94, 139

De INFINITIF 36, 67-71, 184, 214

Dépendance syntaxique, sémantique (Voir Subordination)

Ecologie 12, 39, 87, 95, 100, 102-103, 108, 109, 114, 120, 135, 136, 141, 147, 158, 164, 191-194, 198, 204, 211

Ecologie humaine 13, 120, 136, 177, 179, 182, 197,

Écrit, écriture 5, 24, 31, 41, 58, 65, 66, 69, 77, 87, 98, 114, 115, 119, 129, 130, 131, 145, 154-156, 162,

Elicitation (/sollicitation) 24, 75, 95, 97-100, 107, 121, 122-126, 135-136

Emprunt (linguistique) 46, 87, 149, 161-162,

Ethique 12, 98, 109-120, 124, 129, 136-137, 194, 199

Événement (de parole) 25, 77, 100, 110, 111, 114, 135, 136

Explication/expliciter 11-13, 15, 17, 25, 27, 30, 31, 34-47, 48, 57, 58, 66, 75, 82, 84, 88, 96, 103, 104, 113, 136, 139, 152, 154, 157, 158, 162, 168, 173, 176, 189, 190, 192, 206

Extension (d'usage d'une forme) 48, 50, 132, 140, 169

Externe (Voir Interne)

Facteurs 12, 18, 21, 25, 31-39, 57, 73, 79, 80, 88, 94, 99, 136, 139, 147, 154, 157-194, 196

Fait de langue / linguistique 11, 12, 15, 17, 29, 31, 34, 39, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 57, 58, 59, 65, 69, 72, 73, 79, 85, 95, 96, 100, 102, 107, 109, 111, 120, 123, 127, 128, 135, 136, 158, 160, 163, 165, 167, 168, 170, 172, 178, 184, 185, 186, 189, 190, 208, 215

Fê 52-53, 173

Fonction (sociale d'une langue) 29, 39, 40, 83, 97, 98, 104, 112, 144, 148, 155, 162, 176, 194, 201

Fonctionnalisation (/ fonction / fonctionnement) d'une forme 11, 12, 15, 43, 44, 52, 53, 58, 61, 62, 64, 65, 69, 71, 73, 88, 107, 134, 139, 140, 142, 155, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 177, 180, 181-185, 189, 190, 193, 194, 200, 216

Formel, formalisme, formalité (/ informel, informalité) 26, 28, 40, 81, 84, 85, 89, 90, 96-99, 101-102

Formulation (/ reformulation) 16, 19, 24, 89, 92, 112, 125, 140, 158, 162

Frontières 15, 22, 33, 37, 44, 45, 77, 85, 86, 87, 131, 142, 150, 165, 196, 199, 207, 213

Implicite 60, 62, 63, 65-71, 91, 145, 146, 158, 170, 171

Innovation 58, 83, 141, 148, 149, 160, 162, 164, 168, 174, 175, 177-179, 189, 190, 201, 213

Interaction 12-13, 23-25, 40, 70, 72, 73, 85, 88, 89, 97, 99, 100-102, 107, 113, 114, 120, 121, 129, 136, 140, 142, 156, 158, 161, 165, 190, 192, 196, 198, 205, 211

Interférence 32, 38, 42, 99, 158, 160, 161, 164-168, 172

Interne / externe (critères, facteurs, causalités) 15, 21, 34, 35, 36, 75, 111, 141, 144, 145, 157, 160, 163, 165, 168, 174, 175, 177, 192, 193, 196,

Kà (J) 162, 179-180

Kà (PRF/POS) 52, 162, 166 (et note)

Ká (support de prédication adjectivale) 166 (et note), 27 (note)

Ká (POSTP) 164 (note), 170

Kó 43 (et note), 163

Là (*même, aussi*) 20, 58-61, 64, 69, 73, 182, 183, 188, 189, 212, 217

Langue (presque toutes les pages, mais surtout :) 11, 15, 16, 22, 33, 41, 56, 58, 59, 61, 64, 66, 67, 72, 75, 95, 100, 107, 110, 116, 117, 118, 119, 133, 137, 147

Lecture/littéracie 81, 96, 97-98, 102-105, 122, 123, 124, 133, 153, 154-156

Liaison 84, 102-104, 123-125, 132, 154-156, 187, 197, 200, 202, 208, 215

Liè 170-172

Mécanique, mécanisme, mécaniste 12, 36, 47, 107, 157, 158, 162, 174-189, 213

Mélanges (Voir alternances)

Même (Voir là)

Métonymie 63, 181, 185

Motivations 16, 20, 36, 149, 157, 164, 174, 175, 181, 185, 188, 189, 190, 194

Multilinguisme (Voir plurilinguisme)

Nom (syntagme nominal, fonction nominale) 20, 43, 49-53, 58-60, 61-64, 73, 90, 125, 155, 168, 169-172, 182, 195, 205

Norme 13, 15, 25, 37, 40, 59, 75, 77, 78, 80, 83-87, 88-93, 100, 103, 105, 111, 115, 117, 119, 123, 129, 130, 133, 140, 143-150, 156, 157, 164, 190, 194, 195, 196, 197, 198, 203, 207, 209, 210, 211, 213, 214, 217

Nouchi 29-30, 82, 85-87, 143, 147-150, 157, 163, 179, 187, 190, 195, 207, 212,

Officiel / officielle (français, langue) 5, 28, 39, 41, 81, 91, 103, 104, 130, 143-146, 149

Particule énonciative 37, 58, 61, 69, 73, 183-184, 188, 209, 217

Plurilinguisme (/ multilinguisme) 16, 22, 23, 26, 29, 72, 80, 117-119, 134, 140, 148, 149, 151, 157, 158, 160, 164, 175, 181, 195, 196, 202, 203, 209, 210, 214, 217

Possession, appartenance 49-53, 164 (note), 172-173, 180

Postposition (Voir adposition)

Pour INFINITIF 48, 53-57, 73, 158, 165-167, 172, 179-180, 189

Pour (N/PRO) 62, 168-173

Première (langue) 28, 32, 38, 96, 97, 100, 118, 138

Préposition (Voir adposition)

Que 36-37, 42-44, 67-69, 73, 90, 183-184, 189, 201, 210, 211

Réanalyse 44, 140, 162, 174-180, 189, 207

Référenciation, référence 58-64, 188, 206

Réel / réalité 16-17, 22-23, 26-28, 30, 40, 77-79, 83-84, 94, 111, 121, 173, 194

Registres (Voir style)

Relatif (/construction relative) 36-37, 70, 89-90, 201

Répertoire 16, 18, 23-24, 41, 61, 67, 72, 88, 107, 119, 135, 140, 148, 157, 158, 164, 197

Représentations (sociales, mentales) 16, 30, 40, 49, 59, 66, 67, 93, 107, 109, 117-119, 126, 139, 142, 145, 146, 150, 154-156, 157, 161, 190, 195, 196, 197, 206

Réseau (social) 96-97, 100, 113, 122, 140, 142, 157, 190

Sollicitation (voir Elicitation)

Standard 39-41, 42, 45, 47, 53, 56, 59, 62, 64, 67, 70, 72, 81, 86, 87, 91, 102, 112, 116, 129-131, 134, 137, 143-148, 155, 162, 165, 167, 178, 196, 202, 203, 204, 209, 213

Style (/ registres) 24-25, 27, 30, 45, 85, 88-94, 95, 99, 101, 102, 116, 122-123, 133, 153, 188, 196, 216

Système / structure (langue comme) 15-16, 23, 33, 35- 39, 58, 61, 62, 71, 72, 75, 77-78, 82, 95-99, 139-140, 158-159, 163, 168, 172-173, 174-175, 185, 186, 189, 191-194, 197, 213

Subordination (/ dépendance) 36-37, 43, 53-57, 67-69, 71, 73, 90, 166, 180, 184, 206

Subordonnant (Voir complémentaireur)

Sujet (fonction) 43, 50-51, 55, 58, 61-64, 132, 158, 165, 168-169, 171, 172, 185, 187-189, 206

Tá 52, 170-172

Terrain 74-108, 120, 127-128, 135-136, 158, 199, 208, 210, 211, 217

Variabilité, variation, variationnel (de nombreuse pages, mais surtout :) 11, 17, 18, 21, 24, 31, 83-84, 88-94, 95-108, 150, 157, 172, 186, 201, 214

Variable, variante, variétés, variationniste (surtout :) 18, 21, 25, 30-31, 35, 64, 96, 123, 129, 130, 134, 137, 139, 140, 144, 154-156, 158, 168, 194, 196, 204, 210, 213

Véhiculaire, véhicularisation 29, 30, 39, 43, 45, 86, 97, 144, 162, 170, 210

Vernaculaire, vernacularisation 39, 45, 72, 96-99, 112-113, 135, 144, 146, 147, 154, 155, 162, 170, 171, 178, 183, 208

Index des noms d'auteurs

- ABECASSIS195, 196, 197, 198
 ABOLOU22, 85, 183, 195
 ABOUDA.....121, 127, 195
 ABOUET183, 195
 AHOUA.....87, 104, 137, 187, 195, 202
 AHUA85, 195
 ARBOUR-BARBAUD.....166, 195
 ARDITTY118, 195
 ARMSTRONG98, 145, 196
 ASTESANO.....124, 200
 ATIFI79, 196
 AUCAGNE.....204
 AUGER88, 196
 AUROUX.....84, 196
 AUZANNEAU22, 196, 203, 209
 AYOSSO.....195, 196, 197, 198
 BAGOUENDI-BAGERE27, 196
 BAVOUX.....196, 207, 217
 BEAULIEU.....39, 196
 BEDARD26, 143, 196
 BENERT205
 BENIAMINO208, 210
 BERRENDONNER.....15, 21, 22, 23, 35, 196
 BERTHONNEAU.....179, 196
 BILGER.19, 24, 25, 129, 196, 197, 202, 203
 BILLIERES.....129, 196
 BILLIEZ79, 117, 118, 119, 147, 197, 216
 BLANCHE-BENVENISTE ...19, 24, 25, 37, 68,
 129, 131, 154, 155, 197, 217
 BLANCHET16, 33, 197
 BOË16, 102, 197
 BORDAL . 10, 61, 103, 105, 109, 133, 197, 198
 BOUDREAU198, 203, 212
 BOUGHTON.....196
 BOUQUET78, 207, 215
 BOUTET.....91, 198
 BOUVILLE.....117, 198
 BOYER.....24, 198
 BRADLOW200
 BRASSEUR41, 196, 198, 212
 BROU-DIALLO.....9, 86, 198
 BUSON.....24, 198
 CALVET.....12, 16, 33, 141, 142, 143, 197,
 198, 211
 CAMERON.....108, 109, 110, 111, 113, 198
 CANDELIER195
 CANUT18, 22, 33, 45, 85, 118, 126, 144,
 150, 199
 CAPPEAU 21, 48, 75, 79, 98, 121, 124, 128,
 129, 199, 208
 CASSIN.....20, 199
 CEFĂI.....100, 110, 199
 CHAMBERS215
 CHAUDENSON . 12, 35, 37, 38, 39, 112, 143,
 145, 164, 168, 178, 199
 CHEVROT.....202
 CICHOCKI39, 196
 CISSÉ, I.A.105, 110, 115, 199, 200
 CISSÉ, M.T.42
 CLEMENTS200
 CLOPPER.....200
 CONDAMINES.....77, 82, 197, 200, 213
 COQUILLON124, 200
 CORNISH.....66, 200
 COULIBALY115, 200
 COULON.....109, 200
 COVENEY65, 201, 203, 205
 CREISSELS 42, 49, 51, 52, 56, 62, 139, 165,
 167, 170, 172, 173, 180, 183, 200
 CULIOLI.....11, 139, 200
 DASHER.....181, 185, 216
 DELAIS-ROUSSARIE.....114, 121, 201, 202
 DELAMOTTE-LEGRAND201
 DEMERS.....182, 217
 DESSALES25, 201
 DETEY83, 84, 198, 201, 209
 DEULOFEU22, 35, 36, 37, 44, 184, 201
 DIAGNE.....20, 201
 DIESSEL.....182, 201
 DISTER.....99, 100, 101, 201
 DJITE119, 202
 DODO.....104, 202
 DOMBROWSKY-HAHN164, 170, 202
 DRAMANE.....43, 52, 202
 DU BOIS.....110, 209
 DUBOIS198
 DUGUA202
 DUMESTRE.....202
 DUMONT.....23, 26, 199, 202
 DUPONCHEL.....26, 27, 202
 DURAND83, 96, 99, 114, 121, 129, 131,
 132, 154, 197, 198, 201, 202, 204, 209,
 210
 EHRHART.....205
 ENGLER78, 215
 ENNIS25, 168, 213

- EYCHENNE202
 FALKERT41, 196, 198, 212
 FAYOL202
 FERAL85, 147, 203
 FEUILLARD160
 FISHMAN88, 203
 FOURNIER.....22, 41, 180, 203, 209
 FREY45, 203
 GADET...1, 4, 10, 16, 18, 19, 21, 23, 24, 25,
 28, 31, 34, 38, 41, 47, 53, 65, 72, 73, 75,
 79, 86, 90, 96, 98, 108, 109, 110, 113,
 117, 118, 124, 128, 129, 131, 137, 145,
 150, 155, 158, 164, 168, 175, 184, 199,
 201, 203, 204, 208, 213
 GAILLARD129, 196
 GALAZZI.....204, 216
 GOMA-MALANDA30, 161, 204
 GROSS55, 82, 204, 205
 GUERIN28, 40, 41, 204
 GUEUNIER96, 204
 GUMPERZ23, 24, 80, 94, 111, 114, 140,
 205
 GUNNARSSON.....215
 HAGEGE177, 180, 183, 205
 HAMBYE.....202
 HAMERS117, 205
 HARRIS.....82, 205
 HATTIGER26, 85, 205
 HEERINGA28, 205
 HEINE.....173, 176, 177, 180, 200, 205, 216
 HELOT30, 118, 205
 HERZOG16, 217
 HESS.....111, 206
 HILTON.....11, 142, 206
 HOLENSTEIN.....206
 HOLTZER215
 HUOT.....67, 206
 HYMES205
 IFA49, 206
 IOANNITOU195
 ITALIA26, 27, 130, 206
 JABET187, 206
 JAKOBSON38, 63, 206
 JODELET117, 206
 KABORE206
 KAUFMAN158, 162, 163, 168, 170, 216
 KHAZNADAR110, 206
 KI ZERBO22, 206
 KIEBLING.....147, 206
 KLEIBER63, 66, 179, 182, 196, 206
 KLINKENBERG 110, 143, 145, 150, 207
 KNUTSEN 26, 42, 70, 204, 207
 KÖNIG..... 181, 182, 216
 KOUADIO N'GUESSAN 9, 22, 29, 42, 53, 85,
 86, 87, 143, 146, 147, 149, 150, 165,
 167, 200, 207
 KRIEGEL 176, 177, 183, 207, 209, 217
 KROCH..... 16, 205, 207
 KUTEVA..... 176, 205
 LABOV 16, 18, 35, 83, 88, 96, 98, 125, 127,
 205, 208, 217
 LAFAGE 23, 26, 27, 40, 45, 46, 85, 149,
 199, 203, 207, 208, 214
 LAKS. 82, 96, 132, 154, 155, 197, 198, 201,
 202, 204, 208, 209, 210
 LAMBERT..... 24, 196, 208, 214
 LAMIROY 55, 208, 209
 LARGY 215
 LARJAVAARA..... 41, 66, 209
 LAUNOIS 100, 209
 Le GAC..... 84, 201
 LE GUERN..... 35, 36, 196
 LEDEGEN 29, 61, 144, 197, 198, 209
 LEIMDORFER..... 216
 LEJEUNE 79, 196
 LEMARECHAL 63, 65, 66, 209
 LENART 124, 209
 LEWIS 110, 209
 LODGE 40, 143, 209
 LUDWIG 16, 41, 150, 164, 182, 201, 204, 209
 LÜPKE..... 158, 175, 209
 LYCHE 9, 10, 83, 84, 96, 99, 103, 124, 126,
 132, 152, 154, 197, 198, 201, 202, 204,
 209, 210
 LYND 110
 MACKEY..... 12, 199
 MALLET..... 155, 210
 MAHMOUDIAN..... 77, 100, 198, 210, 211
 MANESSY . 23, 26, 42, 45, 48, 57, 140, 144,
 145, 146, 179, 210, 214
 MARANDIN 210
 MARCHELLO-NIZIA 140, 176, 177, 181, 210
 MARNETTE 41, 68, 69, 210, 213
 MARTINEAU..... 68, 203, 211
 MARTINET 30, 38, 160, 211, 216
 MAURAI 26, 143, 196, 198
 Mc CONNEL..... 198
 MILLET 118, 197
 MILROY 96, 113, 211
 MOLINARI..... 204, 216

- MONDADA.....75, 100, 121, 135, 198, 201,
 210, 211
 MOREAU ..88, 143, 196, 198, 210, 211, 217
 MOUS147, 206
 MUFWENE12, 28, 30, 39, 44, 117, 140,
 141, 144, 158, 159, 160, 164, 168, 175,
 176, 191, 192, 211
 MULLER54, 57, 65, 72, 211
 N'DIAYE-CORRÉARD49, 212
 Nash.....148, 211, 212
 NDAO103, 212
 NERBONNE28, 205
 NEWELL29, 148, 212
 NGALASSO32, 137, 212
 NGAMOUNSIKA182, 212
 NIANGORAN-BOUAH7, 212
 NICOLAÏ23, 24, 170, 212
 NINOVA196
 NOAILLY63, 213
 NORIMATSU100, 115, 198, 213
 NORMAND200
 NURSE200
 OMER195
 OUBRERIE183, 195
 PAGLIANO156, 213
 PAVEAU.....28, 84, 213
 PENLOUP201
 PEREY-WOODLEY213
 PEYRAUBE36, 167, 174, 175, 176, 181, 213
 PFÄNDER16, 25, 41, 150, 164, 168, 182,
 201, 204, 209, 213
 PLOOG69, 85, 130, 132, 147, 187, 188, 213
 POLGUERE195
 PÖLL.....42, 213
 POOE147, 149, 213
 PRESTON126, 214
 PRIGNITZ .9, 10, 84, 96, 109, 133, 179, 184,
 214
 PRUDENT118, 196, 197, 205, 207, 214, 217
 PUECH35, 196
 QUEFFELEC ..26, 27, 69, 130, 184, 208, 214
 RASTIER76, 77, 78, 121, 195, 196, 214,
 215, 217
 REH177, 180, 205
 REY85, 143, 214
 RIALLAND200
 RIGOT.....111, 117, 215
 ROBILLARD16, 33, 197, 208, 210
 ROSIER28, 213
 ROUSSEAU213, 215
 ROY91, 215
 SANGARE.....165, 166, 170, 215
 SANKOFF, D.....205
 SANKOFF, G.....158, 163, 168, 175, 215
 SANTACROCE.....121, 208, 215
 SAUSSURE.....78, 197, 215
 SCHEER.....96, 121, 215
 SCHERFER118, 142, 215
 SCHILLING-ESTES215
 SHANNON25
 SIMO-SOUOP.....41, 69, 147, 215
 SKATTUM99, 107, 126, 152, 178, 201, 204,
 210, 215
 SOUM FAVARO215
 SPAETH.....215
 SPITULNIK147, 216
 TABOURET-KELLER.....30, 85, 160, 216
 TARRIER129, 131, 202
 TCHAGBALE.....112, 206, 216
 THOMASON...158, 159, 161, 162, 163, 164,
 165, 168, 170, 216
 TRAUGOTT.....176, 181, 182, 185, 216
 TRIMAILLE.....79, 147, 216
 TRUDGILL215
 TUPIN197, 205, 214
 UNESCO5, 130, 216
 VARRO.....30, 118, 204, 216
 VASSEUR195
 VERONIQUE18, 217
 VIALLETON.....195, 196, 197, 198
 VINCENT182, 217
 VYDRINE217
 WALD .10, 72, 88, 122, 135, 140, 142, 150,
 157, 210, 216, 217
 WEBER111, 217
 WEINREICH....16, 158, 160, 164, 168, 170,
 211, 216, 217
 WENDT215
 WHARTON ...146, 196, 197, 205, 207, 214,
 217
 WIESMATH182, 217
 WILLEMS68, 197
 WILLIAMS, D.....33, 217
 WILLIAMS, G.....121, 217
 YAZBECK-HADDAD204
 YOUANT195
 YOUNG205
 ZACKLAD.....196

Table des matières du volume 2

Sommaire	3
Présentation	4
Notations	5
Liste des publications selon l'ordre de parution	8
Introduction	11
1 ^{ère} partie. Descriptions dans un français	14
Introduction	15
1 Une vision globale de la langue qui dépasse les variétés et leurs bornages	18
1.1 Variabilité et multiplicité des ressources de la langue	18
1.2 Variation et variétés	21
1.3 Basilecte, mésolecte, acrolecte et continuum	26
1.4 Une variété dans un ensemble	30
Conclusion du premier chapitre	33
2 Des points de comparaison	34
2.1 Les descriptions de la variation du français	35
2.2 Le français standard et plus	39
2.3 La comparaison avec les langues africaines en contact	41
2.4 Rendre visible un français	44
Conclusion du deuxième chapitre	47
3 Comment rendre visible la micro variation et ce qu'elle révèle	48
3.1 Avec N_{humain}	49
3.2 Pour <i>INFINITIF</i>	53
Conclusion du troisième chapitre	57
4 Que dire des variations plus larges au sein de la langue	58

4.1 Absence de déterminants et focalisateurs d'attention	58
4.2 Des syntagmes prépositionnels sujets ou des compléments sans tête ?	61
Conclusion du quatrième chapitre	64
5 Alternances de présence et absence d'un élément lexical ou grammatical	65
5.1 Ellipse de compléments verbaux directs et prépositionnels	65
5.2 Absences de complémenteurs et de prépositions	67
Conclusion du cinquième chapitre	71
Conclusion de la 1 ^{ère} partie	72
2 ^e partie. La recherche de la variation / méthodologie de l'enquête	74
Introduction	75
6 Comment le corpus s'oppose au terrain	77
6.1 Précatégorisation du réel et idéal de la représentativité	79
6.2 La représentation du terrain	82
6.3 La gestion de la variation par le locuteur : normes stylistiques et professionnelles	88
Conclusion du sixième chapitre	94
7 Comment le corpus réfère au terrain ou comment les objectifs déterminent le corpus	95
7.1 PFC a pour objet le français langue vernaculaire des francophones lecteurs	96
7.2 CFA a pour objet le français en Afrique et dans l'Océan Indien	99
7.3 CIEL-F recherche l'émergence de faits systémiques liés à des types d'interactions en français	100
7.4 Les approches (semi-)automatiques	102
Conclusion du septième chapitre	107
8 L'implication du chercheur et la participation des enquêtés	109

8.1 L'implication du chercheur	109
8.2 Participation et bénéfices des enquêtés	113
8.3 Portée sociale de l'enquête	116
Conclusion du huitième chapitre	120
9 Quelques étapes dans la construction des données	121
9.1 La sollicitation	122
9.2 L'intérêt de la documentation sur les données	127
9.3 La transcription	129
9.4 Les codages et étiquetages	131
Conclusion du neuvième chapitre	135
Conclusion de la deuxième partie	136
3 ^e partie. Des explications pour la variation ?	138
Introduction	139
10 Conscience et catégorisations	142
10.1 La « norme endogène » entre neutralité et conscience linguistique	143
10.2 Nouchi, conscience linguistique, et fondation d'identité	147
10.3 La perception des accents ouest-africains	150
10.4 Liaison et littéracie : une approche de la représentation du mot	154
Conclusion du dixième chapitre	157
11 Contacts de langues	158
11.1 Des phénomènes de contact en Côte d'Ivoire	160
11.2 Facteurs d'intégration de nouvelles structures dans une langue	163
11.3 Facteurs de résistance des langues en contact et influences réciproques	168
Conclusion du onzième chapitre	172
12 Mécanismes, fonctionnements et motivations	174
12.1 Grammaticalisation et réanalyses	176

12.2 Motivations sémantico-pragmatiques et (re)fonctionnalisations	181
12.3 Motivations phonologiques	185
Conclusion du douzième chapitre	189
Conclusion de la troisième partie	190
Conclusion générale	191
Références	196
Index des principales notions	220
Index des noms d'auteurs	225
Table des matières du volume 2	228